



HAL
open science

Bernard Lambert, héraut paysan (1931-1984)

François Guiheneuf

► **To cite this version:**

| François Guiheneuf. Bernard Lambert, héraut paysan (1931-1984). Histoire. 2019. dumas-02465246

HAL Id: dumas-02465246

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02465246v1>

Submitted on 3 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne

UFR 09

Master Histoire des Sociétés occidentales contemporaines

Centre d'histoire sociale du XX^e siècle

Bernard Lambert, héraut paysan

(1931-1984)

Biographie d'un militant de la gauche paysanne

Mémoire de Master 2

Présenté par M. François Guiheneuf

Sous la direction de M. Frank Georgi

2019

Liste des principaux sigles

ACJF	Association catholique de la jeunesse française
ANPT	Association Nationale des Paysans-Travailleurs
CDJA	Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs
CFDT	Confédération Française Démocratique du Travail
CFTC	Confédération Française des Travailleurs Chrétiens
CGA	Confédération générale Agricole
CGT	Confédération Générale du Travail
CNJA	Centre National des Jeunes Agriculteurs
CNSTP	Confédération Nationale des syndicats des travailleurs paysans
CP	Confédération Paysanne
FDSEA	Fédération Départementale des syndicats d'exploitants agricoles
FNSEA	Fédération Nationales des syndicats d'exploitants agricoles
FNSP	Fédération Nationale des syndicats paysans
FRSEAO	Fédération Régionale des syndicats d'exploitants agricoles de l'Ouest
FO	Force Ouvrière
JAC	Jeunesse Agricole Catholique
JACF	Jeunesse Agricole Catholique Féminine
JEC	Jeunesse Étudiante Chrétienne
JOC	Jeunesse Ouvrière Chrétienne
MODEF	Mouvement de Défense des Exploitants familiaux
MRJC	Mouvement rural de jeunesse chrétienne
MRP	Mouvement Républicain Populaire
MSTT	Mouvement syndical des travailleurs de la terre
PCF	Parti Communiste Français
PS	Parti Socialiste
PSU	Parti Socialiste Unifié
UDSEA	Union Départementale des syndicats d'exploitants agricoles

Introduction

« Il suffit de comparer dans les plus célèbres synthèses historiques les chapitres consacrés à la politique intérieure, à la politique industrielle ou à la politique internationale, au chapitre souvent réduit consacré à la politique agricole... On voit immédiatement la documentation se faire moins précise, moins proche, le plan d'ensemble se briser en une série de remarques mal liées, le souci d'analyses exactes faire place à des approximations, à des descriptions encombrées de détails et ignorantes ou oubliées de l'essentiel... L'histoire de notre agriculture semble écrite en marge de l'ensemble de notre histoire et presque dans un langage différent. »¹

Cette remarque de l'historien et démographe Louis Chevalier invite l'apprenti historien à être particulièrement vigilant, si jamais celui-ci se risquait à étudier l'histoire de la paysannerie. L'historien américain Gordon Wright détaille, à ce sujet, dès les premières pages de son ouvrage, *La Révolution Rurale en France*, la difficulté que représente pour un observateur étranger d'appréhender l'importance que représente la paysannerie en France. Il invente ainsi le néologisme « paysanniste » pour qualifier la conviction que « la vie paysanne possède des vertus hors de pair et que la force de toute société réside dans sa base de petits paysans »². Selon l'historien américain d'ailleurs, faire l'histoire de la paysannerie, tout particulièrement avant la Seconde Guerre mondiale, pose un problème évident dans la mesure où ce sont essentiellement des acteurs extérieurs à la paysannerie qui se sont exprimés, déplorant ou louant l'« esprit paysan »³. De la peinture zolienne de la misère morale et sociale, dans *La Terre*, à la critique de Friedrich Engels envers la structure foncière de la France, faisant des 16 millions de paysans, des « troglodytes »⁴, il existait, en particulier sous la III^{ème} République, une large panoplie de commentaires entourant la paysannerie en France, allant de la désolation à l'éloge vibrant. Cette surabondance d'interprètes contraste avec l'absence d'élites issues de la masse paysanne⁵. En effet, si les grands propriétaires ou l'aristocratie foncière pouvaient être représentés au Parlement, ces catégories sociales possédaient souvent plus de similitudes sociologiques avec la bourgeoisie citadine qu'avec ceux qui travaillaient dans les champs. La rupture est de taille lorsque la Jeunesse Agricole Catholique (JAC), qui ne s'organise véritablement qu'après la Seconde Guerre mondiale, vise à combattre l'incroyance au village. Sa mission se déporte peu à peu vers un objectif de réhabilitation de la vie paysanne.

¹ Gordon Wright, *The Rural Revolution in France. The Peasantry in the 20th Century*, Stanford, Stanford University Press, 1964 ; traduction française : *La révolution rurale en France*, Paris, Épi, 1967, p. 16.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 26.

⁴ *Ibid.*, p. 25.

⁵ *Ibid.*

La JAC invite les paysans à être fiers, et à se faire les vecteurs du progrès en France. À cette histoire traditionnelle de la JAC, il faut apporter un autre récit. En effet, les défauts soulignés par Louis Chevalier concernant l'histoire agricole en France s'illustrent assez bien lorsqu'on fait l'histoire de ce mouvement de jeunesse. A travers l'histoire de la JAC, c'est également celle de ses responsables et animateurs, dont Bernard Lambert, qui semble se dessiner. Les jacistes sont en effet vus comme ceux qui ont permis de renouveler le syndicalisme agricole français. Il ne s'agit pas ici de contester cette affirmation mais d'en montrer les limites, et les formes concrètes que cette histoire a pu prendre. De plus, les jacistes n'ont pas agi d'un seul bloc et la biographie du paysan de Teillé est là pour le démontrer. Ainsi, le projet de ce mémoire serait de faire l'histoire d'un individu, Bernard Lambert, dans son environnement direct, celui du syndicalisme et d'observer donc, en parallèle, les bifurcations du syndicalisme agricole. En effet, l'intérêt est de comprendre comment les militants de la JAC ont pu produire autant de trajectoires différentes, et pourquoi la plupart des dirigeants des syndicats agricoles dans la seconde moitié du XXème siècle en France sont passés par la JAC. Pour autant, il ne s'agit pas seulement de comprendre cette fabrique sociale de l'élite rurale à travers l'exemple de Bernard Lambert, mais aussi d'observer peut-être ce qui est déjà en germe dans la pensée politique de Bernard Lambert. Il est souvent considéré comme l'un des pères de cette « nouvelle gauche paysanne »⁶. Sa mort, en 1984, précède de trois ans la fondation de la Confédération paysanne. Il s'agit donc ici de montrer en quoi ces idées politiques émergent précocement, surtout par rapport à ses compagnons de route, dans son parcours politique, mais sont aussi le produit d'expériences menées sur le territoire puisque la Bretagne et plus généralement l'« Ouest » ont été les laboratoires d'une alliance entre ouvriers et paysans.

⁶ Jean-Philippe Martin, *Histoire de la nouvelle gauche paysanne. Des contestations des années 1960 à la Confédération paysanne*, Paris, Édition La Découverte, coll. Cahiers Libres, 2005, 311 p.

Bilan historiographique :

Deux types de travaux nous ont particulièrement intéressés au cours de notre recherche historiographique. Il s'agit tout d'abord des travaux d'historiens ou de sociologues qui ont travaillé sur la JAC ou sur les mouvements de jeunesse chrétiens en France. Quel que soit leur approche et leur objet, ces travaux se sont révélés être intéressants car ils n'ont jamais traité les organisations comme un bloc mais montrent, au contraire, la complexité inattendue de ces mouvements. Les transformations sociales et historiques sont parfois là où on ne les attend pas et la JAC en est un parfait exemple. Si ce travail prétend être une étude biographique, il nous semble crucial d'observer la façon dont la JAC a pu influencer les trajectoires. Bernard Lambert a une trajectoire biographique singulière, car s'il reconnaît et assume l'héritage de la JAC, il en a parfois une interprétation différente d'autres paysans syndicalistes. Plus largement, ce rappel historique autour du mouvement de jeunesse catholique permet de comprendre ce qui, dans une histoire collective, participe à la formation d'une histoire individuelle. Le deuxième type de travaux concerne plus spécifiquement la biographie. Il faut en effet en rappeler les enjeux du genre biographique car le danger serait de verser dans l'hagiographie ou, au contraire, le roman noir. La plus grande difficulté concernant Bernard Lambert consiste certainement à réussir à faire une histoire détachée de l'histoire militante, car les acteurs qui témoignent de son histoire, et de la leur également, sont encore nombreux. La tentation est donc forte de reprendre, sans recul réflexif, le discours de ces acteurs d'une histoire, celle de Bernard Lambert et de la gauche paysanne.

I-Une historiographie de la JAC :

Les organisations de jeunesse souffrent en France d'un manque d'études académiques à leur sujet, en raison probablement de la difficulté d'en faire une histoire sur le long terme. Il est vrai que la diversité des engagements, des contextes, et des situations fait qu'il est difficile d'en restituer une vue d'ensemble qui soit juste historiquement. S'il n'y a pas de manuel de référence à propos des organisations de jeunesse en France, des travaux fondateurs en ont été les pionniers, notamment ceux de Gérard Cholvy sur les mouvements chrétiens de jeunesse⁷.

⁷ Gérard Cholvy, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France (XIXe-XXe siècle)*, Paris, Cerf, « Histoire », 1999, 420 p.

Les différents travaux sur la JAC, ont souvent mis en lumière les conséquences ou l'héritage de son implantation. Cet héritage est paradoxal puisque s'il tente de revitaliser la vie paysanne à travers toutes ses formes, la JAC promeut dans le même temps la modernisation de l'agriculture. Elle se veut en tête de ce mouvement s'incarnant dans « mille faits apparemment sans importance » mais qui compose ce que Michel Debatisse appellera « la révolution silencieuse » des paysans⁸. L'historiographie a donc abondamment étudié ce double processus, « cette double orientation fondamentale », selon laquelle progrès technique et « restauration morale et chrétienne »⁹ vont de pair dans les consciences jacistes. Pourtant, si cette histoire a toute son importance, elle délaisse l'étude du mouvement en lui-même ainsi que son implantation différenciée selon les territoires. La carte Boulard est ici un bon indice de la présence jaciste selon les départements et fait référence dans le champ académique. Cette carte, publiée en 1947 dans les Cahiers du clergé rural, rééditée à de nombreuses reprises, est une photographie de la pratique religieuse dans les départements et distingue trois types de pays : - les « régions de pratique majoritaire » tout d'abord (plus de 45% de la population adulte communie à Pâques), -les « région de pratique minoritaire » (entre 20 et 45% de la population adulte se rend à la communion pascale), -les « régions à minorité détachée du catholicisme » (au-dessous des 20%)¹⁰. À l'échelle du territoire français, la France chrétienne repose alors sur trois grandes régions que sont le Grand Ouest, l'Est lorrain, alsacien et jurassien, et la bordure nord-ouest du Massif Central. La JAC est donc assez logiquement, plus implantée dans ces régions. Toutefois, reproduire la carte Boulard sur celle de l'implantation jaciste en France, après la Seconde Guerre mondiale, se heurte à plusieurs limites. La première limite relève du contexte puisque la spécialisation par milieu, qui s'est véritablement imposée après la Seconde Guerre mondiale, a pu rencontrer des résistances locales, en particulier de la part de la hiérarchie ecclésiastique, reprochant au mouvement de trop s'intéresser à la question rurale¹¹. La seconde limite est que la JAC néglige progressivement la mission évangélique dont elle était investie à ses débuts, pour se déporter sur une mission, aux contours plus imprécis, celle de faire renaître la « joie » au village. D'ailleurs si l'engagement catholique reste important au sein du

⁸ Georges Duby, Armand Wallon, *op. cit.*, p. 370.

⁹ *Ibid.*, p. 369.

¹⁰ Guillaume Cuchet, « La carte du chanoine Boulard », *L'Histoire*, n°443, 2018/1, p 72-77.

¹¹ Vincent Flauraud, « Être jeune dans le monde rural des années 1930 aux années 1960 : le prisme jaciste », Université de Clermont-Ferrand, conférence donnée à la Maison de recherche des sciences humaines de Caen, 2 décembre 2008. Disponible à l'adresse : <http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/sites/default/files/public/socrurales/manifestations/cr02122008.pdf>

mouvement, il doit aussi beaucoup au dynamisme des encadrants et des aumôniers au niveau local¹². Enfin, la dernière limite, est peut-être l'obsolescence dont est progressivement victime cette carte puisque c'est bien à partir de la fin des années 1950, pendant les « Trente Glorieuses », que le processus de réduction du nombre de pratiquants est entamé. Cependant, à défaut d'une carte plus précise de l'implantation jaciste, elle reste un bon indicateur de la présence de la JAC en France et est d'ailleurs utilisée dans de nombreux travaux académiques. Des études plus récentes ont aussi voulu étudier l'influence de la JAC à un niveau plus local, à l'échelle du département essentiellement. Ces travaux ont permis parallèlement un renouvellement des problématiques. À la réduction de l'apport jaciste à la modernisation ou à l'ascension d'une nouvelle élite paysanne et syndicale, ces travaux sont peut-être plus attentifs aux mutations endogènes du mouvement, notamment celle qui va conduire le MRJC, héritier de la JAC, à ne plus s'adresser seulement aux paysans mais à élargir le mouvement à l'ensemble de la jeunesse rurale, actant presque « la fin des paysans ». Ces travaux explorent les dimensions moins abordées et pourtant cruciales des organisations de jeunesse chrétiennes : la place accordée aux jeunes femmes, l'influence de ces organisations sur la constitution d'un « bagage culturel », et plus largement la recherche d'un épanouissement de l'individu. Malgré cela, opposer deux types de travaux aurait peu de sens, car ils cherchent vraisemblablement à restituer, l'un et l'autre, la place dans l'histoire de ce que fut le jacisme. De plus, la limite majeure à laquelle tous ces travaux se heurtent reste le manque de chiffres concernant le nombre de militants affiliés à la JAC. Compter les militants, ou faire des typologies dans le degré d'engagement et de participation dans le mouvement s'avère être en effet une opération particulièrement délicate. C'est pourquoi nous proposons d'abord de revisiter l'historiographie de la JAC à l'aune des trois questions que se sont posés les historiens : le lien entre éthique jaciste et modernisation agricole, la question de son héritage ensuite et, dans un troisième temps, l'émergence d'une nouvelle génération de dirigeants agricoles qui se sont formés à la JAC.

1-L'esprit et le corps de la modernisation agricole ?

En effet, l'idée-force des deux types de travaux présentés dans le paragraphe précédent peut se résumer d'après ce qu'en dit Paul Houée qui dans les années 1980 écrit :

¹² Vincent Flauraud, *art. cit.*

« Qu'est-ce au juste que la JAC[F] ? Certains n'y voient qu'un courant moderniste qui a favorisé l'intégration de l'agriculture dans l'économie dominante ; d'autres au contraire insistent sur sa capacité de création collective, de réponse originale aux défis du système. A-telle été le tremplin pour des élites en quête de pouvoir, ou au contraire un grand mouvement de masse et d'éducation populaire ? Comment une même formation a-t-elle pu produire des courants et des hommes aussi différents ? »¹³

La JAC est d'abord une branche de l'Action catholique fondée en 1886, au même titre que la JOC ou la JEC. Ces mouvements ont pour but de former une élite nouvelle, mais aussi toucher « la masse »¹⁴. Le principe de l'évangélisation par le milieu émerge dans l'entre-deux-guerres, en particulier avec l'implantation en France en 1926 de la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) dont l'objectif est de « faire des ouvriers les apôtres des ouvriers »¹⁵. Celle-ci traduit la continuité de cette préoccupation du catholicisme social d'Albert de Mun, inquiet des conséquences de la révolution industrielle et de l'influence des idées socialistes sur la classe ouvrière¹⁶. Surgirent ensuite d'autres mouvements de jeunesses chrétiennes, dont la JAC fondée en 1929. A la différence de la JOC, la JAC a plus d'assises dans son milieu. En effet, alors que la JOC s'efforce de rechristianiser la classe ouvrière, la JAC peut compter sur un noyau de notables, pour qui la religion est le ciment de l'ordre naturel¹⁷. Cependant, cette évangélisation ne se circonscrit pas seulement au milieu mais témoigne des profondes mutations du catholicisme d'entre-deux-guerres, dans la continuité de l'encyclique *Rerum Novarum* du pape Léon XIII. Ainsi, c'est une philosophie de l'action et une théologie du laïcat qui tendent à se développer parmi les catholiques. L'engagement est désormais vivement promu par les organisations catholiques et le spirituel doit nourrir le temporel¹⁸. Dans ce contexte, la JAC va promouvoir l'engagement, non pas seulement des jeunes hommes mais aussi des jeunes femmes, puisque la JACF est fondée en 1933. Embryonnaire pendant la période d'entre-deux-guerres et

¹³ Vincent Flauraud, « La JAC dans le Massif central méridional (Aveyron, Cantal) des années 1930 aux années 1960 », *Ruralia*, 2006, consulté le 29 mai 2019. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/ruralia/1401?lang=en>

¹⁴ Bruno Duriez, « Action catholique rurale et ouvrière et engagement social : à distance de la politique », in Denis Pelletier, Jean-Louis Schlegel (dir.), *À la gauche du Christ : Les chrétiens de gauche de 1945 à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Histoire », p. 159.

¹⁵ Charles Baladier, « ACTION CATHOLIQUE », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 5 février 2019. Disponible à l'adresse : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/action-catholique/>

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ Charles Baladier, *art. cit.*

sous Vichy, la JAC va véritablement devenir un mouvement de masse à partir de 1945. En effet, la concurrence du dorgérisme mais aussi de la Corporation paysanne étudiés notamment par l'historien américain Robert Paxton¹⁹, alliés à la volonté de contrôle social de la part de la hiérarchie ecclésiastique va favoriser l'implantation jaciste et impulser un fort mouvement d'adhésion au sortir de la guerre, comme en témoigne le grand rassemblement les 12, 13 et 14 mai 1950 au Parc-des-Princes à Paris, où près de 70 000 personnes assistent aux festivités²⁰. En 1951, de nouveau, une vingtaine de rassemblements sont organisés, cette fois répartis sur toute la France, réunissant en moyenne, pour chaque rassemblement, 10 à 15 000 jeunes. Dans *La révolution silencieuse*, Michel Debatisse écrit :

« Moment sans précédent dans l'histoire de la paysannerie française. La J.A.C. fut la seule organisation capable, après la guerre, de provoquer un rassemblement national aussi imposant. »²¹

Il est vrai que la JAC est une des seules organisations alors, avec le parti communiste ou le RPF, à pouvoir organiser de tels événements, avec un nombre de participants aussi important. Comment expliquer alors une telle capacité de mobilisation ? Tout d'abord, moins qu'une organisation, la JAC correspond à un esprit, susceptible de mobiliser des jeunes dans toute la France. Si l'historiographie a pu insister sur la révolution psychologique des campagnes françaises après 1945 et dont le succès de la JAC serait un des meilleurs exemples, cette révolution est aussi d'ordre culturel²². Le mouvement propose en effet une large panoplie d'activités culturelles dans la perspective d'éduquer et d'émanciper les paysans de leur condition. Ainsi, en 1956, date de la prise d'indépendance de l'organisation par rapport à l'ACJF, de nouvelles relations sont établies avec l'Épiscopat. Une Charte dite « charte de Coutances », est signée, définissant les nouveaux objectifs de la JAC/F : elle vise l'« éducation complète des jeunes »²³. La JAC propose des stages de culture générale d'environ 3 semaines au cours desquels sont

¹⁹ Robert Paxton, *Le Temps des Chemises vertes : révoltes paysannes et fascisme rural 1929-1939*, Paris, Seuil, « L'Univers historique », 1996, 324 p.

²⁰ Mélanie Atrux, « Les Chambres d'agriculture et l'AP(P)CA, dans l'historiographie », in *Histoire sociale d'un corps intermédiaire. L'Assemblée permanente des chambres d'agriculture, 1924-1974*, Thèse de doctorat sous la direction de Claude-Isabelle Brelot, Lyon II, 2010, consulté le 10 juin 2019. Disponible à l'adresse : http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2010/atru-x-tallau_m#p=0&a=top

²¹ *Ibid.*

²² Gwenaëlle Laot, *La révolution culturelle jaciste : aspects culturels de la JAC/F dans le Finistère (1945-1960)*, Maîtrise sous la direction d'Yvon Tranvouez, Université de Brest, 2001, p. 215.

²³ Serge Cordellier, *JAC-F et MRJC et transformation sociale. Histoire de mouvements et mémoires d'acteurs. 1945-1985*, Paris, MRJC, 2008, p. 40.

abordés les thèmes de la famille, de la profession et de la ruralité complétés par des cours théoriques de sociologie ou d'économie pour se conclure sur un temps d'observation ou d'immersion dans des exploitations ou des mairies, reprenant ainsi la formule du mouvement « voir, juger, agir ». Les militants jacistes, se familiarisant avec la culture de masse et l'actualité internationale, sont activement incités à s'engager, à prendre parti et à débattre. La JAC joue ainsi le rôle d'un « filtre »²⁴ permettant d'élaborer une vision du monde à partir de ce que les jeunes militants savent et retiennent. L'esprit jaciste part donc d'une volonté d'évangélisation du milieu par le milieu pour évoluer vers un idéal de transformation sociale, s'appuyant sur deux piliers, les traditions paysannes mêlées à un fort idéal progressiste. Cependant, l'esprit du mouvement jaciste ne se retrouve pas seulement dans les organisations de jeunes chrétiennes, mais s'inscrit plutôt dans un vaste courant de transformation des organisations chrétiennes après la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit en effet de repenser le rôle et l'engagement catholique et de « refaire chrétien » le monde. Une nouvelle génération d'intellectuels catholiques, comme Pierre Teilhard de Chardin, pour qui seul l'homme donne un sens à l'histoire du cosmos, ou Jacques Ellul, ainsi qu'une série d'initiatives ou de mouvements, à l'instar des prêtres-ouvriers ou du Cercle Jean XXIII voyant le jour à Nantes et auxquels participeront activement Bernard et Marie-Paule Lambert, émergent et nourrissent la pensée évangélique chrétienne. La JAC est donc moins l'apôtre de la modernisation agricole que le reflet des bouleversements de la société et de l'Église, bien que son ancrage dans les campagnes en fasse un acteur essentiel. Cet esprit s'incarne aussi dans le corps des militants, que ce soit à travers des attitudes ou des pratiques, qui sont pensées et renouvelées. Les jacistes restent en effet pour la plupart, des fils et des filles de paysans. Si la baisse des effectifs paysans au cours des Trente Glorieuses est frappante, il n'empêche que beaucoup se prédestinent à reprendre l'exploitation familiale. Des dispositifs de formation sont ainsi proposés, intitulés journées et semaines rurales, « essentiellement axées sur le métier d'agriculteur »²⁵. Des intervenants, techniciens ou marchands d'engrais, sont invités pour parler de leur profession, lors des journées. Des formations pratiques sont proposées lors des semaines rurales. Des séances permettent ainsi de se familiariser avec le tracteur et plus généralement la mécanisation. Les « coupes de la joie » sont également d'intenses moments de

²⁴ Vincent Flauraud, *art. cit.*, p. 13.

²⁵ Serge Cordellier, *art. cit.*, p. 16.

la vie militante. Elles prennent la forme de concours de danses, de sketches ou de chants, desquels sont sélectionnés les meilleurs candidats qui peuvent ensuite concourir à la compétition du secteur, voire à la finale nationale. Une remise de récompenses et une messe concluent la journée. Les activités de la JAC sont aussi vues comme un vecteur de cohésion paysanne. En effet, le mouvement semble répondre à une attente, celui de ramener la « joie au village »²⁶. Les jacistes réhabilitent ainsi les fêtes paysannes, comme vecteur de communion villageoise. Ils ne s'embarrassent pas des détails, et mêlent vieilles croyances issues de conceptions magico-religieuses et nouvelles traditions religieuses. De même, le travail paysan est objet de fierté en lui-même, et est glorifié à travers des processions symboliques ou des cortèges, au cours desquels sont placés côte-à-côte les outils servant pour la « moisson ancienne », comme la faux ou la faucille, et ceux, plus modernes, tels que le tracteur ou la moissonneuse-lieuse, de la « moisson nouvelle »²⁷. Les pratiques jacistes sont donc ici profondément ambiguës. D'un côté, elles servent à la restauration morale de la paysannerie française, mais de l'autre, les militants de la JAC la conçoivent comme un moyen permettant aux paysans de s'engager pleinement dans la modernisation, et ainsi de s'élever de leur condition. Les pratiques reflètent ainsi la volonté de modernisation teintée d'une envie de préserver la communauté paysanne.

2-Héritage et descendance jaciste

Un des autres points régulièrement abordé par l'historiographie, ou même par les militants eux-mêmes notamment lors du cinquantenaire en 1979²⁸, est la question de l'héritage de la JAC. Pourtant, c'est souvent sur la dimension « temporelle » de cet héritage, que les travaux et les témoignages semblent se concentrer. Cependant, il semble plus juste d'appréhender la JAC d'abord comme un mouvement où le « spirituel » tient une large place. Un premier héritage, régulièrement relevé par les acteurs eux-mêmes, est le mouvement d'émancipation, dans toutes ses dimensions (féminin, paysan, éducatif, etc...), qu'aurait enclenché la JAC, mouvement d'émancipation qui serait lui-même à l'origine de la modernisation agricole. L'émancipation de la femme, dont l'engagement dans la JACF serait un premier pas, revient fréquemment dans les témoignages et les écrits. Le mot « engagement » est lui-même porteur de sens pour les militantes de la JACF, car pour beaucoup d'entre elles, l'engagement permet d'assumer un

²⁶ Georges Duby, Armand Wallon, *op. cit.*, p. 369.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ *JAC-MRJC, 1929-1979, Cinquante ans d'animation rurale*, Paris, MRJC, 1979, 127 p.

choix et non plus de subir celui d'autrui. Ainsi, au début des années 1950, est rédigé un livret intitulé « Semblable à lui »²⁹, où est affirmée la nécessité, pour les femmes, d'endosser des responsabilités, notamment professionnelles. Dans la veine du personnalisme et de la revue *Esprit* d'Emmanuel Mounier, le mouvement jaciste se veut ouvert aux initiatives féminines, illustré notamment par l'effervescence des revues de la jeunesse féminine rurale, comme *Promesses*, dont Marie-Paule Lambert est rédactrice. En effet, les biographies des militants montrent que si beaucoup d'hommes ont voulu intégrer la JAC pour les activités qu'elle proposait, les femmes, y voient un mouvement permettant à la fois de retrouver la fierté paysanne et de rompre avec un horizon de vie qu'elles affectionnent peu. Ainsi, lorsqu'est demandé à Marie-Paule Lambert, la raison de son engagement à la JACF, elle répond :

« Moi c'était plus parce que j'avais entendu à la radio, des reportages qu'il y avait eu sur les jeunes, qui étaient montés en 50 à Paris au moment du congrès de la JAC et ça m'avait énormément emballée, parce qu'ils... tout d'un coup les paysans n'étaient plus des ploucs... ils étaient capables de réaliser des choses voilà. »³⁰

C'est donc cette double dimension que l'on retrouve dans l'engagement initial, c'est-à-dire à la fois volonté de retrouver la « fierté paysanne » mais aussi envie de sortir de la ferme familiale. Peu d'études ont été menées sur les « carrières » des militantes après leur engagement à la JACF et il faut donc ici prendre les biographies à titre d'exemple. Les biographies de Marie-Paule Lambert et d'Anne-Marie-Chon, uniques femmes des *Paysans de Loire-Atlantique* de René Bourrigaud, toutes deux représentantes de la « deuxième génération » de la JACF, montrent que l'engagement initial à la JACF facilite l'insertion et la prise des responsabilités dans le milieu syndical. Que ce soit chez les Paysans-Travailleurs pour Marie-Paule ou à la Confédération Française Démocratique du Travail pour Anne-Marie, elles semblent avoir transposé leurs expériences jacistes dans des organisations syndicales. Si elles ne sont pas, à elles seules, représentatives des militantes de la JACF, elles montrent néanmoins que le mouvement a pu être un véritable tremplin pour une carrière dans d'autres instances. Plus encore que pour les hommes, l'action éducative du mouvement joue un rôle crucial pour les jeunes militantes. Les itinéraires des militantes jacistes montrent en effet l'importance des formations proposées par le mouvement. La JACF se révèle être ainsi une structure efficace d'éducation « qui va inciter

²⁹ Martine Cocard, Jacqueline Sainclivier, « Femmes et engagement dans le monde rural (19-20e siècles) : jalons pour une histoire », *Ruralia*, paragraphe 32. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/ruralia/1842>

³⁰ Entretien avec Marie-Paule Lambert (32)

les jeunes à évoluer du rôle de sympathisant à celui de militant et à prendre ensuite en tant que jeunes adultes des responsabilités. »³¹. Néanmoins, encore une fois, l'analyse historique de ce mouvement de jeunesse bute sur une difficulté majeure, celle de pouvoir disposer de statistiques reflétant l'ampleur et les différents degrés d'engagements. Ici, seuls les chiffres d'abonnement aux revues militantes peuvent constituer un renseignement. Ainsi, en 1946, *Militante jaciste* (organe pour les militantes) compte 30 000 abonnés, et *Jeune Rurale*, au lectorat plus large, 140 000. À titre de comparaison, *Jeunes Forces Rurales*, le périodique de la JAC, avait près de 60 000 abonnés en 1954³². L'éducation ne concerne toutefois pas seulement les jeunes filles, mais touche tous les militants. Les études secondaires se sont encore peu massifiées dans les années 1950, et la JAC fait donc aussi œuvre d'éducation pour les jeunes ruraux. Si le caractère évangélique de la JAC à ses débuts était central, il est progressivement remplacé par des préoccupations éducatives, comme en témoignent les activités pratiquées. Cette éducation est d'abord technique. Celle-ci est en effet l'instrument permettant aux paysans d'échapper à la misère. Si désormais, la « charité doit se faire technicienne »³³, c'est aussi que « le fond de l'air est froidement technique »³⁴. En effet, l'heure est à la modernisation de la production, et partout en France, l'homme laisse la place au tracteur pour la moisson, l'agronomie est désormais devenue incontournable pour améliorer les récoltes d'année en année. Le fils peut aussi être amené à s'opposer au père pour les choix qui concernent l'exploitation. Ce processus de modernisation est encouragé par les pouvoirs publics, et correspond à ce que l'historien Pierre Muller décrit comme les mutations de l'« agrarisme français »³⁵. Préoccupée avant la guerre par le souci de maintenir l'ordre social, volonté s'incarnant à travers le protectionnisme agricole initié par Jules Méline, la politique agricole connaît un tournant « technocratique » à partir de 1945, où il s'agit désormais d'intégrer l'agriculture française au reste de l'économie. Cette modernisation doit nécessairement passer par des acteurs de terrain, que sont les techniciens, les conseillers et les ingénieurs, mais aussi une nouvelle élite paysanne, que la JAC va se charger de fournir. De plus, la JAC est à l'origine de la création d'organisations à visées pédagogiques, par lesquelles

³¹ Martine Cocard, Jacqueline Sainclivier, *art. cit.* paragraphe 32.

³² Yves Chavagne, Bernard Lambert, 30 ans de combat paysan, Quimperlé, Éd. la digitale, 1988, p. 36.

³³ Denis Pelletier, Jean-Louis Schlegel (dir.), *À la gauche du Christ : Les chrétiens de gauche de 1945 à nos jours*, op. cit., p. 163.

³⁴ Gilles Luneau, *La forteresse agricole – une histoire de la FNSEA*, Paris, Fayard, coll. Documents, 2004, p. 254.

³⁵ Pierre Muller, *Le technocrate et le paysan, Essai sur la politique française de modernisation de l'agriculture, de 1945 à nos jours*, Paris, Éditions ouvrières, 1984.

les agriculteurs deviennent les acteurs de leur propre apprentissage technique. Le rôle des Centre d'étude technique agricole (CETA), est régulièrement souligné comme ayant permis aux agriculteurs de bénéficier d'une expertise technique, de pouvoir se consulter collectivement et à leur tour de transmettre leur savoir. De même, l'Ifocap, école de cadres agricoles créée en 1959, transmet un enseignement largement empreint de la doctrine sociale de l'Eglise et de la pensée de la JAC. Le message technicien, devenu prégnant, s'il ne substitue pas complètement au message évangélique, prend une importance croissante. La transition a en effet été rapide dans la mesure où la mission évangélique, s'adressant à la jeunesse rurale française était parfois inadaptée, car à la différence des ouvriers, les paysans ne constituent pas une terre de mission. La JAC aurait donc permis l'acquisition d'un savoir technique, mais aurait, dans le même temps délaissé sa première mission, évangélique. Yvon Tranvouez a ainsi interrogé d'anciens militants dans le département du Finistère³⁶. Il en ressort que si l'héritage de la JAC concernant la modernisation agricole est incontesté d'après les acteurs, son héritage religieux, reste lettre morte. Le bilan toutefois est contrasté selon les interviewés. La JAC, pour certains, n'a pas réussi à contrer l'effondrement de la pratique religieuse, et beaucoup d'anciens militants expriment leur regret de ne pas avoir su transmettre leur foi à leurs enfants. De même, la JAC n'aurait pas permis d'endiguer la baisse du nombre de vocations sacerdotales, comme pouvait l'espérer le chanoine Boulard en 1945, pensant que la « deuxième génération » permettrait un plus large recrutement de clercs. Enfin, elle est même accusée d'avoir accéléré le processus, en insistant insuffisamment sur la dimension religieuse du mouvement. Pourtant, cette transition fut pensée, même voulue par les cadres dirigeants du mouvement jaciste, notamment par René Colson. C'est sous son impulsion que sont réorientés les objectifs du mouvement, désormais moins axés sur l'enseignement moral, ils partent de la situation concrète de la jeunesse rurale. Il s'agit d'être « pleinement paysan, homme et chrétien. »³⁷. Par conséquent, si rien ne prédestinait la JAC à devenir un acteur essentiel de la modernisation agricole, son héritage est paradoxal puisque conçu au départ comme un mouvement d'évangélisation du milieu par le milieu, le message jaciste va progressivement devenir plus technicien.

³⁶ Yvon Tranvouez, « L'Action catholique, un échec religieux ? A propos des jacistes du Finistère » in Brigitte Waché (dir.), *Militants catholiques de l'ouest. De l'action religieuse aux nouveaux militantismes XIXe -XXe siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004, p. 185-196.

³⁷ Serge Cordellier, *art. cit.*, p. 14.

3-« Les pionniers des temps nouveaux » (Mendras) ?

La JAC aurait permis l'émergence d'une nouvelle élite paysanne. Formée à la JAC, elle se serait ensuite investie dans le combat syndical et politique. Cette génération veut en effet rompre avec la précédente et ne plus adopter de comportements routiniers. Si l'historiographie évoque souvent un renouvellement politique et syndical qu'incarnerait la JAC, elle s'attarde moins pour savoir de quel renouvellement il s'agit. Au sortir de la guerre, Tanguy Prigent, « ministre-paysan » instaure la CGA, nouveau cadre unitaire du syndicalisme agricole. Tout l'enjeu est de refonder une structure unitaire dans laquelle l'influence des « notables » serait moindre, pour accorder une plus grande place au pluralisme syndical. La CGA détient alors le monopole de la représentativité syndicale au moment de sa création en octobre 1945. Ce projet unitaire, mené par les proscrits de l'ancienne Corporation paysanne de Vichy, ménage les intérêts de tous, car les socialistes ne disposent pas d'une base électorale historiquement enracinée chez les paysans pour se prévaloir de les représenter³⁸. Ce projet est dès ses débuts contesté par la Fédération Nationale des exploitants, alors branche de la CGA. Dès 1950 cependant, la FNSEA semble sortir victorieuse en obtenant son détachement de la CGA qui, dépossédée de la principale fédération représentative, devient *de facto* impuissante. La Fédération Nationale ressort toutefois affaiblie de cette épreuve, puisque désormais elle est contestée à la fois sur sa gauche et sur sa droite. Sur sa gauche car en 1953, les viticulteurs du Midi se révoltent contre l'effondrement des cours du vin et la surproduction, et organisent des barrages routiers, faute d'être entendus par la FNSEA. Les fédérations départementales dissidentes, près de 18, forment le Comité de Guéret. Sur sa droite ensuite, avec le succès rencontré par Pierre Poujade. Le poujadisme exprime en effet, plus qu'une révolte fiscale, une défense des petits artisans et commerçants, contre les « gros bonnets »³⁹. Le mécontentement commerçant rejoint ici le mécontentement paysan, contre les « gros » mais aussi contre le risque du « collectivisme » représenté par les communistes. La FNSEA se retrouve donc contestée à la fois sur le terrain syndical et sur le terrain politique puisqu'elle est dénoncée comme la représentante des intérêts des Fédérations du Nord et du Bassin Parisien. Alors que la Quatrième République marque le retour au pouvoir des « hobereaux » et des conceptions agrariennes, la Cinquième République va représenter un tournant pour les acteurs syndicaux et politiques. C'est dans ce contexte, que la JAC,

³⁸ Georges Duby, Armand Wallon, *op. cit.*, p. 484.

³⁹ *Ibid.*, p. 496.

dont les membres investissent le Cercle Nationale des Jeunes Agriculteurs (CNJA) qu'ils rebaptisent « Centre »⁴⁰, rencontre un plus grand écho auprès du pouvoir politique. Ces derniers défendent une nouvelle conception, où la ferme serait moins une exploitation familiale qu'une entreprise agricole⁴¹. La FNSEA est contrainte de leur ménager une place dans le syndicat, afin, pense-t-elle, de calmer leurs velléités. En 1956, elle modifie ses règles de recrutement et change ses statuts⁴². Dorénavant, ce ne sont plus seulement les agriculteurs, responsables des exploitations qui sont représentés, mais également les membres de la famille. Tous les jeunes agriculteurs âgés de moins de 35 ans, hommes et femmes, peuvent participer à la vie syndicale au sein du CNJA. Cette reconnaissance institutionnelle est une vraie rupture dans l'histoire du syndicalisme agricole. Le CNJA entend changer le rapport de force avec les dirigeants de la FNSEA. L'« entrisme jaciste »⁴³ s'observe également dans les idées portées par le CNJA et reflètent les idées novatrices de l'époque, mêlant doctrine sociale de l'Eglise et libéralisme économique. Si par exemple le CNJA défend, comme la FNSEA, une politique d'indexation des prix agricoles, elle réclame d'autres réformes, plus volontaristes, dites de « structure »⁴⁴ et qui s'opposent souvent aux directives nationales de la Fédération nationale. Les membres du CNJA dénoncent la concentration capitaliste des terres et on leur prête des idées « socialistes »⁴⁵. Ils n'hésitent pas ainsi à proposer une remise en cause de la propriété foncière, pourtant âprement défendue par la Fédération nationale⁴⁶. La FNSEA se trouve donc confrontée à un dilemme, car si elle entrevoit le potentiel de cette jeunesse syndicale, elle l'oblige elle-même à se remettre en cause. Le CNJA est donc le reflet, dans sa *doxa* et sa *praxis*, du poids croissant que prend cette paysannerie moyenne et jeune. Politiquement, le CNJA n'est pas aussi identifiable que la FNSEA. Si les militants du CNJA déclarent parfois avoir des affinités avec les socialistes, leur culture politique et celle de la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO) sont incompatibles. Ils ne se reconnaissent pas dans le « langage et la pratique politiques de ces dirigeants »⁴⁷, tandis que de leur côté, les socialistes se méfient de ces nouveaux arrivants, issus du clan

⁴⁰ Jean Vercherand, « SYNDICATS AGRICOLES », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 23 juin 2018. Disponible à l'adresse : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/syndicats-agricoles/>

⁴¹ Jean Vercherand, *art. cit.*

⁴² *Ibid.*

⁴³ Vincent Flauraud, *art. cit.*, p. 15.

⁴⁴ Georges Duby, Armand Wallon, *op. cit.*, p. 492.

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ *Ibid.*

conservateur. Le MRP correspond plus à leurs aspirations politiques, et parmi les anciens militants jacistes, certains établissent des passerelles entre la JAC, le CNJA, et le MRP, car ils conçoivent leur engagement comme total et ne peuvent se résigner à borner leurs ambitions politiques et syndicales. Cette volonté de rénovation, aboutie sur le terrain syndical, se solde néanmoins par un échec sur le terrain politique. Le Rassemblement des Forces démocratiques (RFD) est fondé le 18 janvier 1959 et regroupe d'anciens militants venus des mouvements de jeunesse catholique, dont Michel Debatisse et Bernard Lambert⁴⁸. Le parti a pour ambition un renouvellement politique, qui se situerait à la gauche du MRP, et rassemble, outre les militants de l'Action catholique, paysans et ouvriers venant respectivement du CNJA et de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC). Très vite pourtant, ce parti se heurte aux oppositions des minoritaires de la CFTC, qui craignent une récupération politique⁴⁹. En effet, comme le montre Jean-Louis Schelegel et Denis Pelletier dans l'ouvrage collectif *À la gauche du Christ*, la traduction politique des chrétiens de gauche n'interviendra véritablement qu'à partir des années 1980, s'incarnant dans des figures telles que Jacques Delors ou Michel Rocard. L'absence de renouveau politique contraste donc fortement avec le renouveau syndical que représente l'engagement des militants jacistes. Cela tient aussi probablement à la diversité de la génération jaciste. Si les jacistes nés avant 1929, sont plutôt de tendance démocrate-chrétienne, la génération arrivant à la majorité dans les années 1950, empreinte de modernisme, alimentera les rangs de la gauche politique. Paradoxal en apparence, ce constat l'est moins dans la mesure où la JAC, dans les campagnes, a joué « un rôle de passeur de valeurs »⁵⁰, puisque l'engagement jaciste s'articulait autour de valeurs centrales, mais que la configuration politique entourant ces valeurs, a changé. La génération suivante reste toutefois la génération la plus diverse tant dans les engagements politiques que dans les itinéraires individuels. Vincent Flauraud montre ainsi dans l'article « Militantisme jaciste et engagement à gauche » que l'apolitisme affiché par la JAC va conduire à ce que des figures du monde paysan et aux opinions politiques pourtant divergentes vont reconnaître dans la JAC un même héritage⁵¹. La JAC

⁴⁸ Georges Duby, Armand Wallon, *op. cit.*, p. 492.

⁴⁹ Frank Georgi, *L'invention de la C.F.D.T., 1957-1970, Syndicalisme, catholicisme et politique dans la France de l'expansion*, Paris, Éditions de l'Atelier-C.N.R.S. Éditions, 1995, p. 51-52.

⁵⁰ Vincent Flauraud, « Militantisme jaciste et engagement à gauche », le « laboratoire » breton, *Parlement[s]* revue d'histoire politique, n°HS 10, 2014, p. 131.

⁵¹ *Ibid.*

semble d'ailleurs rencontrer les mêmes problèmes que l'Eglise, sur l'interprétation de sa doctrine. Appel à la modernisation et au progrès, la doctrine peut tout aussi bien s'incarner dans la lutte pour la défense des « petits » paysans. De plus, tout fonctionne comme si le renouvellement syndical permis par la JAC, se serait soldé par un échec sur le plan politique. L'engagement politique reste en effet minoritaire, car les membres du CNJA, pour la plupart anciens de la JAC, considèrent qu'ils ont réussi à bouleverser en profondeur le visage du monde paysan et, eux, qui ont réussi « dans une entreprise de rénovation d'un mouvement syndical », se montrent réticents à s'engager comme simples militants dans les partis.

II-Bernard Lambert : quelle biographie ?

1-La biographie historique : entre critiques et éloges

Le genre biographique est resté jusqu'aux années 1970, un champ relativement peu exploré des historiens français. Cela s'explique notamment par le poids de l'école des Annales en France, qui semble accorder une importance particulière aux macrostructures et au temps long plutôt qu'à l'événement. De plus, le danger que les historiens identifiaient dans la biographie était la tendance à verser dans le littéraire au détriment de l'historique, à l'instar de Jacques Le Goff, critique à l'égard de la « prolifération des biographies » dans les années 1980, car ce ne seraient que de « simples retours à la biographie traditionnelle, superficielle, anecdotique. »⁵². Dans le tournant des années 1970 pourtant, un profond renouvellement s'opère, et la biographie est progressivement considérée comme un poste d'observation et une méthode scientifique à part entière. En effet, aux excès de cohérence ou de sens qu'il serait tentant d'accorder à une vie, les sciences sociales viennent au secours de l'histoire pour y poser des garde-fous. Il s'agit notamment, de se prémunir contre ce que le sociologue Pierre Bourdieu appelle l'« illusion biographique ». À travers ce concept, Bourdieu s'attache à dénoncer l'illusion que constituerait une « histoire de vie », a priori nécessairement vraie puisqu'elle émane du sujet, mais qui, en réalité dissimulerait le social. Pour comprendre, Bourdieu emploie la métaphore du métro, afin de montrer que vouloir déceler dans une vie un sens ou une cohérence, c'est aussi « absurde que d'essayer de rendre compte d'un trajet dans le métro sans prendre en compte la structure

⁵² Jacques Le Goff, « Comment écrire une biographie historique aujourd'hui », *Le Débat*, 1989, p. 50-51

du réseau »⁵³. La biographie a donc été un des terrains de collaboration privilégié entre l'histoire et la sociologie, de façon à ce que la biographie ne soit pas seulement le récit d'une vie mais bien replacé dans son contexte socio-historique. Ainsi, l'historien Jacques Le Goff reconnaît, au moment de la publication de la biographie monumentale de Louis IX, après avoir pourtant adressé de sévères remontrances au genre, que des progrès notables ont été accompli : « Aujourd'hui où l'histoire, avec les sciences sociales connaît une période d'intense révision critique de ses certitudes, au sein de la crise mutation générale des sociétés occidentales, la biographie me semble en partie libérée des blocages où de faux problèmes la maintenaient. »⁵⁴. Averti des dangers que comporte la biographie, l'historien se demande alors « Est-il possible de parler de Saint-Louis ? », dans la mesure où il n'est possible d'approcher ce personnage central du XIII^e siècle qu'au prisme de sources qui sont très probablement déformantes. La tâche s'avère particulièrement ardue tant il est difficile de déceler, dans les écrits des contemporains, notamment dans ceux de Joinville, la figure abstraite du roi, idéalisé et dont la vie est mise en récit, de celle, plus concrète, de la personne du roi. En effet, l'enjeu pour ces derniers est bien souvent de faire naître une « mémoire royale », façon d'imposer son pouvoir à l'époque où l'institution royale est encore fragile face aux grands seigneurs du royaume. La biographie impose donc un travail de « déconstruction des sources »⁵⁵. C'est donc à un travail de reconstruction du personnage que s'attelle Jacques Le Goff tout au long de son ouvrage. Si les précautions prises pour Louis IX ne doivent pas être reproduites entièrement pour le cas de Bernard Lambert, elles sont toutefois instructives, car le danger reste toujours celui de rapporter ce que disent les sources sans retour réflexif. *A priori*, il est possible de penser que l'histoire du syndicalisme et du militantisme paysan serait peu pertinente s'il s'agissait de simplement la restituer à travers la biographie. En effet, un peu comme les historiens du mouvement ouvrier, qu'ils soient militants ou non, l'idée est qu'il s'agit d'abord d'une histoire collective et non individuelle. La méthode prosopographique a permis de dépasser cette opposition et ainsi de mieux observer la variété et les idiosyncrasies des mouvements ouvriers. Œuvre monumentale, le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* de Jean Maitron, relève de cette approche. L'avantage de ce Dictionnaire est de montrer les particularités et les époques tout en conservant

⁵³ Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », Actes de la Recherche en Sciences Sociales, juin 1986, pp 69-72.

⁵⁴ Jacques Le Goff, *Saint Louis*, Paris, Gallimard, 976p.

⁵⁵ Catherine Vincent, « SAINT LOUIS (J. Le Goff) », Encyclopedia Universalis [en ligne], consulté le 9 novembre 2018. Disponible à l'adresse : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/saint-louis-livre/>

le caractère collectif du mouvement ouvrier français. Pourtant, les reproches qui peuvent lui être adressés sont nombreux, car il ne rend pas suffisamment en compte le militantisme paysan. Ainsi, les historiens Ivan Bruneau et Emmanuel Le Doeuff ont recensé que parmi les notices biographiques du « Maitron », les paysans ne représentent que 5,1% du nombre total des notices, entre 1914 et 1939. Ce pourcentage est emblématique du peu de poids accordé au militantisme paysan. En effet, bien qu'il soit possible d'admettre que le militantisme syndical était plus répandu chez les ouvriers que chez les paysans, le contraste est toutefois frappant, puisqu'au recensement de 1931, la population active agricole représente environ le tiers de la population active totale⁵⁶. De même si des biographies de militants paysans ont été entreprises, elles sont peu nombreuses ou faites par les acteurs extérieurs au champ des historiens. Par exemple, la première biographie de Bernard Lambert a été écrite par Yves Chavagne, journaliste et voisin, tandis que la biographie de Michel Debatisse a été écrite en 2008 par Claude Goure, également journaliste. Bien qu'intéressantes, ces biographies n'en sont pas moins des œuvres journalistiques. À l'inverse, les dirigeants des syndicats ouvriers, comme la biographie d'Eugène Descamps qu'a écrite Frank Georgi⁵⁷, ont peut-être été l'objet d'une plus grande investigation historique.

2-Une histoire générationnelle ?

Le concept de génération implique nécessairement celui de transmission. Ce qui fait la particularité de cette génération devenue adulte après la Seconde Guerre mondiale, et plus encore celle des « baby-boomers », est l'importance croissante accordée à la socialisation par les pairs, au détriment parfois des instances traditionnelles de socialisation (famille, école, armée, etc...). La JAC a permis ainsi de rassembler des jeunes, à une période de l'histoire où les études secondaires concernaient encore une minorité (environ un cinquième)⁵⁸. Elle offrait aussi l'occasion, pour certains, de se voir proposer une forme de continuité de l'institution scolaire. Bernard Lambert y prend goût et participe assidument aux différentes journées et compétitions

⁵⁶ Alfred Sauvy, « Les tendances de la population active en France », *Population*, n°3, 1955, pp.413-426.

⁵⁷ Frank Georgi, *Eugène Descamps, chrétien et syndicaliste*, Paris, Editions de l'Atelier, 1992, 392 p.

⁵⁸ Jean-Pierre Rioux, Jean-François Sirinelli, *Le temps des masses. Le XXème siècle*, in Jean-Pierre Rioux, Jean-François Sirinelli (dir.), Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 2005, 528 p.

organisées par le mouvement, comme cette journée à Lesneven, où, faute de moyen de transport, il parcourt près de 300 kilomètres en vélo pour participer à la semaine rurale⁵⁹. Il faut aussi, ici, s'inspirer des travaux antérieurs, menés par les historiens afin de comparer le processus par lequel une génération se constitue. À l'instar de l'historien Jean-François Sirinelli qui se demande par quelle alchimie les « copains » (en référence à l'émission de radio « Salut les copains » sur Europe 1)⁶⁰ se transforment en « camarades », il est possible de se demander comment les jacistes se transforment en syndicalistes. En effet, si mai 1968 a pu être qualifiée de « révolution juvénile » (Edgar Morin), peut-on, ici, la comparer à la « révolution silencieuse » ? Il est possible, à cet égard, de parler de génération jaciste, certainement plus que de génération jociste ou de génération jéciste, car si toutes les membres des mouvements de jeunesse chrétiennes ont probablement eu conscience d'appartenir à un groupe fondé sur la classe d'âge, peu ont connu le succès rencontré par la JAC. Bien que les données chiffrées manquent, l'historien Vincent Flauraud estime que si la JAC n'est pas présente avec la même force partout, dans certaines régions fortement imprégnées par le catholicisme, près de 30% de la jeunesse rurale était amenée à participer au mouvement jaciste⁶¹. La génération des jacistes, et en particulier celle qui a fondé et implanté la JAC dans les années 1950, n'est pas celle des « baby-boomers ». Elle est aussi moins jeune dans le domaine des valeurs, car la JAC vise à restaurer les antiques valeurs paysannes et à revitaliser la vie communautaire⁶². Cette génération est en effet née, pour la plupart d'entre eux, dans l'entre-deux-guerres, a reçu une éducation secondaire voire supérieure et est souvent enfant de paysan. C'est d'ailleurs ce qui la distingue de la génération suivante, car l'avènement des « baby-boomers » favorise l'émergence d'une culture de masse juvénile teintée de contestation et de militantisme, comme le montre Jean-François Sirinelli. Bernard Lambert et Michel Debatisse n'appartiennent pas à cette génération. Comment alors comprendre leur divergence de parcours ? Pour reprendre la comparaison avec l'étude de Jean-François Sirinelli, ce dernier identifie plusieurs « génération 68 ». La première

⁵⁹ Cahier manuscrit : note du stage de Lesneven (stage JAC) de B. Lambert, LAM 7, Archives Bernard Lambert, CHT.

⁶⁰ Pascal Cauchy, Claude Gauvard, Jean-François Sirinelli, « Génération 68 », *L'Histoire*, n°274, 2003/3.

⁶¹ Vincent Flauraud, « Être jeune dans le monde rural des années 1930 aux années 1960 : le prisme jaciste », Université de Clermont-Ferrand, conférence donnée à la Maison de recherche des sciences humaines de Caen, 2 décembre 2008. Disponible à l'adresse :

<http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/sites/default/files/public/socruales/manifestations/cr02122008.pdf>

⁶² Georges Duby, Armand Wallon, op. cit., p. 478.

tout d'abord, née entre 1940 et 1945, celle qui fournit aux mouvements de mai son « encadrement » et dépositaire d'un héritage idéologique et historique. Les baby-boomers nés après la guerre, et qui vont remplir massivement les rangs du mouvement ceux que l'historien appelle les « piétons de mai ». Enfin, les derniers, les « cadets » nés entre 1953 et 1955, et qui joueront un rôle essentiellement dans l'après-mai 1968, notamment dans les mouvements maoïstes. À ces différences d'âge au sein de la « génération 68 » se superposent des hétérogénéités sociales. En 1966, la part des bacheliers au sein de la classe d'âge 12-25 ans n'est que de 12,25%. De même parmi eux, ce sont seulement 7,2% des enfants d'agriculteurs et 2,5% des enfants d'ouvriers qui obtiennent le baccalauréat, alors que ces deux catégories représentent 40% de la population active en France⁶³. Ce constat entre en résonance avec ce que le sociologue Sylvain Maresca écrivait à propos de la JAC, la concevant comme le point de rencontre entre deux catégories différentes de paysans, d'un côté les paysans aisés mais peu intégrés socialement, et de l'autre la paysannerie moyenne, en quête d'ascension sociale. La JAC n'est pourtant pas simplement le fruit d'une alliance sociale mais se situe à la confluence de plusieurs générations. Si Michel Debatisse et Bernard Lambert appartiennent à la même génération biologique, la génération à laquelle ils s'identifient n'est peut-être pas la même. Mai 1968 constituera en effet un point de rupture entre les deux hommes, entérinant leurs désaccords. Ils partent pourtant du même « rameau », notion qu'utilise Jean-François Sirinelli pour évoquer les institutions scolaires communes par lesquelles est passée la génération des intellectuels d'entre-deux-guerres, de Paul Nizan à Simone Weil⁶⁴. L'origine sociale de ces khâgneux et normaliens, montre que, pour une large part ces derniers sont issus de familles de classes moyennes et de fonctionnaires. Ce processus de promotion sociale, en accord avec l'idéologie scolaire de la Troisième République, ressemble dans une certaine mesure, à l'ascension de cette nouvelle génération de paysans, intervenant après la Seconde Guerre mondiale, et dont Bernard Lambert et Michel Debatisse sont les figures emblématiques. La relève générationnelle qu'incarnent à cette époque ces derniers n'est pas anecdotique car c'est bien à un véritable saut de génération auquel on assiste⁶⁵. Les trentenaires vont remplacer ceux qui ont la soixantaine dans les hiérarchies des organisations syndicales, et ce particulièrement dans l'Ouest. Raphaël Riolland, passé par la

⁶³ Jean-François Sirinelli, « Génération, générations », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°98, 2008/2, p. 115.

⁶⁴ Jean-François Sirinelli, *Génération intellectuelle : khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige » (no 160), 1994, 720 p.

⁶⁵ René Bourrigaud, *Paysans de Loire-Atlantique. Quinze itinéraires à travers le siècle*, Nantes, Centre d'histoire du travail, 2001, p. 62.

JOC et la JAC, remplace Albert Boucher, figure centrale du mouvement syndical agricole dans le département, à la présidence de la FDSEA de Loire-Atlantique en 1959. Moins visible mais tout aussi important, cette « génération montante » prend également des responsabilités dans le mouvement mutualiste et coopératif⁶⁶, comme par exemple l'entrée de René Philippot et René Raimbault à la CANA, une coopérative laitière, en 1961. Non seulement cette génération revendique des responsabilités, aussi bien dans les organisations syndicales, mutuelles et coopératives, mais est porteuse de nouvelles pratiques, culturelles et sociales. Au sein de cette génération, des dissensions apparaissent toutefois, dont la bifurcation entre Michel Debatisse et Bernard Lambert, probablement la plus marquante.

Sources

I-Sources écrites :

Les archives écrites que nous avons consultées se trouvaient, pour l'essentiel, au Centre d'Histoire du Travail à Nantes. Les nombreux fonds qui s'y trouvent nous ont permis d'appuyer notre recherche, en particulier les fonds Bernard Lambert et Paysans-Travailleurs 44. D'autres fonds nous ont été également utiles, en particulier les fonds FRSEAO, FDSEA de Loire-Atlantique et celui de la Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans. Les archives de Bernard Lambert ont, immédiatement après sa mort, fait l'objet d'un intense travail de recherche et de classification puisque dès 1984 s'est constituée une association éponyme ayant pour but de retracer la mémoire du leader paysan. Cette association s'est dissoute en 1988 avec la publication du livre d'Yves Chavagne, *Bernard Lambert, 30 ans de combat paysan*. Cet ouvrage est le fruit de la contribution apportée par ses amis paysans, militants, chercheurs, ... qui ont voulu retracer le parcours du paysan de Teillé. Les archives de Bernard Lambert, que l'association détenaient dans l'essentiel, ont ensuite été transférées au CHT, une fois le livre publié. Ce sont en tout cinq dépôts d'archives qui ont été effectués et qui sont venus alimenter le fonds. Après un premier dépôt en 1984, le second est intervenu en 1986 à l'initiative de Marie-Paule Lambert, essentiellement constitué de périodiques, de brochures et de livres. Un autre dépôt intervient au début des années 2000. Un quatrième versement est effectué en 2006 par René

⁶⁶ René Bourrigaud, *Paysans de Loire-Atlantique. Quinze itinéraires à travers le siècle*, Nantes, Centre d'histoire du travail, 2001, p. 62.

Bourreau, qui avait travaillé, au sein de l'association Bernard Lambert, sur la période d'activité parlementaire de Bernard Lambert. Enfin, un dernier dépôt datant de 2009⁶⁷, vient compléter le fonds. Il contient entre autres, les archives de l'association ainsi que les versions du livre d'Yves Chavagne. Ce fonds, comme le souligne l'inventaire du CHT, est singulier car s'il contient les archives de Bernard Lambert, ce sont également celles de Marie-Paule Lambert. Ces archives contiennent beaucoup de correspondance, permettant de retracer les échanges de Bernard Lambert tout au long de sa vie. S'y trouvent aussi des brochures et des périodiques, qui ont pu être annotées par Bernard Lambert. Des tracts ou des documents relatifs aux syndicats composent aussi, pour une bonne partie, ces archives. Nous nous sommes également rendus au centre Jacques Sauvageot ainsi qu'aux Archives de l'Assemblée Nationale, mais la majeure partie du travail d'archives ont été effectués sur les fonds contenus au CHT. La réalisation de ce travail a été facilitée par l'aide précieuse de René Bourreau, en particulier pour la période pendant laquelle Bernard Lambert a été député, c'est-à-dire 1958-1962. Une série de tableaux avaient ainsi été élaborés dans les années 1980 dans le cadre d'une recherche collective et réalisée par des chercheurs de l'École des Hautes Études. Ce projet s'intitulait « Rouges et Blancs » mais n'a malheureusement pas fait l'objet d'une publication. Les résultats de ces recherches ont néanmoins servi pour l'HDR de René Bourreau : *Devenir sociologue – Une autobiographie intellectuelle* (sous la Dir. de François Gresle, Paris I, Panthéon-Sorbonne, oct. 1998). Nous tenons enfin à remercier Médard Lebot, ami de Bernard Lambert, qui nous a apporté son soutien. Il nous a permis de consulter ses archives personnelles et d'avoir accès aux documents ayant trait à Bernard Lambert. Ses archives n'ont pas été classifiées.

II-Sources audiovisuelles :

Nous nous sommes appuyés sur essentiellement deux documents audiovisuels, tous deux du même réalisateur, Christian Rouaud. Le premier est une sorte de biopic sur Bernard Lambert, intitulé *Paysan et rebelle, un portrait de Bernard Lambert* sorti en 2002. Christian Rouaud évoque notamment l'enthousiasme manifeste, par exemple à l'INA, lorsqu'il annonce le projet d'un film consacré à Bernard Lambert. Le réalisateur pense ainsi qu'un tel enthousiasme n'a été possible que parce qu'à travers Bernard Lambert, c'est le souvenir d'une génération qui ressurgit : « C'est finalement le portrait collectif d'une génération de militants, qui

⁶⁷ Inventaire du fonds Bernard Lambert, CHT.

ont été, à un moment ou à un autre, bousculés par Bernard Lambert et entraînés à sa suite. »⁶⁸. Le second film de Christian Rouaud qui a suscité notre intérêt est celui qui porte sur la lutte du Larzac, sorti en 2011. Il permet notamment de mieux comprendre le rôle pivot du paysan de Teillé dans la défense des paysans du Causse. Des archives INA, où Bernard Lambert s'entretient avec des journalistes ou bien est invité sur un plateau de télévision nous ont été également utiles, permettent aussi d'observer qu'il pouvait constituer un excellent candidat cathodique, dans la mesure où il était réputé pour être bon orateur. Nous avons toutefois jugé que ces extraits télévisés étaient souvent trop courts pour obtenir plus d'informations.

III-Sources orales :

Nous n'avons réussi qu'à obtenir trois entretiens oraux. S'il eût été préférable d'obtenir plus d'entretiens, il reste que les réponses des interviewés ont été d'une grande aide pour orienter et nous diriger dans notre recherche. Nous avons pu retranscrire intégralement deux entretiens, celui avec sa veuve Marie-Paule Lambert, ainsi que celui avec son ami, Médard Lebot. Nous avons eu un entretien avec l'avocat Henri Leclerc, anciennement passé par le PSU, et qui avait bien connu Bernard Lambert. Malheureusement, le micro de l'ordinateur était défectueux et nous nous en sommes rendus compte qu'après. Si cet entretien est par conséquent inexploitable, l'entretien ne fut pas inutile pour autant car Henri Leclerc nous en a appris beaucoup, notamment sur le fonctionnement interne du PSU, les raisons qui avaient amené Bernard Lambert à s'engager politiquement et enfin sur les procès entre les paysans et les firmes intégratrices. En effet, Henri Leclerc a été sollicité à de nombreuses reprises par les paysans-travailleurs pour défendre des paysans se retrouvant à devoir payer d'importants montants aux firmes privées ainsi qu'à certaines coopératives. Cette mise en contact avec les proches de Bernard Lambert a été permise par le CHT pour les deux premiers et par le Centre Jacques Sauvageot pour le second et je remercie les archivistes de ces deux centres pour m'avoir transmis les coordonnées des interviewés. J'ai bien précisé à chaque fois à ces derniers qu'ils étaient enregistrés et leur ai demandé leur accord pour retranscrire leurs propos. Les entretiens ne se sont pas faits dans les mêmes conditions à chaque fois. Pour Marie-Paule Lambert, l'entretien a été fait par téléphone en avril 2018, tandis que l'entretien avec Médard Lebot a eu lieu à son domicile, à Ancenis en août 2018. Enfin, j'ai rencontré Henri Leclerc à son cabinet en mars 2019. Les

⁶⁸ « Paysan et rebelle, un portrait de Bernard Lambert », Les samedis de Trema, juillet 2003, archives personnelles de Médard Lebot

conditions ont une influence non négligeable sur la conduite des entretiens. Le téléphone par exemple m'obligeait parfois à répéter les questions et il est probable que Marie-Paule Lambert n'ait pas compris certaines de mes questions. L'entretien avec Médard Lebot était particulièrement intéressant car je l'interrogeais dans la salle à manger et son épouse, qui se trouvait aussi dans la maison à ce moment-là, pouvait être amenée à pondérer les propos de Médard Lebot, montrant ainsi que la version de certains événements est éminemment subjective.

Axes de recherche et problématique :

Notre projet de recherche entend poursuivre une démarche socio-biographique. Ce terme s'est imposé à nous car notre travail ne consiste pas à suivre une méthode strictement biographique. En effet, il paraît peu pertinent voire peu intéressant d'étudier la trajectoire de l'individu Bernard Lambert sans tenir compte du contexte historique et politique et de son environnement social. La volonté ici est bien de dépasser la biographie traditionnelle, tout en ne réduisant pas l'itinéraire de Bernard Lambert à la génération jaciste des années 1950, la même qui accédera aux responsabilités syndicales dans les années 1960. Aussi, un colloque intitulé *La sociobiographie des militants : autour des chantiers du Maitron*⁶⁹ a permis de montrer que l'échelle régionale ainsi que l'étude par aire géographique avait été jusqu'ici sous-exploitée par les chercheurs qui utilisent la base de données que constitue le *Dictionnaire biographique*. François Prigent a ici apporté une contribution essentielle, en étudiant les parcours de militants ouvriers, étudiants ou paysans bretons. Ses travaux constituent des exemples d'études prosopographiques, car ils montrent les liens complexes ainsi que les itinéraires inhabituels de certains militants. L'analyse par réseau se prête particulièrement bien à la région bretonne dans la mesure où celle-ci possède une forte identité régionale ainsi qu'une grande cohérence socio-culturelle⁷⁰. Il faut donc chercher à rendre compte de l'itinéraire biographique de Bernard Lambert tout en le replaçant dans son contexte historique. En effet, le paysan est emblématique de sa génération tout en s'en distinguant fortement. Il fait partie de cette « génération de pionniers » décrite par Henri Mendras⁷¹ dont l'ascension est perçue comme une forme de mouvement

⁶⁹ Bruno Groppo, Claude Penner, Bernard Pudal, « Mouvement ouvrier, renouveau comparatiste et biographique », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2011, n°104-105, p. 1-5.

⁷⁰ Bruno Groppo, Claude Penner, Bernard Pudal, *art. cit.*

⁷¹ Henri Mendras, « les paysans, pionniers des temps nouveaux », *L'Histoire*, n°291, 2004/11, p 46-47.

d'émancipation de la paysannerie vis-à-vis des anciennes servitudes qui la retenait enchaînée. Les discours jacistes se font vecteur de la modernisation et du progrès matériel et Bernard Lambert n'est pas en reste. Il est également aux premières loges pour le vote des lois législatives, dites lois d'orientations agricoles, puisqu'il sera député pendant cette courte période, de 1958 à 1962. Cette génération jaciste arrive ensuite aux responsabilités dans les années 1960, et son influence est la plus perceptible dans le champ syndical. Elle prend progressivement le pouvoir dans le syndicalisme des jeunes agriculteurs, avec le CNJA. Michel Debatisse, est ainsi secrétaire général du CNJA de 1958 à 1963, avant de devenir président de la FNSEA de 1971 à 1978. Toutefois, Bernard Lambert se distingue progressivement de cette génération, critiquant par exemple à plusieurs reprises l'héritage de la JAC⁷². Il s'en distingue d'abord par le diagnostic qu'il porte, considérant que la modernisation agricole n'a pas profité à tous dans la même proportion. Favorisant un processus de « prolétarianisation », cette modernisation conduirait les agriculteurs les plus en retard à vendre leur force de travail aux firmes agro-alimentaires. Bernard Lambert illustre probablement dans sa personne, et c'est là peut-être le fil conducteur de notre travail, moins un paradoxe qu'un héritage oublié de la JAC. En effet, si le paysan de Teillé s'engage sur ce terrain, c'est aussi que la JAC lui a appris à « voir, juger, agir » et donc à réagir. Aussi, Bernard Lambert et Michel Debatisse incarnent à travers leur trajectoire biographique, d'une certaine façon, les deux principaux courants du syndicalisme paysan français : le premier étant ce que l'on pourra appeler la « gauche paysanne » tandis que le second représente le syndicalisme majoritaire. Il faut rappeler qu'à leurs débuts, Bernard Lambert et Michel Debatisse ont entretenu des relations cordiales voire amicales. Cette association s'est muée en rivalité à mesure que Michel Debatisse prenait des responsabilités au sein de la FNSEA et que Bernard Lambert semblait incarner de plus en plus la gauche paysanne. Étudier la rivalité entre Bernard Lambert et Michel Debatisse est donc un poste d'observation privilégié pour s'intéresser aux mutations du syndicalisme agricole. L'hypothèse sur laquelle repose aussi ce travail est, que la rivalité entre les deux leaders paysans va structurer différemment le champ du pouvoir paysan. Les syndicats agricoles se sont divisés jusqu'en 1945 en deux blocs opposés, l'un anti-républicain, représentant l'aristocratie foncière, cléricale et monarchiste, et l'autre républicain, représentant les intérêts de la bourgeoisie rurale et laïque. Le premier se regroupe en 1867 sous la

⁷² Françoise Bourquelot, Nicole Mathieu, « Paroles de Bernard Lambert : un paysan révolutionnaire », *Strates*, 1989, mis en ligne le 19 mai 2008, consulté le 29 mai 2018. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/strates/473>

Société des Agriculteurs de France (SAF) situé rue d'Athènes à Paris. Le second siège au boulevard Saint-Germain, sous le nom de Société nationale d'encouragement à l'agriculture. Si l'opposition entre la Fédération Nationale des Syndicats Exploitants agricoles et la Confédération Générale Agricole (CGA) est tributaire de l'héritage des deux guerres mondiales, des logiques similaires semblent structurer cette nouvelle opposition. L'hypothèse est donc la suivante : l'opposition entre Michel Debatisse, président de la FNSEA de 1971 à 1978, et Bernard Lambert, fondateur en 1981 de la Confédération nationale syndicale des travailleurs et paysans (CNSTP), syndicat à l'origine de la Confédération paysanne en 1987, va être à l'origine d'un nouveau clivage. À l'ancienne scission, s'appuyant essentiellement sur des motifs politiques ou agrariens, se substitue une nouvelle, fondée cette fois sur des visions différentes de la dynamique que poursuit la paysannerie.

Notre objectif s'articule donc autour de deux axes de recherche. Le premier consiste à observer les actions de l'individu et du syndicaliste Bernard Lambert, non seulement de les remettre en récit, mais aussi d'interroger sa place au sein du syndicalisme agricole. Il faut donc observer tout à la fois ses écrits mais aussi ses actions sur les différents terrains sur lesquels il a opéré, notamment les affaires fortement médiatisées, qui mettaient en conflit des paysans avec d'autres acteurs. Parallèlement, le deuxième axe consiste à observer l'évolution et la dynamique du syndicalisme agricole français en fonction des actions entreprises par Bernard Lambert. Il s'agit, au fond, d'étudier l'histoire individuelle de Bernard Lambert au sein de l'histoire collective des jacistes et du syndicalisme paysan.

Première Partie :
« Fils de la JAC »

Chapitre 1 :

**Bernard Lambert : l'éveil politique et
militant (1931-1958)**

Introduction :

Les périodes de l'enfance et de la jeunesse peuvent être perçues comme des topos de la biographie voire comme des pièges dans lesquels tombe inmanquablement tout biographe. Ces périodes sont cruciales et pourtant remplies d'écueils car la pente naturelle du biographe est de tenter d'y déceler les signes éventuels d'une prédestination, erreur historique majeure. À une lecture romanesque voire hagiographique, il faut substituer une approche scientifique et méthodique. Cependant, l'intuition sur laquelle se fonde ce travail est que le récit historique permet de remettre en contexte et de réintroduire les enjeux tels qu'ils ont été posés aux acteurs de l'époque. La jeunesse d'un individu, si l'on suit une approche historique, doit donc moins être comprise comme la genèse d'une emprise de celui-ci sur son destin, mais comme l'apprentissage d'un ensemble de savoir-faire, de connaissances et de pratiques qui peuvent le servir à l'avenir. L'approche historique de la trajectoire individuelle se distingue néanmoins de l'approche sociologique. L'individu n'est pas réductible à un point dans un champ, même si ses origines sociales peuvent être déterminantes⁷³. La formation d'une conscience individuelle est dépendante aussi des croyances d'autrui mais aussi des bifurcations que celui-ci connaît dans sa trajectoire. L'enjeu ici réside dans la façon dont le jeune Bernard Lambert a pu se former et s'informer tout en étant enraciné dans un territoire, à savoir sa commune Teillé et la région de l'Ouest, ainsi que dans une époque. De plus, l'étude de la trajectoire du paysan de Teillé s'inscrit également dans une volonté de mieux connaître les raisons de la formation d'une génération de jeunes paysans, tous nés au tournant des années 1920-1930, et qui dans les années 1960 vont profondément bouleverser le syndicalisme agricole. Des témoins étrangers, tels que l'historien américain Gordon Whright, s'en étonnent voire s'en émerveillent. Il qualifie en effet celle-ci de « génération montante »⁷⁴ et constate avec surprise le fossé qui sépare l'activisme de ces jeunes militants avec la passivité dont pouvaient faire preuve les générations précédentes⁷⁵. Le point commun de cette génération a été l'adhésion à la JAC, organisation qui a réussi à « revitaliser »⁷⁶ la jeunesse paysanne française à la fois par la dimension pratique, au

⁷³ Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, juin 1986, p. 69-72.

⁷⁴ Gordon Wright, *The Rural Revolution in France. The Peasantry in the 20th Century*, Stanford, Stanford University Press, 1964 ; traduction française : *La révolution rurale en France*, Paris, Épi, 1967, p. 16.

⁷⁵ Gordon Wright avançait pour preuve de la passivité de la paysannerie française avant la Seconde Guerre mondiale l'absence d'une élite paysanne ayant réussie à se défaire de l'influence des notables et des agrariens. Le syndicalisme républicain n'avait donc à son sens pas pleinement abouti.

⁷⁶ C'est l'adjectif qui revient souvent pour qualifier l'action concrète de la JAC, notamment par les nombreux observateurs qui avaient un regard positif vis-à-vis du mouvement. Pour résumer, la JAC a concentré assez peu

travers d'activités sportives et culturelles, et la dimension théorique, à l'instar du slogan « voir, juger, agir ». La mission de la JAC a moins été de « refaire chrétiens ses frères » comme la JOC, que de chercher à adapter la jeunesse paysanne à la modernisation agricole et aux nouvelles techniques de production⁷⁷. Pourtant, derrière une doctrine homogène se dissimulent des parcours différents. La trajectoire de Bernard Lambert permet donc également d'interroger l'héritage de la JAC et les modes d'appropriation différents qui ont pu coexister.

I-Un enfant de la petite paysannerie nantaise

1-Tableau général

Dans *La révolution rurale en France*, l'historien américain Gordon Wright décrit avec force détails deux villages, représentatifs à ses yeux de l'isolement de la paysannerie française. Palladuc tout d'abord, petit village auvergnat et Teillé, commune d'environ 1200 habitants en 1931 située en Loire-Atlantique. Le premier est le village dont est originaire Michel Debatisse tandis que le second est le lieu de naissance de Bernard Lambert. Le Puy-de-Dôme est présenté comme une région en voie de désertification alors que la Loire-Atlantique serait encore fortement imprégnée par les traditions et les mœurs de l'Ancien Régime. Teillé par exemple est décrite comme une réplique du village féodal, où les paysans doivent obéissance à leur maître. Si les deux communes sont différentes, elles sont relativement isolées et restent marquées par d'anciennes formes de socialisation, vestiges des siècles précédents. C'est au travers de cette fresque géographique et sociale que l'historien Gordon Wright explique le dynamisme de cette jeune génération de paysans, qui en dépit de n'avoir que pour seul horizon la reprise de l'exploitation familiale, ont trouvé les ressources nécessaires pour la modernisation économique et sociale. Bernard Lambert garde ainsi en souvenir la révérence qu'adressait son père à l'égard du propriétaire des terrains qu'il cultivait :

d'observations ou de commentaires négatifs à son égard à son apogée au milieu des années 1950. Les critiques portent plus, notamment avec Bernard Lambert ce que nous verrons par la suite, sur l'héritage et la formation que ce mouvement de jeunesse a pu délivrer.

⁷⁷ Bruno Duriez, « Action catholique rurale et ouvrière et engagement social : à distance de la politique », in Denis Pelletier, Jean-Louis Schlegel (dir.), *À la gauche du Christ : Les chrétiens de gauche de 1945 à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Histoire », p. 163.

« Mon père était métayer. Il saluait le patron de la ferme en lui donnant son titre : « Bonjour, monsieur not' maître ». Et le propriétaire répondait : « Bonjour mon brave Joseph. »⁷⁸

C'est donc tout naturellement que Michel Debatisse et Bernard Lambert se tournent vers la JAC. Les deux communes constituent un lieu d'implantation privilégié pour la JAC puisque la condition des paysans y est souvent rude et amène assez peu de divertissement en dehors de la vie aux champs. La JAC, en proposant activités culturelles et sportives, entend ainsi rompre avec les idées récurrentes autour de la monotonie des campagnes françaises. Cependant, la JAC a plus de facilités sur les territoires réputés encore catholiques. En effet, les deux communes appartiennent, dans la carte du chanoine Boulard, aux « régions de pratique majoritaire ». Pourtant, habiter dans une commune où la pratique religieuse y est élevée n'implique pas nécessairement l'appartenance à ce mouvement de jeunesse. Rien ne prédispose a priori Bernard Lambert à adhérer à la JAC. En effet, il n'est pas parmi les plus catholiques de ses amis et bien souvent il préfère l'après-messe qu'à la cérémonie en elle-même⁷⁹. Adolescent, il se rend ainsi peu à l'église. De plus, il a tendance à considérer la religion comme un frein au progrès⁸⁰. Comme il l'expliquera dans *les Paysans dans la lutte des Classes*, l'Église participe à la soumission économique et sociale des paysans, en leur promettant le salut dans l'au-delà, malgré leur misère ici-bas. Toutefois, si les paysans sont maintenus dans l'arriération d'après Bernard Lambert, cela tient à une multitude de facteurs qui tous les maintiennent dans cet état. Cependant, deux ruptures majeures interviennent après la Seconde Guerre mondiale, qui va pousser les paysans à emprunter la voie de la modernisation. La première rupture s'observe à l'échelle européenne. La « révolution silencieuse » est enclenchée grâce au lancement du plan Marshall, qui bouleverse profondément les pratiques et routines paysannes. Entamé en 1947, il s'agit à l'origine d'un vaste programme de prêts pour que l'Europe, alors en ruines se reconstruise. La France est le deuxième bénéficiaire du plan, derrière la Grande-Bretagne, puisque près de 2,5 milliards de dollars sont accordés à l'État français. La condition pour que ces prêts soient accordés est que l'argent finance des biens américains, afin de trouver des débouchés à l'économie des États-Unis, alors en régime de surproduction. Grâce à ces prêts, les économies d'Europe occidentale entrent dans un cycle marqué par une forte croissance. Si

⁷⁸ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 16.

⁷⁹ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 28.

⁸⁰ *Ibid.*

l'agriculture française ne connaît pas l'essor spectaculaire de l'industrie, ses revenus augmentent de 11% entre 1948 et 1951. Concrètement, cela se traduit par l'importation des semences et des techniques américaines. La deuxième rupture concerne le droit rural français puisqu'en 1946 est adoptée une loi qui renouvelle profondément le statut du fermage et du métayage en France. Ce dernier désigne un bail rural dans lequel le propriétaire loue une terre à un cultivateur, qui en retour doit une partie de sa récolte au bailleur. Le statut du métayage était assez précaire avant 1945⁸¹. En effet, le propriétaire était dans son droit si jamais il rompait du jour au lendemain le bail pour trouver une autre utilité à sa terre. Accéder à la propriété était donc primordial pour les paysans car elle était une garantie de stabilité. Cette loi introduit une durée obligatoire de 9 ans pour tous les baux ruraux et pose le droit au renouvellement du bail. Le métayer ou fermier est assuré du renouvellement indéfini de son bail jusqu'à sa retraite, sauf si le bailleur décide de le reprendre pour une culture personnelle. Cette loi, portée par le ministre socialiste Tanguy-Prigent, est conçue comme une protection du petit paysan louant les terres qu'il cultive. Elle porte également en germe les lois d'orientation agricole adoptées sous la première législature de la Vème République, lorsque Bernard Lambert sera député. Rappeler ainsi les contextes historiques et géographiques au milieu desquels grandit le jeune Bernard Lambert permet de comprendre les enjeux de l'époque. Après avoir été particulièrement éprouvé par la crise économique des années 1930, les paysans sont amenés à revoir leur mode de production pour pouvoir s'adapter à la modernisation. Bernard Lambert grandit donc à la frontière historique qui sépare deux périodes : la première où les paysans représentaient la première catégorie sociale et politique, la seconde où les paysans, prenant le train du progrès, ont baissé massivement en nombre.

2- Une généalogie paysanne

Fils de métayer, Bernard Lambert grandit dans une famille paysanne, avec ses parents et ses trois frères. C'est Louis, son arrière-grand-père qui quitte le Maine-et-Loire pour s'installer à la Fournerie à Teillé. Celui-ci aura dix enfants dont le grand-père de Bernard Lambert, Félix, né en 1848. Joseph, son père voit le jour en 1898 et prend les rênes de la ferme familiale. Cependant, celui-ci s'est installé au mauvais moment en 1930⁸², année qui précède la crise qui touche les campagnes françaises au milieu des années 1930 et dont parle l'historien

⁸¹ Gilles Luneau, *La Forteresse agricole, une histoire de la FNSEA*, Paris, Fayard, 2004

⁸² Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 20.

américain Robert Paxton⁸³. Joseph et sa femme Thérèse se retrouvent assez vite endettés vis-à-vis du propriétaire, M. Bureau. Au statut humiliant du métayage s'ajoute donc la situation financière fragile des Lambert. L'argent des récoltes suffit à peine à rembourser les dettes et la dépendance du foyer à l'égard des propriétaires perdure. Bernard Lambert se montre assez vite sensible à la situation de sa mère, qui doit à la fois veiller aux tâches ménagères et aider son père lorsque c'est nécessaire. Elle est la seule femme à la Fournerie et doit s'atteler du matin au soir à traire les vaches, écrémer le lait pour en faire du beurre⁸⁴. L'eau courante n'a pas encore gagné les maisons de Teillé, il faut donc aller chercher de l'eau au puits régulièrement. À cela, il faut ajouter le linge et la confection d'habits pour les enfants. Élevés dans la foi catholique, les frères Lambert se rendent tous à l'école libre de Teillé. Doué d'une grande mémoire, le jeune Bernard Lambert récitait par cœur son catéchisme, étant souvent gratifié par le prêtre de la paroisse par la même occasion. Déjà, il se distingue par ses frasques et son indiscipline, même s'il est excellent à l'école. Il est reçu premier, le 25 juin 1943, au certificat d'études primaires de l'enseignement libre de Loire-Inférieure⁸⁵. Bernard Lambert rapporte ainsi le souvenir qu'il en avait :

« Le curé de Teillé a fait pour moi ce qu'aurait fait un instituteur pour le premier de la classe : il a voulu m'envoyer au séminaire (l'instituteur m'aurait envoyé vers l'Ecole normale). Mais j'étais hésitant. Il m'a alors dirigé vers un collège libre, en espérant que la vocation se préciserait avec le temps. »⁸⁶

Teillé est une commune de l'Ouest et ne semble pas constituer une exception dans la région. Il est fréquent que les écoles libres soient visitées par des pères missionnaires recruteurs et Bernard Lambert rencontre un jour un de ces pères, qui s'était rendu en Afrique pour évangéliser. Bernard Lambert a sans doute plus été attiré par la perspective de voyager que celui de s'engager dans la foi. Quoiqu'il en soit, Bernard Lambert se rend à 12 ans, pour la rentrée de septembre 1943, au collège Saint-Joseph d'Ancenis, qui faisait alors office de petit séminaire. C'était pendant la guerre et le jeune Bernard Lambert ne rentrait chez lui qu'une fois par mois en vélo. C'est à cette période de sa vie qu'il est touché par la pleurésie et reste ainsi deux ans presque constamment paralysés. Il décide ensuite de quitter le collège Saint-Joseph et

⁸³ Robert Paxton, *Le Temps des Chemises vertes : révoltes paysannes et fascisme rural 1929-1939*, Paris, Seuil, « L'Univers historique », 1996, 324 p.

⁸⁴ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 19.

⁸⁵ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 22.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 24.

lui préfère la Collégiale Saint-Donatien à Nantes. Pourtant, même à Nantes, la vocation ne lui paraît pas être sa voie et s'entretient à ce propos avec le curé de Teillé. On lui propose alors de continuer ses études, dans lesquelles il réussit, et en échange de quoi il doit s'engager à devenir instituteur pendant cinq ans dans l'enseignement privé. Il refuse le marché et revient au domicile familial à Pâques⁸⁷. Deux de ses frères, Daniel et Michel, avaient alors déjà quitté la maison pour commencer leur apprentissage, le premier comme apprenti mécanicien et le deuxième comme boulanger. Les ennuis pulmonaires l'ont cloué au lit pendant deux ans mais présentent au moins l'avantage de lui avoir laissé le temps de s'adonner à la lecture, avec les nombreux livres qu'il trouve dans le château de la Fournerie. Il reste notamment fortement marqué par la lecture de *La vie de Jésus* d'Ernest Renan. En effet, dans cet ouvrage du philologue et historien français du XIX^e siècle, l'auteur se propose d'étudier l'histoire de la naissance du christianisme. Son intérêt ne se porte que sur les faits qui ont permis à cette religion de connaître un succès extraordinaire. Pour Renan, Jésus est moins le fils de Dieu qu'un « homme incomparable ». La méthode de l'historien s'inspire du positivisme et postule que « tout dans l'histoire a son explication humaine. »⁸⁸. Cette lecture ébranle chez Bernard Lambert ce qui pouvait rester en lui de foi religieuse. Ce goût de la lecture, le paysan de Teillé l'a conservé tout au long de sa vie et a très vite ressenti le besoin de lire chaque jour plusieurs journaux. Médard Lebot, son ami, témoigne de cette frénésie livresque :

« Il lui arrivait de lire jusqu'à trois heures la nuit, deux trois heures et lendemain ça y est, le livre il l'a lu, il était en forme la journée [...] »⁸⁹

S'il aimait l'effort intellectuel, l'effort physique ne le rebutait pas pour autant. D'autant plus qu'une fois revenu chez lui, à la Fournerie, il avait la réputation d'être un « collégien » et non plus un paysan. Il a donc voulu faire oublier qu'il avait été plus longtemps que ses frères à l'école et pour cela, il redoubla d'efforts pour les travaux à la ferme⁹⁰. Si les travaux étaient souvent harassants, Bernard Lambert s'est toujours donné pour tâche de ne pas faiblir et n'hésitait pas à se livrer à toutes sortes de compétitions musculaires, lorsqu'il était dans les champs⁹¹. Faire la fresque de cette jeunesse paysanne montre que pour cette génération, le

⁸⁷ *Ibid.*, p. 23.

⁸⁸ Jean Gaulmier, « RENAN ERNEST - (1823-1892) », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 12 juin 2018. Disponible à l'adresse : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/ernest-renan/>

⁸⁹ Entretien avec Médard Lebot (41)

⁹⁰ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 23.

⁹¹ *Ibid.*

quotidien était souvent rude, surtout qu'au sortir de la guerre la pénurie guettait les populations. Bernard Lambert est ici un bon exemple de sa génération, car si les conditions de vie de lui et sa famille n'ont rien d'extraordinaire, le récit de sa jeunesse permet de voir que les acteurs de l'époque étaient conscients du changement à venir et de la modernisation en cours. Cela permet aussi de mieux comprendre pourquoi de nombreux jeunes se sont engagés dans la JAC.

II-La JAC ou les débuts de l'engagement

1-Un engagement ambivalent

La JAC représente pour ses nombreux militants non seulement un mouvement, où il est possible de rencontrer d'autres jeunes paysans, mais aussi une école, où l'on apprend les rudiments du métier d'agriculteur et où l'on se forme aux nouvelles techniques. Si les raisons qui fondent le succès d'un mouvement sont complexes, celles qui ont permis à la JAC de devenir un mouvement de masse résident certainement dans cette faculté à mêler plusieurs aspects de la vie sociale, à la fois l'apprentissage, les rencontres avec les autres jeunes et la dimension spirituelle. De nombreux responsables politiques sont les premiers conscients du potentiel de ce mouvement. Michel Debatisse par exemple s'est réjoui de l'aura que cette organisation pouvait porter :

« François Mitterrand dans une interview [...] a parlé de nous comme du seul mouvement de masse, du mouvement ayant de vrais jeunes militants et préparant sans doute des surprises. »⁹²

S'il est vrai que l'engagement militant était relativement important au sortir de la guerre, cela souligne l'importance prise par ce mouvement. Ainsi, en 1954 la JAC avait rassemblé près de 400 000 jeunes ruraux dans ses congrès départementaux. La JAC elle-même a une conception particulière de sa mission : celle d'accompagner les jeunes paysans dans le progrès agricole. Michel Debatisse, secrétaire national de la JAC de 1953 à 1957, évoque ainsi la « révolution silencieuse »⁹³ accomplie par les paysans à l'échelle du territoire national. Il s'agit bien pour le jeune jaciste d'une révolution car les paysans ont su renouveler leur pratiques et la modernisation agricole s'est opérée à une vitesse exponentielle. Cette révolution technique a

⁹² Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 27.

⁹³ Michel Debatisse, *op. cit.*

nécessairement dû s'appuyer sur une révolution silencieuse. Pourtant, peu de cas a été fait selon lui de cette révolution qui a été réalisée dans une relative indifférence. Aussi, le message porté par la JAC est moins abstrait que concret. Elle n'enseigne pas une doctrine du changement social. Il s'agit d'éduquer les jeunes paysans à de nouvelles méthodes de production et de les amener à porter un regard critique sur leur milieu et leurs parents. Des sessions d'études et des stages de culture générale sont organisés pour observer et analyser les changements en cours. Si cette transformation a été rendue possible, c'est aussi que la JAC a connu une inflexion dans son recrutement. Essentiellement concentré sur la bourgeoisie rurale pendant la période d'entre-deux-guerres, les principaux recrutements des militants jacistes après 1945 concernent les milieux des petites et moyennes exploitations⁹⁴. Il s'agit ainsi de ne plus se soumettre aux lois naturelles et cela passe concrètement par la rationalisation des moyens de production et l'utilisation d'intrants. Adossé au discours technique se développe un discours théologique. Il faut désormais concevoir son activité professionnelle comme « participant à la Création ». Toutefois, la filiation à la JAC n'a rien d'évident pour tous les jeunes ruraux, à commencer par Bernard Lambert lui-même qui s'était éloigné de l'Eglise jusque-là :

« Tous les dimanches, en chaire, le curé expliquait que plus on était malheureux en ce monde, plus on était heureux dans l'autre. Pour moi qui voulais changer tout ce qui me semblait injuste, ça me révoltait. »⁹⁵

Aussi, le jeune Bernard Lambert ne comprenait pas les processions faites pour bénir la terre, car « ça fait moins d'effet que les engrais, un assolement rationnel, des désherbants... »⁹⁶. De plus, il se montrait moins intéressé par la dimension spirituelle que pouvait comporter la JAC, mais bien plus par les compétitions sportives auxquelles les jeunes jacistes se livraient. Comme le montre Yves Chavagne, les raisons de l'engagement jaciste de Bernard Lambert ne sont pas « originaux »⁹⁷. En effet, il s'agit essentiellement pour lui de remporter des compétitions et de rencontrer de jeunes militants et militantes. Il se voit confier à 18 ans la responsabilité de mener la section locale de la JAC à Teillé, ce qui suscite chez lui un

⁹⁴ Vincent Flauraud, « Être jeune dans le monde rural des années 1930 aux années 1960 : le prisme jaciste », Université de Clermont-Ferrand, conférence donnée à la Maison de recherche des sciences humaines de Caen, 2 décembre 2008. Disponible à l'adresse : <http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/sites/default/files/public/socrales/manifestations/cr02122008.pdf>

⁹⁵ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 28.

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ *Ibid.*

engouement immédiat⁹⁸. Il monte en grade, devenant par la suite responsable des sports et loisirs de la région d'Ancenis et enfin de l'ensemble du département. Si les raisons qui président à l'engagement jaciste ne sont pas les mêmes pour tous les militants, beaucoup semblent voir dans la JAC un moyen de revivifier la communauté paysanne. Les réunions jacistes constituent en effet, bien souvent, un lieu d'effusion et d'égaïement, contrastant ainsi avec la frugalité de la vie paysanne. Parmi les futurs amis et connaissances de Bernard Lambert, tous ont été adhérents de la JAC, notamment Médard Lebot. C'est ainsi que ce dernier a rencontré Bernard Lambert lors d'une réunion à la JAC, grâce à l'intermédiation de l'abbé Guérin⁹⁹. Plus largement, rares parmi les futurs dirigeants syndicaux, cette « génération montante », sont ceux qui n'ont pas milité à la JAC. Michel Debatisse par exemple, s'est formé au militantisme à la JAC et a animé dans son arrondissement de Thiers, dans le département du Puy-de-Dôme, une équipe. Ils rédigeaient notamment un bulletin sur la vie paysanne qu'ils ont tiré à quarante exemplaires, intitulé *le Sillon*, prenant ici modèle sur le mouvement de Marc Sangnier¹⁰⁰. Ainsi, l'historien Gordon Wright a pu résumer pour des jeunes militants comme Michel Debatisse l'attrait que pouvait avoir la JAC et l'opportunité qu'elle représentait pour eux :

« Debatisse et ses amis s'y joignirent [à la section locale de la JAC], et ne tardèrent pas à infuser leur propre dynamisme au groupe ; ils passèrent du stade du divertissement à celui de l'étude et de l'action. Tous ces jeunes étaient vraiment pauvres, sans ressources pour se mécaniser ou se moderniser ; le progrès, il leur fallait le trouver dans leur tête, non dans leurs poches »¹⁰¹

Si les logiques de l'engagement sont peut-être légèrement différentes pour les militantes de la JACF, il semble bien que les mêmes ressorts jouent à plein pour expliquer l'investissement dans le mouvement de jeunesse. Marie-Paule Lambert témoigne, de son côté, des raisons de son engagement :

« Moi c'était plus parce que j'avais entendu à la radio, des reportages qu'il y avait eu sur les jeunes, qui étaient montés en 50 à Paris au moment du congrès de la JAC et ça m'avait

⁹⁸ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 29.

⁹⁹ Entretien Médard Lebot (1)

¹⁰⁰ Jean Prévost, notice biographique de « DEBATISSE Michel », version mise en ligne le 25 octobre 2008, dernière modification le 4 janvier 2009. Disponible à l'adresse : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article21657>

¹⁰¹ Gordon Wright, *op. cit.*, p. 288.

énormément emballée, parce qu'ils... tout d'un coup les paysans n'étaient plus des ploucs... ils étaient capables de réaliser des choses voilà. »¹⁰²

Il y a donc bien cette double dimension dans les décisions des militants de s'engager au sein de la JAC. Il s'agit tout d'abord de sortir de chez soi pour y pratiquer des activités sportives, culturelles, mais également pour restaurer une forme de « fierté paysanne ». Pour Bernard Lambert, les raisons de son engagement sont plus ambivalentes dans la mesure où si dans un premier temps les raisons de son engagement semblent motivées par les activités, sportives, à mesure que celui-ci prend des responsabilités au sein du mouvement, son intérêt pour la cause paysanne croît. Toutefois, ce n'est pas seulement la dimension temporelle de la JAC qui séduit Bernard Lambert, mais aussi la dimension spirituelle, par le message que le mouvement véhicule. L'appel jaciste à faire des hommes présents au monde plait à celui-ci à tel point qu'il confie : « Je suis redevenu catholique »¹⁰³. L'engagement de Bernard Lambert est donc ambivalent car si au départ la JAC présente l'avantage à ses yeux de proposer des activités ou faire des rencontres qu'il n'aurait pas eu l'occasion de faire, elle est aussi l'occasion de défendre la cause paysanne en proposant à ses militants des tribunes. Après des années de militantisme syndical pourtant, il reviendra assez régulièrement sur son engagement au sein de la JAC, en tirant un bilan assez mitigé.

2-L'ascension jaciste

La trajectoire de Bernard Lambert est finalement assez commune lorsqu'on regarde le parcours des syndicalistes agricoles dans le troisième quart du XX^{ème} siècle. La plupart sont passés par la JAC et y ont appris des savoirs pratiques leur permettant de mieux gérer leur exploitation. Les mutations que connaît la JAC ne peuvent toutefois pas être séparées du contexte plus large, celui d'une révolution à la fois technique et économique entre les années 1950 et 1970. Comme le rappelle le sociologue Henri Mendras, cette révolution frappe par son ampleur mais également la relative indifférence qu'elle engendre¹⁰⁴. La France agricole s'en trouve véritablement transformée grâce aux gains de productivité, le nombre d'actifs travaillant

¹⁰² Entretien Marie-Paule Lambert (32)

¹⁰³ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 30.

¹⁰⁴ Cette relative indifférence explique en partie le titre du livre de Michel Debatisse, *La Révolution Silencieuse*, car pour celui-ci cette révolution s'est faite par la base et couvre un ensemble de changements microscopiques qui finissent par engendrer de profondes mutations. Si la thèse est quelque peu différente, le livre d'Henri Mendras, *la Fin des paysans* a pour projet de décrire le même processus. Les profonds changements de la société française au cours du XX^{ème} siècle aurait pour racine la baisse tendancielle du poids démographique de la paysannerie.

dans l'agriculture baissant considérablement. En 1954, si près de 31% de la population active française travaille dans l'agriculture, ce pourcentage n'est plus que de 17% en 1968, soit une diminution de près de 2 millions de personnes¹⁰⁵. De même, la rationalisation et la mécanisation impliquent de travailler sur de plus grandes exploitations. La taille de l'exploitation moyenne passe ainsi de 14.2 hectares en 1950 à près de 20 en 1970¹⁰⁶. Comme le montre le sociologue français, cette révolution s'est principalement opérée par la prise de conscience d'agriculteurs, qui ont compris qu'ils ne survivraient pas aux mutations du métier. Pourtant, lorsque Bernard Lambert entre dans la JAC, la « fin des paysans »¹⁰⁷ n'est pas encore d'actualité et le message véhiculé par le mouvement est tout aussi moral que technique. Quoiqu'il en soit, la prise de responsabilité au sein de la JAC constitue pour Bernard Lambert une forme de prélude à son engagement syndical. Pour cela, il a dû acquérir des connaissances théoriques et non plus seulement pratiques. C'est la raison pour laquelle il suit les cours du CERCA d'Angers, centre d'enseignement rural par correspondance. Ses cours s'adressent alors surtout aux jeunes paysans qui viennent de finir leur scolarité obligatoire et qui retournent ensuite directement dans l'exploitation familiale. Ses années à Saint Joseph à Ancenis et ensuite à Saint-Donatien à Nantes permettent à Bernard Lambert d'entrer directement en quatrième année. Il obtient ainsi sa maîtrise en 1956 à l'âge de 25 ans. Parmi les dix lauréats de la maîtrise du CERCA d'Angers cette année-là, Bernard Lambert est à la deuxième place, devant un certain Alexis Gourvenec, figure de proue de la paysannerie finistérienne. Les devoirs de Bernard Lambert¹⁰⁸, montrent que celui-ci s'appliquait, obtenant la plupart du temps de très bonnes notes (allant de 15 à 18). Aussi, il est intéressant de souligner que tous les cours des mathématiques au français étaient conçus de façon à ce que ces paysans en devenir soient toujours ramenés aux problèmes d'ordre agricole. Il fallait pour cela user de cas pratiques, ramenant ainsi l'essentiel des problèmes à l'environnement de la ferme. Les devoirs de mathématiques par exemple consistent le plus souvent à calculer l'aire d'un jardin ou d'un champ. Les problèmes sont concrets et exercent les jeunes paysans en devenir au calcul mental, afin que celui-ci puisse déterminer rapidement

¹⁰⁵ Elise Roullaud, « Lutttes paysannes dans les années 68, remise en cause d'un ordre social local », *Agone*, 2013/2, n°51, 26-49.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 28.

¹⁰⁷ Henri Mendras, *La fin des paysans*, Paris, Actes Sud, coll. Babel, 1992 (1re édition : 1967), 446 p.

¹⁰⁸ LAM 6-10, Devoirs du CERCA de Bernard Lambert, fonds Bernard Lambert, CHT.

la rentabilité économique d'une opération¹⁰⁹. De même, dans un autre devoir, le jeune Bernard Lambert doit évoquer sa ferme et la façon dont il compte s'y prendre afin de la moderniser ou bien encore énumérer les particularités géologiques et géographiques de sa commune. Les enseignements transmis s'inscrivent dans la lignée directe de ceux délivrés à la JAC pour faire en sorte que l'élève ou l'étudiant ramène toujours les problématiques théoriques à la situation pratique de son exploitation. Il s'agit enfin, à travers ces cours, d'exercer le jugement et l'esprit des jeunes paysans. Le CERCA d'Angers était souvent perçu comme une forme de cénacle réservé à l'élite de la JAC¹¹⁰. Le père Foreau, son fondateur avait été aussi le premier aumônier national de la JAC. Les liens entre le CERCA et la JAC montre bien que si cette dernière se présentait avant tout comme un mouvement de masse, son ambition était aussi de fonder une nouvelle « élite paysanne ». Pourtant, la JAC est un mouvement dont l'héritage reste multiple, et qui fut interprété de plusieurs manières selon les acteurs. Si Michel Debatisse a vu dans celle-ci une organisation permettant aux jeunes paysans de se structurer et de se défendre¹¹¹, Bernard Lambert reste fortement imprégné par le message subversif véhiculé par le mouvement. En effet, la JAC, comme le montre Yves Chavagne, est aux yeux de Bernard Lambert un mouvement qui préfigure la révolution dans les campagnes. Cette dimension du mouvement de jeunesse l'attire fortement :

« Il y a de la “ révolution ” dans le projet de ce mouvement d'Église. Tout tourne autour de la dignité de la personne. Elle est d'autant plus importante qu'elle est, pour elle, celle des enfants de Dieu. Que celle-ci vienne à être bafouée ou méconnue et la JAC n'hésite pas à dire tranquillement une chose énorme : “ Il faut changer la société ! ” »¹¹²

À cet égard, Bernard Lambert témoigne d'une foi jaciste peu commune. Pour lui, il faut changer radicalement les structures sur lesquelles repose la société paysanne, c'est l'essentiel du message qu'il retient au cours de son passage à la JAC. Les articles qu'il rédige dans les années 1950 pour *Jeunes Forces Rurales*, le périodique du mouvement, en témoignent. Ainsi, dans un article intitulé « La machine triomphera-t-elle de l'homme ? », il dénonce « C'est le système capitaliste basé sur les profits qu'il faut changer »¹¹³. À l'envie, il aime se faire

¹⁰⁹ Par exemple, le problème rencontré lors de la lecture des devoirs du jeune Bernard Lambert posait le cas d'un jardin où il fallait planter des rosiers. Le choix est proposé à l'élève de déterminer une fleur entre deux variétés de roses en fonction du prix et du nombre qu'il faut planter.

¹¹⁰ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 31.

¹¹¹ Michel Debatisse, *op. cit.*

¹¹² Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 33.

¹¹³ *Ibid.*

provocateur comme l'illustre un autre de ses articles dans cette même revue, intitulé : « Les engrais, c'est plus efficace que les rogations ! »¹¹⁴. Cependant, le Bernard Lambert jaciste est différent du Bernard Lambert syndicaliste des années 1960, car pour lui comme pour d'autres de sa génération, c'est un devoir moral de moderniser son exploitation. Il s'agit de contribuer au progrès technique de l'agriculture française. C'est d'ailleurs bien cette position qui fait polémique au sein de l'Église catholique, qui a de plus en plus le sentiment que la JAC lui échappe, ne cessant de leur rappeler que le mouvement ne devrait pas oublier le message religieux, celui-ci allant de pair à leurs yeux avec le message technique¹¹⁵. Ce contexte a pu favoriser l'ascension de jeunes militants, et pour qui la foi et la pratique religieuse n'étaient peut-être pas les premiers atouts. Si la JAC est un mouvement catholique, elle a été également poussée par d'autres institutions et ou organisations, à commencer par les pouvoirs publics eux-mêmes. Ainsi, à partir de 1954, le Commissariat à la productivité accorde des crédits au mouvements afin que ce dernier puisse organiser des « stages de productivité »¹¹⁶. Ce seront près de 10 000 garçons et 4500 filles qui bénéficieront d'une formation technique et économique. C'est dans ce contexte, où la JAC connaît presque son apogée, que Bernard Lambert prend progressivement de plus en plus de responsabilités au sein du mouvement. Même pas deux mois après son retour de l'armée, en avril 1954, il est ainsi sollicité pour prendre la tête de l'équipe sociale de la JAC. Il confie à son ami Médard Lebot que cette nouvelle responsabilité provoque chez lui un double sentiment : elle l'effraie et l'enchanté à la fois :

« Tu me connais assez pour savoir ce qui me fait peur : je m'emballer facilement, mais l'échec brise souvent ma première ardeur. Je voudrais m'habituer à agir moins vite, à réfléchir davantage, à organiser ma vie et à mieux supporter les déceptions. Pourtant tu ne peux pas t'imaginer ce que je suis content d'avoir du pain sur la planche : ça va barder. »¹¹⁷

À l'automne 1954, l'équipe sociale est transformée en « branche aînée »¹¹⁸ et regroupe désormais tous les jacistes qui ont achevé leur service militaire. Repéré par Francis Louapre, responsable de la JAC en Ille-et-Vilaine, Bernard Lambert se voit confier une autre responsabilité, puisqu'il s'agit cette fois de travailler quinze jours par mois pour la JAC nationale. Il devient ainsi en 1955 et 1956 un des permanents salariés de la JAC et rédacteur à

¹¹⁴ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 33.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 34.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 36.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 37.

¹¹⁸ Entretien Médard Lebot (19)

Jeunes Forces Rurales. Pour autant, cette décision ne fut pas simple à accepter car elle suppose pour Bernard Lambert de gros sacrifices. En effet, elle implique en quelque sorte de devoir quitter les environs de Teillé et de ne plus travailler pour les jeunes paysans de l'Ouest, ce dont il se confie à Médard Lebot : « Seul le milieu (de Teillé, de Loire-Atlantique) ne me pardonnera pas un départ incompréhensible, et je t'assure que ça, c'est pour moi un arrachement. »¹¹⁹. Si l'ascension de Bernard Lambert au sein de la JAC est classique, son profil reste atypique par rapport aux autres militants jacistes qui ont également une série de promotions au sein du mouvement. Francis Louapre témoigne ainsi que Bernard Lambert pouvait représenter une opportunité pour le mouvement dans la mesure où il ne ressemblait pas à tous les militants :

« Très souvent, ses membres [de la JAC] sortaient du moule classique de l'Eglise. Pour une fois, on avait quelqu'un qui émanait de la base. Il s'était lui-même façonné et n'avait pas besoin des autres pour prendre des décisions. »¹²⁰

Son tempérament détonne en effet par rapport aux autres militants mais son engagement, tout comme ses camarades est motivé par l'envie de dessiner de nouvelles perspectives à la jeunesse paysanne et plus largement à la paysannerie.

3-À la conquête des syndicats

Si c'est dans le cadre de la JAC que les jeunes agriculteurs ont opérés leur mue politique et sociale, ils vont le mettre en œuvre dans le cadre du CNJA, branche de la FNSEA, qu'ils vont tenter de directement concurrencer. Pour les militants jacistes, miser sur le progrès technique permettra de s'affranchir des vieilles servitudes qui composent la vie paysanne. C'est bien dans le cadre de la vie quotidienne que le jeune militant de la JAC apprend à faire la révolution. La volonté individuelle ne suffit plus pour réussir, même s'ils peuvent insister sur les qualités qui fondent l'exploitant agricole assimilé à un entrepreneur. L'accompagnement de l'Etat et une intervention plus accrue, notamment dans le domaine foncier, sont ainsi demandés. Il faut donc bien que comprendre que la JAC a joué à plein sa fonction préparatrice pour les jeunes paysans : elle les a préparés à accepter l'évolution économique et sociale de la paysannerie¹²¹. Pour les jacistes, il apparaît donc logique de vouloir intégrer la sphère syndicale, mais à condition de pouvoir disposer d'une certaine liberté d'expression et d'une capacité d'autonomie. Au congrès

¹¹⁹ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 37.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 38.

¹²¹ Georges Duby, Armand Wallon, *op. cit.*, p. 500.

de 1956 de la FNSEA, le syndicat modifie ses règles de recrutement. Désormais, sont représentés non pas seulement les chefs d'exploitations mais aussi les membres de leur famille et les jeunes agriculteurs ou agriculteurs disposent d'une organisation particulière¹²². Si le CNJA est donc dès le départ une branche de la FNSEA, et doit se référer à la branche aînée pour toutes les questions relevant de l'« intérêt général agricole »¹²³, la centrale syndicale s'inquiète tout de même des vellétés de changements des jeunes paysans. Ces inquiétudes sont fondées, car très vite le CNJA tente de développer un programme distinct de la FNSEA, ne se fondant pas exclusivement sur une politique des prix, mais pose la problématique d'une réforme des structures. Ainsi, lors du 13ème congrès de la FNSEA en 1959, les animateurs du CNJA affirment que : « la question des prix agricoles ne doit plus constituer le seul pivot de l'action syndicale »¹²⁴. Pour autant, l'ardeur modernisatrice de la JAC se retrouve également au CNJA. Bernard Lambert, qui vient alors d'être promu secrétaire général adjoint du CNJA, lors d'un rassemblement de paysans à Vannes, le 21 mai 1957, insiste sur l'importance du progrès technique. Il s'agit d'« être à l'avant-garde des techniques nouvelles »¹²⁵. Ce rassemblement a alors été organisé par la FNSEA, car celle-ci s'est lancée dans une campagne en vue d'obtenir des garanties en matière de prix agricole. Déjà pourtant, Bernard Lambert s'écarte de la stricte ligne syndicale pour réclamer par exemple la création de centres techniques dans chaque canton pour que les paysans puissent disposer d'une aide technique. L'heure n'est pourtant pas à la révolution mais bien plutôt à la réforme. La JAC s'attelle ainsi à favoriser la promotion de ses responsables au sein du CNJA tout en ménageant les intérêts de la FNSEA. Elle négocie ainsi sa place avec la FNSEA au sein du syndicalisme agricole. En effet, si la FNSEA a su s'imposer au milieu des années 1950 comme seul syndicat représentatif des intérêts du monde agricole, notamment face à la CGA, il n'en reste pas moins qu'elle ressort affaiblie de cette épreuve. Elle avait obtenu dès 1950 son détachement de la CGA, qui, dépossédée de sa principale fédération, devient *de facto* impuissante. Si elle réussit à s'imposer, cela se fait toutefois au prix de divisions internes puisqu'en 1953, lorsque le cours du prix du vin s'effondre, les viticulteurs du Midi choisissent de s'organiser en fédération dissidentes. Près de 18 fédérations départementales forment ainsi le Comité de Guéret. De plus, la fin de la CGA a ravivé les

¹²² Georges Duby, Armand Wallon, *op. cit.*, p. 501.

¹²³ *Ibid.*

¹²⁴ *Ibid.*, p. 502.

¹²⁵ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 39.

tensions internes entre ceux issus de la Corporation Paysanne, et ceux qui ont préféré pendant la guerre choisir le camp de la Résistance¹²⁶. La JAC représente donc une opportunité de sauver l'unité paysanne dans la mesure où le nombre de jeunes paysans adhérents y est important. De plus, la FNSEA entend ici réaffirmer son autorité sur le monde agricole. C'est donc dans ce contexte particulier qu'est négocié, entre les dirigeants de la FNSEA et ceux de la JAC, l'autonomie du syndicat des jeunes agriculteurs¹²⁷. Michel Debatisse mène les négociations du côté de la JAC tandis que c'est Nové-Josserand qui en est chargé pour la FNSEA. Cette autonomie s'est traduite concrètement par l'ascension des jeunes jacistes qui ont réussi à occuper des postes de responsabilités au sein du CNJA. Par exemple, Michel Debatisse devient en 1958 secrétaire général du CNJA. C'est au congrès du 8 mars 1957 qu'est véritablement scellé l'alliance entre le CNJA et la JAC, puisque l'organisation professionnelle a changé de statut, puisqu'elle est devenue à compter de cette date un syndicat et non plus une association¹²⁸. Bernard Lambert en profite pour rentrer au bureau du syndicat et devient secrétaire national adjoint du CNJA. Il semble ainsi qu'à la veille du retour au pouvoir du général de Gaulle, les jacistes verrouillaient en grande partie l'appareil du CNJA, puisqu'ils contrôlaient 45 départements sur 85 et détenaient 8 des dix postes au bureau syndical¹²⁹. Le parcours de Bernard Lambert illustre l'ascension qu'ont connu de nombreux jeunes paysans, pour qui la JAC représentait plus qu'un simple mouvement de jeunesse. Affaiblie aussi bien en son sein qu'à l'extérieur, la FNSEA a donc profité du mouvement jaciste pour réaffirmer son autorité sur le monde paysan et promouvoir l'ascension de jeunes paysans qui, pensait-elle, lui seraient fidèles. En contrepartie, la JAC a amené nombre de ses responsables à occuper les postes clés au sein du CNJA. Pourtant, loin de n'avoir fait que retransmettre les directives de la FNSEA, le CNJA a voulu mettre en œuvres des réformes rompant avec les politiques habituellement soutenues par la Fédération Nationale. Bernard Lambert a donc fait ses premiers pas dans le syndicalisme agricole dans un contexte d'affaiblissement interne de la FNSEA. Les possibilités de pouvoir changer les choses étaient donc grandes.

¹²⁶ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 39.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 42.

¹²⁸ Jean Prévost, notice biographique de « DEBATISSE Michel », version mise en ligne le 25 octobre 2008, dernière modification le 4 janvier 2009. Disponible à l'adresse : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article21657>

¹²⁹ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 43.

III-Les premiers pas

1-Le fils de métayer devient fermier

Les syndicalistes agricoles et plus largement tous ceux qui occupent des responsabilités dans le monde agricole doivent concilier le travail sur leur exploitation et le travail mené en dehors. Bernard Lambert ressemble ainsi aux paysans étudiés et décrits par le sociologue Sylvain Maresca¹³⁰. Ce dernier étudie l'emploi du temps d'agriculteurs qui ont également des responsabilités syndicales. Il montre ainsi qu'ils ont pour beaucoup le même profil social, puisqu'ils ont, pour la plupart, un plus haut niveau d'étude que la moyenne des paysans. Ils sont également dotés d'un capital économique plus important, leur permettant de déléguer la gestion de leur exploitation. Ils disposent pour cela de salariés ou de contremaîtres de façon à ce que l'« exploitation tourne ». Bernard Lambert présente un profil quelque peu différent de ceux étudiés par Sylvain Maresca. Si en effet, il bénéficie d'un niveau d'éducation plus élevé, sa dotation économique n'est pas supérieure à celle des autres agriculteurs de Teillé. Cependant, la plus grande difficulté à laquelle il a fait face fut probablement de ne pas être entièrement reconnu comme un paysan. Ce sont d'abord ses proches amis qui ont pu remettre en cause le fait que Bernard Lambert était un paysan. Ainsi, par exemple, lorsque Médard Lebot a fait part à celui-ci de ses doutes, Bernard Lambert a été pris d'une colère :

« [...] J'avais dit un moment, c'était à son retour d'Algérie, je lui ai dit tu n'es plus un paysan, t'es absent la moitié du temps, t'es plus paysan, ça l'avait vexé à un point, il m'a fait une lettre de 10 pages pour m'expliquer ce qu'était un paysan, ce qu'il était lui, et on s'est retrouvé, on s'est expliqué, je lui ai dit : faut qu'on se retrouve pour échanger, d'accord, alors on a passé une heure ou deux à échanger et puis on a déchiré sa lettre et on a dit bon bah c'est fini la page est tournée on en parle plus. »¹³¹

Toutefois, s'il tenait chèrement à cette identité paysanne, il n'entendait pas pour autant se comporter comme n'importe quel paysan. Il affrontait son père au début des années 1950 puisqu'il estimait, à ce moment-là, être en mesure de reprendre l'exploitation. Avec son frère Edouard, il compte reprendre la ferme familiale, alors même que son père n'a que 52 ans, et n'a pas l'âge d'être à la retraite. Son frère a 23 ans et lui 19. Le marché que lui et son frère passent avec ses parents est alors le suivant : en échange que leur père leur laisse la gestion de la ferme,

¹³⁰ Sylvain Maresca, « La représentation de la paysannerie, Remarques ethnographiques sur le travail de représentation des dirigeants agricoles », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 38, mai 1981, p. 10.

¹³¹ Entretien Médard Lebot (6)

ses parents reçoivent un salaire. Ils continueront à travailler sur la ferme et ils pourront se fournir gratuitement en lait et beurre¹³². Le père remet officiellement l'exploitation à ses fils le 1^{er} novembre 1953 lorsque ces derniers signent le contrat de fermage avec le propriétaire de la Fournerie. Il faut souligner que le conflit de génération décrit ici à travers l'exemple de la famille Lambert est loin d'être un cas isolé en France puisque de nombreuses familles sont soumises à la même équation : comment transmettre le patrimoine familial à ses enfants alors même que les parents ne sont pas en âge de prendre leur retraite. Si la solution par la suite sera trouvée dans l'IVD (indemnité viagère de départ), consistant à verser aux anciens agriculteurs une forme de retraite anticipée s'ils acceptent de vendre leur exploitation aux plus jeunes, en l'absence d'un tel mécanisme, les familles pouvaient aller jusqu'à se déchirer : la jeune génération étant pressée d'entamer la modernisation, tandis que l'ancienne était rétive à l'idée de devoir quitter son exploitation. Le travail qui se présente aux frères Lambert est grand, mais ils sont représentatifs ici de leur génération paysanne et éprouvent une ambition dévorante¹³³. Les sols sont analysés et les semences sont changées afin de laisser place à des semis plus rentables. Le troupeau est aussi remplacé, puisque les vingt-quatre vaches Maine-Anjou sont remplacées par des frisonnes à pie noire plus avantageuses pour le lait. Deux arrivent en 1954 et une dizaine sont ensuite achetées entre 1957 et 1959 dans le Nord de la France et en Hollande¹³⁴. L'avantage comparatif des frisonnes par rapport aux Maine-Anjou est notable puisqu'elles produisent en moyenne 3 fois plus de lait par an. La ferme des deux frères est un succès et leurs vaches remportent des concours agricoles, ce qui leur permet de les revendre à un très bon prix¹³⁵. Des tournées de car sont même organisées un temps pour visiter la ferme modèle et observer la façon dont est entreprise concrètement la modernisation. Lors de ces visites, Bernard Lambert distribuait aux visiteurs une brochure de présentation de la ferme. Il y exposait la situation financière et les investissements nécessaires afin de moderniser la ferme. Le matériel venait ensuite. En effet, Teillé a été une des premières communes à abriter une CUMA (coopérative d'utilisation du matériel agricole). Aucun paysan de Teillé ne pouvait alors se permettre d'acheter seul le matériel agricole, le partage du matériel se révélait donc bien utile pour le travail dans les champs. Le travail des frères Lambert sera même couronné de succès

¹³² Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 45.

¹³³ *Ibid.*

¹³⁴ *Ibid.*, p. 46.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 49.

lors du championnat de la française frisonne au Concours général du Salon de l'Agriculture en 1962. Rila-Oasis, un de leurs taureaux, y obtient le premier prix. La ferme des frères Lambert a ensuite perdu de son éclat, la revente des vaches étant moins rentables. Bernard Lambert était aussi fortement attiré par l'envie de se lancer dans l'aviculture en construisant un poulailler. Ainsi, pour Bernard Lambert, devenir fermier est perçue comme une promotion pour deux raisons essentielles. D'abord, le contrat de fermage qui lui et son frère concluent avec le propriétaire est vu comme un moyen de se m'émanciper du statut servile du métayage. Enfin, la propriété de l'outil de travail, l'ambition des deux jeunes frères et leurs connaissances semblent leur ouvrir de nouvelles perspectives, inconnues jusqu'alors par les anciennes générations.

2-L'aventure de la CEVEL

Bernard Lambert s'est immédiatement intéressé à la coopérative, car elle correspondait parfaitement à son idée d'un travail agricole juste et bien rémunéré. La CEVEL (Coopérative des Eleveurs des Vallées de l'Erdre et Loire) naît officiellement le 1^{er} octobre 1953. Son siège est alors à Pannecé. L'objectif est simple pour les agriculteurs de la région. Il s'agit de se défendre face à la spéculation et aux fraudes qui interviennent lorsque les bêtes sont malades. Les vaches sont régulièrement victimes de fièvre aphteuse, ce qui rend les paysans vulnérables financièrement. Les moyens de lutter contre la maladie sont au début des années 1950 réduits¹³⁶. En 1952-1953, la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire et la Mayenne ont ainsi connu un épisode de fièvre, touchant ainsi la quasi-totalité des bovins de ces trois départements. Cette infection se propage à une grande vitesse. Il arrive que les vaches les plus jeunes meurent et c'est alors une véritable catastrophe pour les agriculteurs. Quand ils peuvent épargner la vie de leurs bêtes, les agriculteurs sont souvent démunis face à la chute de la production et donc de revenus. Les animaux pouvaient également présenter des abcès intérieurs. Il fallait donc procéder à des saisies de viande à l'abattoir. Ces opérations de santé publique ouvraient souvent la porte à des abus car les paysans ne se rendaient pas sur place le plus souvent. Si bien que l'on pouvait faire croire au paysan en question que la saisie de son troupeau a été plus importante qu'en réalité. Des paysans de la région de Teillé et des communes voisines se sont donc regroupées dans une coopérative, de façon à mettre un terme à ces abus. Si cette coopérative n'est pas la première

¹³⁶ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 49.

en France après la Seconde Guerre mondiale, il faut souligner que ces paysans, dont parmi eux Bernard Lambert, en fondant cette coopérative, ont livré une bataille acharnée avec les principaux acteurs du marché de la viande : bouchers, charcutiers, marchands de bestiaux, ... Le paysan de Teillé n'a toutefois pas été à l'initiative de cette coopérative, puisqu'il ne la rejoint qu'en 1956, à son retour d'Algérie. Mais c'est véritablement son premier engagement dans la sphère économique. Il est avec René Philippot le plus jeune administrateur de la jeune coopérative. L'idée de regroupement pour faire face aux escroqueries est judicieuse mais la pérennité de la CEVEL n'échappe pas à la question du financement. En dépit des tentatives des paysans pour obtenir un prêt auprès du Crédit Agricole, celles-ci échappent et ils doivent se rabattre sur des « caisses rurales » gérées pour la plupart par des clercs¹³⁷. L'inconvénient de ces « caisses rurales » est qu'elles n'accordent que des prêts personnels. La CEVEL voit donc le jour grâce aux multiples apports personnels des différents cotisants. Les paysans ont aussi dû batailler pour accéder au marché nantais. Un droit d'entrée a dû être réglé. Les cotisants de la CEVEL ont dû en effet verser un dessous-de-table aux gérants du marché local¹³⁸. Cette pratique est illégale, mais c'est la seule façon de se garantir un poste de vente sur l'agglomération nantaise. Dans les locaux de la gare désaffectée de Pannecé, les coopérateurs installent un abattoir de type industriel. Sont également construites des salles, jouxtant l'abattoir, permettant d'y mettre les activités de découpe et de préparation de la viande. C'est seulement une fois que cet ensemble logistique fut mis en place que le Crédit Agricole a consenti à prêter aux coopérateurs, mais à titre individuel et non à la CEVEL. L'abattoir est mis en route à la fin de l'année 1956 et emploie dès lors près d'une quinzaine d'ouvriers. Au début de l'année 1957, Bernard Lambert se montre optimiste quant au futur de la coopérative : « Bien plus, nous refusons des animaux et nous aurions la possibilité de doubler en quelques mois le volume de notre activité. Surtout si nous traitons toutes les bêtes de viande »¹³⁹. D'autant que le nombre de sociétaires de la coopérative ne cesse d'augmenter durant les premières années : 663 en 1957, 1212 en 1958, 1672 en 1959¹⁴⁰. Malgré un départ en trombe, puisqu'en 1957, la CEVEL réussit à dégager un excédent d'1.1 million d'anciens francs¹⁴¹. Deux ans tard, la

¹³⁷ Yves Chavagne, *op.cit.*, p. 51.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 50.

¹³⁹ *Ibid.* p. 51.

¹⁴⁰ *Ibid.*

¹⁴¹ D'après le convertisseur franc-euro du site de l'INSEE, et compte tenu de l'érosion de la valeur du fait de l'inflation, 1,1 million d'anciens francs correspondent à une somme d'environ 22 700 euros en 2018. Le déficit de

CEVEL doit supporter un déficit de près de 120 000 francs¹⁴². La CEVEL a été mal appréciée de la part des professionnels du marché de la viande. Ces derniers ont mis en œuvre une stratégie destinée à ce qu'elle ne gagne pas des parts de marché. Bernard Lambert lui-même avait ainsi été piégé par le président du syndicat des mandataires de Nantes en 1957. Il avait été enregistré à l'aide d'un magnétophone¹⁴³. Les propos du paysan de Teillé n'étaient en rien scandaleux, mais il y affirmait sa conviction qu'il fallait mettre de l'ordre au sein du marché de la viande, et surtout mettre fin aux pratiques des bouchers et des négociants. Enfin, le principal inconvénient de la CEVEL était que les paysans ne se montraient pas convaincus de la nécessité de s'unir pour faire face aux aléas du marché. En effet, ils pratiquaient souvent eux-mêmes, de leur côté, un petit commerce de bêtes, les amenant à comprendre la situation des professionnels de la viande¹⁴⁴. Face aux difficultés croissantes, le commerce de viande paysans commence à périlcliter et en 1960 est acté la fin de la CEVEL. Un accord est conclu en décembre 1959, pour qu'elle soit absorbée par la CANA, la coopérative d'Ancenis. La CEVEL avait de plus en plus de mal à payer les coopérateurs. Malgré un dossier présenté au Crédit Agricole, celui-ci a refusé de renflouer la coopérative. La seule solution viable qui se présentait alors était la reprise par la coopérative d'Ancenis. Bernard Lambert, s'il se résigne à la fusion entre les deux coopératives, émet un souhait : que les deux coopératives négocient sur un pied d'égalité. Il aurait ainsi aimé voir plusieurs administrateurs de la CEVEL entrer au conseil d'administration de la CANA¹⁴⁵. Il n'y en eut qu'un seul, René Philippot pour une période d'un an seulement. La CEVEL reste le premier engagement concret de Bernard Lambert dans la sphère économique et cette expérience lui a plu à tel point qu'il ne souhaite pas en rester là. Loin d'être toujours théorique ou rhétorique, l'engagement du paysan de Teillé se traduit aussi par des engagements concrets. Il a ainsi fourni un travail technique important. Il a notamment mis son nez dans les procès-verbaux des conseils d'administration et dans les comptes des coopérateurs afin d'avoir une idée précise de la contribution de chacun au capital social. Il a voulu également renforcer le lien avec les consommateurs : « Il s'agit d'enlever un peu de la haine, de l'égoïsme entre les paysans et les consommateurs. »¹⁴⁶. Il exprime à travers la coopérative tout son intérêt pour la sphère

la CEVEL de 120 000 francs en 1959 comme indiqué peu après, correspond quant à lui, à une somme de 203 000 euros en 2018.

¹⁴² Yves Chavagne, *op.cit.*, p. 52.

¹⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴ *Ibid.*

¹⁴⁵ *Ibid.*

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 53.

économique, et tente d'y appliquer à petite échelle, une forme d'égalité entre employeurs et employés. Le domaine économique est certainement celui qui attire le plus son intérêt, comme le montreront les rapports qu'il livrera dans le cadre de son activité syndicale. Si l'aventure de la CEVEL s'est soldée par le rachat final par la coopérative d'Ancenis, il n'en reste pas moins que cette tentative montre la nouvelle dimension prise par les coopératives agricoles, ce dont Bernard Lambert est conscient. Le développement des coopératives s'inscrit en effet dans la droite ligne de la nouvelle politique agricole française menée à ses débuts par Tanguy-Prigent. Si à travers ces coopératives il s'agit d'apporter de la stabilité aux paysans français, elles deviennent aussi de nouveaux instruments de la politique agricole. Cependant, le mouvement coopératif agricole français reste profondément divisé idéologiquement, puisque là encore on retrouve des coopératives affiliées à la « rue d'Athènes », plutôt conservatrice, et ceux rattachées au « boulevard Saint-Germain », plus républicain¹⁴⁷. La CEVEL se montre innovante en ce sens qu'elle constitue une tentative originale de protéger les paysans sur un marché où les acteurs sont relativement puissants : le marché de la viande. Si la CEVEL reste pour Bernard Lambert un échec, elle reste pour lui une leçon qu'il tente d'intégrer. Cette expérience lui a notamment permis d'apprendre à gérer une coopérative : une compétence dont il aura besoin lorsqu'il dirigera la SICA-SAVA dans les années 1970. À travers son engagement dans le mouvement coopératif, Bernard Lambert espère orienter la modernisation agricole, même si cela s'avère plus compliqué que prévu.

3-Du champ au champ de bataille

Bernard Lambert a fait partie des rappelés sous le drapeau par le gouvernement de Guy Mollet à l'été 1956. Alors qu'il était responsable de la branche « aînée » de la JAC, il va devoir réintégrer l'armée, de juin à novembre 1956. Il se fait aussi un devoir de faire la chronique de cette « sale guerre »¹⁴⁸. Bernard Lambert avait déjà servi dans l'armée dix-huit mois, mais c'était dans le cadre de son service militaire, de novembre 1952 au 1^{er} mai 1954. Doté d'un caractère peu enclin à la subordination, il se heurte à ses supérieurs comme lorsqu'il est question de répartir quelques biens entre les hommes de la compagnie :

¹⁴⁷ Philippe Nicolas, « Émergence, développement et rôle des coopératives agricoles en France, Aperçus sur une histoire séculaire », *Economie rurale*, n°184-185-186, 1988.

¹⁴⁸ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 69.

« Il s'agissait de répartir équitablement les bénéfices du foyer (Le capitaine proposait de favoriser les sous-officiers par rapport aux hommes de la troupe). La discussion a duré plus d'une heure. Je suis paraît-il, un idéaliste impénitent. Faire confiance à la masse en lui donnant un certain confort ? [...] Mais elle s'en fout de ce confort la masse ! [...] Pour s'imaginer qu'un jour les masses populaires sauront secouer leurs chaînes et changer l'ordre de la société bâtie sur les profits, il faut être fou. Le peuple est bête, profondément, naturellement. »¹⁴⁹

Yves Chavagne évoque ainsi l'« allergie » de Bernard Lambert à l'égard de l'armée. Le mot décrit bien son attitude vis-à-vis de l'institution. Si son envie de défier les autorités est une constante de son tempérament, cette envie s'en trouve redoublée lorsqu'il est engagé dans les rangs. Les ordres et les directives de ses chefs lui semblent souvent sans illégitimes. Cela est amplifié par le fait que Bernard Lambert, comme beaucoup parmi les rappelés, contestent la légitimité de la guerre menée en Algérie. Il fait ainsi partie de ces soldats qui ont perturbé le bon fonctionnement de la logistique. Il part avec près de 19 jours de retard, puisqu'à Quimper, des rappelés ont manifesté leur opposition à la guerre. Si Bernard Lambert n'est pas un objecteur de conscience, il écrit vouloir profiter de toutes les occasions possibles qui s'offrent à lui pour manifester son opposition à la guerre :

« En attendant, quelle peut être l'attitude d'un rappelé sur le terrain ? Personnellement, puisque la guerre ne peut donner que de mauvais résultats, j'y participerai par obligation mais en cherchant au maximum à en atténuer les effets. »¹⁵⁰

Bernard Lambert rappelle ainsi dans ses lettres un épisode montrant ainsi qu'il ménage ses efforts, seul moyen véritablement efficace qu'il ait trouvé pour éviter de participer pleinement à l'effort de guerre. Par exemple, ils ont dû, lui et sa troupe, poursuivre des rebelles sa cachant dans les montagnes algériennes. Leur expédition en était au quatrième jour, et ils n'avaient appréhendé aucun soldat du FLN. Le quatrième jour, ils sont tombés sur une bande repliée dans une mechta. Après des échanges coups de feu, les rebelles prennent la retraite, et la troupe de Bernard Lambert les a alors poursuivis. Ces derniers avaient trouvé refuge dans une montagne. Le jeune paysan de Teillé était face à un dilemme moral :

« Mais comment agir ? Refuser de participer à l'action ? C'est laisser lâchement les copains courir seuls vers le danger. Y participer pleinement ? C'est adhérer à l'œuvre de ceux

¹⁴⁹ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 70.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 71.

qui veulent en supprimant la vie de gens ayant peut-être plus de valeur que nous, faire la paix. »¹⁵¹

Bernard Lambert proposa alors à son lieutenant s'il pouvait se rendre sur la ligne de crête, qu'ils avaient en face d'eux, pour parer à toute embuscade possible. Arrivé au sommet de la crête, il aperçut une dizaine de rebelles et au lieu de les viser, tira une rafale en l'air afin de prévenir ces derniers de leur arrivée. Si l'officier le sermonna, Bernard Lambert écrit, satisfait : « je le laissais dire, trop heureux de ma réussite »¹⁵². Aussi, lorsqu'ils sont revenus de la montagne, sa troupe a capturé un rebelle. Une fois revenu au camp, les soldats se sont livrés à un tabassage en règle du prisonnier : « Et chacun d'y aller de son petit coup de poing, de son petit coup de pied sur cet homme désarmé, ligoté. »¹⁵³. Exaspéré par ce qu'il observe, Bernard Lambert décide alors de frapper un des soldats qui s'appêtait à donner un coup au prisonnier. Il est subjugué par la réponse que le prisonnier apporte à ce défolement de violence physique qui s'exerce sur lui. Malgré l'interrogatoire musclé auquel il a le droit, il répond qu'il ne se considère pas comme un bandit, mais bien plutôt comme un libérateur, et il utilise les seuls moyens qu'il a à sa disposition. Le sentiment d'admiration fait ainsi dire au jeune paysan de Teillé qui assiste à la scène :

« La foi de cet homme m'a étonné. Entre leur morale et la nôtre, il y a une petite différence. Il ne voyait peut-être qu'un aspect de l'œuvre française, mais je persiste à croire que leur cause a une valeur bien supérieure à la nôtre. »¹⁵⁴

Bouleversé par cet épisode, Bernard Lambert l'est encore plus lorsqu'un de ses camarades de troupe est poignardé lors d'une garde. Il écrit ainsi : « Le spectacle m'a révolté et fait frémir d'horreur. »¹⁵⁵. Trois avant qu'il ne monte à la tribune parlementaire pour défendre l'autonomie algérienne, Bernard Lambert développe donc ses idées politiques pour sortir du conflit et de la guerre civile qui ronge la France. Dans sa correspondance notamment, il milite pour un programme de développement de l'Algérie, pouvant s'appuyer sur l'armée française. Celle-ci pourrait en effet à ses yeux jouer un rôle d'émancipation au lieu de réprimer. Conscient des risques que comporte la guerre d'Algérie non seulement pour le pays lui-même, mais aussi pour la France, la seule façon de sortir de l'impasse est bien de négocier la paix et d'accepter

¹⁵¹ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 72.

¹⁵² *Ibid.*

¹⁵³ *Ibid.*

¹⁵⁴ *Ibid.*

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 73.

l'indépendance inéluctable. Traumatisé par son expérience de la guerre, Bernard Lambert est dès 1956 lucide sur la situation algérienne. À la fois acteur et spectateur sur le terrain, il entretient une correspondance aussi avec les responsables de la JAC pour les tenir informés de la situation¹⁵⁶. Enfin, c'est aussi à travers l'expérience de la guerre qu'il forge sa conscience politique.

Conclusion :

Si la jeunesse de Bernard Lambert et sa formation sont classiques, ses prises de position le sont moins pour un jeune homme qui est appelé à prendre des responsabilités au sein de la JAC. En effet, contrairement à d'autres responsables de la JAC, à l'instar de Michel Debatisse, il entend très tôt se démarquer de la ligne majoritaire, car elle ne correspond ni à son opinion profonde ni à ses aspirations. La jeunesse est également le temps de l'apprentissage puisque Bernard Lambert est formé à la JAC et au CERCA d'Angers aux nouvelles techniques agricole permettant d'accroître les rendements. Là aussi, il aime se démarquer et s'il est partisan de ces nouvelles techniques, il pointe déjà le risque que celles-ci ne laissent en marge du progrès une grande partie de la paysannerie française. Pourtant, faire de la subversion la marque caractéristique du jeune Bernard Lambert serait réduire son parcours à de simples coups d'éclats. S'il peut parfois aimer la position de trublion, il reste pourtant attaché à conserver les liens avec le travail quotidien du paysan et plus largement les liens qui le relie à Teillé et « au milieu ».

¹⁵⁶ Notamment avec son ami Médard Lebot. Archives personnelles de Médard Lebot

Chapitre 2 :

Bernard Lambert, député paysan (1958-1962)

Introduction :

Bernard Lambert est élu en 1958 face à un « cacique » de la IV^{ème} République, André Morice. Celui-ci est considéré comme une « personnalité d'envergure nationale »¹⁵⁷, ayant occupé plusieurs postes au sein de gouvernements, dont celui de ministre de la Défense Nationale de juin à novembre 1957. Cette élection consacre la première législature de la V^{ème} République, dans laquelle, suivant la volonté du général de Gaulle, l'exécutif prime sur le législatif. Le grand chamboulement institutionnel provoqué par le référendum de septembre 1958, entérinant l'adoption de la nouvelle constitution, est suivi de près par l'élection de la nouvelle Assemblée. Le changement du mode de scrutin (passant de la proportionnelle au scrutin uninominal majoritaire à deux tours) et les circonstances historiques provoquent une hécatombe dans les rangs de la gauche, puisque seuls 10 communistes et 44 socialistes survivent au raz-de-marée gaulliste¹⁵⁸. Identifié à droite, puisqu'au cours de sa campagne, il donne des gages en faveur de l'enseignement libre, Bernard Lambert profite de ce séisme politique, où les indépendants et les gaullistes sont les grands gagnants. Cette élection, face à un notable local, tient donc, en premier lieu, à des circonstances nationales. C'est d'ailleurs l'esprit même des élections qui s'est vu modifié en raison du renforcement de l'exécutif, inscrit dans la nouvelle Constitution. Pourtant, le changement de mode de scrutin aurait pu faire pencher la balance dans le sens inverse, dans la mesure où il implique une personnalisation des élections législatives dans les circonscriptions. La prééminence de l'enjeu national sur l'enjeu local, n'invisibilise pas pour autant le second. De plus, les « forces profondes » dont parle le fondateur de l'école française de science politique, André Siegfried¹⁵⁹, semblent particulièrement actives dans l'Ouest. Observant les élections législatives françaises de 1871 à 1913, Siegfried en a dégagé une répartition géographique des opinions politiques. Il tentait ainsi d'expliquer la formation de « tempéraments politiques »¹⁶⁰ qui s'expliquent essentiellement par le degré de proximité et de domination qu'entretiennent les différents groupes sociaux dans les régions étudiées et l'encadrement du clergé¹⁶¹. L'« Ouest politique » (département de l'actuelle

¹⁵⁷ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 56.

¹⁵⁸ Serge Berstein, Pierre Milza, *Histoire de la France au XX^e siècle, 1958 à nos jours*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2009, p. 17.

¹⁵⁹ Jean-Claude Maitrot, « SIEGFRIED ANDRÉ - (1875-1959) », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 26 juin 2018. Disponible à l'adresse : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/andre-siegfried/>

¹⁶⁰ *Ibid.*

¹⁶¹ Jean-Claude Maitrot, *art. cit.*

Bretagne, Pays de la Loire et Normandie), se distingue par des comportements politiques caractéristiques et cette originalité, remarquée d'abord par Siegfried, se retrouve tout au long du XX^{ème} siècle. Siegfried conclut à propos de l'Ouest : « dans ses tendances politiques, l'Ouest demeure une France spéciale, à côté, et en marge de la France républicaine. »¹⁶². La trajectoire de Bernard Lambert n'a rien d'extraordinaire au niveau politique, mais, au moins dans ses premières années, remarquable, puisque fils de métayer, il devient député à seulement 27 ans. Transfuge social, il est également un transfuge politique. Affilié au MRP pendant son mandat de député, il adhère au PSU en 1966. L'étude de son mandat est ainsi l'occasion d'étudier à l'échelle de son parcours individuel, le tournant que constitue sa courte expérience de député et aussi ce que cette élection symbolise. Elle se scinde en deux temps : de la campagne électorale débutée seulement six semaines avant l'élection à son discours de juin 1959, où il prend position en faveur de l'auto-détermination de l'Algérie ; une seconde période ensuite s'achevant par sa défaite en 1962. Cette élection a un caractère accidentel, essentiellement pour deux raisons. D'abord parce qu'au regard de l'histoire de la circonscription de Châteaubriand, bien que les découpages aient évolué, le court mandat du député Bernard Lambert contraste avec la longévité de ses prédécesseurs et successeurs. En effet, lorsque le scrutin uninominal à deux tours a été la règle, la figure dominante de l'arrondissement était Charles Ginoux-Defermon, député de 1902 à 1928. En 1919, lorsque le mode de scrutin change, passant à un système mixte, il figure alors en bonne place dans la « liste des marquis »¹⁶³ qui se présente en Loire-Inférieure. Représentant de la grande aristocratie foncière, Ginoux-Defermon incarne alors la figure du châtelain local. Succède ensuite à Bernard Lambert, Xavier Hunault, qui restera député pendant près de 24 ans. Il est présenté, lui aussi, comme une des figures de la droite départementale. Accidentelle aussi car, à comparer avec d'autres figures syndicales, la carrière politique de l'ancien responsable jaciste intervient tôt dans sa trajectoire. Michel Debatisse par exemple, devient secrétaire d'État aux Industries agricoles et alimentaires de 1979 à 1981, dans le troisième gouvernement Raymond Barre, et député européen de 1984 à 1989 et de nouveau en 1992. Bernard Thareau, ami de Bernard Lambert, est député européen, sous l'étiquette du PS, de 1981 à 1989. À l'inverse, le paysan de

¹⁶² Pierre Milza, « Présentation » de Siegfried (André), *Tableau politique de la France de l'Ouest* [1913], Imprimerie Nationale, coll. Acteurs de l'Histoire, p. 7-30.

¹⁶³ David Benssoussan, « Les aristocraties bretonnes à l'épreuve des répercussions de la première guerre mondiale », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2008/3 (n° 99), p. 51-63.

Teillé devient très vite député, tout de suite après ses responsabilités à la JAC. Le mandat de député vient ici entamer une carrière et non la couronner. Élu sur les bases d'une mobilisation de l'électorat traditionnel de la droite en 1958, son non-alignement voire son opposition vis-à-vis du général de Gaulle lui a finalement coûté la victoire, puisqu'il verra le MRP, les radicaux et les gaullistes s'opposer à lui pendant la campagne aux élections législatives de 1962. Cette courte expérience parlementaire permet ainsi de mieux observer la façon dont les opinions politiques de Bernard Lambert évoluent. Faire le portrait politique de Bernard Lambert revient finalement à dresser le portrait paradoxal d'un « communiste blanc »¹⁶⁴. En clair, il s'agit de mieux appréhender l'identité politique de Bernard Lambert à travers son activité parlementaire et savoir s'il était un « jeune turc » ou une tête de turc ?

I-Les campagnes dans la campagne

Loin d'avoir été élu sur un malentendu, Bernard Lambert devient député sur un programme qui s'apparenterait à des mesures qu'on associe généralement à la droite parlementaire. Si les circonstances nationales ne doivent pas être négligées dans le succès que rencontre le jeune syndicaliste, avec pour preuve l'effondrement du résultat obtenu par la figure emblématique de la région, Ginoux-Defermon qui ne réussit à glaner que 10,7% des suffrages exprimés, les circonstances locales sont toutes aussi atypiques puisqu'il est sollicité pour être candidat alors qu'il n'est pas originaire de cette circonscription¹⁶⁵. De plus, si pour Bernard Lambert, cette candidature représente une aventure personnelle réussie, elle est relativement improvisée. Il s'agit d'observer à travers l'étude de deux campagnes électorales, l'une victorieuse en 1958, et l'autre se soldant par un échec en 1962, comment le candidat puis député sortant se positionne politiquement et ses stratégies pour gagner la confiance des électeurs. Il faut néanmoins préciser que les statistiques utilisées ici, donnent au lecteur un simple ordre d'idée. En effet, non seulement, les catégories socio-professionnelles utilisées, reprenant les

¹⁶⁴ René Bourreau, « Le paradoxe de la représentation. Bernard Lambert, député de Loire-Atlantique », in *L'Ouest politique 75 ans après Siegfried*, CNRS, UA 915, 1987. Christian Rouaud, *Tous au Larzac*, documentaire France 3, 2011. L'expression de « communiste » est utilisée par René Philippot lorsqu'il est interviewé par le réalisateur Christian Rouaud. Cette expression reste quelque peu ambiguë car peu expliquée par ceux qui l'utilisent. Vraisemblablement, elle désigne la façon dont les opinions politiques de Bernard Lambert se sont de plus en plus prononcées au cours de sa vie passant, pour résumer, du centre-droit puisqu'il était affilié au MRP à l'extrême-gauche.

¹⁶⁵ Entretien avec Médard Lebot (7)

nomenclatures de l'INSEE de 1954, ont pu radicalement changer dans leur définition, mais les chiffres utilisés reprennent la composition sociale des communes en 1954, et les résultats des élections en 1958 et en 1962. Or, comme cela a été précisé précédemment, l'exode rural est massif dans les années 1950 et 1960, partout en France, pouvant ainsi transformer du tout au tout le « visage » des communes étudiées. Néanmoins, à défaut d'autres indicateurs, ces chiffres restent intéressants car ils sont révélateurs de dynamiques sociales et économiques.

1-Le péché originel ?

A priori, l'explication du succès puis de la défaite que rencontre le jeune Bernard Lambert est simple. S'affichant à droite, et rejoint par le MRP au cours de la campagne législative de 1958, il bénéficie du soutien des suffrages agricoles et catholiques. En se positionnant à la gauche du MRP, voire parfois en s'opposant frontalement à son parti (notamment sur l'Algérie) et au général de Gaulle, il donne le sentiment d'avoir « trahi » ses électeurs et n'est donc logiquement pas reconduit dans ses fonctions en 1962. Cette explication, si elle peut ne pas être fausse, nécessite toutefois de faire appel à d'autres causes que la simple trahison. Au cours de cette campagne, il bénéficie du soutien, selon lui, du vote paysan et du vote catholique, très prégnant dans cette circonscription : « J'étais assurément l'élu des paysans et... alors le deuxième aspect que je t'ai signifié aussi... que j'ai été l'élu des catholiques »¹⁶⁶ assure-t-il. Pourtant, loin d'être le candidat des conservateurs, Bernard Lambert tente de s'identifier au camp progressiste. C'est particulièrement difficile lorsqu'en face, son principal adversaire, André Morice, revendique lui aussi le progressisme¹⁶⁷ comme héritage politique. Cette équivoque « provient essentiellement de l'interférence de deux types de progressisme qu'incarnent nationalement à l'époque le Mouvement Républicain Populaire (MRP) d'une part, le Parti radical d'autre part [...] »¹⁶⁸. En effet, tandis que le MRP, fondé en novembre 1944, est né sur les ruines politiques de la Seconde Guerre mondiale des espoirs des résistants de s'abriter

¹⁶⁶ Entretien avec H. et R. Bourreau sur la période 1958-1962 et documents relatifs à son travail de député, 1977, LAM 59, Archives Bernard Lambert, CHT.

¹⁶⁷ On peut comprendre ici le progressisme comme un ensemble de valeurs et de pratiques politiques et idéologiques convergeant vers l'idée selon laquelle les sociétés humaines tendent à devenir meilleures au cours de l'histoire. Cette catégorie est souple et n'est pas exhaustive. Les progressismes d'André Morice et de Bernard Lambert sont toutefois de nature différente. André Morice puise dans les valeurs républicaines tandis que Bernard Lambert semble plutôt vouloir manifester des opinions démocrates-chrétiennes, dont la figure la plus proche serait peut-être Marc Sangnier, fondateur du mouvement politique au début du XX^e siècle, le Sillon.

¹⁶⁸ Entretien avec H. et R. Bourreau sur la période 1958-1962 et documents relatifs à son travail de député, 1977, LAM 59, Archives Bernard Lambert, CHT.

sous une structure politique commune, le Parti radical, parti emblématique de la III^{ème} République, sort considérablement affaibli du conflit mais reste tout de même associé au centre-gauche¹⁶⁹. Néanmoins, les partis ont ici une importance toute relative dans cette élection, car s'ils sont bien des marqueurs d'identification politique, l'opposition, le soutien, voire même les hésitations vis-à-vis du général de Gaulle sont certainement plus significatifs auprès des électeurs. D'autant plus que Lambert n'a pas choisi l'étiquette MRP, mais c'est le parti qui l'a sollicité. À ce paradoxe, il faut revenir sur le caractère atypique de la candidature Lambert. Bien qu'il ne soit pas originaire de la circonscription, Teillé se trouvant dans la circonscription d'Ancenis, les réseaux militants¹⁷⁰ opposés à Morice se mobilisent pour porter une candidature qui permette de l'emporter, comme en témoigne Marie-Paule Lambert :

« Les militants du coin qui ne voulaient pas qu'André Morice soit élu, et qui ont manœuvré pour que, parce qu'il avait une bonne gueule, il parlait bien, ils l'ont amené à se présenter »¹⁷¹

Bernard Lambert en parle également dans un entretien. Si on est venu « le chercher », c'est qu'il avait déjà la preuve de ses qualités rhétoriques et de sa capacité à électriser les foules : « J'étais la bête à meeting du CNJA »¹⁷². Le jeune Lambert présentait en effet un certain nombre d'avantages. Il avait l'image d'un homme nouveau, face à Morice, député depuis 1945. Dans ce duel d'images, les circonstances nationales ont joué à plein puisqu'André Morice est alors considéré comme l'incarnation de la IV^{ème} République, morte quelques semaines auparavant, tandis que Lambert, a l'avantage d'incarner le renouveau, puisqu'ancien de la JAC, il sera l'un des plus jeunes députés de la première législature de la V^{ème} République. Il est possible aussi de concevoir, qu'au cours de cette campagne dans cette circonscription à dominante rurale, Bernard Lambert ait pu jouer de l'opposition ville/campagne avec son adversaire. Paysan de Teillé, commune peu peuplée, il s'oppose à un chef d'entreprise, vivant à Nantes et ayant fait fortune dans le bâtiment. À cet égard, il semble que l'électorat ait été

¹⁶⁹ Denis Pelletier, Jean-Louis Schlegel (dir.), *À la gauche du Christ : Les chrétiens de gauche de 1945 à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Histoire », 614 p.

¹⁷⁰ Il n'a pas été possible grâce aux archives et aux entretiens d'identifier qui précisément a milité pour la campagne de Bernard Lambert. Selon René Bourreau et Médard Lebot, qui ont participé activement, il s'agit essentiellement des réseaux de la JAC et des mouvements catholiques.

¹⁷¹ Entretien avec Marie-Paule (84)

¹⁷² Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 54.

réceptif, car comme le montre René Bourreau¹⁷³, la candidature Lambert rencontre peu de succès, ou relativement moins, à Châteaubriant-ville. Le sociologue a observé, dans son article, les taux de variation de vote selon la commune. Toutes proportions gardées, les intervalles de variations dans les scores obtenus entre les différents cantons de la circonscription sont plus importants pour Bernard Lambert (21,8) que pour André Morice (18,3). De fait, si Bernard Lambert obtient des résultats plus élevés dans les « communes ordinaires », c'est-à-dire les communes qui ne sont pas des chefs-lieux de canton, il rencontre relativement moins de succès à Châteaubriant. Cela s'explique par le fait que la zone castelbriantaise de la circonscription est le siège des principales activités économiques et, y habitent relativement plus d'ouvriers et de professions libérales, souvent plus réticents à soutenir la candidature lambertiste. En effet, les ouvriers, ont plutôt porté leur voix sur André Morice ou le candidat communiste, qui s'est maintenu au second tour¹⁷⁴. Aucune donnée n'est disponible concernant le vote des professions libérales. La notabilité castelbriantaise a, semble-t-il, plus voté pour André Morice car comme le souligne Bernard Lambert, la grande majorité du clergé de la circonscription semble avoir manifesté leur soutien pour le candidat radical-socialiste. Un désaccord politique semble avoir en effet divisé le corps ecclésiastique, car si les clercs, se montrant « réalistes », ont plutôt affiché leur soutien à André Morice, les vicaires, seconds dans la hiérarchie ecclésiastique, ont été sensibles à l'« aventurisme » de Lambert¹⁷⁵:

« Ainsi, sur les 62 curés et les 48 vicaires de la circonscription de Châteaubriant, il estimait que deux curés seulement l'avaient soutenu alors que tous les vicaires étaient derrière lui ! »¹⁷⁶

On est pourtant loin de l'anticléricalisme militant des débuts du début du XX^e siècle, même si la prise de position de Lambert en faveur de l'enseignement libre est un marqueur lui permettant de récolter les voix catholiques. Aux oppositions traditionnelles entre progressiste et conservateurs, ou entre cléricaux et anticléricaux, le duel Lambert-Morice semble s'inscrire dans une autre veine. Parmi les 8 députés de Loire-Atlantique qui seront élus aux élections législatives de 1958, 8 sont des primo-arrivants en politique. Toutefois, il reste que, même s'il n'est pas possible de réduire cette élection à l'affrontement droite-gauche, la force d'inertie des

¹⁷³ René Bourreau, « Le paradoxe de la représentation. Bernard Lambert, député de Loire-Atlantique », in *L'Ouest politique 75 ans après Siegfried*, CNRS, UA 915, 1987, p. 5.

¹⁷⁴ *Ibid.*

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 7.

¹⁷⁶ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 56.

catégories politiques semble avoir eu un poids certain. Il n'est d'ailleurs pas anodin de rappeler que près de 45 ans après la publication du *Tableau* de Siegfried, parmi les 8 députés qui sont élus en Loire-Atlantique, tous sont positionnés à droite ou au centre-droit (2 MRP, 2 UNR, 4 CNIP). C'est bien ce « porte-à-faux »¹⁷⁷ vis-à-vis de son électorat qui constituera le principal handicap du député sortant Bernard Lambert au moment de se faire réélire en 1962. Le vote de la motion de censure à l'encontre du gouvernement Pompidou est un marqueur significatif d'opposition au général de Gaulle, et participa à la non-reconduction de son mandat de député.

2-Le député des paysans ?

Les politistes reviennent souvent sur l'originalité du basculement politique opéré par l'« Ouest », passant de la droite d'inspiration aristocratique à la démocratie chrétienne, débouchant à partir des années 1980, sur un soutien fervent à la gauche socialiste. À cet égard, l'élection de Bernard Lambert comme député apparaît prématurée, pouvant même être interprétée comme un échec. Ayant voulu s'affirmer trop tôt progressiste, il aurait anticipé ce basculement politique mais n'en aurait pas profité. L'hypothèse avancée ici est toute autre. Loin d'avoir été un échec, son élection serait plutôt un signe précurseur du changement politique et social à l'œuvre dans la région. En effet, avant de s'être incarné à une échelle régionale, ce processus au long cours se serait incorporé dans des trajectoires biographiques. Ce sont bien des individus comme Bernard Lambert, qui, parmi les premiers, ont dressé des passerelles entre la droite modérée, d'inspiration catholique, et la gauche socialiste en quête de légitimité politique après le retour du général de Gaulle. La difficulté ici réside dans le fait que l'avenir du jeune Bernard Lambert est connu du lecteur, puisque ce dernier s'engagera à partir de 1966 au PSU, devenant un « catho de gauche »¹⁷⁸. Pourtant, ce rosissement, voire cette « dérive » gauchiste¹⁷⁹, est bien plutôt le fruit d'une évolution politique menée en amont, se cristallisant pendant sa courte période d'activité parlementaire. En effet, dès 1962, lors des élections législatives, il écrit une tribune dans *Forces Nouvelles*, journal nazairien, en soutien à Nestor Rombeaut, également député MRP¹⁸⁰. Ce soutien n'est pas insignifiant, puisque non seulement

¹⁷⁷ René Bourreau, *art. cit.*, p. 8.

¹⁷⁸ Denis Pelletier, Jean-Louis Schlegel (dir.), *À la gauche du Christ : Les chrétiens de gauche de 1945 à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Histoire », 614 p.

¹⁷⁹ Ce terme est revenu fréquemment, en particulier dans le monde syndical, souvent destiné à disqualifier Bernard Lambert, dont les motivations seraient d'abord politiques avant d'être syndicales.

¹⁸⁰ Entretien avec H. et R. Bourreau sur la période 1958-1962 et documents relatifs à son travail de député, 1977, LAM 59, Archives Bernard Lambert, CHT

Nestor Rombeaut et Bernard Lambert sont parmi les seuls députés à avoir réclamé la « négociation immédiate et la reconnaissance du droit à l'auto-détermination »¹⁸¹, mais ils évoluent tous deux en marge du MRP. Leur proximité politique se rejoint à propos de l'Algérie mais plus largement, ils incarnent, à l'échelle du département, cette future alliance entre ouvriers et paysans. Ayant travaillé aux usines métallurgiques de Basse-Loire et au Chantier de la Loire, ancien de la JOC, et cadre de la CFTC¹⁸², Nestor Rombeaut finit par briguer un mandat de député en 1958, dans la circonscription de Saint-Nazaire, réputée pour être un « bastion rouge dans un océan blanc »¹⁸³. Cette alliance circonstancielle entre un ouvrier et un paysan pour soutenir le « droit à l'auto-détermination de l'Algérie », et en opposition avec la ligne du MRP, apporte cependant peu de choses, si ce n'est qu'elle est la preuve d'une proximité individuelle et politique des deux hommes. Cependant, elle témoigne déjà de la volonté de Bernard Lambert de décroiser son combat syndical et politique. Pourtant, sans étiquette politique claire avant de se porter candidat, le MRP le soutient, grâce à l'appui d'un « notable hétérodoxe »¹⁸⁴, le Docteur Le Doze, maire et conseiller général de Saint-Julien. C'est parce lui était étiqueté MRP que Bernard Lambert s'affilie au parti de centre-droit, comme en témoigne Marie-Paule Lambert :

« Donc la personne qui était celui qui allait être son suppléant, et qui avait appelé aussi à sa candidature, était docteur de saint-Julien de ... qui était MRP donc voilà. »¹⁸⁵

C'est d'ailleurs dans ce canton qu'il obtient le plus de suffrages (57,55% des voix au second tour). Si la profession de foi qu'il rédige en tant que candidat et qu'il adresse à de nombreux électeurs de la circonscription castelbriantaise est émaillée de gages envers son électorat¹⁸⁶, elle montre parfois son hésitation à se porter en faveur de certaines mesures. Tout d'abord, il retrace son parcours, en assumant son héritage d'ancien de la JAC et d'ancien syndicaliste :

¹⁸¹ Entretien avec H. et R. Bourreau sur la période 1958-1962 et documents relatifs à son travail de député, *op. cit.*

¹⁸² André Caudron, notice biographique « Bernard Lambert », *Le Maitron, dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social*. Disponible à l'adresse : <https://cdhmot85.files.wordpress.com/2011/12/lambert-bernard.pdf>

¹⁸³ Entretien avec H. et R. Bourreau sur la période 1958-1962 et documents relatifs à son travail de député, *op.cit.*

¹⁸⁴ René Bourreau, « Le paradoxe de la représentation. Bernard Lambert, député de Loire-Atlantique », *ibid.*

¹⁸⁵ Entretien avec Marie-Paule Lambert (79)

¹⁸⁶ Profession de foi du candidat Lambert, Textes et interviews, LAM 59, Archives Bernard Lambert, CHT.

« Les responsabilités que j'ai assumées dans les Mouvements de jeunesse puis dans le syndicat agricole du département et sur le plan national, m'ont permis de découvrir les problèmes politiques, économiques et sociaux posés à notre région, à notre pays. »¹⁸⁷

S'il a conscience de l'importance des enjeux électoraux, répétant à plusieurs reprises son soutien en faveur de « l'enseignement libre » et des « libertés humaines », il appelle toutefois à la prudence : « Il ne s'agit pas de confondre liberté et individualisme ». Bernard Lambert et Francis Le Doze prennent des engagements électoraux, même s'ils peuvent paraître communs, ils sont parfois peu en phase avec le programme du MRP : « Nous refusons le monopole de la politique des puissances d'argent. »¹⁸⁸. De même, son programme agricole reprend dans les grandes lignes celui du CNJA, refusant que la modernisation agricole se fasse au détriment des petites exploitations et « au profit des plus riches [...] ». De toute évidence, le candidat Lambert affirme déjà son originalité à travers sa profession de foi, alors même que le MRP, tout au long de la IV^{ème} République s'est droitisé¹⁸⁹. Si le caractère atypique de la candidature de Bernard Lambert est à nuancer car, comme cela a été précisé précédemment, tous les députés de Loire-Atlantique sont des néophytes en 1958 dans les rangs de l'hémicycle, il semble que Bernard Lambert ait été tiraillé entre d'un côté, les engagements pris pendant la campagne et de l'autre, l'évolution de ses opinions individuelles. Pourtant, ce sont bien les soutiens de l'« école libre » qui ont fortement contribué à son élection, si on se réfère aux chiffres de René Bourreau¹⁹⁰. Si la position des candidats vis-à-vis de la « liberté de l'enseignement » montre que les clivages politiques traditionnels persistent, l'électorat semble y être de moins en moins sensible, notamment en raison de la position des candidats évoluant par rapport à cette question. Bien qu'André Morice ait une réputation de franc-maçon, il se prononce en faveur de la « paix scolaire », tandis que si Bernard Lambert affiche dans sa profession de foi son engagement en faveur de la liberté scolaire, il préfère parler de « la liberté de l'enseignement », notion assez vague, plutôt que de l'« école libre »¹⁹¹. Il n'est donc pas exempt d'ambiguïtés à ce sujet. De plus, s'il est possible d'observer dans les tableaux une corrélation entre les cantons et les communes où la pratique religieuse (aller à la messe

¹⁸⁷ Profession de foi du candidat Lambert, Textes et interviews, LAM 59, Archives Bernard Lambert, CHT.

¹⁸⁸ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 58.

¹⁸⁹ Denis Pelletier, Jean-Louis Schlegel (dir.), *À la gauche du Christ : Les chrétiens de gauche de 1945 à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Histoire », 614 p.

¹⁹⁰ René Bourreau, *art. cit.*

¹⁹¹ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 59.

hebdomadaire, participer à la communion pascale, ...) est forte et les bons résultats électoraux de Bernard Lambert, des « anomalies »¹⁹² statistiques peuvent être constatées. Par exemple, le canton de Derval, qui compte une population très pratiquante en 1954, relativement à la circonscription (près de 57% des femmes et 38% des hommes se rendent à la messe hebdomadaire, et respectivement 66% et 47% d'entre eux se rendent à la communion pascale), accorde étrangement un large soutien à André Morice (58% des suffrages au second tour) et le candidat Lambert y fait un de ses plus mauvais résultats (39%)¹⁹³. Se présentant comme le député des paysans et comme le défenseur des « petits »¹⁹⁴ en 1958, Bernard Lambert profite de circonstances nationales et locales pour être élu. Il est lui-même surpris par cette élection inattendue. Il y affirme, après le combat syndical, son anticonformisme idéologique, et qualifie lui-même sa mentalité « d'indépendance sauvage »¹⁹⁵.

3-Pouvoir charismatique et pouvoir pragmatique

La qualité que les anciens jacistes et les militants syndicaux reconnaissaient à Bernard Lambert était son pouvoir d'attraction lorsqu'il s'exprimait en public. Lui-même avoue avoir usé de cette faculté : « J'étais un peu habitué à « violer » les foules. »¹⁹⁶. Comment a-t-il donc concilié ce talent à la dimension plus pragmatique que réclament le pouvoir politique et la stratégie électorale, en particulier pendant une campagne ? Si les caractéristiques sociodémographiques de l'électorat ont toute leur place pour expliquer le comportement de celui-ci, il existe en face d'une demande, une offre électorale. Les rapports de force dans les élections législatives peuvent être compris à travers les relations liées entre un centre national, Paris, dans lequel siègent les institutions et où se joue l'essentiel de la politique à l'échelon national, et une périphérie, la circonscription. La guerre d'Algérie, le nouveau mode de scrutin et l'aura du général de Gaulle renforcent, dans ce schéma, les forces centripètes, au détriment des forces centrifuges. Pour autant, les caractéristiques individuelles des candidats ne doivent

¹⁹² Par anomalie statistique, il est possible d'entendre une donnée (ici le résultat électoral obtenu dans une commune de la circonscription) affichant un écart significatif avec ce qui pouvait être attendu. Par exemple, Bernard Lambert, présenté comme le « candidat catholique » doit obtenir logiquement des résultats plus élevés dans les communes fortement pratiquantes.

¹⁹³ Annexe, tableau résumant les scores électoraux

¹⁹⁴ René Bourreau, *art. cit.*

¹⁹⁵ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 65.

¹⁹⁶ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 61.

pas être négligées. Bon orateur, le candidat bénéficie de l'apport d'une équipe mobilisée et qui sillonne les routes de la circonscription :

« Dans chaque canton, une petite équipe se met en place pour réserver les salles, distribuer des tracts et des journaux. Au rythme de deux à trois réunions par jour, Lambert visite toutes les communes de l'arrondissement. »¹⁹⁷

Catapulté précipitamment candidat, Bernard Lambert peut compter en effet sur l'engagement de « vigoureux jacistes et autres militants d'action catholique »¹⁹⁸ qui manifestent soudainement leur existence dans la région de Châteaubriant. Encore peu répandu dans les campagnes, le téléphone est alors un bien de luxe, que seuls quelques ménages peuvent se permettre d'acheter. D'où l'importance cruciale que revêtent ces militants de l'action catholique qui parcourent les kilomètres autour de Châteaubriant pour convaincre les électeurs de voter pour leur candidat. A l'inverse, son adversaire semble avoir moins mobilisé de militants pour toquer aux portes. Paradoxalement, le candidat soutenu par le MRP n'obtient pas le soutien du clergé local. À ce rejet des « notables » religieux, s'ajoute celui des « notables » politiques : « Même réserve du côté des maires. Aussi nombreux que les curés, il n'y en avait eu qu'une douzaine pour se prononcer en sa faveur. »¹⁹⁹. Cette cabale des notables, aux yeux des militants lambertistes, peut justifier les moyens mis en œuvre dans la campagne électorale. Chiffre peut être grossi, Yves Chavagne estime que « 10 à 12 000 personnes ont été touchées dans des réunions publiques. »²⁰⁰. Il reste que cette campagne dans la campagne castelbriantaise est un succès puisque Bernard Lambert l'emporte avec seulement 406 voix d'avance : il obtient 19 635 voix contre 19229 à Morice et 1763 pour le candidat communiste qui s'était maintenu au second tour. Triomphe du culot politique ou usurpation accidentelle du pouvoir, de nombreuses interprétations peuvent être données. Quoiqu'il en soit, Bernard Lambert est désormais député de la circonscription de Châteaubriant. La campagne terminée, le véritable travail commence puisque pour Bernard Lambert, il va s'agir de plaider pour une réforme des structures à la tribune de l'Assemblée, tandis que Michel Debatisse va s'agiter en coulisses avec Edgar Pisani, ministre de l'Agriculture du gouvernement Debré, pour donner

¹⁹⁷ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 57.

¹⁹⁸ *Ibid.*

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 58.

²⁰⁰ *Ibid.*

corps à cette « révolution silencieuse ». Ces missions, menées en parallèles, vont également être le lieu de la rivalité naissante entre Bernard Lambert et Michel Debatisse.

II-Bernard Lambert : député du castelbriantais

Bernard Lambert prend son nouveau rôle à cœur. Député surprise, il multiplie les allers-retours pendant son mandat entre l'Assemblée nationale et sa circonscription. Il obtient le renfort d'une collaboratrice et de sa femme, qui, lorsqu'elle est disponible, lui vient en aide. Si le député élu est « représentant de la Nation », il semble que le jeune Bernard se comporte plutôt comme « représentant de la circonscription ». Il s'agit donc d'observer, à travers la volumineuse correspondance qu'il entretient avec les habitants de sa circonscription, comme celui-ci tente de leur venir en aide. Déplorant son rôle de « super assistante sociale »²⁰¹, il conçoit pourtant son rôle comme étant au service des plus démunis, au risque de tenir des positions paradoxales. Par souci de simplicité, trois thèmes ont été retenus dans sa correspondance : la façon dont il conçoit le rôle de député ainsi que la façon dont il répond à ses électeurs, sa volonté de protéger les défavorisés et sa relation pendant son mandat avec le monde syndical et paysan.

1-Bernard Lambert, quel député ?

S'étant engagé au cours de sa campagne : « Comme je l'avais promis au cours de ma campagne électorale de maintenir les contacts entre le député et les électeurs en restant toujours l'un des vôtres, je tiendrai ma promesse »²⁰², il accorde une grande importance à répondre aux requêtes des habitants de la circonscription de Châteaubriant. Cela s'explique d'abord par sa volonté de se distinguer d'André Morice, figure associée aux notables, mais aussi parce qu'il ne compte pas entamer une carrière de député. Il est possible de dresser une rapide typologie des différents correspondants auxquels Bernard Lambert écrit régulièrement. Il y a tout d'abord l'électeur « ordinaire », qui *a priori*, ne possède pas de responsabilités, et le sollicite pour régler un conflit de voisinage ou demander son aide pour que son enfant ne fasse pas le service militaire. Le responsable d'association ou d'un groupe d'intérêt ainsi que les responsables d'administration, alertant le député sur un problème précis. Enfin, les autres élus et collègues.

²⁰¹ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 63.

²⁰² Courrier de B. Lambert, député de la circonscription de Châteaubriant de 1958 à 1962, communes de la circonscription de Châteaubriant, N° 484- Maumusson, LAM 55, Archives Bernard Lambert, CHT.

La nature et le motif des démarches varient aussi considérablement selon les cas. Son épouse, qui l'épaula dans le travail de secrétariat souvent, en témoigne auprès du sous-préfet et souhaite donner à celui-ci « une petite idée du type de courrier qu'il nous arrive de recevoir, et lui montrer la haute idée que se font les électeurs des pouvoirs du député "demi-dieu, magicien" »²⁰³. Bien souvent d'ailleurs, Bernard Lambert ne répond pas à une seule demande, mais intègre un processus dans lequel il est associé. Un agriculteur par exemple, qui souhaite obtenir des subventions du Génie rural, le démarche. Le député lui conseille alors de se rendre à Nantes pour obtenir satisfaction, sauf qu'entre-temps, l'agriculteur tombe malade. Il demande alors à son député d'expliquer au responsable du Génie rural qu'il ne peut se déplacer : « je préférerais qu'il vienne sur place si c'est possible. Expliquez-lui mon cas et envoyez-le à mon domicile, mais pas avant 15 jours »²⁰⁴. Le député doit alors jouer le rôle d'intermédiaire auprès du Génie rural. Certains électeurs semblent véritablement dépendants du député Bernard Lambert, lui écrivant pour qu'il leur obtienne un emploi : « Je compte toujours sur vous pour me donner la main et me faire entrer chez C., sinon, vous essaieriez de trouver (un emploi) sur Nantes, ou Blain »²⁰⁵. Bien qu'il déplore cette situation : « Dès qu'ils ont un pépin personnel, ils frappent tout de suite le plus haut possible. Dans une circonscription, c'est le député. Les demandes sont invraisemblables. »²⁰⁶, il s'applique à répondre aux demandes et sollicitations du mieux possible : « N'hésitez pas à me faire appel à nouveau si besoin est, je reste à votre entière disposition »²⁰⁷. Malgré sa fatigue, il poursuit inexorablement son travail. Ainsi, pour faire équiper d'une voirie correcte et de l'assainissement deux lotissements, qui compte environ 280 habitants, il écrit : « Après l'avoir attendue trop longtemps, nous obtenons enfin une réponse de la Préfecture. Celle-ci est loin de me donner satisfaction et je m'aperçois en particulier que le Préfet refuse de "se mouiller" »²⁰⁸. Il poursuit quelques lignes plus loin : « Il serait possible, par exemple, de renvoyer une autre lettre au Préfet pour lui manifester mon étonnement devant la

²⁰³ Courrier de B. Lambert, député de la circonscription de Châteaubriant de 1958 à 1962, communes de la circonscription de Châteaubriant, N° 404 – Issé, LAM 55, Archives Bernard Lambert, CHT.

²⁰⁴ Courrier de B. Lambert, député de la circonscription de Châteaubriant de 1958 à 1962, communes de la circonscription de Châteaubriant, N° 441 – Louisfert, LAM 55, Archives Bernard Lambert, CHT.

²⁰⁵ Courrier de B. Lambert, député de la circonscription de Châteaubriant de 1958 à 1962, communes de la circonscription de Châteaubriant, N° 5 – Abbaretz, LAM 54, Archives Bernard Lambert, CHT.

²⁰⁶ Yves Chavagne, op. cit., p. 62.

²⁰⁷ Courrier de B. Lambert, député de la circonscription de Châteaubriant de 1958 à 1962, communes de la circonscription de Châteaubriant, N° 195 – Châteaubriant, LAM 54, Archives Bernard Lambert, CHT.

²⁰⁸ 3 Courrier de B. Lambert, député de la circonscription de Châteaubriant de 1958 à 1962, communes de la circonscription de Châteaubriant, N° 205 – Châteaubriant, LAM 54, Archives Bernard Lambert, CHT.

brièveté et l'imprécision de sa réponse. En face de ce problème, je reste à votre disposition pour vous donner un coup de main. ». Il est possible de se demander dans quelle mesure le changement de mode de scrutin en 1958 a pu modifier le rapport aux électeurs. Observer donc la façon dont celle-ci peut modifier les relations entre mandant et mandaté. Si la majorité des demandes qu'il reçoit sont individuelles et sont de nature à solliciter l'appui du député auprès du préfet ou d'une administration, il arrive au député de répondre à des demandes collectives. Ainsi, lorsque des habitants se mobilisent pour le maintien d'une ligne ferroviaire entre Châteaubriant et Sablé, il « s'associe entièrement à cette revendication »²⁰⁹ et envoie, pour cela, un courrier au ministre des Transports de l'époque Robert Buron, qui faisait partie de la liste des invités à son mariage. Il ne manque toutefois pas de rappeler aux habitants mobilisés qu'« il serait bon d'en faire part à [...] tous les amis de la région castelbriantaise, pour leur dire que mes interventions produisent parfois de bons résultats »²¹⁰. L'originalité du député Bernard Lambert, même s'il faut la relativiser puisque tous les députés sont amenés à répondre aux requêtes de leurs concitoyens, semble s'incarner dans son travail le plus quotidien. Si de son côté, il aurait préféré se concentrer sur la fonction législative du mandat, il fait attention à suivre les dossiers de chacun de ses électeurs. Si cette dimension du travail du député ne le satisfait pas entièrement, c'est aussi parce que sa préoccupation première est de rester « toujours l'un des vôtres »²¹¹.

2-Le souci des « petits »

Bernard Lambert est peut-être plus cohérent qu'il n'y paraît. Si les aspects paradoxaux de ses prises de positions ou idées ont été soulignées, c'est parce qu'il concevait son engagement comme total. C'est d'ailleurs tout ce qu'il reprochera à la JAC ou à Michel Debatisse, de ne pas suffisamment s'engager sur certains sujets, notamment celui de la Guerre d'Algérie. Sa conception de l'engagement en effet, inspirée du jacisme, peuvent laisser penser que son élection annonce le basculement à gauche des régions de l'Ouest. Il appelle par exemple les chrétiens à ne pas porter leur voix sur les candidats de droite par peur du communisme, et à s'émanciper de ce faux dilemme :

²⁰⁹ Courrier de B. Lambert, député de la circonscription de Châteaubriant de 1958 à 1962, communes de la circonscription de Châteaubriant, N° 209 – Châteaubriant, LAM 54, Archives Bernard Lambert, CHT.

²¹⁰ Courrier de B. Lambert, député de la circonscription de Châteaubriant de 1958 à 1962, communes de la circonscription de Châteaubriant, N° 209 – Châteaubriant, LAM 54, Archives Bernard Lambert, CHT.

²¹¹ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 60.

« Notre rôle de chrétiens, n'est-il pas d'être aussi forts que possible au plan doctrinal et d'être, en même temps, présents au monde déchristianisé, non pour se vendre à eux, mais pour porter témoignage. »²¹²

Se positionnant de plus en plus à gauche dans le spectre politique, et fort de l'enseignement catholique qu'il a reçu à travers l'institution scolaire et grâce à la JAC, il manifeste sa préoccupation pour les « petits ». Cependant, les cas concrets de pauvreté ou de misère varient dans sa circonscription. Ils vont de l'indigence la plus extrême, au sort fatal que subit une famille suite à un décès ou un accident. C'est d'abord le problème du handicap qui le préoccupe, étant confronté parfois à des situations dramatiques. Bernard Lambert se fait alors l'intermédiaire entre les personnes souffrant de handicap et les Fédérations de malades, qui apportent leur aide, matérielle et morale. Une famille est ainsi confrontée au désarroi de voir leur dernier fils partir pour l'Algérie alors même qu'il était un soutien indispensable pour la famille :

« Une famille d'une bourgade de Loire-Atlantique a-t-elle le triste privilège de compter pas moins de trois handicapés dans la même famille : le père invalide à 80 %, la mère paralysée se déplaçant en fauteuil roulant et un fils arriéré mental. Le comble pour cette famille qui cumule vraiment les handicaps, c'est de voir leur fils valide, soutien de famille, le seul qui soit apte à leur venir en aide, affecté en Afrique du Nord pour y effectuer son service militaire »²¹³

Lui-même rappelé, le député se montre sensible à cette situation. Le député se voit ainsi sollicité pour venir en aide, porter secours, comme cette « femme trop pauvre, qui, faute de moyens, n'arrive pas à obtenir un fauteuil roulant pour sa fille. ». L'intervention du député mettant cette femme en relation avec une association départementale, permettra d'obtenir « très rapidement le fauteuil indispensable à sa fille »²¹⁴. Attristé par des situations qu'il estime intolérables, le député tente de sensibiliser. A l'instar de cette famille d'agriculteurs :

« Ce sont de braves paysans, courageux mais couverts de dettes qui ont dû cesser tout traitement pour la femme, ne pouvant payer. Depuis, cette femme est complètement impotente. Son mari a demandé une aide qui lui a été refusée. La situation de cette famille est réellement

²¹² Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 83

²¹³ Courrier de B. Lambert, député de la circonscription de Châteaubriant de 1958 à 1962, communes de la circonscription de Châteaubriant, N° 675 – Pénier, Sion-les-Mines, LAM 56, Archives Bernard Lambert, CHT.

²¹⁴ Courrier de B. Lambert, député de la circonscription de Châteaubriant de 1958 à 1962, communes de la circonscription de Châteaubriant, N° 227- Leclair Conquereuil, LAM 55, Archives Bernard Lambert, CHT.

dramatique. Le prétexte du refus : ressources suffisantes, constitue proprement une injure à la misère »²¹⁵

À la lecture du courrier, se dégage l'impression que ces personnes ne sont pas entendues et qu'elles n'osent pas accomplir les démarches administratives, de peur d'être jugées ou d'être montrées du doigt. Ce qui peut consoler le député est l'attention que certains électeurs lui portent, comme lorsque sa femme avait fait une fausse couche :

« Je prends bien part à votre grande douleur dans la blessure de votre chère maman, ainsi qu'une naissance prématurée dans votre foyer. J'aime à croire que tous vos soucis sont atténués par le retour de la santé de votre maman et de Madame votre chère épouse. »²¹⁶

Il faut enfin aider les personnes perdues dans le labyrinthe de l'administration et qui sollicitent son aide comme ce curé demandant au député « une subvention pour construire une maison d'habitation à son directeur d'école ». Malgré les démarches effectuées par Bernard Lambert, le dossier traîne, et six mois plus tard, ce même curé, transforme sa demande initiale, pressant son député de lui « accorder un secours personnel », ce dont il lui sera naturellement « profondément reconnaissant, car, comme vous pouvez vous en douter, les ressources de la paroisse sont minimes. Je compte donc sur votre grande générosité ... »²¹⁷. Animé du souci de faire plus pour les plus démunis, le député est pris entre compassion et pragmatisme, en particulier lorsqu'il faut remplir les dossiers pour le versement des aides. Être député, c'est aussi endosser une forme de sacerdoce laïc.

3-Anciennes et nouvelles relations avec le monde paysan

Ancien syndicaliste et passé par la JAC, le député Bernard Lambert profite de son mandat comme un tremplin dans sa carrière pour peser auprès des acteurs syndicaux et professionnels. Si les lois qu'il contribue à faire passer à l'Assemblée sont inspirées du programme du CNJA, sa voix n'est désormais plus celle d'un syndicaliste ordinaire mais aussi celle d'un responsable politique. Mais comment Bernard Lambert cherche-t-il à soutenir concrètement les paysans dans sa circonscription ? Le député n'en oublie pas pour autant,

²¹⁵ Courrier de B. Lambert, député de la circonscription de Châteaubriant de 1958 à 1962, communes de la circonscription de Châteaubriant, N° 813 – Vritz, LAM 56, Archives Bernard Lambert, CHT.

²¹⁶ Courrier de B. Lambert, député de la circonscription de Châteaubriant de 1958 à 1962, communes de la circonscription de Châteaubriant, N° 807 – Vritz, LAM 56, Archives Bernard Lambert, CHT.

²¹⁷ Courrier de B. Lambert, député de la circonscription de Châteaubriant de 1958 à 1962, communes de la circonscription de Châteaubriant, N° 597 – Puceul, LAM 56, Archives Bernard Lambert, CHT.

malgré son élection, ses origines. Il se mobilise d'abord pour le logement des exploitants qu'il juge souvent rudimentaire. Il regrette que « l'aide apportée par le Gouvernement au titre de l'habitat rural, ne soit réservée qu'aux constructions de maisons neuves »²¹⁸. Il argumente ainsi que la rénovation de logements anciens permettrait de conserver le « cachet » des habitations :

« Il est d'anciennes maisons qu'une restauration sommaire et relativement peu dispendieuse, rendrait parfaitement habitables. Leur solidité largement éprouvée reste un gage de durée et leur cachet "d'ancien" ne déparerait en rien nos rues modernes. Est-il besoin de rappeler que les guides de tourisme n'omettent jamais d'orienter les voyageurs vers les vieux sites, vers les rues anciennes ! »²¹⁹

Aussi, se montrant préoccupé par la vie économique de sa circonscription, la solidarité du député transparait à travers son souci de créer, en 1960, des coopératives ouvrières de production. Il envisage en effet, à Nozay, ce type de coopérative pour une entreprise de chaussures, mais se montre plus réservé pour l'implantation d'une telle structure dans l'industrie du tricot qui lui semble plus vulnérable, soumise aux aléas de la mode. Cependant, il étudie cette question avec ses amis de Nozay et de Châteaubriant²²⁰. Le député se montre actif aussi sur toute une série de sujets, notamment ceux débattus à l'Assemblée Nationale, comme la création d'une Sécurité Sociale pour les agriculteurs et met au courant ses électeurs des avancées sur ces sujets :

« Je m'en voudrais de jouer les prophètes. Je ne pourrais que vous exprimer des désirs qui seront d'ailleurs connus publiquement au travers des interventions que je ferai [...] Je pense en particulier, que la Sécurité Sociale Agricole devra garder son autonomie tout en étendant l'importance des garanties qu'elle offre actuellement. »²²¹

Il se prend également au jeu des conflits locaux, qui peuvent avoir une importance cruciale pour les paysans de Châteaubriant. Au début de l'année 1960 par exemple, les craintes se cristallisent autour d'une petite meunerie. En effet, des décisions risquent d'être prises au Ministère de l'Agriculture tendant à soustraire à tout l'ensemble de la profession, l'échange blé-farine que pratiquent tous les petits paysans de Loire-Atlantique. Cette obligation qu'auraient

²¹⁸ Courrier de B. Lambert, député de la circonscription de Châteaubriant de 1958 à 1962, communes de la circonscription de Châteaubriant, N° 86 – Bouvron, LAM 54, Archives Bernard Lambert, CHT.

²¹⁹ Courrier de B. Lambert, député de la circonscription de Châteaubriant de 1958 à 1962, communes de la circonscription de Châteaubriant, N° 86 – Bouvron, LAM 54, Archives Bernard Lambert, CHT.

²²⁰ Courrier de B. Lambert, député de la circonscription de Châteaubriant de 1958 à 1962, communes de la circonscription de Châteaubriant, N° 557 – Nozay, LAM 55, Archives Bernard Lambert, CHT.

²²¹ Courrier de B. Lambert, député de la circonscription de Châteaubriant de 1958 à 1962, communes de la circonscription de Châteaubriant, N° 158 – Châteaubriant, LAM 54, Archives Bernard Lambert, CHT.

désormais les agriculteurs de déposer leur blé aux organismes stockeurs présenterait plusieurs types d'inconvénients : d'une part, les petits moulins disparaîtraient peu à peu, d'autre part, l'agriculteur se verrait imposer un coût de stockage et un rapport blé/farine moins avantageux que ce qui se pratique actuellement. Bernard Lambert se lance alors dans la bagarre, ne souhaitant pas que les paysans soient dessaisis de leur récolte ainsi et que le coût de ce changement soit pris en charge par la seule profession paysanne. À cette occasion d'ailleurs, nous voyons même le député prendre contact et demander l'appui du marquis de Sesmaisons : « Vos connaissances des Ministères et de l'action parlementaire vous permettront d'agir plus rapidement et plus efficacement que moi-même », lui écrit-il²²². Ce à quoi M. de Sesmaisons répondra qu'il est totalement en accord avec la prise de position de Bernard Lambert. Plus largement, s'il était convaincu par le fait que les paysans devaient s'unir pour mieux défendre leurs intérêts avant son mandat, cette conviction est renforcée. Il invite donc, dans sa correspondance, ses interlocuteurs à favoriser les associations et les ententes :

« Vous savez combien je suis persuadé que nous n'arriverons à vaincre les multiples difficultés que nous rencontrons dans notre milieu que par l'entente et en unissant nos forces et nos compétences à plusieurs ... J'en ai fait l'expérience puisque nous faisons nos gros travaux, dans mon village, en association ... Je ne puis donc que souhaiter que votre exemple soit largement suivi. »²²³

Il garde aussi des liens avec ses anciens amis, et participe encore aux luttes des paysans. Ainsi, en avril 1960, Bernard Lambert se voit féliciter par son ami de la FDSEA, Médard Lebot : « Félicitations pour la participation du député Paysan à la Manifestation d'Ancenis. Par ailleurs, les agriculteurs de ta circonscription sont vraiment très sympathiques. »²²⁴. Ces deux identités qui caractérisent Bernard Lambert ne sont toutefois pas équivalentes, car si son mandat de député est appelé un jour à s'achever, la paysannerie reste son combat permanent. À travers sa correspondance de député, se dessinent les relations entre les mandants et le mandaté, relation qu'il marque d'une empreinte originale. À la distance qui prévaut généralement entre le député et l'électeur, lui revendique son appartenance à ceux du « bas ».

²²² Courrier de B. Lambert, député de la circonscription de Châteaubriant de 1958 à 1962, communes de la circonscription de Châteaubriant, N° 362 - Noël, Guémené, LAM 55, Archives de Bernard Lambert, CHT.

²²³ Courrier de B. Lambert, député de la circonscription de Châteaubriant de 1958 à 1962, communes de la circonscription de Châteaubriant, N° 168 – Châteaubriant, LAM 54, Archives de Bernard Lambert, CHT.

²²⁴ Courrier de B. Lambert, député de la circonscription de Châteaubriant de 1958 à 1962, communes de la circonscription de Châteaubriant, N° 156 – Châteaubriant, LAM 54, Archives de Bernard Lambert, CHT.

III-L'émergence d'un leader paysan

1-Déviance ou originalité ?

Une différence notable semble s'établir entre le député Bernard Lambert lorsqu'il se trouve dans sa circonscription et lorsqu'il est à Paris. Dans sa circonscription, il semble apprécié, tandis qu'à l'Assemblée Nationale, il aimerait être reconnu mais ses pairs du MRP le rappellent à l'ordre. Tempérament impétueux, il doit en effet souvent se plier à la discipline du groupe. C'est pourtant bien là qu'émerge son *leadership* paysan, en votant les lois agricoles tout d'abord, et en marquant sa différence par la suite. Cela tient aussi à ce que son pouvoir charismatique reconnu auprès des électeurs, perd de sa valeur auprès des autres députés. Il le reconnaît lui-même : « Le Parlement m'a incontestablement apporté beaucoup. D'abord, j'ai appris que la magie du verbe ne jouait plus à ce niveau. »²²⁵. Pour autant, le député de la circonscription castelbriantaise n'en tire pas un sentiment d'infériorité, bien au contraire :

« On côtoie aussi une moyenne de députés qui n'ont rigoureusement rien d'intimidant. Certains ont même un niveau culturel très, très élémentaire. Je me sentais largement aussi fort qu'eux... »²²⁶

Député affilié au MRP, le député Bernard Lambert tente de cultiver une forme de différence à l'hémicycle. Pourtant positionné au centre-droit, il affiche dès son entrée à l'Assemblée Nationale, des idées hétérodoxes. Son affiliation au groupe MRP vient d'une entente avec son suppléant, le Docteur le Doze, figure de la circonscription, mais qui n'avait pas voulu se porter candidat. Cette différence va tendre à se cristalliser au cours de son mandat, pour se conclure par une fracture politique. La déviance du député Lambert est perçue lors de sa première intervention houleuse, à l'Assemblée Nationale en juin 1959, où il se prononçait en faveur de l'auto-détermination en Algérie. Engagé en Algérie, il en est revenu profondément convaincu qu'il faut à la fois sortir les jeunes Français du borbier de la guerre, et laisser le peuple algérien choisir son destin²²⁷. Il prépare son discours avec Robert Barrat, journaliste à *France Observateur*, et qui a été au cœur de la guerre. Preuve de son isolement au sein du groupe parlementaire, le jeune député s'exprime seulement en son nom. Mais le député ne finit son discours, car celui-ci se fait sous le chahut des députés de la droite :

²²⁵ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 61.

²²⁶ *Ibid.*

²²⁷ *Ibid.*

« Ils s'étaient rassemblés au bas des travées pour continuer à m'invectiver pendant que Jean-Marie Le Pen, Pierre Lagaille et Jean-Baptiste Biaggi, trois députés fascistes, montaient à la tribune pour me secouer et physiquement me faire taire. »²²⁸

Il sollicite alors les journalistes de *Témoignage Chrétien* et de *France Observateur*, afin de terminer son discours :

« Aucun gouvernement français n'est allé jusqu'à affirmer solennellement le principe pourtant fondamental aux yeux des démocrates et dont le refus est en grande partie à l'origine de l'effusion de sang en Algérie, du droit des habitants de l'Algérie, confondus en un seul peuple à disposer librement de leur avenir. »²²⁹

Seulement trois mois après son intervention à l'Assemblée Nationale, le général de Gaulle lance le 16 septembre 1959, la formule de l'autodétermination, ouvrant ainsi la voie aux négociations. La position du député Lambert, à l'Assemblée, au cours de son mandat, apparaît toujours délicate. Il semble en effet maintenir une forme d'ambiguïté ou de contradictions, car il est écartelé entre ses convictions et la profession de foi de 1958, qu'il a adressée aux électeurs de la circonscription. Cette attitude, qui n'est ni une opposition systématique ni un soutien inconditionnel, n'est finalement pas comprise des électeurs de la circonscription. En effet, bien qu'il approuve les Accords d'Evian sur la paix en Algérie, le 8 avril 1962, il s'abstient lors de l'investiture du gouvernement Pompidou et vote les motions de censure, hormis celles proposées par les partisans de l'Algérie Française. De même, en juillet 1962, s'il se prononce « Pour » lors du premier vote de la loi complémentaire agricole, proposée par le ministre Edgar Pisani, il se prononce « Contre » au second vote. Il semble qu'entre les attentes de l'électorat et celles du député Lambert, il y ait eu un malentendu. Le jeune député place le cœur de son action dans son activisme contre la guerre d'Algérie et le vote des lois agricoles, largement inspirées par les syndicats ; tandis que, probablement, son électorat avait plus à cœur le vote de la loi « Debré ». Cette distance s'incarne dans le bulletin *Dialogue* que le député adressait à de nombreux électeurs de sa circonscription et où il traitait des « grands problèmes de l'heure »²³⁰. Les problèmes qui y sont traités relèvent peu de l'orientation politique du député ou d'un désaccord de fond. La situation type s'incarne dans un homme préoccupé par l'amélioration de sa situation matérielle. Les correspondants occupent souvent des emplois, même si les

²²⁸ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 61.

²²⁹ Ce que je n'ai pu dire au Palais-Bourbon (06/1959), III-Textes sur l'Algérie, LAM 59, Archives Bernard Lambert, CHT.

²³⁰ Dialogue, bulletin du député B. Lambert, 1958-1962, LAM 32, Archives Bernard Lambert, CHT.

professions ne sont pas toujours précisées, qui bénéficient peu de l'appui d'organisation-relais, comme les « indépendants », agricoles et non-agricoles, peu insérés dans les systèmes de protection sociale. Le premier bulletin de *Dialogue* demande d'emblée : « quelle sera notre action ? », s'inspirant de la méthode jaciste du « voir, juger, agir »²³¹. Dans ce bulletin, il énonce sa volonté et la nécessité de fonder un parti s'adressant à toutes les catégories socioprofessionnelles. Les APEL (Associations Pour l'Enseignement Libre) sont critiquées et un appel est lancé à la démocratisation de l'enseignement. Enfin, pour le développement économique de la région, il se montre hésitant sur la direction à prendre. Près de 6 mois après son élection, il semble donc que le député Lambert ait déjà tranché sur des sujets qui finissent par marquer son mandat comme l'agriculture, l'enseignement libre, ou la guerre d'Algérie. Ainsi, si sur le plan collectif, le député Lambert semble avoir accompli ce que l'élite jaciste s'était assignée comme objectif : « réforme des structures, conquête du pouvoir économique, percée politique. »²³², sur le plan individuel, il s'est brouillé avec les syndicalistes issus de la JAC, Michel Debatisse en premier. D'ailleurs, c'est bien lors de son mandat, qu'il rompt avec la JAC. Le Père Dujardin, ancien aumônier de la JAC lui avait proposé en effet une aide intellectuelle, notamment pour « faire des propositions de loi, formuler des amendements, préparer un discours plus technique, plus spécialisé... »²³³, alors que ce même responsable l'avait exclu de la JAC quelques mois auparavant en raison de ses prises de décision. Le paysan de Teillé refuse catégoriquement. Ainsi, Bernard Lambert incarne bien, à travers son parcours personnel, les trajectoires divergentes et différentes que peuvent prendre les élites jacistes. C'est donc, *in fine*, moins un reniement ou une déviance politique qu'une clarification et un éloignement vis-à-vis du moule jaciste.

2-Vers un travaillisme français ?

Si l'héritage de Bernard Lambert semble *a priori* plus conséquent dans le domaine syndical que dans le domaine politique, c'est aussi que les actions entreprises en matière politique ont échoué. Les rares actions du jeune député en la matière sont fortement habitées par l'idée de fonder une troisième voie. Il est d'ailleurs loin d'être le seul à rechercher une

²³¹ Dialogue, bulletin du député B. Lambert, 1958-1962, LAM 32, Archives Bernard Lambert, CHT.

²³² Yves Lambert, L'affirmation et la différenciation sociales des paysans d'une région de l'Ouest (Ancenis) – Le rôle de la J.A.C., Rennes, INRA, 1978, 83 p.

²³³ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 61.

alternative politique et beaucoup parmi les anciens jacistes partagent cette conviction. Si le combat de Bernard Lambert en faveur de l'auto-détermination en Algérie est connu, son projet de rénovation politique l'est moins. Ce projet, pourtant, portait de grandes ambitions. Il est d'abord le premier parti porté par des paysans, puisque les figures de proues sont Michel Debatisse et Bernard Lambert. S'il ne correspond pas dans l'esprit de ses dirigeants, à la traduction française du travaillisme anglais, il a néanmoins pour ambition d'unir partis politiques et syndicats. La ligne politique et idéologique de ce parti serait la recherche d'une troisième voie, reprenant le flambeau du MRP, car Bernard Lambert estime que celui-ci « a échoué »²³⁴. Ce « travaillisme » en effet, se situerait « au-delà du capitalisme étroit ou du marxisme totalitaire [à] base de solidarité, de justice et de liberté. »²³⁵. Cette ligne semble d'ailleurs toujours avoir inspiré Bernard Lambert comme en témoigne sa veuve :

« Son combat [...], il le conçoit un peu comme une troisième voie entre ce qu'il appelait le matérialisme communiste, et le matérialisme capitaliste, ça résume bien sa pensée ? [intervieweur] oui oui je pense que c'est bien dans ce sens-là qu'il essayait d'aller, c'était le PSU, c'était tout ce qu'il a pu faire après quoi donc... »²³⁶

C'est la raison pour laquelle il fonde en 1959, avec d'autres, dont Michel Debatisse, le Rassemblement des Forces Démocratiques (RFD) qui a véritablement vocation à devenir un lieu de rassemblement partisan, de personnes qui ne se reconnaissent ni dans le socialisme ni dans le gaullisme. En effet, ce parti, s'inspirant du travaillisme anglais, a vocation à devenir « le parti du travail », c'est-à-dire celui des travailleurs, ouvriers ou agricoles. Trois obstacles pourtant s'opposent à ce projet, qui restera mort-né. D'abord une contradiction interne, car si la volonté de Bernard Lambert est de faire du syndicalisme le vecteur essentiel du mouvement et les milieux populaires son soubassement, ce parti est fondé par les dirigeants et ne provient pas du souhait d'une hypothétique base militante. De plus, ce parti se heurte à la réticence des dirigeants locaux du syndicalisme, dont Gilbert Declercq, secrétaire de l'UD-CFDT de Loire-Atlantique et Alexandre Hébert, secrétaire général de l'union départementale de Force ouvrière. Le premier reste en effet attaché à l'autonomie syndicale traditionnelle et juge sévèrement

²³⁴ VIII – Notes de Bernard Lambert relatives au Rassemblement des forces démocratiques (1959 ?), LAM 60, Archives Bernard Lambert, CHT.

²³⁵ *Ibid.*

²³⁶ Entretien avec Marie-Paule Lambert (116)

l'espérance du RFD, « pleine de confusion »²³⁷. Ils voient également d'un mauvais œil les initiatives jacistes, soupçonnés de faire du prosélytisme missionnaire ou clérical et critique « certains milieux cléricaux, qui se sont fait une spécialité d'une formation d'élites coupées de la masse »²³⁸. Enfin, c'est le manque de temps du député Bernard Lambert qui clôt définitivement l'aventure du RFD, car s'il incline plus à se faire l'élu de la nation, que de sa circonscription, il a tout de même quelques obligations. Pourtant, il semble que si la RFD s'est soldé par un échec politique, il a ensuite représenté une forme d'horizon à la mission que s'est fixé Bernard Lambert, celle de constituer ou d'adhérer à un mouvement politique qui rompt à la fois avec le « matérialisme communiste » et le « matérialisme capitaliste ». Au motif politique, s'ajoute également le motif syndical. Cette volonté de refondation politique trouve sa source dans l'objectif d'en finir avec le corporatisme caractérisant jusqu'ici la profession agricole, et de rassembler largement les travailleurs.

Conclusion :

S'il accepte volontiers au début le soutien du MRP, l'affiliation au parti de centre-droit semble devenir de plus en plus incommode pour le jeune député, souvent en « porte-à-faux » avec les positions du parti né à la Libération. Son ardente défense d'une autonomie algérienne s'avère finalement trop précoce pour être acceptée par ses pairs. Dans le domaine agricole, il conçoit son activité comme une continuité directe de son expérience syndicale. Il marque, durant son mandat, sa différence avec ses compagnons de la JAC, notamment en ne votant pas toujours favorablement aux lois d'orientation agricole. La rupture qui commence à se dessiner est celle qui existe entre une frange jaciste dont le souci principal au début des années 1960 est de conquérir les leviers du pouvoir syndical et une autre frange, celle qui pense que la JAC s'est compromise avec les « hobereaux ».

²³⁷ Témoignage Chrétien n°763, mars 1959, « Le syndicalisme doit être autonome pour être politiquement efficace. », LAM 59-6, Archives Bernard Lambert, CHT.

²³⁸ *Ibid.*

Deuxième Partie :

« Les années 68 »

Chapitre 3 :

Les illusions perdues (1962-1968)

Introduction :

La période allant de 1962 à 1968 est ambivalente pour Bernard Lambert. Il est possible de l'interpréter de deux manières différentes. L'année 1962 entame un creux dans sa carrière puisque cesse son activité parlementaire, ce qui l'oblige non contre son gré à revenir à la ferme de Teillé. Il s'engage de nouveau alors dans le syndicalisme agricole. N'ayant pu s'y consacrer pleinement pendant quatre ans, il avait dû mettre entre parenthèse cet engagement. Il est battu dans la circonscription de Châteaubriand par Xavier Hunault qui est élu dès le premier tour avec près de 51,2% des voix. Cet adversaire, maire de Châteaubriand, obtient d'excellents résultats dans ce canton puisque près de deux tiers des suffrages (66.12%) lui sont acquis. Le candidat Bernard Lambert perd beaucoup de voix dans les cantons de Blain et celui de la Chapelle Goulaine où il avait pourtant obtenu des scores élevés en 1958 (49,2% contre 57% en 1958 pour le premier canton ; 48,5% contre 57,5% en 1958 pour le second canton). Il semble en effet que l'électorat qui s'était mobilisé pour élire Bernard Lambert comme député ait été quelque peu déçu par ses positions prises durant son mandat. Tout du moins, la situation en 1962 est différente de celle de 1958 et comme l'explique Yves Chavagne :

« On n'est plus dans la situation limpide de 1958 avec d'un côté, Bernard Lambert le catholique et de l'autre, un André Morice franc-maçon, repoussoir parfait pour entretenir une telle opposition. »²³⁹

Bernard Lambert juge donc son résultat logique compte tenu de ses prises de positions durant son mandat et du positionnement politique de l'électorat de la circonscription : « Théoriquement, au lieu de mes 42,4% des suffrages exprimés [...] j'aurais dû me retrouver avec pas plus du tiers des voix »²⁴⁰. Toutefois, la période qui s'ouvre avec cette défaite aux législatives peut également être interprétée comme source de renouveau. Dans le domaine coopératif notamment, où après l'échec de la CEVEL, Bernard Lambert s'engage dans la SICA-SAVA, une coopérative avicole. Dans le domaine syndical ensuite, car l'enjeu pour lui n'est plus d'encourager la modernisation agricole, mais bien de dessiner les contours d'un autre progrès.

²³⁹ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 80.

²⁴⁰ *Ibid.*, p. 81.

I-Fin d'un statut, début d'une stature

1-La défaite de 1962 : tomber pour mieux rebondir ?

Bernard Lambert fait partie de ces députés qui ont voté la motion de censure contre le gouvernement de Georges Pompidou. Ils sont 280 au total. Le conflit prend alors des airs de duel entre l'exécutif, incarné dans la personne du général de Gaulle, et le pouvoir législatif, dont l'Assemblée Nationale a la charge. Le souhait de De Gaulle est de faire élire au suffrage universel le président de la République, en accord avec sa conception des institutions qu'il avait exprimée, notamment lors du discours de Bayeux en 1946²⁴¹. Face à cette motion de censure, De Gaulle décide immédiatement de dissoudre l'Assemblée Nationale et Bernard Lambert est obligé de repartir en campagne, un an avant la fin théorique de son mandat. La situation a changé et il n'apparaît plus comme le candidat naturel des catholiques. De plus, il est, aux yeux de beaucoup d'électeurs, le candidat de l'opposition, tant ses positions au cours de son mandat ont trahi son revirement à gauche. Lui-même en convient :

« Pendant les quatre années de mon mandat de député, politiquement parlant, j'avais continué à très mal évoluer : mon discours sur l'Algérie, mes dénonciations des abus de la propriété du sol, mes positions antilégalistes choquantes [...] faisaient qu'autant l'élection de 1958 pouvait être considérée comme un accident de parcours autant la défaite de 1962 était riche d'enseignement compte tenu du score obtenu. »²⁴²

Il s'agit là peut-être d'un de ses premiers conflits majeurs avec Michel Debatisse. Alors que Bernard Lambert voyait dans une potentielle réélection le danger de se notabiliser, Michel Debatisse prônait une stratégie différente, résumée par le paysan de Teillé :

« Michel Debatisse avait pour sa part, une autre argumentation : Même quand on fait des choses qui vont contre sa pensée, il faut les faire pour un plus grand bien et garder des possibilités d'actions ultérieures... »²⁴³

Ainsi déjà, dans les couloirs de l'Assemblée et du Ministère de l'Agriculture, les deux se distinguent. Tandis que Michel Debatisse privilégie les négociations avec le ministre, Edgar Pisani, dont il sait que ce dernier constitue un appui auprès du pouvoir gaulliste, Bernard Lambert amende les textes et tente d'infléchir le sens des lois agricoles. Le conflit larvé entre

²⁴¹ Serge Berstein, Pierre Milza, Histoire de la France au XXe siècle, 1958 à nos jours, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2009, p. 17.

²⁴² Yves Chavagne, *op. cit.*, p.81

²⁴³ René Bourreau, *art. cit.*

les deux futures figures du syndicalisme agricole tiennent non seulement aux textes et aux lois adoptés mais aussi à une conception plus générale de faire de la politique. Sur les textes et les lois, le CNJA et Bernard Lambert souhaitaient voir se mettre en place une politique des structures, adossée à celle des prix, qui soit ambitieuse notamment avec les SAFER tandis que Michel Debatisse préfère ne pas aller trop loin. Sur la méthode, Michel Debatisse reprend une critique qu'il sera possible d'observer ailleurs plus tard, il reproche notamment à Bernard Lambert sa vision trop politique de l'action publique. Bernard Lambert jugea même, avec le recul, que ce fut une chance de ne pas avoir été réélu, car il aurait alors quitté l'action syndicale pour rejoindre l'action parlementaire, ce dont il ne voulait pas. Pourtant, force est de constater qu'à la fin de son mandat, il se trouve confronté à de grandes difficultés. Absent de la scène syndicale pendant près de quatre ans, le retour s'avère difficile. Néanmoins, il a toujours gardé des liens solides avec le syndicalisme agricole et son cercle proche reste essentiellement composé d'agriculteurs, comme Médard Lebot ou René Philippot, tous deux administrateurs à la CANA. La fin de son mandat de député l'oblige à envisager une nouvelle activité et bien que fortement investi dans l'action syndicale, son retour ne se fait pas du jour au lendemain. D'après le témoignage de René Philippot, il guette alors une opportunité pour revenir dans le giron syndical :

« C'était le passage du désert pour lui, il soignait ses vaches et se faisait suer... J'étais alors administrateur de la CANA. Je passais, de ce fait, souvent à Ancenis on se voyait fréquemment : "Comment vais-je revenir au syndicalisme ?" ne cessait-il de s'interroger devant moi. »²⁴⁴

De même, il semble vouloir changer de secteur d'activité. Peut-être émoussé par l'échec de la CEVEL, qui a fini par être absorbée par la CANA, il se lance dans l'aviculture, c'est-à-dire l'élevage des volailles. L'aviculture est alors une des branches agricoles qui connaît une industrialisation parmi les plus précoces et, là les fondations avaient été posées dans de nombreux marchés et secteurs agricoles, que ce soit en termes de financement, de structures ou de coopératives, la charge de travail qui restait à faire était encore importante dans ce secteur. Le rapport qu'entretient Bernard Lambert à la filière avicole est d'abord syndical avant d'être économique. Il s'inscrit dès 1962 à la section avicole de la FDSEA de Loire-Atlantique, alors même qu'il ne commencera véritablement la commercialisation de ses poulets qu'à la fin des

²⁴⁴ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 89.

années 1960²⁴⁵. Même s'il ne s'agit pas de l'unique raison pour laquelle Bernard Lambert s'est engagé dans l'aviculture, il faut toutefois préciser que la mise en place d'un élevage en batterie et les techniques modernes d'exploitation se sont rapidement développées et Bernard Lambert a peut-être alors pressenti que cette intégration²⁴⁶ allait poser un certain nombre de problèmes économiques et sociaux. Ce qui expliquerait la nécessité de s'engager afin de défendre la profession, notamment là où elle était susceptible d'être la plus menacée. Il semble néanmoins que l'engagement dans l'aviculture est le résultat d'une conjonction de facteurs : la fin de son mandat de député et son absence récurrente dans l'exploitation de son frère, son envie d'un nouveau combat et, enfin, peut-être le pressentiment que l'aviculture est un secteur privilégié pour défendre la cause paysanne et plus généralement celle des travailleurs, car emblématique du processus de prolétarisation.

2-La coopérative : des illusions et désillusion

C'est seulement à partir de la moitié de l'année 1964 que Bernard Lambert se réinvestit pleinement dans le syndicalisme avec l'Affaire Le Mélinier, usine d'abattoirs de volaille en Bretagne. Cette usine est située à Languidic, à proximité de Vannes dans le Morbihan et emploie alors près de 500 salariés. Elle draine la production de beaucoup d'agriculteurs du département. En grave difficulté financière, la société est dans l'obligation de déposer le bilan. Cette affaire fait véritablement découvrir à Bernard Lambert et à d'autres paysans l'« invasion de notre métier par une exploitation capitaliste. »²⁴⁷. Dans celle-ci, il est véritablement pionnier et se consacre à temps plein à cette affaire dans la fin de l'année 1964. À ses yeux, l'usine est le premier terrain de bataille d'un long combat engagé afin de juguler les forces productives comme en témoigne son discours daté du 23 avril 1965 en conclusion de l'assemblée générale de la FDSEA :

²⁴⁵ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 91.

²⁴⁶ Le terme générique d'intégration est fréquemment utilisé pour désigner les contrats dits d'« intégrations » passés entre les agriculteurs et les firmes agro-alimentaires. Concrètement, ils désignent l'échange par lequel, en contrepartie de leur livrer de tous jeunes animaux, l'alimentation nécessaire pour les nourrir et une aide vétérinaire, les firmes attendent en retour des éleveurs qu'ils les engraisent suffisamment pour ensuite les reprendre. Ces contrats ont attiré de nombreux agriculteurs déjà en difficulté pour assurer la pérennité de leur exploitation. La multiplication de ces contrats partout à travers la France a conduit d'autres paysans, dont Bernard Lambert, à protester contre les pratiques de ces firmes. De même l'intervention de techniciens a pu être perçue par les paysans comme une forme de dépossession et une perte de maîtrise sur leur travail.

²⁴⁷ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 90.

« Nous croyons au contraire que grâce à toutes nos organisations, nous parviendrons à créer un secteur de production capable de maîtriser le progrès et de mettre celui-ci, ainsi que le capital, au service des hommes »²⁴⁸

Deux projets de reprise se font concurrence. Le premier est proposé par une firme française, du nom de Guyomar'ch, firme dépendante de la banque Rothschild. Ce premier projet a les faveurs du gouvernement et notamment du premier ministre Georges Pompidou. Celui-ci au cours de l'affaire, a été accusé de conflit d'intérêt, puisqu'il avait été directeur général de la banque Rothschild. Le second projet, appuyé par Bernard Lambert, serait de rejoindre une union coopérative d'origine finistérienne, l'UNICOPA. Cette coopérative est souvent présentée comme une coopérative « rouge » car son développement aurait été encouragé par Tanguy Prigent pour concurrencer le puissant Office central de Landerneau. Ce dernier est en effet plutôt réputé pour son conservatisme social. Le 26 juillet 1964, une délégation composée de Gilles Possémé, Raphaël Rialland, Louis Chopier et Bernard Lambert se rend au ministère pour discuter avec Edgar Pisani des conditions de la reprise. Ils sont surpris alors d'apprendre que le gouvernement a tranché en faveur de Guyomar'ch. Pour Bernard Lambert, c'est une profonde déception car, d'après lui, le pouvoir a fait le choix de la « grosse finance »²⁴⁹. Face au refus du gouvernement de bien vouloir considérer l'offre de reprise de la coopérative, l'Ouest s'agite. Un comité de vigilance se forme et les syndicalistes sont prêts à mener bataille pour manifester leur opposition au choix du pouvoir. Finalement, Georges Pompidou tergiverse et finit par arbitrer en faveur de la solution coopérative, le 10 août. Réunis en novembre à Vannes les syndicalistes se félicitent du résultat obtenu. Cette affaire est l'occasion pour le paysan de Teillé de faire la démonstration que le capitalisme est en train d'envahir tous les aspects du travail paysan : « Ce fut pour nous une découverte extraordinaire : l'invasion de notre métier par une exploitation capitaliste. »²⁵⁰. À travers, l'Affaire le Mélinier, Bernard Lambert souhaite ainsi faire prendre conscience aux paysans de l'Ouest que l'enjeu est plus important que celui d'une simple usine. Cette affaire illustre aussi, aux yeux de Bernard Lambert, que le capitalisme agricole s'internationalise. La détention d'entreprises et de firmes françaises par des acteurs américains ou européens semble de plus en plus fréquente. L'exemple de Cargill est emblématique puisque l'entreprise américaine, numéro un du soja, entreprend de venir

²⁴⁸ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 95.

²⁴⁹ *Ibid.*, p. 92.

²⁵⁰ Michel Rocard, « Des militants du PSU », *Epi*, 1971 cité in Yves Chavagne,

s'installer dans le port de Saint-Nazaire²⁵¹. Le soja américain s'est en effet exporté partout en Europe grâce au plan Marshall. Cette situation se traduit dans les campagnes françaises par l'achat de matières premières aux fermiers américains²⁵². Ces derniers exportent le soja mais répandent aussi un nouveau mode d'alimentation du bétail, à base de maïs et de soja. Bernard Lambert se soucie de cette mainmise progressive de capitaux étrangers, ici américain, sur les produits agricoles français. Dans son dossier présenté en novembre 1965 et mai 1966 aux dirigeants de la FRSEAO, il y exprimera son inquiétude vis-à-vis de Cargill, qui derrière les silos de la région nazairienne souhaite en fin de compte contrôler le produit le plus loin possible et donc accentuer la dépendance des agriculteurs de l'Ouest²⁵³. Bernard Lambert arpente alors les couloirs de l'Assemblée nationale et ceux du Ministère de l'Agriculture pour convaincre les responsables politiques et administratifs du danger que représente l'entreprise américaine. Il s'entretient notamment avec Paul Cosnard, président des coopératives de l'Ouest, et se rend aussi à Genève au siège européen de Cargill²⁵⁴. Le paysan de Teillé remporte la bataille, puisqu'est décidé que Cargill ne s'implantera pas à Saint-Nazaire. Le syndicalisme de l'Ouest triomphe mais Bernard Lambert en tire un constat : ce sont des firmes privées que vont avoir de plus en plus tendance à dépendre les agriculteurs, transformant ces derniers en simples travailleurs de la terre.

II-Retour aux sources, retour au syndicalisme

1-Le nouveau syndicalisme agricole ou la fin des notables

Si la fin des années 1950 est marquée par l'ascension d'une nouvelle génération, dont les premiers représentants sont les cadres du CNJA et les militants de la JAC, qui entreprennent de réformer l'agriculture française, les années 1960 augurent une période nouvelle. Il s'agit tout d'abord, pour le pouvoir politique, d'observer l'efficacité de cette nouvelle politique agricole, dont les bases ont été posées avec les lois de 1960 et de 1962 mais aussi, pour la FNSEA, de dépolitiser l'appareil syndical agricole. La décennie marque ainsi l'alliance atypique entre un

²⁵¹ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 92.

²⁵² Henri Mendras, *La fin des paysans*, Paris, Actes Sud, coll. Babel, 1992 (1re édition : 1967), 446 p.

²⁵³ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 93.

²⁵⁴ *Ibid.*

idéal entrepreneurial et le mythe de l'« exceptionnalité paysanne »²⁵⁵. S'établissent ici les premières divisions entre le syndicalisme entrepreneurial de la FNSEA incarné dans la personne de Michel Debatisse, et les contestations de ce modernisme, dont une s'incarne notamment à travers le syndicalisme de l'Ouest et l'action de Bernard Lambert. Si ces deux figures du monde paysan sont d'accord sur la nécessité de moderniser l'agriculture française. Bernard Lambert estime qu'il n'est pas possible que ce progrès se fasse sans la participation des paysans ou même contre leur gré. Ces réticences vis-à-vis de la modernisation sont rares dans le contexte économique et culturel des Trente Glorieuses. Comme le montre l'historien Bertrand Bruneteau, le discours autour de la modernisation agricole révèle la relation ambivalente que tisse le gaullisme avec l'idée de progrès économique et social. Si la fierté paysanne reste fortement ancrée, elle est appuyée par sa capacité à se mettre en mouvement et à participer au renouveau de la société, tout en rappelant régulièrement l'importance traditions historiques²⁵⁶. Le gaullisme, au moins dans ses premières années, ne s'appuie pas en matière de politique agricole sur les agrariens, mais plutôt sur les paysans techniciens²⁵⁷. Les cadres de l'UNR rejoignent ainsi ceux du CNJA, en particulier sur l'importance de la modernisation et de l'investissement. C'est donc tout naturellement que l'on tente de s'appuyer sur cette nouvelle catégorie sociale en pleine ascension. La proposition faite à travers la voie référendaire par le général de Gaulle de faire élire le président de la République non plus par un collège de notables mais au suffrage universel semble également rejoindre les aspirations de ces nouveaux paysans²⁵⁸. Les paysans sont en effet enthousiasmés par l'idée de court-circuiter les notables dans la prise de décision, et ce à toutes les échelles, locale et nationale. Ainsi dans un article du Monde en date du 27 octobre, Edgar Pisani indique que « le débat essentiel ne se déroule plus au cours des séances des Assemblées » mais « aux champs et à l'usine, dans les syndicats et les coopératives »²⁵⁹. De même, à l'échelle locale et en particulier dans l'Ouest, il est possible d'observer des changements de générations dans les conseils d'administration des coopératives ainsi qu'au sein des syndicats. Comme en témoigne Médard Lebot :

²⁵⁵ Bernard Bruneteau, « La "participation" paysanne : un héritage gaulliste », *Revue française de science politique*, n°6, 1992, p. 964-980.

²⁵⁶ Bernard Bruneteau, « La "participation" paysanne : un héritage gaulliste », *op. cit.*, p. 968-969.

²⁵⁷ Georges Duby, Armand Wallon, *op. cit.*, p. 504.

²⁵⁸ *Ibid.*

²⁵⁹ Bernard Bruneteau, *art. cit.*, p. 971.

« Et c'est ainsi qu'un vieux notable était remplacé par un jeune paysan formé à la JAC puis au CDJA. L'application méthodique de cette tactique d'entrisme pendant une dizaine d'années, à partir de 1958-1960, a abouti à des résultats rapides [...] »²⁶⁰

Il prend l'exemple du canton de Guémené-Penfao où il explique que les élections dans le canton, par le passé, passait souvent par une procédure peu conventionnelle voire clientéliste, où le plus gros propriétaire foncier demandait lui-même un vote à main levée. Vers la fin des années 1950 et le début des années 1960, les paysans se sont montrés plus attachés aux institutions représentatives et, dans de nombreux départements, exigé des élections à bulletins secrets. C'est une des raisons pour laquelle, probablement, de jeunes paysans ont pu accéder rapidement à des responsabilités, auparavant verrouillées par les notables. Bernard Lambert lui-même prend sa part dans cette phase de conquête, puisqu'il est de 1965 à 1974, président de la SICA-SAVA de Challans. À travers l'expansion économique et matérielle, les paysans ont désormais le sentiment de participer au relèvement de la nation, bien que le partage des bénéfices de la croissance soit souvent contesté²⁶¹. Leur ambition consiste donc à en finir avec une forme d'organisation sociale dont les notables sont les premiers représentants. La confrontation entre ces deux générations se règle le plus souvent de manière pacifique même si cela peut donner lieu à quelques conflits. Des conflits fonciers peuvent par exemple survenir et montrent la conflictualité persistante entre anciens et nouveaux paysans. Marion de Proccé, par exemple, en 1961, propriétaire d'une ferme sur la commune de Plessé, est également président de la section des « propriétaires-bailleurs » de la FDSEA. Un fermier occupe quelques-unes de ses terres mais les entretient mal²⁶². Il porte alors l'affaire devant le tribunal de Saint-Nazaire qui lui donne raison et ordonne l'expulsion de l'occupant du terrain. Le propriétaire réclame également des indemnités comme dédommagement, et les syndicats agricoles craignent que Marion de Procé ne s'empare des 11 tonnes de foin que le fermier a laissé sur son terrain. Les agriculteurs se mobilisent et le 30 janvier 1962, viennent récupérer le foin pour se le répartir et payer le fermier. Marion de Proccé porte plainte finalement contre les trois présidents des syndicats locaux et contre le *Paysan Nantais*, le journal qui a lancé un tract avec pour objectif de soutenir le fermier en lui achetant son foin. Près de 5000 paysans se rendent dans les rues de

²⁶⁰ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 100.

²⁶¹ Ludivine Bantigny, 1968, *De grands soirs en petits matins*, Paris, Seuil, coll. « L'Univers historique », janvier 2018, p. 32.

²⁶² Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 101.

Saint-Nazaire le 28 février pour protester contre les pratiques du propriétaire²⁶³. Cette affaire, anecdotique en apparence, a eu un retentissement local très important, à tel point que les agriculteurs syndiqués ont exigé de la section « propriétaires-bailleurs » de la FDSEA le départ de son président. On observe ainsi que la « fin des paysans », processus qui s'explique d'abord par les importants gains de productivité en agriculture pendant les Trente Glorieuses, a d'importantes répercussions sociales. Si elle acte le passage, à gros traits, du paysan traditionnel à l'agriculteur moderne, elle acte également la fin des notables et de leur domination sociale.

2-Un commis-voyageur paysan

D'après le témoignage de son ami Médard Lebot, Bernard Lambert menait déjà à l'époque des combats qu'on peut qualifier d'avant-garde :

« Avant l'heure [...] il a agi pour casser le corporatisme de la paysannerie. Dans ses débats, il était, parfois, seul contre tous à argumenter pour que les problèmes de la profession soient posés en termes globaux afin qu'ils puissent être portés par les organisations syndicales ouvrières. »²⁶⁴

C'est peut-être là la définition de la réflexion que souhaite constamment engager Bernard Lambert dans les champs, syndical et politique. En effet, comme il l'exposera dans son ouvrage *Les Paysans dans la lutte des classes*, le marché et la libre concurrence vont progressivement obliger les paysans à devoir toujours plus investir et donc toujours plus s'endetter. En effet, dans les années 1960, il commence à entrevoir, au travers des problèmes rencontrés par les paysans, la problématique globale qui fera l'objet de son livre : la dépossession du paysan de son outil de travail et sa prolétarianisation. Pour cela, comme nous l'avons vu, il noue des contacts avec les syndicats ouvriers, dont il est proche par affinité politique. Le rapprochement entre ouvriers et paysans en étonne d'ailleurs plus d'un²⁶⁵. L'antagonisme entre les deux classes est de taille et tout particulièrement en Loire-Atlantique. Les zones plus industrielles et donc plus ouvrières autour de Saint-Nazaire et de Nantes par

²⁶³ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 102.

²⁶⁴ *Ibid.*, p. 117.

²⁶⁵ À l'instar de René Bourrigaud qui affirme : « Ils sont séparés de ces ouvriers par des clivages politiques et idéologiques, ils ne se considèrent pas comme des travailleurs dépossédés de leurs moyens de production – cette position n'apparaît qu'au début des années 70 -, ils ne peuvent pas attendre des avantages immédiats d'une autre classe exploitée qui n'a rien à leur donner, car elle n'est pas au pouvoir : ni argent, ni titres, ni travail. ». René Bourrigaud, *Paysans de Loire-Atlantique. Quinze itinéraires à travers le siècle*, Nantes, Centre d'histoire du travail, 2001, p. 45.

exemple sont souvent acquises à la gauche tandis que les zones rurales en périphérie de la métropole nantaise votent assez largement en faveur de la droite. Bernard Lambert a semble-t-il toujours refusé que la FRSEAO devienne une organisation corporatiste, défendant exclusivement les intérêts des paysans. Pourtant, c'est bien là que le discours et la pratique ne semblent pas toujours en accord. En s'affichant comme anti-corporatiste et en prônant une défense des travailleurs dans leur ensemble, la FRSEAO a souvent été amenée, délibérément ou inconsciemment, à défendre des intérêts corporatistes d'une autre nature, ceux de la région. S'impose alors une nécessaire alliance, aux yeux des syndicalistes de l'Ouest, des régions en marge du développement agricole dans la nouvelle Europe. Pour porter ces revendications et s'inspirer d'autres modèles agricoles, les voyages des syndicalistes paysans de l'Ouest, au tournant des années 1960 et 1970 se sont multipliés. Ces voyages consistent la plupart du temps à étudier la façon dont les systèmes agricoles sont organisés à l'étranger et à s'en inspirer. Les voyages sont alors organisés par le CNJA, la FDSEA. Bernard Lambert se rend ainsi en Israël du 8 au 18 novembre 1964. C'est ensuite la Yougoslavie qui reçoit la visite des syndicalistes paysans du 17 au 26 septembre 1966²⁶⁶. Toutefois, c'est probablement le voyage en Grande-Bretagne en septembre 1967 qui se révèle être le plus inspirant. Les paysans britanniques bénéficiaient d'un système de prix original, à savoir que les prix sont garantis jusqu'à un seuil de production défini, à partir duquel les prix du marché s'appliquent. Chaque exploitation reçoit ainsi des versements compensatoires du gouvernement. Bernard Lambert tout particulièrement est l'un de ceux qui semble le plus favorable au « *deficiency payments* », comme en témoigne Jo Bourgeois qui l'accompagne avec d'autres membres du CRJAO :

« Vingt ans après, je n'ai plus exactement la scène en mémoire. Mais je me la représente plein d'exubérance nous affirmant : “ Voilà la solution. C'est ce qu'il nous faut. Avec ce système, on peut faire une vraie et grande politique européenne. Les disparités régionales seraient compensées... ” »²⁶⁷

Il faut rappeler à cet égard que la tradition des voyages paysans s'est assez vite installée à partir de la fin des années 1950 et le début des années 1960. Michel Debatisse lui-même a effectué des voyages en Europe du Nord, avec le CNJA, pour y étudier le système de gestion des terres²⁶⁸. Il existe en effet au Danemark un système de préemption des terres pour les

²⁶⁶ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 108.

²⁶⁷ *Ibid.*, p. 119.

²⁶⁸ Gilles Luneau, *La Forteresse agricole, une histoire de la FNSEA*, Paris, Fayard, 2004

paysans et qui a attiré la curiosité de nombreux paysans européens. Cela influencera, en France, la création des SAFER au début des années 1960²⁶⁹. Bien loin d'avoir élaboré un programme de développement agricole dans les années 1960, Bernard Lambert est bien plutôt en phase de construction d'un programme. Il s'inspire pour cela, ici et là, des différents modèles qui s'appliquent dans les pays voisins. Si le cadre théorique posé en 1970 avec la publication des *Paysans dans la lutte des classes* semble cohérent, c'est aussi parce que sa pensée a évolué au fil des affaires syndicales, des voyages et événements comme mai 1968. Sa conviction reste pourtant qu'à défaut de pouvoir faire la révolution dans la campagne, il est nécessaire de disposer de mécanismes de compensation forts permettant aux paysans de vivre de leur travail.

3-La gauche paysanne entre amitiés et réseaux

Les réseaux paysans dans lesquels Bernard Lambert est inséré sont difficiles à démêler. Souvent empreints d'amitié, les rapports entre paysans sont familiers et comme le rapporte Médard Lebot, le tutoiement est le plus souvent de règle dans les réunions syndicales²⁷⁰. Toutefois, loin de pouvoir dresser un aperçu complet de l'ensemble des relations qu'il a pu entretenir au cours de sa carrière de syndicaliste et d'exploitant agricole, il s'agit plutôt ici de montrer quelles ont été les figures marquantes de la gauche paysanne avec lesquelles Bernard Lambert a entretenu des rapports réguliers. Cette gauche paysanne, au moins dans l'Ouest, s'incarne à travers des individus, qui pour la plupart, passent par les mêmes syndicats et organisations : JAC (ou MRJC), CNJA, FDSEA. C'est d'ailleurs peut-être un chantier inachevé de la recherche, même si de nombreux historiens ont tenté de dresser un tableau de cette génération de paysans, tous passés par la JAC, le CNJA²⁷¹. Cette génération « jaciste » est pourtant abondamment citée dans les travaux académiques comme celle par laquelle passe en priorité les changements économiques et sociaux au cours des Trente Glorieuses²⁷². À cet égard, les historiens ont mené des enquêtes prosopographiques sur d'autres milieux, notamment l'étude de Paul Boulland sur les cadres communistes après la Seconde Guerre mondiale. Il s'appuie sur les archives internes du parti, en particulier les questionnaires destinés à mieux

²⁶⁹ Gilles Luneau, *op. cit.*

²⁷⁰ Entretien Médard Lebot (10)

²⁷¹ René Bourrigaud, *Paysans de Loire-Atlantique. Quinze itinéraires à travers le siècle, op. cit.*

²⁷² Notamment les travaux généraux tels ceux de Georges Duby et Armand Wallon ou plus spécialisés comme ceux de Jean-Philippe Martin.

connaître les caractéristiques des militants²⁷³. Cependant, les archives internes des organisations paysannes sont plus lacunaires que celles du PCF. En effet, alors que l'enjeu de l'identité ouvrière incitait les cadres communistes à mener des enquêtes nombreuses et détaillées auprès de leurs militants, l'identité paysanne de ces organisations est peut-être moins problématique ici. Il s'agit donc de faire un portrait rapide de cette génération, qui s'est construite autour de Bernard Lambert. Pour cela, trois militants ont été choisis pour représenter cette génération. Ils ont entretenu des relations plus ou moins étroites avec Bernard Lambert. Ce dernier a su entretenir des relations avec chaque département de l'Ouest, en particulier en Bretagne et dans les Pays de la Loire. Il y a tout d'abord Joseph Bourgeois²⁷⁴, paysan originaire du Maine-et-Loire, et engagé comme Bernard Lambert à la JAC. Joseph Bourgeois devient, à la fin de son service militaire, en 1959, responsable départemental de la JAC et notamment en charge de la difficile transition entre la JAC et le MRJC en 1961. Il est aussi secrétaire général du CDJA en 1965, et membre du CRJAO de 1966 à 1972. C'est également lui qui présente, lors du congrès du 27 septembre 1968, un rapport d'orientation intitulé « Des choix difficiles qui exigent une action syndicale combative »²⁷⁵. Il participe aussi à *Paysan en lutte*, périodique national révolutionnaire. Enfin, dans les années 1970, il fait partie de ceux qui quittent la FDSEA pour créer une antenne des « paysans-travailleurs » dans le département. Il s'engage ensuite, à compter de 1987, dans la Confédération Paysanne. Le second militant présenté ici est Bernard Thareau²⁷⁶, faisait partie du cercle proche de Bernard Lambert. Il est aussi originaire du pays d'Ancenis, mais à la différence du paysan de Teillé, il choisira d'adhérer au PS. Il suit tout d'abord des cours par correspondance au CERCA d'Angers, et obtient très tôt des responsabilités à la JAC, puisqu'il est en charge en 1959 du département de la Loire-Atlantique et l'année suivante de la région Ouest dans son ensemble. Il occupe dans les années 1960 une série de responsabilités faisant de lui une figure incontournable du syndicalisme paysan de l'Ouest. En 1963, il accède à la présidence du CDJA et trois ans plus tard, à la présidence de

²⁷³ Paul Boulland, *Des vies en rouge : Militants, cadres et dirigeants du PCF (1944-1981)*, Ivry-sur-Seine, Les Editions de l'atelier, 2016, p. 350.

²⁷⁴ Serge Cordellier, notice biographique de « BOURGEOIS Joseph », version mise en ligne le 7 juin 2016, dernière modification le 7 juin 2016. Disponible à l'adresse : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article181452>

²⁷⁵ *Ibid.*

²⁷⁶ François Colson, Serge Cordellier, notice biographique de « THAREAU Bernard », version mise en ligne le 6 juin 2016, dernière modification le 6 juin 2016. Disponible à l'adresse : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article181374>

l'organisation régionale, le CRJAO. Il participe également au conseil d'administration du CNJA de 1967 à 1969. En 1968, il se porte candidat à la présidence du CNJA, sur une ligne de gauche, en « ticket » avec Paul Couzon de la Loire, il est battu, à quelques voix, par son concurrent Michel Simon qui bénéficie du soutien actif de tout l'appareil syndical des courants majoritaires de la FNSEA. Malgré cet échec, il devient président de la puissante FNP, la fédération porcine. Au cours de son mandat, Bernard Thareau s'efforce de freiner l'intégration excessive des éleveurs tout en favorisant l'allocation d'aides à la modernisation. La FNP mène alors une politique distincte de la FNSEA, avec la revendication notamment d'un *quantum* financier afin de soutenir le revenu des agriculteurs. Dans le domaine coopératif, il est secrétaire général de la CANA de 1971 à 1982, où il favorise l'ascension des paysans partageant ses convictions. Là aussi, lors de son mandat à la CANA, il met en œuvre une politique innovante de prix garantis et un système de péréquation entre les différentes branches productives. La CANA devient un laboratoire social où les salariés participent à la gestion de la coopérative. D'ailleurs, nombreux sont les paysans-travailleurs à s'impliquer au début des années 1970 dans les coopératives²⁷⁷. C'est aussi pendant son mandat qu'il est confronté à la « grève du lait », qu'il doit cette fois appréhender non plus comme paysan mais gérer comme administrateur d'une coopérative. Bernard Thareau, qui adhère au Parti socialiste en 1971, est également le symbole de l'engagement plus intense de la gauche paysanne dans le combat politique à partir du début des années 1970. Il prend la tête en 1976 de la Commission Nationale Agricole (CNA), en charge de préparer le programme du PS en matière agricole. Enfin, de 1981 à 1994, il est député européen, dans les rangs socialistes toujours, afin de mieux servir la cause paysanne à l'échelle européenne. Enfin, Guy le Fur, militant paysan originaire du Finistère. Il arrête sa scolarité à seulement 14 ans, comme beaucoup de ses camarades paysans. Il s'engage ensuite en 1963 au sortir de son service militaire au MRJC, héritier de la JAC. Après s'être installé comme exploitant agricole dans le lait et le porc, il poursuit son engagement dans le combat syndical. Il devient ainsi secrétaire général de la FNP, dont la présidence est alors occupée par Bernard Thareau. Incarnant la gauche paysanne dans le département du Finistère, il a dû affronter la fronde représentée par une autre figure finistérienne, Alexis Gourvennec. En effet, alors que le premier est l'artisan du *quantum* financier visant à limiter les aides publiques

²⁷⁷ Jean-Philippe Martin, « Les contestations paysannes autour de 1968, Des luttes novatrices mais isolées », *Histoire et Sociétés rurales*, vol. 41, 2014/1, p. 114.

lorsque le seuil de production est dépassé, le second se prononce pour une libéralisation accrue des marchés agricoles. Peu apprécié des cadres de la FNSEA pour ses conceptions jugées trop « politiques », il est évincé de son poste de secrétaire général de la FNP en 1978. Il est pourtant élu, la même année, à la tête de la FDSEA du Finistère. Le Finistère compte parmi les départements, avec la Loire-Atlantique notamment, qui s'opposent le plus ouvertement à la ligne de la FNSEA. Mais après le congrès du Touquet en 1982 et la décision de la direction de ne pas permettre à des voix dissidentes de s'exprimer²⁷⁸, il décide de quitter le syndicat et crée l'UDSEA. Enfin, il compte parmi les initiateurs, avec Bernard Thureau et d'autres compagnons de route de Bernard Lambert, de l'AFIP (Association de Formation et d'Information Paysanne). Il s'agit alors de mettre en place des services (formation, information, études) au service de la mouvance syndicale et associative agricole, pour que celle-ci ait les armes intellectuelles suffisantes face aux attaques des différentes organisations paysannes à commencer par la FNSEA et le CNJA. Dans la suite de sa carrière, Guy Le Fur participe à la fondation de la Confédération paysanne et s'engage pour favoriser le développement d'une autre agriculture. Cette liste des figures paysannes auxquelles Bernard Lambert a pu s'associer montre que cette génération paysanne compte de nombreuses caractéristiques sociologiques et biographiques communes : ce sont essentiellement des hommes, enfant de familles nombreuses, de culture catholique, ils ont arrêté précocement²⁷⁹ leur scolarité (vers 14 ans) ont manifesté un intérêt pour continuer une formation et enfin sont issus des rangs de la JAC. Toutefois, deux facteurs essentiels semblent pouvoir expliquer l'émergence de cette gauche paysanne dans les années 1960 et 1970. C'est d'abord la forte croissance des Trente Glorieuses qui a accéléré la modernisation agricole et l'exode rural. Les membres sont issus pour la plupart des rangs de la JAC qui leur enseigne que la meilleure façon de rester agriculteur est de se former et d'accepter cette révolution. Fortement empreints de cet enseignement, ces paysans commencent toutefois dès les années 1960 à émettre des doutes sur l'orientation de la modernisation agricole. De plus, le second facteur réside dans l'organisation d'un marché commun européen, qui a obligé les paysans à consolider les instances représentatives, voire à en inventer. Toutefois, le progrès matériel et économique ainsi que le marché commun sont loin de faire consensus au sein de la

²⁷⁸ Les manœuvres de la direction de la FNSEA consistaient ici à ne pas autoriser un vote sur l'adoption ou non d'un contre-rapport auquel Guy le Fur avait participé.

²⁷⁹ Cet arrêt précoce des études est évidemment relatif, il faut donc comparer à la moyenne nationale à l'époque (dans les années 1960) et à la moyenne de la catégorie des paysans.

paysannerie. Bernard Lambert et la gauche paysanne ont ainsi porté cette voix dissidente réclamant une attention plus grande aux petits paysans.

III-L'engagement politique

1-Bernard Lambert au PSU : les raisons d'un engagement

Pour comprendre les raisons de l'engagement de Bernard Lambert, il faut rappeler les conditions politiques et idéologiques qui ont abouti à la création en 1960 du Parti Socialiste Unifié. L'engagement tardif de Bernard Lambert (1966) montre que celui-ci s'inscrivait non pas dans une démarche partisane mais bien dans la recherche d'un espace épousant ses convictions, et donc éloignées à la fois de l'Église et du PCF. À cet égard, le sociologue Henri Mendras évoque notamment dans *La Seconde Révolution Française*, la perte d'influence progressive de deux institutions fortement enracinées dans la société française : l'Église et le PCF²⁸⁰. Pour Bernard Lambert aussi, elles ne semblent plus adaptées aux mutations de la société. Le PCF ne s'adresse, pour lui, aux paysans que comme à une clientèle électorale, et s'il reconnaît que la JAC a permis aux paysans de sortir de leur isolement économique et social, il reproche à l'organisation de jeunesse sa trop grande soumission vis-à-vis de l'institution ecclésiastique. C'est peut-être plus largement le discours politique que peut avoir l'Église qui le dérange, dans la mesure où bien que prétendant se soucier des plus démunis et des plus fragiles, elle serait myope vis-à-vis des inégalités économiques et qui sont à l'origine, selon lui, des autres inégalités :

« Mais, mouvement d'Église, il n'était pas question pour elle de tirer les conséquences politiques de ses analyses économiques. Il était encore moins question, sous peine d'être désavoué par la hiérarchie, de remettre fondamentalement en cause les structures de la société sur la base d'une lutte des classes »²⁸¹

Sa décision de s'engager au PSU reste toutefois prise dans un entremêlement complexe de facteurs. C'est d'abord l'expérience traumatisante de la guerre d'Algérie qui peut l'expliquer. Le profond mouvement d'hostilité envers cet ancien président du Conseil conduit

²⁸⁰ Henri Mendras, *La Seconde Révolution Française (1965-1984)*, Paris, Gallimard, nouv. éd., 1994.

²⁸¹ Bernard Lambert, *Les Paysans dans la lutte des classes*, Paris, Seuil, 1970, réédition commentée, Nantes, CHT, 2003, p. 105.

à la rupture d'une minorité de la gauche socialiste qui se rassemble dans le PSA (Parti Socialiste Autonome). Opposée à la politique algérienne de Mollet et au retour du général de Gaulle, le PSA est fondé en 1959 pour se fondre l'année suivante, avec l'Union de la Gauche Socialiste (UGS) dans le PSU. De plus, éloigné de toute responsabilité politique dans le milieu des années 1960, Bernard Lambert voit dans le PSU l'opportunité d'occuper un nouvel espace lui permettant d'exprimer ses idées. En retour, le PSU peut bénéficier de son expérience dans le milieu paysan. La gauche est en effet peu familière des luttes paysannes puisque la pensée marxiste place au cœur de sa réflexion les luttes du prolétariat ouvrier. L'adhésion de Bernard Lambert au PSU n'est toutefois pas isolée, d'autant que la Bretagne constitue une des terres d'élections du parti. En effet, les sections bretonnes comptent entre 8 et 10% des adhésions totales du parti²⁸² et enregistrent les succès électoraux parmi les plus importants de l'existence du PSU, avec notamment l'élection comme députés de Tanguy Prigent et d'Yves Le Foll. L'historien François Prigent a ainsi dressé une prosopographie de militants du PSU à partir de 3087 notices biographiques issues des cinq départements. Il a ainsi tenté de dresser les principales caractéristiques socio-professionnelles de ces militants bretons. Si les enseignants (31%) et les professions libérales et cadres supérieurs sont surreprésentés (16,7%) parmi la cohorte, les paysans représentent près de 12,8% des militants²⁸³. Contrairement à une idée reçue, le PSU peut s'appuyer, en Bretagne, sur un fort enracinement rural. François Prigent ajoute ainsi que les réseaux PSU et plus largement ceux de la gauche sont assez différents selon les régions. S'il est possible donc de penser que le PSU soit composé essentiellement de catégories sociales aisées et citadines, il existe des spécificités locales qui remettent souvent en cause les idées conçues. Les réseaux de PSU ne sont pas uniformes mais articulent et mobilisent tout un ancien tissu de sociabilités militantes et associatives. En matière paysanne, il n'est donc pas étonnant de voir d'anciens membres de la JAC ou du CNJA, en conflit parfois avec la ligne de la FNSEA, adhérer au PSU. Des mailles d'appartenance complexes se mettent alors en place comme le montre François Prigent :

« Les liens partisans lâches, sans adhésion formelle, sont médiatisés par une figure syndicale, qui est elle-même membre du PSU [il s'agit ici de Bernard Lambert]. Sur le terrain

²⁸² François Prigent, « Les réseaux socialistes PSU en Bretagne (1959-1981) : milieux partisans, passerelles vers le PS, rôle des chrétiens de gauche », in Tudi Kernalegenn, François Prigent, Gilles Richard, Jacqueline Sainclivier (dir.), *Le PSU vu d'en bas. Réseaux sociaux, mouvement politique, laboratoire d'idées (années 50 - années 80)*, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 74.

²⁸³ *Ibid.*, p. 83.

gravite un réseau disparate, mobilisé sur des pratiques de luttes paysannes insérées dans un cadre bien plus large que le milieu partisan du PSU, porté par des filières contestataires chrétiennes. »²⁸⁴

La particularité du PSU est de toucher des espaces et des personnes jusqu'ici assez hermétiques à la gauche politique²⁸⁵. Même si la gauche paysanne a eu une existence préalable à celle du PSU, notamment à travers des syndicats tels que le Modéf surtout enraciné dans les régions du Languedoc et du Midi, ce parti présente de nombreux avantages pour les paysans, notamment de les former politiquement puisque de nombreux paysans s'étant engagés au PSU deviendront par la suite les cadres paysans du PS (tels Louis Chopier et Bernard Thareau). L'influence de Bernard Lambert est réelle au sein du PSU. D'abord, il apporte une réflexion nouvelle sur la condition paysanne, en montrant que celle-ci peut être plus qu'une force d'appoint dans la dynamique de la lutte des classes. Pour autant, il n'a pas construit d'organisation interne au parti susceptible de conquérir la direction politique. Bernard Lambert n'élabore aucune stratégie qui va dans ce sens et s'inscrit dans le courant des « gauchistes au sens large »²⁸⁶ en compagnie d'autres personnalités du parti, notamment celle de Serge Mallet. Ce dernier s'impose dès les premières années d'existence du parti comme un « porte-parole de la gauche nouvelle »²⁸⁷. Il y développe dès le congrès de Clichy en 1961, une analyse de la Vème République naissante comme une forme d'adaptation politique de la France au néo-capitalisme. Le gaullisme est donc vu comme l'allié des secteurs économiques les plus dynamiques face aux secteurs archaïques. La pensée de Serge Mallet rejoint ici celle de Bernard Lambert lorsqu'il propose notamment une stratégie de « front socialiste »²⁸⁸, où il ne s'agit plus de former une coalition de tous les partis de gauche dont le PSU serait l'épicentre, mais l'alliance entre les syndicats, partis et forces vives issues de l'expansion des Trente Glorieuses²⁸⁹. De plus, le rapprochement avec Bernard Lambert n'est pas anodin car ce que le

²⁸⁴ François Prigent, « Les réseaux socialistes PSU en Bretagne (1959-1981) : milieux partisans, passerelles vers le PS, rôle des chrétiens de gauche », *op. cit.*, p. 83.

²⁸⁵ *Ibid.*

²⁸⁶ Drouet Yannick, Jean-Philippe Martin, « Un militantisme paysan à gauche. Des réseaux paysans de Bernard Lambert (PSU) à ceux de l'OC-GOP (années 1960-années 1970) », in Kernaleguenn, Tudi, Prigent, François, Richard, Gilles, et Sainclivier, Jacqueline (dir.), *Le PSU vu d'en bas*, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 293.

²⁸⁷ Frank Georgi, notice biographique de « MALLET Serget », *Le Maitron, dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social*, version mise en ligne le 25 août 2012, dernière modification le 17 avril 2019. Disponible à l'adresse : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article141551>

²⁸⁸ Frank Georgi, *art. cit.*

²⁸⁹ *Ibid.*

paysan de Teillé a accompli et théorisé dans le monde paysan, Serge Mallet semble l'avoir pensé dans le monde ouvrier. En effet, c'est 1963 que paraît au Seuil son livre le plus connu *La nouvelles classe ouvrière*²⁹⁰. Il y fait le constat suivant : si les besoins des « couches nouvelles » de l'industrie, catégorie dans laquelle il regroupe ouvriers, techniciens et salariés, sont matériellement assouvies, leurs volontés de prises de responsabilités sont le plus souvent déçues. Cette « nouvelle classe ouvrière » constitue l'avant-garde du mouvement socialiste et est appelée à développer une nouvelle gestion économique des entreprises et à engager une véritable « planification démocratique »²⁹¹. Bernard Lambert est aussi proche de Henri Leclerc, jeune avocat, engagé au PSU depuis sa création et ces trois figures s'inscriront toujours dans les mêmes courants du PSU²⁹².

2-Une voix et une expertise paysanne dans le parti

Le PSU correspond aux options idéologiques et stratégiques de Bernard Lambert. Idéologique tout d'abord car ses idées épousent globalement celles du PSU. Fermement anticolonialiste et ayant été un des premiers à poser la question de l'auto-détermination de l'Algérie, il sent que ni le parti communiste ni la SFIO ne sont en mesure de créer une vaste force politique, rassemblant toutes les catégories sociales. Stratégiques ensuite car la structure du PSU lui paraît suffisamment lâche pour pouvoir laisser un pluralisme interne s'exprimer. De plus Bernard Lambert, ancien député et responsable syndical n'opère pas en terrain complètement nouveau, et est crédible aux yeux des cadres du parti pour prendre la tête de la CNA, organe interne en charge de ces questions agricoles. Son engagement au PSU est intense et y déploie une grande énergie. Le PSU bénéficie de son apport intellectuel, lui permettent de réviser son programme agricole, puisqu'il y « invente une nouvelle théorie de la prolétarianisation du paysan »²⁹³. Il fait en effet le constat d'un processus de dépossession des paysans vis-à-vis de leur outil de travail qu'est la terre. A commencer par les firmes agricoles, qui mettent en concurrence les exploitants et fournissent le matériel et organisent la chaîne de production d'amont en aval. La force du marché oblige alors les coopératives à suivre la même direction. Même si Bernard Lambert n'est ni le premier ni l'inventeur d'une théorie des classes concernant

²⁹⁰ Serge Mallet, *La nouvelle classe ouvrière*, Le Seuil, 1963 (nouvelle édition revue 1969).

²⁹¹ *Ibid.*

²⁹² Entretien avec Henri Leclerc

²⁹³ René Bourrigaud, « Contribution », in Bernard Lambert, *Les Paysans dans la lutte des classes*, Paris, Seuil, 1970 ; réédition commentée, Nantes, CHT, 2003, p. 186.

les paysans, le succès de son livre a permis de renouveler le champ intellectuel marxiste concernant la classe paysanne. Jusqu'alors considérée comme une classe périphérique du mouvement révolutionnaire, voire comme une classe réactionnaire²⁹⁴, celle-ci est replacée au centre de la théorie de la lutte des classes. Bernard Lambert impulse ainsi une véritable dynamique au sein du parti pour réfléchir aux questions agricoles. Il construit un réseau autour d'experts de la question, qui se réunissent, formant un véritable « CNA élargi » se réunissant tous les lundis au siège du PSU²⁹⁵. Son livre *Les Paysans dans la lutte des classes* a, semble-t-il, produit un véritable électrochoc dans certains milieux, en particulier celui des jeunes chercheurs parisiens de l'INRA et des techniciens agricoles. On y retrouve notamment Jean-Pierre Bompard, Daniel Hassan, Alain Salmon, Claude Viaux ou Guy Debailleul. C'est même en partie grâce à ces réflexions qu'est créé la revue *Paysans en lutte*, qui voit le jour en juin 1970. La revue est alors structurée autour de deux composantes. La première repose sur des membres du PSU, issus pour l'essentiel du CNA. La seconde est composée de maoïstes, jeunes chercheurs à l'INRA dont Marcel Colin, François Colson, Michel Gervais ou encore Claude Servolin²⁹⁶. Elle y exprime des vues fermement antisyndicales puisque les organisations syndicales, paysannes ou ouvrières, sont vues comme des bureaucraties, empêchant la véritable prise de pouvoir par le mouvement populaire. Ces vues s'éloignent assez nettement de celles de Bernard Lambert, pour qui le syndicat, à défaut de voir émerger une structure populaire regroupant les partis, les syndicats et toutes les forces « progressistes », permet de défendre l'intérêt des travailleurs dans le domaine économique. L'antisindicalisme a le vent en poupe en ce début d'années 1970 et *Paysan en lutte* n'y échappe pas. Le numéro 8-9 daté de décembre 1971-février 1972 contient un article de Marcel Colin, un des leaders de la grève du lait, qui tente de dresser un rapide bilan du problème laitier dans l'Ouest. L'article se conclut de façon lapidaire : « la structure syndicale, par rapport aux responsables, à une double fonction : elle attire les éléments pourris, elle pourrit les éléments sains. »²⁹⁷. Bernard Lambert se montre réservé vis-à-vis de cette position, dans la mesure où le syndicalisme est pour lui l'espace privilégié, où il est possible de défendre les intérêts des paysans les plus en difficulté.

²⁹⁴ L'épisode de la Commune est pour beaucoup dans l'illustration que les paysans constituent une classe opposée à la révolution et plus largement réfractaire à l'égard de tout changement social. C'est la raison pour laquelle Bernard Lambert y fera référence lors de son discours sur le plateau du Larzac à l'été 1973 en proclamant que plus jamais « les paysans ne seront des Versaillais ».

²⁹⁵ Drouet Yannick, Jean-Philippe Martin, *art. cit.*, p. 292.

²⁹⁶ *Ibid.*, p. 294.

²⁹⁷ Drouet Yannick, Jean-Philippe Martin, *art. cit.*, p. 296.

S'appuyant sur son expérience, il est donc logiquement ici en profond désaccord. À défaut de pouvoir conquérir le pouvoir politique avec le PSU, le syndicalisme constitue à ses yeux une digue face à la houle capitaliste. Bien qu'il soit une figure importante du parti, car comme l'écrit Henri Leclerc, il fait partie de ceux qui s'expriment en 1969, au moment de l'élection présidentielle, en faveur de Michel Rocard²⁹⁸, il n'a véritablement pesé au point de pouvoir conquérir l'appareil du parti. Au congrès de Lille de 1971 est ainsi scellé son divorce idéologique avec ce dernier. Il s'inscrit dans le courant 5 regroupant une bonne partie du bureau politique dont Serge Mallet. Le ciment de ce courant reste toutefois l'opposition au « social-démocrate »²⁹⁹ Michel Rocard, qui s'allie avec les trotskistes pour remporter les suffrages des militants. L'année suivante, en 1972, Bernard Lambert compte parmi les fondateurs de la GOP (Gauche Ouvrière et Paysanne), structure interne au PSU, et qui juge insuffisante la transformation révolutionnaire entreprise par le parti en son sein. La GOP reste toutefois minoritaire au sein du parti, et son audience est réduite aux seuls militants du parti. Bernard Lambert, ne souhaitant pas s'épuiser dans des organisations minoritaires, ne rejoint pas la GOP au moment de son départ du PSU en 1972. Le PSU a néanmoins été une expérience utile dans son combat paysan car le fonctionnement du PSU possède des similitudes avec celui des Paysans-Travailleurs. Par exemple, lorsqu'il se rendra au Larzac en août 1973, il se sert ainsi de son expérience et s'appuie notamment sur les chercheurs de l'INRA rencontrés au PSU. Bernard Lambert a ainsi porté une voix et une expertise particulière au PSU, participant fortement à une reformulation de la doctrine socialiste en matière agricole. Michel Rocard soulignait bien, pour résumer, dans la préface des *Paysans dans la lutte des classes*, l'apport précieux de connaissances et d'expériences qu'a apporté Bernard Lambert au PSU : « le fait qu'un militant paysan s'exprime dans les formes les plus claires mais non les plus classiques du marxisme, sans y faire le moins du monde référence, et pour cause, ce fait à valeur d'une prodigieuse vérification expérimentale. »³⁰⁰.

Conclusion :

²⁹⁸ Henri Leclerc, *la Parole et l'action : Mémoires d'un avocat militant*, Paris, Editions Fayard, coll. Documents, 2017, p. 227.

²⁹⁹ Drouet Yannick, Jean-Philippe Martin, *art. cit.*, p. 297.

³⁰⁰ Michel Rocard, « Préface », in Bernard Lambert, *Les Paysans dans la lutte des classes*, Paris, Seuil, 1970, réédition commentée, Nantes, CHT, 2003, p. 25.

La fin de l'expérience parlementaire confirme chez Bernard Lambert une forme de désenchantement vis-à-vis de la politique. Il ne croit plus véritablement en la capacité de celle-ci à pouvoir transformer les situations d'exploitation et de domination. Même si son engagement au PSU en 1966 est en quelque sorte l'expression d'un espoir de voir émerger une force politique de gauche susceptible de rassembler les classes populaires, il s'est fait une raison. Il se montre plus confiant dans sa capacité à bouleverser les rapports de force dans le champ syndical. Son engagement dans la FRSEAO démontre sa volonté d'opposer à la FNSEA une alternative syndicale progressiste, qui défend les moyens et petits paysans. Il s'éloigne ainsi progressivement des instances traditionnelles du monde paysan pour se rapprocher d'organisations et d'hommes qui partagent ses idées. Il se retrouve également dans le bouillonnement culturel et intellectuel qui caractérise les années 1960, lui permettant de corriger par touches successives sa pensée. À travers ses expériences successives, comme par exemple l'affaire le Mélinier dans laquelle il s'engage fortement, Bernard Lambert semble montrer qu'il croit plus dans l'action locale, particulière, même si cela ne l'empêche de mener en parallèle une action vigoureuse au niveau des syndicats. Plus généralement, il est peut-être déçu par l'attitude des uns et des autres dans la mesure où lorsqu'il s'engage, Bernard Lambert n'est pas dans la demi-mesure et s'investit totalement. Cette attitude est parfois incompatible avec les compromis et les négociations menées dans le combat partisan et syndical. Pour résumer son engagement dans les différentes organisations, son ami Médard Lebot utilise une comparaison qui semble appropriée : « Ah Bernard Lambert c'était une moto, une moto qui est toujours, il part tout seul bien à l'aise tout seul, et il disait "Putain il y a personne derrière, ça suit pas !" ah il faisait demi-tour, fallait que ça suive. »³⁰¹.

³⁰¹ Entretien avec Médard Lebot (41)

Chapitre 4 :

**Bernard Lambert, figure des « années 68 »
dans l'Ouest (1968-1973)**

Introduction :

L'année 1968 est un moment charnière dans la carrière militante de Bernard Lambert car elle est à la rencontre de deux mouvements sociaux. Le premier est le mouvement des grèves dans l'Ouest qui débute dans les années 1960, et qui fait progressivement converger ouvriers, paysans et étudiants dans les cortèges, malgré certaines réticences de la base. Cette convergence est d'ailleurs teintée de revendications régionalistes (« la Bretagne ne veut pas mourir », « l'Ouest veut vivre »). Le second est un mouvement national qui va marquer le début des « années 68 » pour les paysans, puisque le mois de mai 1968 est souvent retenu par les historiens comme le début d'un processus conduisant à la rupture syndicale du monde paysan, et qui s'incarne dans des luttes à l'instar de celle du Larzac. Le syndicalisme agricole de l'Ouest joue ici un rôle catalyseur au sein de ces luttes. Le mouvement de mai-juin 68 est souvent compris comme un événement marquant la prééminence prise désormais par le « qualitatif » sur le « quantitatif »³⁰². Les aspirations auraient ainsi pris le pas sur les revendications. En effet, la lecture souvent admise est que la CFDT a joué un rôle pivot dans l'alliance entre les différents mouvements, car elle aurait réussi à sortir du cadre traditionnel en privilégiant notamment des revendications qualitatives. Ce ne sont pas seulement les salaires ou les conditions qui sont remises en cause mais plus largement l'ensemble de ce que l'historien Xavier Vigna appelle l'« ordre usinier »³⁰³. C'est dans ces conditions que s'impose le thème de l'autogestion apparaissant comme une voie médiane entre l'appropriation individuelle et la collectivisation des facteurs de production. À l'inverse, la CGT se montre plutôt réticente à ce qu'une autre gauche puisse séduire le mouvement ouvrier, ce qui explique en partie les revendications plus « quantitatives » que son leader Georges Séguy formule au moment des accords de Grenelle. Si Bernard Lambert s'inscrit plutôt dans le premier registre de revendications, en lien avec son engagement au PSU, il est intéressant de remarquer qu'il est dans le même temps rattrapé par les organisations régionales agricoles qui portent des revendications plutôt quantitatives. En étant secrétaire général de la FRSEAO des Pays de Loire, Bernard Lambert souhaite faire peser les régions de l'Ouest au sein de la FNSEA et plus largement dans la conduite de la politique agricole française. La dénonciation du sous-développement de certaines régions sur le plan

³⁰² Boris Gobille, *Mai 68*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2018, 128p.

³⁰³ Xavier Vigna, *L'insubordination ouvrière dans les années 68 : Essai d'histoire politique des usines*, Presses Universitaires de Rennes, 2007, 378p.

agricole doit s'accompagner de mesures permettant de pallier le retard vis-à-vis des autres régions. Il incarne donc, à sa manière, par ses engagements, syndical et politique, l'ambivalence que représente le moment 1968 pour le syndicalisme agricole. Bernard Lambert est emblématique des passerelles qui sont jetées au moment de mai 1968 entre ouvriers, paysans et étudiants, et joue un rôle important dans la « Commune de Nantes »³⁰⁴. C'est également à partir de cet événement que la gauche paysanne va accélérer sa rupture syndicale et prendre ses distances avec la FNSEA. Le paysan de Teillé possède donc ici un double rôle, faisant de lui un acteur de première importance : il joue d'abord le rôle de catalyseur entre les différents mouvements ouvriers et paysans ; il est ensuite celui qui va accélérer ce que l'historien Jean-Philippe Martin appelle le tournant « ouvrieriste » de la gauche paysanne à partir 1968³⁰⁵. Ainsi, tout particulièrement dans le milieu paysan, les braises de mai et juin 1968 sont loin d'être éteintes et le souvenir des événements contribuent fortement à accélérer la rupture du syndicalisme agricole. Le congrès de Blois en 1970 entérine la fracture qui couvait jusqu'alors et débouche sur la création des Paysans-Travailleurs³⁰⁶. Cependant, si Bernard Lambert est un acteur essentiel de l'émergence entre 1968 et 1973 de la « nouvelle gauche paysanne »³⁰⁷, il reste que celui-ci se défait de ses engagements parallèles à celui du monde paysan, puisqu'en 1972, il quitte le PSU et quitte le groupe Jean XXIII, groupe de réflexion sur la rénovation de l'Eglise. Si cette période est marquée du sceau de l'utopie et de l'espoir, certains désaccords persistent, ce qui amène donc Bernard Lambert à clarifier sa position.

³⁰⁴ Pierre Dubois. Yannick Guin, « La Commune de Nantes », *Cahiers libres*, n° 154, 1969, *Sociologie du travail*, 12^e année n°3, Juillet-septembre 1970, Le mouvement ouvrier en mai 68, p. 352-353. La « Commune de Nantes » désigne le comité de grève intersyndical qui s'est mis en place à Nantes à partir du 24 mai dans la ville. Ce comité distribuait des bons d'alimentation ainsi que des bons d'essence. Le terme de « Commune » laisse penser que les manifestants ont pris le contrôle de la ville, comme lors de la Commune de Paris, ce qui n'est pas le cas.

³⁰⁵ Jean-Philippe Martin, « Les contestations paysannes autour de 1968, Des luttes novatrices mais isolées », *Histoire et Sociétés rurales*, vol. 41, 2014/1, p. 105.

³⁰⁶ *Ibid*, p. 93.

³⁰⁷ La nouvelle gauche paysanne est une catégorie qu'on retrouve dans les travaux de l'historien Jean-Philippe Martin. Ce dernier souhaite ainsi caractériser cette gauche syndicale, rompant avec les pratiques d'un « ancienne » gauche, car détachée des structures partisans. En effet, que ce soit le PCF ou la SFIO, les partis de gauche ont tissé des affinités au sein des structures syndicales (Modéf pour le premier et CNJA pour le second).

I-1968 chez les paysans

1-Les raisons de la colère

L'historiographie insiste sur les raisons qui font de mai-juin 1968 une période particulière, d'où se dégage un climat d'« insubordination »³⁰⁸ généralisé, mettant le temps « en suspens ». L'historiographie s'est récemment attachée à décentrer la focale afin de comprendre toutes les nuances que pouvait comporter l'événement. Le « mai français » se déroule à Paris mais pas seulement. Il est accueilli différemment en Alsace³⁰⁹ ou à Limoges. Les mouvements sociaux de l'Ouest auraient constitué à ce titre une forme de laboratoire de ce qui est expérimenté en mai-juin 1968³¹⁰. En effet, l'alliance entre ouvriers, paysans, enseignants et étudiants se fait assez naturellement dans la mesure où elle a été expérimentée bien en amont. La question toutefois reste moins de savoir si l'Ouest fut le berceau des événements de mai 1968 que de montrer la conflictualité et le processus de convergence des luttes qui s'est observé avant mai 1968. L'historiographie récente a ainsi délaissé l'étude du « Mai 68 » et de son déroulement chronologique en trois temps (crise étudiante, crise ouvrière/crise sociale, crise politique) au profit d'une étude fondée sur la moyenne durée, c'est-à-dire celle des « années 68 »³¹¹. En effet, il est intéressant de s'intéresser aux liens complexes qui sont noués dans les années 1960 entre différentes catégories sociales (paysans et ouvriers notamment) mais aussi différentes cultures (influence chinoise et cubaine) à l'échelle d'un territoire : l'Ouest. Au cœur de ces luttes et mobilisations sociales, les limites de cet « Ouest » si souvent invoqué dans les travaux, nous le verrons, peuvent faire débat³¹². Bernard Lambert est à ce titre une figure emblématique de ce nouveau syndicalisme agricole, qui souhaite déssectoriser la lutte. Mai 1968 représente un objet de débat qui va accélérer le déchirement du syndicalisme agricole. Comme le souligne l'historien Jean-Philippe Martin, l'analyse des événements de mai-juin 1968 va constituer un élément de discordance parmi les syndicalistes³¹³ et le soutien apporté au mouvement

³⁰⁸ Xavier Vigna, *op. cit.*

³⁰⁹ Léon Strauss, « L'Alsace, une région décalée » (avec Jean-Claude Richez), in René Mouriaux (dir.), *1968, exploration du mai français*, tome 1, Terrains, L'Harmattan, 2000, p. 163-183

³¹⁰ Christian Bougeard, « Les manifestations du 8 mai 1968 dans la France de l'Ouest : le coup d'envoi des événements ? », in Christian Bougeard et alii, *L'Ouest dans les années 68*, Presses Universitaires de Rennes, 2012, p. 25.

³¹¹ Vincent Pohrel, « Introduction. L'Ouest dans l'historiographie des années 68 : nouvelle approche, nouveaux enjeux », *op. cit.*, p. 15.

³¹² Jean-Philippe Martin, « Le syndicalisme paysan de l'Ouest dans les années 1968 : Quelle région ? Quelles alliances ? Quel projet ? », *op. cit.*, p. 39.

³¹³ *Ibid.*, p. 44.

va varier selon le calendrier. La CNJA affirme tout du long sa solidarité avec le mouvement étudiant et ouvrier tandis que parmi les responsables de la FNSEA, à commencer par Michel Debatisse, certains en viennent à soutenir De Gaulle³¹⁴. De tous les responsables syndicaux, Bernard Lambert semble être celui qui accueille le plus favorablement les « événements »³¹⁵. Il se range ainsi du côté de ceux qui voient mai 1968 non pas seulement comme un mouvement social ordinaire mais plutôt comme l'expression d'une société qui aspire à autre chose. Cette adhésion précoce à l'esprit de mai 1968 s'inscrit toutefois dans la continuité des « années 68 », au cours desquelles Bernard Lambert a battu le pavé dans l'Ouest pour défendre la cause paysanne. Dès le début des années 1960, il s'engage ainsi dans la voie des coopératives, suite notamment à l'Affaire Le Mélinier. Celle-ci n'est donc plus seulement entreprise pour protester contre la chute des prix ou défendre la cause paysanne, mais aussi pour y exprimer son opposition au capitalisme, ce qui rapproche de fait la cause paysanne de la cause ouvrière. Cette mutation des enjeux de la lutte prend également racine dans les difficultés économiques conjointement partagées par les paysans et les ouvriers. Les ouvriers bretons sont en effet confrontés à la fermeture d'usines, notamment à Fougères et Guingamp³¹⁶. La prospérité économique laisse à l'écart certaines catégories sociales, à commencer par les paysans. Dans cette période dite des « Trente Glorieuse », l'augmentation des prix agricoles est systématiquement inférieure à l'augmentation des prix de produits industriels³¹⁷. L'historienne Ludvine Bantigny rappelle ainsi que le tableau dressé par l'économiste Jean Fourastié, est trompeur pour appréhender la crise que représente le « mai français ». Si le taux de croissance avoisine les 5%, l'économie française semble bien être déjà en fin de cycle. Des catégories sociales sont laissées à l'écart de la prospérité économique dominante. L'Ouest n'est d'ailleurs pas la seule région à connaître des mouvements sociaux qui agitent l'actualité pendant les années 1960. Ainsi, l'intégration du Midi viticole au marché commun provoque un effondrement des prix du vin, ce qui alimente les mécontentements des viticulteurs qui se sentent également marginalisés³¹⁸. Il faut enfin souligner que la paysannerie bretonne est confrontée à une situation de double abandon, accentuant l'impression de malaise social. Le

³¹⁴ Michel Debatisse aurait été le dernier à rencontrer De Gaulle avant son mystérieux départ pour Baden-Baden, tandis qu'au même moment, Bernard Lambert et Médard Lebot s'entretenaient avec Pierre Mendès-France.

³¹⁵ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 123.

³¹⁶ Christian Bougeard, *les années 68 en Bretagne : les mutations d'une société (1962-1981)*, Presses Universitaires de Rennes, coll. Beaux Livres, 2017, p. 110.

³¹⁷ Ludvine Bantigny, *op. cit.*, p. 62.

³¹⁸ *Ibid.*

premier est celui de la profession : les paysans se sentent laissés-pour-compte en particulier face à la « fin des paysans », phénomène dont ils seraient les spectateurs. Le second concerne la région bretonne. L'impression qui domine est que celle-ci est reléguée en périphérie du grand marché européen en train de se construire, et notamment du marché agricole.

2-Dans l'Ouest, l'« insubordination » paysanne

L'insubordination paysanne³¹⁹ dans l'Ouest commence dès le début des années 1960 sur fond de contestation régionale. En effet, les syndicats ouvriers et paysans s'allient et manifestent ensemble dans les cortèges. L'alliance ouvriers-paysans est le résultat, en partie, de rencontres militantes qui se sont nouées en amont, en particulier pendant la jeunesse des meneurs de la lutte. L'historien René Bourrigaud insiste sur ce point pour caractériser les manifestations dans l'Ouest. Là plus qu'ailleurs, des « ponts » ont très tôt été établis entre mouvement ouvrier et mouvement paysan, fruit du militantisme chrétien³²⁰. Les organisations de jeunesse chrétienne ont ici joué un rôle d'avant-garde, favorisant ainsi les rencontres entre deux mondes sociaux pourtant assez éloignés l'un de l'autre. Les dirigeants des différents syndicats, ouvriers et paysans, se croisent même parfois à la messe, à l'instar de Médard Lebot, animateur de la FDSEA de Loire-Atlantique, qui profite de la célébration hebdomadaire pour prendre contact avec Gilbert Declercq, ancien membre de la JOC et responsable départemental de la CFTC puis de la CFDT³²¹. Malgré l'osmose relative entre dirigeants syndicaux, des réticences demeurent à la base. Ouvriers et paysans vont pourtant défiler ensemble dès le 20 juin 1961, sous une banderole commune sur laquelle est écrit le slogan suivant : « Ouvriers et paysans unis pour les libertés syndicales »³²². Cette unité d'action a notamment pour but d'exprimer des revendications visant à pallier les inégalités régionales. L'alliance, semble-t-il fructueuse, se poursuit. Le 19 février 1964 est organisée à Nantes une journée pour « le droit à la vie, pour l'avenir des jeunes, pour du travail pour tous » à l'appel conjoint de la CGT, la

³¹⁹ Jean-Philippe Martin, « Les contestations paysannes autour de 1968, Des luttes novatrices mais isolées », *Histoire et Sociétés rurales*, vol. 41, 2014/1, p. 101. Jean-Philippe Martin fait ici un rapprochement avec la notion d'insubordination ouvrière développée par l'historien Xavier Vigna. L'insubordination a été utilisée par Xavier Vigna afin de caractériser la façon dont les relations sociales ont été bouleversées par l'événement de mai 1968 et montre que la densité des conflits sociaux, dans l'usine notamment, s'en trouve renforcée. De son côté, Jean-Philippe Martin s'est demandé si on ne pouvait pas également parler d'insubordination paysanne.

³²⁰ René Bourrigaud, *La fin du bloc agraire en Loire-Atlantique : les relations du syndicalisme paysan avec le syndicalisme ouvrier de 1957 à 1967*, mémoire de maîtrise, sous la direction de M. Y. Guin / [S.l.] : [s.n.], 1984

³²¹ Christian Rouaud, *Paysan et rebelle, un portrait de Bernard Lambert*, documentaire, France 3, 2002.

³²² René Bourrigaud, *op. cit.*, p. 91.

Fédération des enseignants et de la FDSEA³²³. Elle rassemble selon les témoignages près de 80 000 personnes. Une manifestation interrégionale est ensuite organisée le 26 juin 1967 à Redon. Celle-ci se tient d'abord dans le but de soutenir la délégation de la FNSEA qui s'est rendue à Bruxelles afin de soutenir les prix du lait et de la viande³²⁴. Toutefois, face aux nombreuses scènes de violences qui émaillent la journée, la FNSEA se voit obligée de condamner les violences et de modérer ses revendications³²⁵. Pour répondre à ce mécontentement croissant parmi les paysans, la FNSEA décide d'organiser une journée nationale d'action le 2 octobre 1967. Là encore, les manifestations rassemblent une large foule, près de 12 000 personnes selon les témoignages, dans les mêmes lieux qu'il y a quelques mois. L'initiative revient également aux neuf FDSEA et CDJA de Bretagne et des Pays de la Loire, ainsi qu'à la FRSEAO, syndicat fondé récemment afin de faire entendre la voix des régions dans la politique agricole. Le FRSEAO est alors animé par Bernard Lambert, secrétaire général, et Joseph Ariaux, qui en est le président. Ces manifestations sont importantes, en particulier dans deux villes : Redon et Quimper. Les orateurs qui prennent le micro dressent un réquisitoire contre l'Europe accusée de délaisser les petits paysans : « Nous ne voulons pas d'une Europe libérale où le profit serait capitaliste »³²⁶. Immédiatement après les événements de Redon et de Quimper, à l'initiative de la FRSEAO, est mis en place un front syndical régional paysan et ouvrier à Nantes le 6 novembre 1967, bien que certaines FDSEA soient réticentes vis-à-vis d'une telle alliance, notamment la FDSEA du Finistère qui quitte la FRSEAO pour rejoindre la Société d'Economie-mixte du Nord-Finistère présidée alors par Alexis Gourvennec. Le front syndical arrête une journée d'action fixée le 8 mai 1968 constituant pour certains le « coup d'envoi des événements »³²⁷ de mai. Cette chronologie établie permet de comprendre la spécificité des mobilisations qui se tiennent dans l'Ouest, l'alliance entre ouvriers et paysans se faisant progressivement et à mesure des événements. Pour autant, l'alliance entre ouvriers et paysans ne fait pas l'unanimité parmi les représentants syndicaux. Si Bernard Lambert et la FDSEA de Loire-Atlantique se font la voix d'un fervent soutien à cette alliance, d'autres se montrent plus sceptiques. En Vendée par exemple, l'action commune avec les ouvriers est jugée

³²³ Ludivine Bantigny, *op. cit.*, p. 31.

³²⁴ Christian Bougeard, *les années 68 en Bretagne : les mutations d'une société (1962-1981)*, Presses Universitaires de Rennes, coll. Beaux Livres, 2017, p. 104.

³²⁵ *Ibid.*, p. 105.

³²⁶ *Ibid.*, p. 85.

³²⁷ Christian Bougeard, « Les manifestations du 8 mai 1968 dans la France de l'Ouest : le coup d'envoi des événements ? », *op. cit.*, p. 28.

défavorablement et perçue comme « impossible sur le moment »³²⁸. À cet égard, le syndicalisme agricole de l'Ouest rassemble des réalités différentes. L'échelle géographique fait débat. Si la FRSEAO, au moment de sa création le 7 novembre 1966, à Rennes, regroupe les FDSEA de Bretagne et des Pays de la Loire, celles des Côtes du Nord et du Finistère n'en font pas partie, car elles estiment que les « problèmes bretons sont spécifiques et ne peuvent être comparés »³²⁹. Ces organisations sont ainsi réticentes à voir émerger des structures qui dépassent les limites de la Bretagne administrative. C'est donc la raison pour laquelle les dirigeants des syndicats paysans, à commencer par Bernard Lambert, vont revendiquer une meilleure prise en considération des besoins paysans³³⁰. Ce dernier se mue ainsi en commis-voyageur de la cause paysanne dans le courant de l'année 1967-1968. Le 23 juillet 1967, à Domfront dans l'Orne, il lance un appel à destination des régions laissés-pour-compte, en France et en Europe, afin qu'elles s'assemblent et fassent entendre leur voix pour peser dans la conduite de la PAC³³¹. Il s'exprime ensuite le 4 avril à Angoulême et le 30 juillet à Brive. C'est aussi à Brive que se réunissent des représentants du syndicalisme, venant surtout de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Massif Central³³². Si les dirigeants de l'Ouest ont milité dans des mouvements catholiques, les deux autres régions se distinguent par l'importance des valeurs laïques et républicaines qui y sont plus fortement enracinées. Pour les animateurs de la rencontre, il s'agit surtout de dépasser les clivages politiques pour que s'alignent les intérêts des « régions pauvres »³³³. Les responsables militent notamment pour une autre politique agricole prenant en compte les écarts de richesse entre les régions ainsi qu'une aide versée aux agriculteurs les plus défavorisés. Pour résumer, deux échelles régionales semblent ici s'affronter. Tout d'abord l'échelle nationale incarnée par la FNSEA pour qui l'intégration européenne est une opportunité afin d'écouler les produits agricoles, en particulier les céréales. Ensuite, l'échelle régionale représentée par la FRSEAO et qui conteste la construction européenne telle qu'elle s'est faite

³²⁸ Jean-Philippe Martin, « Le syndicalisme paysan de l'Ouest dans les années 1968 : Quelle région ? Quelles alliances ? Quel projet ? », *op. cit.*, p. 44.

³²⁹ Jean-Philippe Martin, *op. cit.*, p. 39-40.

³³⁰ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 110.

³³¹ *Ibid.*, p. 111.

³³² *Ibid.*

³³³ René Bourrigaud, « le plan Mansholt pour l'agriculture européenne (1968) et les mouvements paysans de l'Ouest », in Laurent Jalabert, Christophe Patillon (dir.), *Mouvements paysans face à la politique agricole commune et à la mondialisation (1957-2011)*, Presses Universitaires de Rennes, coll. Enquêtes et documents, 2013, p. 72.

jusqu'à présent, car elle défavoriserait les régions déjà en difficulté³³⁴. Toutefois, la FRSEAO n'est pas foncièrement antieuropéenne comme le montre Bernard Lambert : « L'objectif, c'est d'appuyer la construction d'une Europe communautaire... Le syndicalisme agricole de l'Ouest n'est pas anti-européen mais il ne veut pas de n'importe quelle Europe ! » précise-t-il à Bruxelles en octobre 1967³³⁵. Le syndicalisme agricole de l'Ouest ne porte pas une voix unitaire et exprime parfois des intérêts contradictoires. Toutefois le processus de structuration de ce syndicalisme, et dont Bernard Lambert est un des artisans, montre qu'il a pour souci de ne plus seulement exprimer les intérêts des paysans mais aussi de se faire le porte-voix des territoires de l'Ouest, au risque d'entrer en conflit parfois avec la FNSEA, et plus largement d'envisager une action commune entre les différentes régions pour défendre les intérêts de paysans, qui selon Bernard Lambert, seraient en voie de prolétarianisation.

3-Quel « mai 68 » pour les paysans et Bernard Lambert ?

L'onde de choc de mai 1968 traverse tous les milieux et tous les territoires, avec des degrés d'intensité différents toutefois. La vague de mobilisation est ainsi particulièrement importante dans l'Ouest³³⁶. Aucun événement au XXème siècle en France n'a entraîné une telle mobilisation, puisque ce sont près de 7 millions de personnes qui ont pris part au mouvement au plus fort de la grève³³⁷ (contre près de 2 millions au moment du Front Populaire). Le « mai français » soulève également nombre de réactions positives ou d'indignations à son égard. Selon Ludivine Bantigny, l'émotion et l'expérience sensible qui se trouvent au centre en 1968, car c'est bien elle qui est le principe moteur du soulèvement. Pourtant, cette émotion, entendue par l'historienne comme « disposition dans le peuple à se soulever »³³⁸, se retrouve différemment répartie selon les territoires et les catégories sociales. Joie ou haine, bonheur ou colère, l'indifférence ne semble pas trouver sa place dans les événements tant les repères s'en trouvent contestés, bouleversés et transgressés. Dans cette réaction face aux événements, les paysans et plus largement le milieu rural sont souvent stigmatisés et sont globalement perçus comme vivement hostiles aux étudiants. Ils sont souvent vus comme une « majorité

³³⁴ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 111.

³³⁵ *Ibid.*

³³⁶ Christian Bougeard, *les années 68 en Bretagne : les mutations d'une société (1962-1981)*, *op. cit.*, p. 123.

³³⁷ Antoine Prost, « Les grèves de mai-juin 1968 », in *Autour du Front Populaire. Aspects du mouvement social au XXème siècle*, Le Seuil, p. 233-258.

³³⁸ Ludivine Bantigny, *op. cit.*, p. 219.

silencieuse »³³⁹ dont les opinions ne seraient pas prises en compte. L'image de paysan correspond peu ou prou à celle des habitants du Pays de Caux, dont les traits au moment des événements sont dessinés par l'écrivain Bernard Alexandre :

« Mai 68 bat son plein à Paris. Vus d'ici, les étudiants n'ont pas la cote : -Des gars qu'ont rin a fé -Brûler des vétus, mett'bas des arbres... Qu'veulent ti por fini ? Et l'chavent ti eux-mêmes ? Tout cha, cha r'timbe sur nous. Qui c'est qui va payer ? Oco (encore) nous ! Le paysan cauchois n'aime pas les fauteurs de trouble ni la gabegie et surtout par les rêveurs et autres idéalistes. Même s'il ne l'avoue pas, il le pense. »³⁴⁰

Pourtant, dans l'Ouest, loin de n'avoir fait que réagir aux événements, les paysans n'ont pas attendu les émeutes du Quartier latin pour participer aux manifestations. C'est essentiellement au cours de deux dates que les paysans se sont mobilisés : le 8 et le 24 mai. Le 8 mai, les agriculteurs de Loire-Atlantique rejoignent les cortèges étudiants dans les rues de Nantes tandis que le 24 mai, ils participent avec les ouvriers au comité de grève afin d'organiser l'approvisionnement des grévistes et des quartiers populaires³⁴¹. L'organisation de la journée du 8 mai remonte d'ailleurs avant que le mouvement étudiant ne prenne une réelle ampleur, puisqu'est signé le 13 mars à Guidel (Morbihan) un « programme d'action des organisations syndicales ouvrières et agricoles de l'Ouest ». Il s'agit d'un texte de 4 pages, et qui, s'il reprend les revendications respectives des ouvriers et des paysans, il témoigne aussi d'une volonté d'aller plus loin que la simple revendication catégorielle. Ce texte réclame ainsi la « mise sous responsabilité publique, et leur gestion démocratique, des secteurs-clés de l'industrie, de la banque et des crédits d'investissements » ainsi qu'un ambitieux programme de développement économique et social³⁴². Si la CGT de Loire-Atlantique semble avoir joué un rôle important dans l'écriture de ce programme d'action, c'est bien, selon l'historien René Bourrigaud, l'axe Gilbert Declerq-Bernard Lambert, représentants régionaux de la CFDT et de la FRSEAO, le réel « moteur de l'opération »³⁴³. Ce programme d'action s'est accompagné du choix d'une date de manifestation, le 8 mai, afin d'y exprimer les positions de ce programme commun. Ainsi, le 8 mai, dans près d'une quinzaine de villes de l'Ouest, défilent des manifestants qui réunissent au total selon la presse régionale 120 000 personnes, dont 10 000 à Nantes³⁴⁴. Le slogan

³³⁹ Ralph Schor, *Histoire de la société française*, Belin, coll. Histoire, 2004, p. 353

³⁴⁰ *Ibid.*

³⁴¹ René Bourrigaud, « Les paysans et Mai 68 : l'exemple nantais », in René Mouriaux *et alii*, *op. cit.*, p. 238.

³⁴² *Ibid.*, p. 239.

³⁴³ *Ibid.*, p. 240.

³⁴⁴ René Bourrigaud, *art. cit.*, p. 240.

« l'Ouest veut vivre »³⁴⁵ reste ancrer dans les mémoires, tant il est perçu comme le cri de douleur conjoint émis par des territoires et des catégories sociales en souffrance. Si le chômage est évoqué comme une perspective menaçante, c'est bien l'exode rural qui hante les paysans. Bernard Lambert, alors membre de la commission agricole du PSU, relie déjà ces manifestations à celle des étudiants à Paris et à Nanterre³⁴⁶. Les étudiants nantais expriment aussi leur soutien aux ouvriers et aux paysans en se joignant aux manifestations, à l'appel notamment de l'AGEN-UNEF. Alors qu'Alexandre Hébert, responsable syndical FO affirme qu'« un régime est condamné quand il n'a plus la confiance de la jeunesse », Bernard Lambert, qui s'exprime au nom de la FDSEA de Loire-Atlantique, tente de retourner la critique : « Les enrégés ne sont pas ceux qu'on pense, mais ceux du profit. »³⁴⁷. Ce dernier, s'il est favorable à une alliance entre ouvriers et paysans dans les cortèges et dans les revendications, est aussi en faveur d'une solidarité internationale et anticoloniale accrue. Il dénonce notamment l'exploitation par la France des pays sous-développés, qui y achète « à des prix de braderie »³⁴⁸. Pourtant relativement présents dans la première phase du « mai français », en particulier dans l'Ouest, les paysans sont relativement absents jusqu'au 24 mai, attestant ainsi de la force des appareils syndicaux. Bien que la phase sociale soit enclenchée par le mouvement de grève et l'occupation dans l'usine Sud-Aviation à Bouguenais, dans la banlieue nantaise, les paysans ne rejoignent pas les ouvriers dans leur usine et restent assez silencieux au cours de cette période. Même si la FRSEAO publie un communiqué le 14 mai pour dénoncer la répression qui s'exerce à l'encontre des étudiants et l'« université bourgeoise » qui exclut les fils d'agriculteurs³⁴⁹. C'est pourquoi la FNSEA se croit forcée de réagir afin de ne pas être trop débordée, en annonçant le vendredi 24 mai une journée nationale d'action. Près de 200 000 paysans³⁵⁰ y participeront dans tout le pays. La Fédération nationale précise toutefois qu'elle apprécie peu l'unité d'action des syndicats ouvriers et paysans qui est menée dans l'Ouest, car elle détourne les paysans de la défense de leurs propres intérêts. Elle va devoir ainsi affronter un profond mouvement de contestation à l'intérieur de ses rangs. Les structures départementales prennent cette fois des initiatives. Il se réunissent le 20 mai et votent au scrutin secret une motion de

³⁴⁵ Ludivine Bantigny, *op. cit.*, p. 59.

³⁴⁶ *Ibid.*

³⁴⁷ *Ibid.*

³⁴⁸ *Ibid.*, p. 60.

³⁴⁹ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 123.

³⁵⁰ Christian Bougeard, *op. cit.*, p. 124.

solidarité au « mouvement étudiant ouvrier et paysan actuel » par 52 voix et une abstention. Cette motion dénonce également l'inégal accès à l'enseignement supérieur, dont une grande proportion de fils d'agriculteurs sont privés. Ayant pris le pouls de l'événement, Bernard Lambert, à l'aise en ce mois de mai, s'exprime le soir même devant un amphithéâtre de 1200 étudiants de la faculté de Lettres et y évoque « l'union nécessaire étudiants-paysans »³⁵¹. Le 24 mai, la FDSEA de Loire-Atlantique organise d'abord quatre points de rassemblements situés hors de Nantes, qui doivent tous y converger. Les cortèges comptent assez peu de paysans dans leurs rangs³⁵² alors même que l'organisation est paysanne. Malgré cela, parole paysanne et ouvrière s'y mêle et la plupart sont d'accord pour faire route vers Nantes. Les symboles sont aussi présents, puisqu'une fois arrivé place Royale, celle-ci est rebaptisée « place du Peuple ». Une banderole proclamant « Non au régime capitaliste, oui à la révolution complète de la société » est lisible et placée au-dessus du monument central. Bernard Lambert tient ensuite un discours où il accuse le capitalisme d'être la principale cause des inégalités entre les paysans et les régions. Il propose pour y pallier, « l'établissement d'un pouvoir régional réel, composés d'élus de de la population et des forces sociales »³⁵³. Le soir même, des heurts ont lieu entre les forces de l'ordre et des jeunes étudiants tandis qu'un comité central de grève (CCG) s'installe à la mairie de Nantes. La « Nuit rouge » nantaise se solde par de nombreux dégâts matériels et près de 208 blessés. La phase sociale du « mai » paysan s'arrête, dans l'Ouest, le 24 mai³⁵⁴. Bien que mouvements ouvrier, étudiant et paysan ne coïncident pas parfaitement, il semble bien y avoir une particularité de l'Ouest où l'alliance entre ouvriers paysans et étudiants au moment de mai 1968 constitue en quelque sorte l'acmé d'un processus mené en amont. Mai 1968 est aussi un point de crête pour les syndicalistes agricoles de l'Ouest, pris en tenaille entre la défense unitaire du territoire, et une opposition croissante à la ligne syndicale nationale. Enfin, ce mois est pour Bernard Lambert l'occasion d'incarner un tournant dans le syndicalisme agricole et d'affirmer son ambition en faveur d'un progressisme paysan.

³⁵¹ René Bourrigaud, *op. cit.*, p. 241.

³⁵² *Ibid.*

³⁵³ Christian Bougeard, *op. cit.*, p. 127

³⁵⁴ *Ibid.*

II-L'onde de choc de mai 68 : l'unité syndicale se lézarde

1-Bernard Lambert et Michel Debatisse : deux « mai 68 »

Toutefois, après le 24 mai, les divisions des partis de gauche apparaissent au grand jour, et les journées des 27 et 28 mai sonnent le glas de leurs espérances de conquête du pouvoir. Ainsi, le 27 mai, Pierre-Mendès France refuse de jouer les recours alors qu'il bénéficiait du soutien de l'UNEF, de la CFDT, du PSU et de l'extrême-gauche au stade Charléty tandis que l'appel de François Mitterrand qui vise à organiser de nouvelles élections présidentielles en dénonçant la « vacance du pouvoir » échoue³⁵⁵. Si mai 1968 a bien déstabilisé le pouvoir en place, la gauche politique en est paradoxalement ressortie encore plus affaiblie. Bien que des nuances doivent être apportées et en dépit des tentatives de s'emparer des appareils syndicaux, la « nouvelle gauche paysanne » ne parvient pas, tout comme la gauche politique, à l'emporter. Dès lors, la lutte sur le terrain va progressivement se substituer à la lutte interne, celle qui se joue à l'intérieur des organisations syndicales. De plus, alors qu'avant 1968, les différents courants issus de la JAC cohabitaient au sein des structures syndicales, les clivages se renforcent et l'unité syndicale se lézarde, au point que ces différents courants ne peuvent plus tenir ensemble dans la même organisation. Les deux figures paysannes que sont Bernard Lambert et Michel Debatisse vont ainsi à leur manière incarner l'éclatement de cette unité. Comme un symbole, alors que le premier se rend auprès de Pierre Mendès-France pour représenter les paysans, le second aurait été le dernier à s'entretenir avec De Gaulle avant son mystérieux départ pour Baden-Baden³⁵⁶. Au-delà du symbole, la ligne représentée par les deux leaders paysans connaît en 1968 un point net de bifurcation. La FNSEA décide en effet de durcir le ton face aux fédérations et aux courants qui critiquent vivement sa politique, tandis qu'une « nouvelle gauche paysanne » va progressivement s'étoffer au travers des combats et des luttes. Toutefois, vers la fin mai 1968, l'unité syndicale paysanne tient toujours. Le 30 mai, Médard Lebot et Bernard Lambert se rendent à Paris afin de représenter les paysans de l'Ouest. Le pouvoir des réseaux paysans impressionne et en étonne plus d'un :

« Ce 30 mai [...] Il y avait un problème de ravitaillement d'éleveurs du Sud-Ouest en tourteaux de soja bloqués dans le port de Bordeaux par la grève générale. Nous, on a simplement pris le téléphone pour en discuter avec nos camarades dockers cégétistes de Nantes, ils ont fait

³⁵⁵ Ludivine Bantigny, *op. cit.*, p. 107.

³⁵⁶ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 126-127.

le nécessaire avec leurs homologues de Bordeaux et, quelques temps après, c'était réglé... Les autres étaient époustoufflés de notre pouvoir et de notre organisation avec les ouvriers ! »³⁵⁷

La pérégrination parisienne de Médard Lebot et Bernard Lambert s'achève le soir par une rencontre avec Pierre-Mendès France. Au cours de cet entretien, ils affirment représenter le tiers des paysans³⁵⁸. Pierre-Mendès France leur demande alors de rédiger un court programme tenant en deux pages. Il leur demande également leur avis sur la formation d'un éventuel gouvernement et le rôle que pourrait alors jouer Michel Debatisse comme ministre de l'Agriculture³⁵⁹. Bernard Lambert est confus et cache sa déception, car il espérait secrètement que son nom soit proposé. Toutefois, la vraie rupture de l'unité syndicale n'intervient qu'après cette date. Bernard Thareau se présente ainsi en octobre 1968, comme candidat à la direction du CRJAO, structure syndicale représentant les jeunes agriculteurs de l'Ouest. Il assure approuver mai 1968 en affirmant le « pouvoir de l'homme travailleur » qu'il oppose au « pouvoir de l'argent »³⁶⁰. Opposé à Michel Simon pour prendre la tête du syndicat, il échoue à quelques voix près. De même, Michel Debatisse va faire jouer ses réseaux pour faire échouer l'élection de Bernard Lambert à la tête de la FRSEAO. Les deux sont pourtant originaires de départements dans lesquels les contestations paysannes sont fortes face à la centrale syndicale. Ainsi, si la FDSEA de Loire-Atlantique se démarque comme étant l'une des fédérations les plus dissidentes par rapport à la ligne de la FNSEA, le Puy-de-Dôme est également un département où le mécontentement paysan s'exprime fortement, ayant connu les comités de Guéret, mouvement de fronde vis-à-vis de la FNSEA initié en 1953. Les tractations des deux principaux leaders paysans de l'époque, Bernard Lambert et Michel Debatisse, esquissent déjà les orientations politiques des deux forces syndicales qu'ils représentent. Les deux figures vont progressivement symboliser, à leur profit mais aussi à leurs dépens, la confrontation syndicale dans les années 1970. Tandis que Michel Debatisse va s'atteler à cadenas l'appareil de la FNSEA pour rendre moins visibles les oppositions internes, Bernard Lambert, avec la frange des Paysans-Travailleurs, tente d'ouvrir le monde paysan aux changements induits par mai 1968.

³⁵⁷ Yves Chavagne, *op. cit.*, p126

³⁵⁸ *Ibid.*

³⁵⁹ Christian Rouaud, *Tous au Larzac*, documentaire France 3, 2011

³⁶⁰ Jean-Philippe Martin, « Le syndicalisme paysan de l'Ouest dans les années 1968 : Quelle région ? Quelles alliances ? Quel projet ? », *op. cit.*, p. 46.

2-La France paysanne ne s'ennuie pas

Mai 1968 a profondément bouleversé le répertoire d'action au sein du monde paysan. Se développent ainsi partout en France des modes d'actions plus provocateurs et aux retentissement médiatiques importants, traduisant la volonté de marquer l'opinion publique. Si la violence et les dégradations sont présentes constamment dans les mobilisations paysannes depuis le XIX^{ème} siècle, l'après-1968 et le début des années 1970 marque une rupture notamment avec l'utilisation du fumier, déposés devant des lieux stratégiques et à forts enjeux symboliques, à commencer par les tribunaux et les préfectures. L'historien Edouard Lynch parle à cet égard d' « usage politique du fumier »³⁶¹. Le fumier posé devant des lieux institutionnels permet ainsi de graver, dans les mémoires et *a fortiori* dans les représentations, l'inversion de l'ordre symbolique. Les modalités de la mobilisation agricole sont rompues à tel point que sont réhabilités d'anciennes figures de la paysannerie, à l'instar des jacquous, autrefois étiquette infamante, aujourd'hui fièrement revendiquées. Cette figure, popularisée par la télévision, est présente dans de nombreux slogans et banderoles des manifestations paysannes des années 1968³⁶². Ce n'est pas seulement dans les modes d'actions que les paysans se renouvellent mais aussi dans le type de revendications. La question foncière notamment, est au centre de nombreux mécontentement paysans et la dénonciation des cumulards revient sur le devant la scène. Les SAFER, organismes chargés de gérer le marché foncier à l'échelle locale sont contestés dans leur fonctionnement quotidien. L'onde de choc de mai 1968 se fait ressentir dans des espaces géographiques pourtant éloignés des grandes métropoles régionales, comme la Charente, où en 1972, des militants mènent des actions de pression à l'endroit du comité régional de la SAFER comme le rapporte Edouard Lynch :

« Au cours de la réunion [...], des membres des centres des jeunes agriculteurs de la Vienne, de la Charente, de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vendée envahissent les locaux de la SAFER, occupent le standard téléphonique et exigèrent une répartition des terres conformes à leurs désirs. »³⁶³

Si les autorités décident face aux mobilisations paysannes, de suivre une stratégie d'attente, les militants organisent une « fausse réunion » visant à délégitimer la réunion

³⁶¹ Edouard Lynch, *Insurrections paysannes. De la terre à la rue. Usages de la violence au XX^e siècle*, éditions Vendémiaire, 2019, p. 312.

³⁶² *Ibid.*, p. 313.

³⁶³ Edouard Lynch, *op. cit.*, p. 315.

officielle, et souligner l'importance des enjeux fonciers. Ces luttes dénonçant la répartition du foncier sont similaires sur de nombreux points aux luttes antifiscales, car elles s'accompagnent souvent de dégradations et opposent à la légalité des procédures, la légitimité du processus de mobilisation³⁶⁴. Cependant, il ne faut pas surestimer l'influence de mai 1968 dans les revendications et les mobilisations du monde paysan après cette date. Les facteurs qui expliquent l'ampleur des mouvements sociaux relèvent tout autant de logiques propres à la paysannerie française. Les violences s'exercent en effet souvent contre l'État et les représentants locaux des pouvoirs publics. En effet, l'État est devenu l'interlocuteur incontournable avec lequel l'agriculture française négocie, discute et organise. Que ce soit par la planification ou la législation, l'État joue un rôle important, probablement plus que dans tout autre secteur économique. Cela explique, en partie, la différence de nature qu'il existe entre la violence paysanne et la violence ouvrière. La démonstration physique reste le signe des manifestations paysannes tandis que le mouvement ouvrier a progressivement appris à ritualiser l'affrontement, le rôle des syndicats étant notamment de juguler la violence³⁶⁵. Plus largement, chez les paysans, la violence est aussi un signe de virilité pour le paysan, qui se méfie de la ville et de l'industrie qui y règne³⁶⁶. Toutefois, les mobilisations paysannes connaissent des évolutions et le début des années 1970 marque une inflexion. La grève du lait en Bretagne en 1972 incarne ce changement de nature et de tonalité. Le conflit trouve son origine dans l'industrialisation de l'agriculture et la transformation rapide de la production. Cette fois-ci, ce n'est plus l'État l'accusé principal mais les transformateurs et plus largement les industriels cherchant à maintenir les prix les plus bas. Les modes d'action se limitent à l'obstruction de la voie publique et à des rassemblements devant les coopératives visées. Dès l'hiver 1971-1972, des « comités de défense » sont mis en place dans les principales laiteries concernées afin de réclamer le juste prix. En avril 1972, la gronde éclate lorsque les éleveurs découvrent que le prix a encore baissé, passant de 60 centimes à 56 centimes le litre. Face à l'ampleur du mouvement, les laiteries consentent à revenir à 60 centimes. Progressivement, au cours des mois suivants, elles reviennent sur leurs promesses et baissent à nouveau le prix du lait à 56 centimes³⁶⁷. Les grèves du lait ont frappé à la fois par leur ampleur et le type nouveau de

³⁶⁴ *Ibid.*

³⁶⁵ Edouard Lynch, *op. cit.*, p. 8.

³⁶⁶ Edouard Lynch, « La chasse au préfet est ouverte ! », *L'Histoire*, n°257, 2002/2.

³⁶⁷ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 162.

revendication mis en avant : il s'agit de lutter pour obtenir une répartition jugée plus équitable de la valeur ajoutée. Sur litre de lait vendu, un quart rémunère les éleveurs tandis que les trois quarts restants servent à couvrir les frais de production. Bernard Lambert n'a pas directement participé à la grève et est resté spectateur de cette grève³⁶⁸. Toutefois, il compte parmi ceux qui militaient pour une action volontariste des pouvoirs publics sur les prix quelques années auparavant. C'est au sein de la FRSEAO et à partir de la question laitière que Bernard Lambert et d'autres syndicalistes élaborent en 1969 le système du quantum financier³⁶⁹. De plus, déjà en 1971, Bernard Lambert s'était battu pour un paysan du Morbihan, Jean Carel. Ce dernier avait fait partie d'un groupe de paysans qui, en réaction à la baisse du prix du lait, avaient intercepté une citerne et l'avaient vidé. Jean Carel avait alors été arrêté par les gendarmes et condamné à deux ans de prison. Bernard Lambert se mobilise et emploie toute son énergie pour relaxer le paysan. Il demande l'intervention de son ami du PSU, maître Henri Leclerc. Ce dernier est un habitué de la défense des paysans et entretient une proximité amicale et politique avec Bernard Lambert et plus largement avec les paysans-travailleurs³⁷⁰. Il a avoué d'ailleurs à propos du paysan de Teillé : « Dans ma vie politique et militante, c'est certainement l'homme dont je me suis senti le plus proche »³⁷¹. Le paysan de Teillé est lui-même inquiété par la justice car il est accusé d'avoir volé une roue de voiture, pour remplacer la sienne crevée. Il est condamné en première instance à deux mois de prison et à trois cents francs d'amende. Un comité de soutien se forme et publie une brochure en soutien à Bernard Lambert intitulée : « Police, justice, au service de qui ? »³⁷². Les paysans-travailleurs y voient un « coup monté » afin de mettre en difficulté le mouvement. L'affaire Jean Carel et l'anecdote subie par Bernard Lambert s'inscrivent parfaitement dans ce que l'historien Jean-Philippe Martin décrit comme une nouvelle stratégie de la gauche paysanne à partir du début des années 1970³⁷³. Les tribunaux servent bien souvent de tribunes pour défendre plus largement leur cause. Henri Leclerc a ainsi pu rapporter que deux procès pouvaient se tenir à la fois : le premier dans l'enceinte du tribunal et un à l'extérieur au contact de la foule³⁷⁴. Les paysans-travailleurs opposent, au droit à la

³⁶⁸ *Ibid.*, p. 164.

³⁶⁹ *Ibid.*, p. 162.

³⁷⁰ Jean-Philippe Martin, « Les contestations paysannes autour de 1968, Des luttes novatrices mais isolées », *Histoire et Sociétés rurales*, vol. 41, 2014/1, p. 103.

³⁷¹ Henri Leclerc, *Un Combat pour la justice. Entretiens avec Marc Heurgon*, Paris, La Découverte, 1994.

³⁷² Brochure Paysans-Travailleurs, Dossier sur la Justice (1972), LAM 1-6, Archives Bernard Lambert, CHT.

³⁷³ Jean-Philippe Martin, *op. cit.*, p103

³⁷⁴ Entretien avec Henri Leclerc

propriété privée, la légitimité du droit au travail. Cependant, il ne s'agit pas seulement d'une stratégie destinée à faire triompher la cause des paysans-travailleurs, mais le plus grand recours aux procédures judiciaires est également le reflet d'une montée des tensions foncières, notamment en Loire-Atlantique. Ainsi, entre 1968 et 1978, il est possible de dénombrer près de 110 conflits fonciers dans tout le département, bien plus que pour les périodes précédentes ou successives³⁷⁵. Bernard Lambert est donc à la fois acteur et spectateur des mutations des mobilisations paysannes. Si celles-ci privilégient souvent une action en faveur des prix avant 1968, même si le CNJA prônait déjà en 1962 un plan pour répartir la terre, elles revendiquent progressivement une action allant au-delà de la simple variable du prix. Alors que les dirigeants du syndicalisme paysan avaient jusqu'ici soigneusement évité tout contact avec la sphère militante ou politique afin de ne pas brouiller le message de l'unité paysanne, les « années 68 » font irruption dans le monde paysan. La politique a désormais toute sa place et accélère le clivage du syndicalisme paysan en deux franges : une moderniste et confiante dans le progrès et l'autre plus sceptique et souhaitant être plus attentive aux besoins des petits et moyens paysans.

3-Les paysans-travailleurs : naissance d'un mouvement

« Majoritaires, nous sommes » affirme Jean Cadiot dans son éditorial de *Vent d'Ouest* de juillet-août 1970. Dans ce journal, qui sert alors de bulletin de liaison des jeunes du CRJAO, le militant paysan, ami de Bernard Lambert, entend tirer les leçons du congrès de Blois, qui s'est tenu les 21 et 22 mai 1970³⁷⁶. Cette affirmation peut paraître paradoxale puisque de fait la tendance représentée par Antoine Richard ne recueille que 43% des suffrages. Ce score a toutefois été obtenu malgré les pressions des différents appareils syndicaux, à commencer par le CNJA³⁷⁷. Le clivage qui est en jeu ici est moins la modernisation agricole qui n'est quasiment pas remise en cause³⁷⁸, mais bien plutôt la façon dont cette modernisation est menée ainsi que ses effets. C'est au sein du CNJA surtout que les contestations se font les plus véhémentes. Les inégalités sont trop criantes et les disparités entre régions sont trop importantes³⁷⁹. Si le paysan bénéficie d'un soutien familial et de moyens financiers importants, il pourra réussir, mais il est

³⁷⁵ Edouard Lynch, *op. cit.*, p. 305.

³⁷⁶ Yves Chavagne, *op.cit.*, p. 155.

³⁷⁷ *Ibid.*

³⁷⁸ *Ibid.*, p. 106.

³⁷⁹ *Ibid.*

devenu de plus en plus dur pour ceux qui débutent dans la profession de ne pas abandonner. De plus, la modernisation rime souvent avec productivisme, ce qui implique logiquement une course aux emprunts et à l'endettement. En effet, les paysans-travailleurs rassemblent pour beaucoup³⁸⁰ des paysans parfois lourdement endettés pour financer le matériel nécessaire et incapables de rembourser leurs traites. La revendication du qualificatif « travailleur » devant ou derrière « paysan », selon l'importance que l'on souhaite accorder au premier terme, n'est pas anodine. Il s'agit de s'affirmer proche de l'ouvrier, « jusqu'à devenir son frère dans la lutte des classes »³⁸¹. Par ailleurs, l'appellation du mouvement, ainsi que l'ordre dans lequel devaient être accolés ces deux termes, ont fait l'objet d'un long débat au cours de ces journées. La proposition « mouvement paysans-travailleur » finit par faire consensus parmi les rangs des militants³⁸². Elle est commode pour nombre d'entre eux comme, puisqu'elle situe le mouvement à mi-chemin entre une organisation syndicale à proprement dire, et un simple rassemblement de personnes. Surtout, elle permet aux militants toujours affiliés au CNJA et à la FNSEA ne pas clairement opérer une scission. De plus, les paysans-travailleurs méconnaissent à leurs débuts l'aspect théorique du marxisme. S'ils prennent conscience de la précarité de leur situation, il leur faut une analyse théorique pour lui donner une réalité tangible. Bernard Lambert a, semble-t-il, ici représenté ce dont les paysans-travailleurs avaient besoin. Il est à la fois un paysan capable de rendre compte de cette expérience, mais aussi un intellectuel susceptible de sensibiliser d'autres catégories de la population. Jo Bourgeois, animateur à la fin des années 1960 du CRJAO rapporte ainsi :

« On était des paysans-travailleurs de fait, mal à l'aise dans le CNJA. Mais nous étions incapables de l'analyser, d'en exprimer les raisons et surtout de les théoriser. C'est, au contraire, ce qu'était alors capable de faire Bernard Lambert. Et c'était par rapport à nous l'une de ces grandes forces. »³⁸³.

Le congrès de Blois n'a finalement été, aux yeux des paysans eux-mêmes, que l'aboutissement d'une série de désaccords qui traînaient depuis quelques années déjà. Deux mois plus tôt, au congrès de Lyon, la FNSEA avait refusé d'entendre le syndicalisme de l'Ouest³⁸⁴. Ce conflit qui éclate au début des années 1970 remonte à bien avant mai 1968. Dès

³⁸⁰ Sur ce point, aucune statistique n'est disponible, les paysans-travailleurs étant trop peu nombreux.

³⁸¹ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 155.

³⁸² *Ibid.*, p. 161.

³⁸³ *Ibid.*

³⁸⁴ *Ibid.*, p. 156.

1966 par exemple, Bernard Thareau avait refusé de présenter un rapport à propos des questions internationales³⁸⁵. En effet, selon le document, la solution aux excédents français se trouvait dans la recherche de débouchés accompagnée par l'aide au développement dans les pays du tiers-monde. Bernard Thareau s'était même entretenu avec Bernard Lambert sur ce rapport et s'était rendu pour cela à Teillé. Il était pourtant considéré comme un potentiel successeur de François Guillaume, président du CNJA de 1964 à 1968³⁸⁶. Après le congrès de Blois, les militants battus se regroupent sous l'étiquette « Inter-régions Paysans-Travailleurs »³⁸⁷. Le congrès et le résultat du scrutin n'ont été que les derniers signes d'un processus engagé depuis longtemps déjà. Le clivage le plus important se situe probablement autour de la position à adopter par rapport à la politique agricole, et l'aventure arrivée à Olivier Guichard, ministre gaulliste, témoigne des tensions croissantes à ce propos. Le 16 novembre 1969, Olivier Guichard, alors ministre de l'Éducation, est accosté en Loire-Atlantique par une centaine d'agriculteurs³⁸⁸. Obligé de changer le programme de sa journée, il s'improvise ministre de l'Agriculture et se voit imposer une « visite de ferme ». Il marche, contre son gré, derrière une banderole où est écrit en grosses lettres : « Contre le cumul des terres et l'encadrement du crédit, utilisez-le débourgeoisant Jacquou »³⁸⁹. Lorsque le ministre repart, de la boue et des œufs sont jetés et les slogans fusent afin de dénoncer l'inaction de l'État en matière agricole. Plus largement, elle montre qu'une frange paysanne a définitivement pris ses distances avec le syndicalisme de cogestion et de concertation. Cette « visite de ferme » entend, comme les nombreuses insurrections paysannes caractéristiques de cette période, renverser l'ordre symbolique. À la supériorité de l'État et du ministre, il faut opposer la légitimité du droit à la terre. Cependant, cette affaire débouche sur de nombreuses arrestations et interpellations dont les paysans font les frais³⁹⁰. Les responsables syndicaux du département tiennent alors une réunion pour décider de la conduite à adopter dans les jours à venir. Bernard Lambert est parmi ceux dont la voix pèse le plus. Très vite trois stratégies se dessinent : la première tente d'obtenir le soutien des organisations nationales, la seconde souhaite se servir de cet épisode pour mieux

³⁸⁵ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 155.

³⁸⁶ *Ibid.*

³⁸⁷ *Ibid.*, p. 157.

³⁸⁸ Jean-Philippe Martin, « Les contestations paysannes autour de 1968, Des luttes novatrices mais isolées », *art. cit.*, p. 101.

³⁸⁹ *Ibid.*

³⁹⁰ Edouard Lynch, *Insurrections paysannes. De la terre à la rue. Usages de la violence au XXe siècle*, éditions Vendémiaire, 2019, p. 313.

afficher la colère des agriculteurs et poursuivre les actions symboliques, la dernière privilégie une grande mobilisation commune pour marquer les esprits. En soutien aux paysans interpellés, des manifestations rassemblant plusieurs milliers d'agriculteurs, ouvriers et jeunes se tiennent à Saint-Nazaire et à Nantes³⁹¹. Cet épisode révèle à la fois les fortes tensions qui touchent les questions agricoles, mais également la volonté de plus en plus affichée d'une frange du syndicalisme paysan de se démarquer de la ligne de la FNSEA. Si les personnes interpellées sont rapidement relâchées³⁹², cet épisode marque toutefois les mémoires et les consciences. Elle témoigne aussi de ce que l'historien Jean-Philippe Martin appelle une « insolence nouvelle »³⁹³, car pour les paysans désormais, le respect dû aux représentants de l'Etat passe après la légitimité de leurs revendications. Ce ton irrévérencieux est aussi le produit de l'époque et des « années 68 » où la contestation de l'autorité, peu importe ses formes, est fréquente. Les journaux d'opposition syndicale tels que *Vents d'Ouest* ou *Paysans en lutte* sont tout particulièrement virulents contre les firmes agro-alimentaires, accusées de tirer profit de la misère paysanne. Ces épisodes s'inscrivent dans un profond changement de la perception de la paysannerie par l'opinion publique au début des années 1970. L'image paysanne est en effet modifiée avec la diffusion et la massification des médias de tous supports : écrits mais surtout audio et télévisuels. Le recours aux actions violentes intervient dans un contexte de marginalisation croissante de l'opposition à la ligne syndicale majoritaire. En 1969, le réalisateur Stelio Lorenzi popularise au petit écran la figure de Jacquou le Croquant à travers une série télévisée. Le téléfilm montrant un jeune paysan combattant l'injustice avait valeur de symbole³⁹⁴. Parallèlement, le courant des paysans-travailleurs s'attache, via une lecture marxisante, à dévoiler les intérêts antagonistes qui traversent le « monde agricole ». Ce type d'opposition, qui provient pourtant des rangs même de la FNSEA puisque les militants paysans-travailleurs sont jeunes issus des CDJA, est non pas seulement vue comme critique du syndicalisme majoritaire mais interprétée comme une attaque lancée contre la profession elle-même.

³⁹¹ Jean-Philippe Martin, *art. cit.*, p. 102.

³⁹² Ce sont en tout 11 militants qui ont été arrêtés dont Jean Bréhéret, François Legentilhomme et Jean Martin, trois responsables du CDJA. Ils sont jugés dès le lendemain et sont condamnés à deux mois de prison chacun.

³⁹³ Jean-Philippe Martin, *art. cit.*, p. 102.

³⁹⁴ Laurent Neumann, « Le retour du Croquant : En salles le 17 janvier », *l'Histoire*, n°316, 2007/1.

III-*Les Paysans dans la lutte des classes : le petit livre rouge des paysans ?*

Le projet d'écrire un livre vient d'abord d'un événement personnel. Victime d'une crise cardiaque en 1967³⁹⁵, cela fait prendre conscience à Bernard Lambert qu'il doit rapidement laisser une forme d'héritage de son action militante. Si ce livre connaît un grand succès³⁹⁶, c'est aussi parce que sa publication intervient tout de suite après 1968 et qu'il interroge les bases sur lesquelles est fondée la société paysanne et le développement d'un capitalisme agraire, qui conduirait inexorablement à la prolétarianisation des paysans. Enfin, ce livre est conçu comme une réponse au livre de Michel Debatisse, *la Révolution Silencieuse*. L'ouvrage de celui qui va devenir dirigeant de la FNSEA reflétait une confiance dans ce que le progrès technique et la modernisation peuvent apporter à l'agriculture française. S'il ne faut pas voir *Les Paysans dans la lutte des classes* exclusivement comme une réponse apportée au livre de Michel Debatisse, Bernard Lambert a sans doute vu la période qui s'ouvrait après-mai 1968 comme la confirmation que le programme de la centrale syndicale n'était pas le bon. N'ont été retenus ici que quelques thèmes abordés par l'ouvrage de Bernard Lambert. Cela permet de voir dans quelle logique celui-ci s'inscrit et également de mieux montrer le contexte d'écriture. Pour résumer son projet, Médard Lebot témoigne ainsi de ses motivations pour écrire le livre : « Bernard Lambert voulait un titre révolutionnaire [...]. Il avait toujours rêvé d'écrire un bouquin. Un livre qui fasse du bruit et dont on parlerait longtemps. Par-dessus tout, il avait très à cœur qu'un paysan authentique puisse ainsi s'exprimer sur son monde. »³⁹⁷.

1-Le Bruit et la Fureur

L'identité professionnelle est pour Bernard Lambert la garantie pour ceux qui adhèrent à son discours et le soutiennent qu'il les représente bel et bien, mais aussi, peut-être la volonté, de ne pas se présenter comme un nanti syndicaliste, qui n'aurait plus beaucoup de lien avec le travail agricole en lui-même. Plus important peut-être est la nécessité de justifier ses positions politiques à partir d'une expérience paysanne. C'est d'ailleurs bien là que réside, aux yeux d'acteurs extérieurs au monde paysan, l'avantage que représente ce livre, car il rejoindrait les théories marxistes en s'appuyant non sur un édifice théorique mais sur une expérience pratique.

³⁹⁵ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 141.

³⁹⁶ Je n'ai pas vu à ce jour d'estimation du nombre de vente ni d'exemplaires diffusés en France. Si le livre a été traduit dans de nombreuses langues (près d'une dizaine), l'ampleur des ventes et des diffusions restent assez floues. Vraisemblablement, 100 000 exemplaires auraient été écoulés depuis sa publication en 1970.

³⁹⁷ Yves Chavagne, *op.cit.*, p. 140.

Michel Rocard affirme ainsi, dans sa préface des *Paysans dans la lutte des Classes*, que Bernard Lambert n'a sans doute jamais lu le *Capital* de Marx, mais qu'il retrouve pourtant les thèses principales du matérialisme historique³⁹⁸. Il ne s'agit pas seulement pour Bernard Lambert de tenter de comprendre les mutations économiques et sociales traversées par la paysannerie mais bien de poser les bases d'une pensée politique qui sera ensuite reprise par le mouvement des Paysans-Travailleurs. En effet, comme le rappelle René Bourrigaud³⁹⁹, les paysans qui ont adhéré à ce mouvement l'ont d'abord fait parce qu'ils se considéraient eux-mêmes comme des exploités et qu'ils ne pouvaient rester plus longtemps dans une organisation syndicale – la FNSEA – où le mythe de l'unité paysanne perdurait et où était rassemblé exploités et exploités. La difficulté de quitter l'organisation centrale de la paysannerie est grande. Le risque est d'être marginalisé et c'est une des raisons d'ailleurs pour laquelle Bernard Lambert envisage un temps de faire des Paysans-Travailleurs une fédération adhérente à une centrale syndicale ouvrière, en l'occurrence la CFDT⁴⁰⁰. En effet, sur le terrain, de nombreuses luttes locales comme celle du « Joint Français » ont vu se mobiliser à la fois des militants CFDT et des militants paysans-travailleurs⁴⁰¹. Il faut enfin rappeler que Bernard Lambert n'est pas tout seul à prendre la plume et son livre se situe dans la lignée d'autres ouvrages, écrits par des paysans, et qui se montrent plus favorables à la modernisation des campagnes. Par exemple, René Colson publie *Motorisation et avenir rural*, où il exhorte les jeunes militants jacistes à ne pas hésiter sur la voie à suivre et à s'engager pleinement dans la modernisation agricole qui voit le jour. C'est surtout par rapport au livre de Michel Debatisse publié en 1964 *la Révolution silencieuse*, que l'ouvrage de Bernard Lambert s'inscrit. Il s'agit alors, pour celui qui vient d'accéder au poste de secrétaire général du CNJA, d'expliquer l'œuvre en cours. Le livre est effectivement une étape importante pour cette génération formée à la JAC et avide de conquérir les leviers du pouvoir paysan. Le syndicalisme ne constitue qu'un domaine dans ce vaste projet pour Michel Debatisse et ses compagnons, puisqu'il s'agit également de s'emparer des coopératives, de la banque Crédit Agricole, des organisations mutualistes, des chambres d'agriculture, et des organismes de développement (CETA, ...). Le livre de Michel Debatisse

³⁹⁸ René Bourrigaud, « Paysans et prolétaires », in Bernard Lambert, *Les Paysans dans la lutte des classes*, Paris, Seuil, 1970 ; réédition commentée, Nantes, CHT, 2003, p. 186.

³⁹⁹ René Bourrigaud, *art. cit.*, p 189

⁴⁰⁰ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 186.

⁴⁰¹ Tudi Kernalegenn, « Les espaces des mouvements sociaux. Analyse de l'inscription territoriale d'une lutte ouvrière : le Joint français (Saint-Brieuc, 1972) », in Combes (Hélène) et alii., *Les lieux de la colère. La dimension spatiale des mobilisations*, Karthala, Paris, 2016.

constitue un projet politique mais circonscrit aux institutions du monde paysan. Si les jeunes du CNJA dénoncent les actions de concentration opérées par les agrariens, Michel Debatisse refuse de dénoncer le capitalisme. Il considère qu'il s'agit d'un non-problème. Il critique au contraire ceux qui voient dans le capitalisme le cœur du problème agricole. Il réfute ainsi le « mythe de la révolution lointaine »⁴⁰². À cet égard, la distinction entre les deux leaders paysans relève peut-être moins du positionnement politique que de la conception qu'ils se font de la modernisation agricole et de la prospérité économique qui en découle. Michel Debatisse lui-même possédait une conception bien particulière de leur rivalité, comme en témoigne la dédicace de son livre que reçoivent Marie-Paule et Bernard Lambert : « Ce livre d'un « économique » à un fidèle ami « politique » qui sait que malgré les accidents de la route la parole reste toujours à ceux qui agissent. »⁴⁰³. Cette dédicace marque, aux yeux de Michel Debatisse, la frontière qui existe entre deux syndicalismes différents. D'une part, un premier syndicalisme « économique », qui ne ferait pas de politique, et qui serait d'abord voué à servir les intérêts des paysans, en particulier en les aidant à se développer et à augmenter les rendements. D'autre part, un second syndicalisme « politique », dont Bernard Lambert serait l'une des figures de proue, qui chercherait à faire des paysans de potentiels révolutionnaires. Cette distinction correspond aux conceptions que se fait Michel Debatisse de la négociation avec l'Etat dans le domaine agricole⁴⁰⁴. Il théorise aussi dans le livre la cogestion du syndicalisme agricole avec l'État, qui reste tout au long de la seconde moitié du XXème siècle, la ligne de la FNSEA. Michel Debatisse croit certainement, à la différence de Bernard Lambert, plus faire avancer les choses en négociant avec les ministres de la Vème République qu'en tentant de mobiliser les foules paysannes. Il s'agit ici d'une vision spécifique de l'action politique où les responsables sont de meilleurs garants de l'intérêt général que le groupe qu'ils représentent : « en fait, certains responsables parviennent à une vision de l'intérêt général du groupe économique qu'il représente [...] »⁴⁰⁵. On voit bien ici que Bernard Lambert n'a pas seulement des vues différentes concernant la négociation syndicale, mais que son tempérament semble bien être à l'opposé de telles positions. Il avait déjà refusé, lorsqu'il était député, de

⁴⁰² Michel Debatisse, *La Révolution Silencieuse*, in Paul Bonhommeau, « De la Révolution silencieuse aux Paysans dans la lutte des classes », *Les Paysans dans la lutte des classes*, Paris, Seuil, 1970 ; réédition commentée, Nantes, CHT, 2003, p. 260.

⁴⁰³ Paul Bonhommeau, « De la Révolution silencieuse aux Paysans dans la lutte des classes », *Les Paysans dans la lutte des classes*, Paris, Seuil, 1970, réédition commentée, Nantes, CHT, 2003, p. 198.

⁴⁰⁴ Paul Bonhommeau, « De la Révolution silencieuse aux Paysans dans la lutte des classes », *art. cit.*, p. 198.

⁴⁰⁵ Paul Bonhommeau, *art. cit.*, p. 199.

suivre les conseils des jésuites, qui continuaient à en donner aux anciens jacistes dont il faisait partie. Cependant, encore une fois, il ne s'agit pas de surestimer la rivalité entre les deux figures du monde paysan. Bernard Lambert, s'il a conçu son livre en partie comme une réponse à celui de Michel Debatisse, ne l'a pas seulement écrit dans cette optique. Les mobilisations paysannes des années 1960, particulièrement vives dans l'Ouest, et les échanges noués avec le mouvement ouvrier, sont certainement à l'origine de la volonté d'écrire ce livre. Bernard Lambert a ainsi dû voir, en partie, dans ces mouvements la confirmation de sa thèse que la prolétarianisation ne concernait pas seulement les ouvriers.

2-Vers un socialisme paysan ?

L'année 1970 marque bien une rupture importante dans le syndicalisme agricole car si c'est la date à laquelle Bernard Lambert publie son livre, c'est également à cette date qu'est présenté au congrès de Blois le « rapport Richard ». La présentation est assurée par Antoine Richard, alors président du CRJA Rhône-Alpes. Le rapport s'intitule « Pour un syndicalisme de travailleurs »⁴⁰⁶. On retrouve dans ce rapport des idées présentes dans *les Paysans dans la Lutte des classes*. L'agriculteur se voit dans l'obligation d'investir constamment, les charges augmentant plus vite que les recettes. Les auteurs évoquent même l'« appropriation collective des moyens de production ». Ce rapport souhaite présenter une vision allant à rebours de celle véhiculée par la FNSEA. Il s'éloigne ainsi de la politique de concertation et prône un syndicalisme plus démocratique et qui refuserait la « compétitivité présentée comme une fin en soi. »⁴⁰⁷. L'opposition des jeunes militants du CNJA se distingue néanmoins des idées de Bernard Lambert. En effet, le vocabulaire de ce rapport est moins marxisant et privilégie le terme d'« agriculteur » à celui de « paysan », rejoignant ici le champ lexical privilégié par la FNSEA. Il ne s'agit pas non plus de défendre une vision traditionnelle de la paysannerie mais au contraire d'en esquisser un visage nouveau. Par exemple, à la différence de Bernard Lambert, Antoine Richard n'entend pas faire de distinctions sociales parmi les paysans. Sa volonté est en effet d'attirer les jeunes membres du CNJA. Dans un numéro de *Liaison Inter Régionale Jeunes Agriculteurs*, ce dernier affirme que l'objectif des militants qu'il représente est de « défendre

⁴⁰⁶ Jean Philippe Martin, « Des Paysans dans la lutte des classes à José Bové », in *Les Paysans dans la lutte des classes*, réédition commentée, Nantes, CHT, 2003, p. 203.

⁴⁰⁷ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 155.

l'ensemble des agriculteurs »⁴⁰⁸ et non pas seulement les petits ou moyens paysans. Une autre différence réside probablement dans le fait que Bernard Lambert assume son projet socialiste, tandis qu'Antoine Richard préfère circonscrire ses revendications au monde paysan. Cependant, Bernard Lambert s'inscrit dans un courant spécifique du socialisme, puisque celui-ci revendique une « prise en charge collective, par les travailleurs eux-mêmes, des moyens de production. »⁴⁰⁹. Il s'inscrit là dans la ligne du PSU, prônant la gestion par les travailleurs des entreprises. Il faut rappeler à cet égard, que le PSU avait inscrit dans ses statuts dès avril 1960 et sa charte d'unification socialiste que une fois la prise de pouvoir assurée, devrait être amorcé la « collectivisation des principaux moyens de production et d'échange. ». Concernant spécifiquement le programme agricole du PSU, celui-ci prévoit de « promouvoir la gestion paysanne par des structures collectives d'exploitation gérées dans le cadre du plan par les agriculteurs eux-mêmes. »⁴¹⁰. Il est possible de voir dans les positions du PSU et plus particulièrement celle de Bernard Lambert l'influence du « modèle yougoslave »⁴¹¹ et du socialisme autogestionnaire. La Yougoslavie après la Seconde Guerre mondiale, passe sous influence communiste mais n'intègre pas pour autant les pays passés sous giron soviétiques. Tito et ses partisans ont en effet libéré le pays du joug allemand avant même l'arrivée des soldats de l'Armée Rouge. La rupture avec l'URSS intervient en 1948, notamment lorsque le parti communiste yougoslave est exclu du Kominform. Dès lors, la Yougoslavie tente de développer en son sein une forme originale de développement, se distinguant du modèle soviétique. La Yougoslavie exerce alors sur les socialistes français une grande fascination, en particulier chez les socialistes français se réclamant de la « nouvelle gauche » notamment autour de la revue *Autogestion*. Mais qu'en est-il dans le domaine agricole ? Il semble qu'après la rupture avec Staline en 1948, qui accusait notamment la Yougoslavie de ne pas collectiviser les terres et de mener une politique « bourgeoise »⁴¹², un mouvement de collectivisation est mené afin de prouver aux pays qu'il n'y avait pas de glissement vers le capitalisme⁴¹³. Bien que

⁴⁰⁸ *Ibid.*, p. 157.

⁴⁰⁹ Bernard Lambert, *Les Paysans dans la lutte des classes*, réédition commentée, Nantes, CHT, 2003, p. 114.

⁴¹⁰ *Ibid.*, p. 116.

⁴¹¹ Frank Georgi, *L'autogestion en chantier, Les gauches françaises et le « modèle » yougoslave 1948-1981*, éditions Arbre Bleu, 2018, p. 254. Frank Georgi évoque une enquête menée auprès des cadres du parti. Ceux-ci répondent pour près des trois cinquièmes d'entre eux que c'est la Yougoslavie qui incarne le mieux, selon eux, le socialisme, très loin devant les modèles cubain ou chinois.

⁴¹² Catherine Lutard, « Yougoslavie », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 6 juin 2019. Disponible à l'adresse : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/yougoslavie/>

⁴¹³ *Ibid.*

la Yougoslavie constitue un modèle socialiste alternatif pour nombre de militants, notamment ceux du PSU, le pays dirigé alors par Tito n'a pas su développer un modèle agricole véritablement différent⁴¹⁴. Des « voyages militants » sont néanmoins organisés par le PSU dans le courant des années 1960. Frank Georgi fait ainsi état d'un « mythe yougoslave » qui imprègne le parti se réclamant de l'auto-gestion. Bernard Lambert lui-même s'est rendu en Yougoslavie en 1966, non pas avec le PSU, mais avec d'autres syndicalistes agricoles. Ainsi, à travers les écrits de Bernard Lambert, celui-ci fait montre d'un socialisme peu orthodoxe. Si sa tentative d'adapter la théorie marxiste au monde paysan a été vue généralement comme une tentative bienvenue chez les militants paysans ou ceux du PSU, elle s'est aussi heurtée à des critiques⁴¹⁵. Comme le remarque René Bourrigaud, ces idées se retrouvent dans l'œuvre de Bernard Lambert. Le mot « coopérative » ou « coopération » revient par exemple près de 110 fois dans le livre⁴¹⁶.

3-Les germes d'une pensée tiers-mondiste ?

Le tiers-monde, terme forgé par le démographe Alfred Sauvy dans un article daté de 1952 paru dans *L'Observateur*⁴¹⁷, et la réflexion qui l'accompagne, le tiers-mondisme, trouve notamment sa source dans les milieux catholiques. Dans le sillage de l'encyclique *Mater et Magistra* en 1961, la lutte contre la faim et le sous-développement deviennent une action prioritaire au sein de l'Église. Pourtant, celle-ci est traversée par plusieurs sensibilités, entre d'une part ceux qui continuent à s'inscrire dans une tradition ecclésiale et, d'autre part, ceux qui sont au contraire favorables à une politisation de l'action contre le sous-développement⁴¹⁸. Bernard Lambert semble se situer, ici, sur une ligne de crête, ne souhaitant pas politiser à l'excès les problèmes de ces pays tout en soulignant les phénomènes de domination économique. Il analyse ce problème à travers deux prismes. L'aspect religieux tout d'abord n'est pas à négliger chez lui car il est sensible aux appels de l'Église en faveur des plus démunis et des pays les plus pauvres, mais aussi à travers le prisme paysan puisqu'il appréhende les problèmes des pays du tiers-monde comme des problèmes de développement agricoles. Il affirme néanmoins, et rejoint

⁴¹⁴ Catherine Lutard, *art. cit.*

⁴¹⁵ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 142.

⁴¹⁶ René Bourrigaud, *art. cit.*, p. 183.

⁴¹⁷ Sabine Rousseau, « Un tiers-mondisme chrétien », in Denis Pelletier, Jean-Louis Schlegel (dir.), *À la gauche du Christ : Les chrétiens de gauche de 1945 à nos jours*, *op. cit.*, p. 560.

⁴¹⁸ Sabine Rousseau, *art. cit.*, p. 560..

ici l'argumentation marxiste, la solidarité des travailleurs agricoles entre eux, d'où qu'ils viennent :

« Sans toujours percevoir clairement les causes de cette situation, les paysans commencent à constater que ceux qui les exploitent sont souvent ceux-là mêmes qui exploitent les paysans des pays pauvres. »⁴¹⁹

Il dénonce l'action des pays riches, qui même s'ils consacrent une partie de leur richesse dans l'aide au développement, restent gagnants dans la mesure où ils rapatrient une large partie des capitaux. Il vilipende également les mesures destinées à réduire les excédents agricoles dans les pays riches, réduisant souvent à la misère selon lui, les pays les plus pauvres. Que ce soit aux États-Unis, où une grande partie des terres cultivables est laissée en jachère dans les années 1950 et 1960, ou en Europe, où des subventions sont accordées pour abattre les vaches, les productions des pays riches ne trouvent pas de débouchés rentables s'ils exportent dans les pays du tiers-monde. Aux yeux de Bernard Lambert, il s'agit là d'une grande incohérence de l'économie de marché car bien qu'il soit possible d'endiguer la faim et la malnutrition, les calculs économiques conduisent à des situations ubuesques. Ces échanges économiques ont pour fondement le pillage des richesses du Tiers-Monde, et lui-même reconnaît sa responsabilité dans ce système auquel il participe indirectement :

« Mais il faut aller et reconnaître que la richesse de l'Occident capitaliste est liée à la spoliation des pays sous-développés. En tant qu'habitants d'un pays capitaliste, malgré notre propre situation d'exploités, nous participons indirectement au pillage du Tiers-Monde. »⁴²⁰

Bernard Lambert adopte ici une analyse résolument marxiste ou, du moins, s'en rapproche fortement. Il y parle notamment des différentes bourgeoisies des pays occidentaux, mais aussi celles du tiers-monde et lie étroitement capitalisme et impérialisme⁴²¹. Pour étayer son propos, Bernard Lambert s'appuie sur l'exemple des petits pays, comme le Sénégal ou Saint-Domingue, dans lesquels les paysans sont touchés par le même processus à l'œuvre qu'en Europe : la prolétarianisation. C'est la raison pour laquelle il affirme que son combat n'est pas seulement en faveur des paysans français mais a pour objectif de défendre tous les paysans : « Nous menons un combat dont l'objectif rejoint celui des ouvriers et paysans d'Afrique, d'Asie

⁴¹⁹ Bernard Lambert, *op. cit.*, p. 163.

⁴²⁰ Bernard Lambert, *op. cit.*, p. 163.

⁴²¹ *Ibid.*, p. 168.

et d'Amérique latine. »⁴²². Dans l'émergence de nouveaux moyens d'actions, l'influence de mai 1968 est perceptible. Bernard Lambert évoque à cet égard la guerre du Vietnam, qui selon lui, a véritablement donné l'exemple non seulement de la façon de lutter contre une puissance impérialiste mais a également fourni un modèle de lutte des classes. *Les Paysans dans la lutte des classes* montre ainsi la particularité des luttes menées en France à l'occasion de mai 1968. La présence conjointe des étudiants et des ouvriers dans les cortèges oblige désormais à penser de façon globale et transnationale. Pourtant, la réflexion de Bernard Lambert autour des enjeux que comportent la lutte internationale des paysans contre les grandes firmes montre aussi que les modèles mis en avant sont méconnus. La Chine par exemple est présentée par ce dernier comme un des modèles qu'il serait intéressant d'étudier : « ce n'est pas grâce au « sacrifices » faits pour les petits Chinois que la Chine a pu vaincre la famine. C'est en rationalisant son économie et en se soustrayant au pillage capitaliste. »⁴²³. Même si Bernard Lambert n'était pas maoïste, il est imprégné comme beaucoup de milieux progressistes dans les années 1960 par le modèle chinois à propos duquel de nombreuses idées reçues circulent. Elle était perçue par beaucoup comme engagée sur la voie du développement socialiste et proposait une alternative au modèle soviétique, qui à de nombreuses reprises, comme à Budapest en 1956 ou à Prague en 1968, est apparue comme une puissance coercitive. De plus, le modèle chinois a suscité une certaine fascination en France, où les militants maoïstes sont nombreux. Même si Bernard Lambert se montre plutôt réticent vis-à-vis des maoïstes⁴²⁴, ces derniers jouent un rôle dans les « rencontres improbables »⁴²⁵ provoquées par les événements de mai 1968. En effet, alors que des étudiants décident de se faire embaucher dans les usines comme ouvriers⁴²⁶, quelques dizaines de militants maoïstes s'engagent dans de « longues marches » et viennent travailler en Bretagne comme ouvriers chez des exploitants agricoles. Cependant, Bernard Lambert s'oppose peut-être moins aux maoïstes sur le fond que sur le mode d'organisation que prônent ces derniers. Alors que le premier voit d'un mauvais œil la formation d'une élite révolutionnaire, les maoïstes considèrent qu'il est indispensable de former des partis d'avant-

⁴²² *Ibid.*, p. 163.

⁴²³ *Ibid.*, p. 165.

⁴²⁴ Bernard Lambert, *op. cit.*, p. 151.

⁴²⁵ Xavier Vigna, Michelle Zancarini-Fournel, « les rencontres improbables dans “les années 68” », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°101, 2009/1, p. 163-177.

⁴²⁶ Il s'agit ici du mouvement des établis dont Robert Linhart est l'une des figures de proue. Ce dernier entre comme ouvrier spécialisé (OS) dans l'usine Citroën de la Porte de Choisy à Paris. Il publie en 1978 un livre tiré de cette expérience intitulé *L'Etabli*.

garde pour dans un premier temps faire prendre conscience aux travailleurs leur condition d'exploités, et ensuite établir la dictature du prolétariat⁴²⁷. Sa réflexion autour des enjeux agricoles du tiers-monde montre ainsi que Bernard Lambert est imprégné des idées et de la culture des années 1960, où les relations Nord-Sud sont de plus en plus perçues sous l'angle de la domination et de l'exploitation économique. Le paysan de Teillé juge l'action des pays développés en la matière comme une « aumône » et l'assimile à de la « charité »⁴²⁸. Il faut donc repenser la « division internationale du travail »⁴²⁹. Bien que le tiers-monde ne se situe au centre de sa réflexion, Bernard Lambert tente de l'articuler à sa théorie pour mieux démontrer qu'il faut changer la façon dont est conçue l'agriculture.

4-La réception des Paysans dans la lutte des classes

Pour Bernard Lambert, la frontière qui séparait avant 1968 syndicalisme et politique n'a désormais plus lieu d'être. L'action, du moment qu'elle soit militante, est donc essentielle. Il s'agit là d'un des premiers messages des *Paysans dans la lutte des Classes*. Le livre fait grand bruit et le vocabulaire utilisé détonne dans un milieu paysan peu habitué des réflexions autour du socialisme. Le *Paysan Nantais*, dans son numéro du 18 avril 1970, s'en fait ainsi un des premiers témoins :

« Le titre de Bernard Lambert suscitera vraisemblablement des réactions parmi les paysans peu habitués à l'emploi de ce vocabulaire que certains d'entre eux qualifieraient volontiers de révolutionnaire. »⁴³⁰

Toutefois, c'est surtout parmi les cadres du syndicalisme paysan que ce livre ne passe pas. Raoul Sérieys et Michel Simon, respectivement secrétaire et président du CNJA, réagissent vivement lors de la publication du livre de Bernard Lambert⁴³¹. Les deux jeunes animateurs s'empressent d'envoyer une lettre à tous les CDJA pour les informer du contenu de l'ouvrage, et s'emploie à réfuter chacune de ses thèses. Vraisemblablement, ce qui les gêne le plus, c'est la dimension « politique » qu'ils attribuent au livre, ce qui amènerait nécessairement des divisions au sein du monde paysan. La réplique de Bernard Lambert ne se fait pas attendre

⁴²⁷ Bernard Lambert, *op. cit.*, p. 164.

⁴²⁸ *Ibid.*, p. 166.

⁴²⁹ *Ibid.*

⁴³⁰ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 140.

⁴³¹ *Ibid.*

puisqu'il envoie lui-même une lettre à tous ceux qui ont été susceptibles de recevoir la critique véhémente de son ouvrage par Simon et Sérieys⁴³². Sur le banc des accusés, l'argumentaire de défense de Bernard Lambert est simple : prétendre ne pas s'occuper de politique, c'est accepter les règles et l'ordre en place, et donc malgré soi, y participer. L'attaque est aussi habile car en dénonçant les thèses de Bernard Lambert, il l'accuse tout en même temps de vouloir salarier la profession. Pourtant, l'objectif du paysan de Teillé était d'alerter les paysans. En se plongeant à corps perdu dans la modernisation, ils perdent progressivement la maîtrise de ce qu'ils possèdent, et se prolétarisent, n'ayant plus que leur force de travail à vendre. D'autres milieux ont également réagi vivement au livre de Bernard Lambert. À commencer par celui des intellectuels et économistes ruraux. Il s'était fait aider et conseillé, au moment de l'écriture, par les auteurs d'*Une France sans paysans* (1965), notamment Michel Gervais et Claude Servolin⁴³³. S'ils partagent globalement les idées, ils sont parfois en profond désaccord sur les constats et les explications à apporter. Les débats qui les animent sont parfois purement théoriques comme le rapport Yves Chavagne : faut-il parler de « prolétarisation » ou de « paupérisation » des paysans ? La « prolétarisation » n'est-elle pas finalement qu'un phénomène circonscrit à l'Ouest de la France ? Cependant, *les Paysans dans la lutte des classes* a au moins le mérite de poser deux questions fondamentales à l'époque : la condition de « prolétarisés » des paysans implique-t-elle de former un « syndicat de classe » ? Faut-il renoncer à former un syndicat spécifique à la profession paysanne dans la mesure où la condition des paysans prolétarisés rejoindra celle pour finir des ouvriers. Quoiqu'il en soit, le livre de Bernard Lambert est dès sa sortie un succès et va à l'encontre des idées reçues dans de nombreux milieux militants, à commencer par le PSU⁴³⁴. Le paysan de Teillé multiplie les réunions et les présentations au cours de l'années 1970, et se rend de CDJA en CDJA, souvent en forte mésentente avec la centrale nationale⁴³⁵. Si le livre de Bernard Lambert est loin d'être le petit livre rouge des paysans français, sa publication agite le monde paysan et réactive d'anciennes fractures. Les braises de mai 1968 sont encore chaudes dans le monde paysan.

⁴³² *Ibid.*, p. 143.

⁴³³ *Ibid.*, p. 145.

⁴³⁴ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 146

⁴³⁵ *Ibid.*

Conclusion :

Les « années 68 » pour Bernard Lambert marquent un tournant car elles le poussent à remettre en cause de façon plus véhémente les rapports de force dans le champ syndical. Cette contestation n'est pas un fait isolé puisque pour de nombreux paysans, à l'instar de Bernard Thareau, mai 1968 est également la date d'une bifurcation de plus en plus nette avec la ligne de la FNSEA. Le clivage au sein du monde paysan n'est plus caractérisé par le degré d'engagement dans la pente du progrès mais plutôt entre des agriculteurs fortement modernisés et souvent majoritaires à la FNSEA et au CNJA et ceux qui sont perçus ou se perçoivent comme exploités⁴³⁶. Ainsi, Bernard Lambert et Bernard Thareau, même s'ils ne sont pas reconnus par les pouvoirs publics comme les premiers représentants des paysans, contribuent fortement à réorienter le répertoire d'action collective des paysans. Mai 1968 a ouvert un nouveau cycle de contestation chez les paysans, et on oppose souvent à la légalité des procédures engagées par l'État ou d'autres acteurs, la légitimité du soulèvement paysan. Si Bernard Lambert se montre assez peu présent au sein de ces mobilisations qui suivent l'événement de 1968, c'est aussi parce qu'il souhaite armer intellectuellement les paysans pour comprendre la « fin des paysans ».

⁴³⁶ C'est ce qu'affirme l'historien Edouard Lynch : « La coupure n'est plus comme en 1961, entre les jeunes « modernisateurs » et les « anciens » attachés aux prix, mais entre des agriculteurs désormais associés à la modernisation et ceux qui en apparaissent comme les victimes. ». Edouard Lynch, *op. cit.*, p. 304.

Chapitre 5 :

**Bernard Lambert : portrait-robot politique
(1968-1973)**

Introduction :

Bernard Lambert semble difficile à caractériser politiquement. Cette difficulté à laquelle les biographes sont constamment confrontés, vient probablement du fait que les opinions politiques se nourrissent aussi des expériences personnelles et sensibles. L'éruption de mai 1968, par exemple, a montré à quel point le politique pouvait se mêler au registre de l'émotion : « Les affects sont la matière même du social, et plus particulièrement ils sont l'étoffe de la politique »⁴³⁷. Dès lors, sentir et ressentir le monde influence la formation des idées et des idéologies. Pour mieux comprendre l'itinéraire de Bernard Lambert, il faut mieux saisir l'importance que peut avoir la et le politique dans son existence. Si le paysan de Teillé est passionné par les questions d'ordre politiques, il ne cesse d'être tiraillé entre l'engagement envers des causes, et la lutte politique en elle-même où il est nécessaire de penser selon une logique stratégique. Pour résumer, il y aurait d'un côté le politique (*polity* en anglais) désignant les règles qui régissent le fonctionnement des institutions publiques, et de l'autre la politique (*politics*) qui correspond aux luttes que se livrent, dans une démocratie, des acteurs individuels pour réussir à emporter les suffrages afin de représenter un collectif. Si Bernard Lambert est, au cours de sa vie, assez peu engagé finalement en politique (quatre années en tant que député affilié au MRP et six ans au PSU), il est possible d'avoir la même analyse pour le champ syndical. Sa situation est en effet paradoxale, car s'il ne réussit jamais à véritablement s'imposer dans la politique, c'est bien parce qu'il est animé par une forte volonté de changer le politique. C'est ici, semble-t-il, le fil rouge de cette construction biographique que de rendre compte de cette ambivalence. Une deuxième contradiction semble caractériser le parcours de Bernard Lambert. René Bourreau a ainsi pu qualifier celui-ci de « communiste blanc »⁴³⁸. Rouge dans un pays blanc, la vie de Bernard Lambert constitue un bel exemple de paradoxe. Il constitue à cet égard une énigme sociologique et politique : sociologique car fils de métayer il réussit à devenir l'un des plus jeunes députés de la première législature de la Vème République ; politique aussi car son affiliation politique reste hésitante et ses engagements politiques sont souvent brefs. Plus largement, dans ses positions, Bernard Lambert semble toujours vouloir remettre en cause les « structures » de l'organisation ou de la société à laquelle il appartient.

⁴³⁷ Ludivine Bantigny, *op. cit.*, p. 220.

⁴³⁸ René Bourreau, « Le paradoxe de la représentation. Bernard Lambert, député de Loire-Atlantique », in *L'Ouest politique 75 ans après Siegfried*, CNRS, UA 915, 1987, p. 7.

Alors qu'il était dans la JAC, il y opposait déjà une voix discordante à l'intérieur du mouvement afin que celui-ci soit plus engagé, notamment contre la guerre d'Algérie. De même, à l'intérieur de l'Eglise, il s'engage dans le cercle Jean XXIII à Nantes dans le courant du concile Vatican II afin de réformer l'institution ecclésiastique de l'intérieur. 1968 est pour lui une date clé car, en accélérant la séparation de deux syndicalismes paysans, elle modifie le rapport qu'aura Bernard Lambert avec le syndicalisme et la politique. Désormais, il ne s'agit plus seulement de revendications, mais de révolution comme l'écrit Michel Rocard dans la préface des *Paysans dans la Lutte des Classes* : « Cette démarche [Michel Rocard décrivait le processus par lequel des militants paysans, dont fait partie Bernard Lambert, sont passés du réformisme à la révolution] est celle qui les mène du programme revendicatif au socialisme et à la lutte des classes. »⁴³⁹.

I-Bernard Lambert : engagement spirituel et engagement temporel

1-Bernard Lambert : quel syndicaliste ?

Si la FDSEA de Loire-Atlantique, et plus largement le syndicalisme paysan de l'Ouest, prônaient une autre ligne que celle de la FNSEA, se voulant plus attentive aux intérêts des petits et moyens paysans, il y avait également une autre conception du syndicalisme parmi les représentants de la gauche paysanne. C'est dans cette perspective que se situe Bernard Lambert. Il s'agit selon ce dernier de prôner d'abord un « syndicalisme de personnes » aux dépens d'un « syndicalisme d'entrepreneurs » âprement défendu par la FNSEA⁴⁴⁰. L'insistance d'une telle formule montre comment la pensée des philosophes personalistes comme Emmanuel Mounier et Jacques Maritain a pu infuser la conscience politique de cet ancien jaciste. Longtemps rompu aux méthodes de la FNSEA, puisqu'il y a occupé des responsabilités à presque tous les échelons (hormis au niveau national), il tente à partir de la fin des années 1960 et plus encore au début des années 1970 de s'en détacher. Yves Chavagne écrit à son propos : « Bernard Lambert est l'un de ceux qui voulait aussi que ce “ syndicalisme de personnes ” soit “ transparent ”. Peu de gens se seront autant que lui attachés à informer les paysans. »⁴⁴¹ à l'inverse des responsables

⁴³⁹ Michel Rocard, « Préface », in Bernard Lambert, *Les Paysans dans la lutte des classes*, Paris, Seuil, 1970 ; réédition commentée, Nantes, CHT, 2003, p. 17.

⁴⁴⁰ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 110.

⁴⁴¹ *Ibid.*, p. 105.

de la FNSEA, aux premiers rangs desquels Michel Debatisse, pour qui la meilleure méthode, celle qui est la plus efficace, est de négocier discrètement avec le cabinet du ministre de l'Agriculture. Tandis que le premier appelle de ses vœux une révolte qui partirait de la base, rejoignant ici la conception anarcho-syndicaliste enracinée en Loire-Atlantique, le second se montre plus attaché aux structures et aux organisations afin de représenter au mieux les intérêts des paysans. Si les désaccords entre les deux syndicalistes sont nombreux, c'est d'abord et avant tout parce qu'ils ont une approche différente du rôle du syndicalisme et la façon dont les négociations doivent être menées. Pourtant, comme le montre Yves Chavagne, « la première victoire importante des militants de l'Ouest pour la défense des éleveurs et des agriculteurs des régions françaises défavorisées a, d'ailleurs, consisté à favoriser l'accession de Debatisse au secrétariat général de la FNSEA. »⁴⁴². Toutefois, les facteurs de divisions vont s'accumuler après mai 1968 creusant ainsi un fossé de plus en plus grand entre deux syndicalismes. En effet, la FNSEA tente de reprendre la main après le souffle de mai et entend ainsi réaffirmer le cadre unitaire du syndicat. Elle emploie pour cela successivement le bâton et la carotte : -en 1970 par exemple elle crée un Fonds de solidarité des céréaliculteurs et des éleveurs alimentés par une taxe prélevée sur toutes les céréales livrées ; -la même année, après le congrès de Blois qui a vu la frange la plus à gauche du CRJAO tenter de s'emparer de l'appareil syndical, elle coupe certains financements et surveille désormais les publications des CDJA les plus contestatrices⁴⁴³. C'est aussi la personnalité et le comportement de Bernard Lambert qui semble nourrir les ressentiments. Comme le montre en effet l'historien Jean-Philippe Martin, le paysan de Teillé semble dans ces « années 68 » cristalliser les tensions et les conflits qui sont moins en moins dissimulés au sein du monde paysan⁴⁴⁴. Un épisode illustre cette tension croissante. Il s'agit d'une conférence à Craon, en Mayenne, dans laquelle Bernard Lambert intervient. Un lecteur de la revue *Avenir Agricole* se lève pour protester contre sa mise à l'écart et son « intervention étouffée ». Il s'en prend ensuite à la doctrine du CDJA, trop marquée à gauche selon lui : « Cette doctrine mène à un climat de désespérance, de lutte des classes qui ne conduit qu'au drame. ». Ainsi, un autre article est publié par « l'équipe des auditeurs sans partis pris » qui critique vivement le ton donné à la conférence par Bernard Lambert, et pointe ses

⁴⁴² Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 111.

⁴⁴³ Jean-Philippe Martin, « Le syndicalisme paysan de l'Ouest dans les années 1968 : Quelle région ? Quelles alliances ? Quel projet ? », *op. cit.*, p. 46.

⁴⁴⁴ Jean-Philippe Martin, « Les contestations paysannes autour de 1968, Des luttes novatrices mais isolées », *art. cit.*, p. 106.

contradictions. En effet, ce dernier dit s'attaquer au capitalisme et aux propriétaires fonciers, qu'il assimile à des capitalistes, et pourtant lui-même est exploitant et propriétaire de son outil de production. De même, soulignent les auteurs, « Il se dit chrétien, mais socialiste » ou « enfin le conférencier prêche la lutte des classes en se référant à l'Évangile. »⁴⁴⁵. Figure clivante, Bernard Lambert ne laisse pas indifférent les responsables syndicaux avec lesquels il échange. Si mai 1968 accélère la division entre deux syndicalismes, son livre *Les Paysans dans la lutte des Classes* semble véritablement avoir fait tomber les masques. Bernard Lambert n'est désormais, aux yeux de beaucoup de militants syndicalistes, qu'un rouge infiltré.

2-Catholique progressiste ou chrétien marxiste ?

Pour les chrétiens, les années 1960 constituent une décennie de profonde remise en cause. Le concile de Vatican II, événement qui « non seulement déplace les lignes mais ébranle les fondements »⁴⁴⁶, invite les chrétiens à « aller au monde »⁴⁴⁷ et à ne plus seulement rester dans la communauté. Les réactions à ce concile qui souhaite permettre un *aggiornamento* au sein de l'Église sont ambivalentes, et vont de la peur vis-à-vis de ce qui pourrait être considéré comme la perte du sens du sacré à l'enthousiasme effréné⁴⁴⁸. Mai 1968, provoque, parmi les catholiques, des réactions similaires mais à un niveau d'intensité redoublé. Comme l'écrit l'historienne Ludivine Bantigny : « un clivage générationnel trace son sillon entre un clergé traditionaliste et âgé, et de jeunes aumôniers volontaristes, proches des grévistes. »⁴⁴⁹. Dans ce climat d'ébullition, les dialogues entre chrétiens et marxistes ne sont pas rares. En mars 1968, les réseaux chrétiens militants rassemblant *Christianisme Social, Economie et Humanisme* et *Témoignage Chrétien* s'étaient retrouvés autour du thème « Christianisme et révolution »⁴⁵⁰. Si les jeunes syndicalistes de l'Ouest, à commencer par Bernard Lambert, en sont un peu éloignés, mais ils ne cessent toutefois de s'interroger sur leur foi et désirent aller plus loin que le simple enseignement de l'Évangile. Nombreux sont les responsables syndicaux à l'époque à participer à des sessions nationales de formation économique organisées par les dominicains d'Economie

⁴⁴⁵ Archives personnelles de Médard Lebot

⁴⁴⁶ Ludivine Bantigny, *op. cit.*, p. 318.

⁴⁴⁷ Bruno Duriez, « Action catholique rurale et ouvrière et engagement social : à distance de la politique », in Denis Pelletier, Jean-Louis Schlegel (dir.), *À la gauche du Christ : Les chrétiens de gauche de 1945 à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Histoire », p. 163.

⁴⁴⁸ Ludivine Bantigny, *op. cit.*, p. 317.

⁴⁴⁹ *Ibid.*, p. 319.

⁴⁵⁰ Guy Goureaux, *Le Cercle Jean XXIII : des catholiques en liberté*, Nantes, 1963-1980, Karthala, coll. « Signes des Temps », 2005, p. 293.

et Humanisme. Dans la volonté d'aller plus loin ensuite, ils organisent des « journées théologiques rurales » tout au long des années 1960 : « On s'est dit : il n'y a pas de raison pour qu'on ne fasse pas appel aux théologiens les plus forts, à ceux connus pour leurs positions et publications en faveur d'une Eglise plus militante et engagée, pour nous aider à réfléchir sur notre action. »⁴⁵¹. Ces journées étaient organisées au château de Massabielle (Orvault) et attiraient souvent soixante à quatre-vingt personnes, composés essentiellement des acteurs de l'agriculture, du gérant d'une coopérative à des anciens de la JAC. C'est à partir de 1968 que ces journées qui jusqu'alors ne rassemblaient que des ruraux, vont s'élargir aux milieux urbains en rejoignant le cercle Jean XXIII animé par l'universitaire Guy Goureaux à Nantes. Cependant, quel sens prend cet engagement pour le croyant qu'est Bernard Lambert ? Quelle forme prend sa foi et de quelle façon la pratique-t-il ? Cette question serait peu susceptible d'intéresser l'historien si elle relevait simplement de l'intime. C'est bien parce que chez Bernard Lambert, foi et politique semblent intrinsèquement liés que la question peut être posée. La première prolongeait la seconde chez lui et réciproquement. C'est aussi la raison pour laquelle il s'opposait de façon aussi virulente à tout moralisme au sein de l'Eglise. La signification de l'engagement semble être ainsi résumée par Guy Goureaux, animateur du cercle Jean XXIII lorsque celui-ci s'interroge sur les raisons qui poussent certains du cercle à s'affirmer chrétien et marxiste à la fois : « Insistons sur le fait que ces chrétiens s'affirmaient croyants parce qu'ils référaient leur vie à Jésus-Christ et à l'Evangile ; bien plus, ils interprétaient leur pratique politique comme l'expression réelle de leur foi, ce sans quoi « être croyant » se vidait pour eux de toute signification. »⁴⁵². La foi de Bernard Lambert avait été forgée par la JAC dont un des slogans (« la charité doit se faire technicienne ») relève de cette théologie du laïc dont est imprégné le mouvement de jeunesse catholique. En effet, l'objectif est bien de rendre compte de l'œuvre de Dieu à travers l'action. Si cette spiritualité jaciste est large et peut laisser libre cours à bien des interprétations, il reste que pour Bernard Lambert, elle prend souvent un sens bien précis. En foi comme en politique, il traite les sujets avec fougue toujours avec le goût de la transgression. C'est aussi la raison pour laquelle il dérange. Si précédemment a été évoqué le fait qu'il cristallisait les tensions dans le syndicalisme agricole, il est également le représentant d'opinions dérangeantes dans l'Eglise. Il s'oppose en effet souvent au moralisme

⁴⁵¹ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 121.

⁴⁵² Guy Goureaux, *op. cit.*, p. 292.

de l'institution ecclésiastique et aime souvent à répéter : « Ce sont les curés qui nous imposent une morale pour faire de nous des hommes et des femmes dominés par ceux qui possèdent le pouvoir de l'argent. »⁴⁵³. Pour tenter de saisir ce croyant non-conformiste, il est possible de se rattacher à deux revues qui semblent l'avoir profondément influencés. C'est d'abord la revue *Esprit* qui est une source importante d'inspiration pour les catholiques dont le tropisme politique est situé plutôt à gauche. C'est à travers les figures comme Emmanuel Mounier ou Jacques Maritain que les catholiques tentent de trouver des réponses intellectuelles, car ces derniers sont partisans d'une « organisation socialiste de la production et de la consommation »⁴⁵⁴. Si la doctrine personaliste est souvent associée à la figure de Mounier et à la revue, il reste que cette revue ne révèle en rien un point de vue unique, qui serait celui des « cathos de gauche ». Au contraire, elle est souvent partagée politiquement « entre une gauche marxisante et une autre plus libérale, entre aspiration révolutionnaire et acceptation de la réforme. »⁴⁵⁵. La seconde revue *Economie et Humanisme* a été fondée en 1942 par le P. Louis-Joseph Lebret, en même temps que le mouvement du même nom. Cette revue a été fondée sur une volonté de multiplier les enquêtes afin de lutter contre la pauvreté et le sous-développement. Louis-Joseph Lebret est ainsi le père du concept de « développement harmonisé », où l'économique ne constituerait pas l'unique critère de développement. Il s'inscrit parfaitement dans ce premier tiers-mondisme, celui des experts, confiant en la capacité du progrès technique à apporter le bien-être matériel et social aux populations⁴⁵⁶. Bernard Lambert semble ainsi s'inscrire dans cette veine-là, adhérant à la fois à une gauche qui se veut antitotalitaire mais se souciant également des questions de justice sociale et de pauvreté. Bien qu'il y ait trop peu d'éléments à ce sujet, il faudrait comparer le rapport qu'entretient Bernard Lambert avec la foi et le comparer à celui d'autres dirigeants de syndicats agricoles.

II-Bernard Lambert : le politique et la politique

1-Une Europe des régions ?

⁴⁵³ Yves Chavagne, *op. cit.*, p122

⁴⁵⁴ Bruno Duriez, « Faire une autre gauche : des catholiques en politique », in Denis Pelletier, Jean-Louis Schlegel (dir.), *À la gauche du Christ : Les chrétiens de gauche de 1945 à nos jours*, *op. cit.*, p. 185.

⁴⁵⁵ *Ibid.*, p. 186.

⁴⁵⁶ Sabine Rousseau, « Un tiers-mondisme chrétien », in Denis Pelletier, Jean-Louis Schlegel (dir.), *À la gauche du Christ : Les chrétiens de gauche de 1945 à nos jours*, *op. cit.*, p. 554.

La question européenne est primordiale pour les agriculteurs car c'est à l'échelle européenne que se définissent les grandes orientations agricoles et l'allocation des aides et des subventions. Avec la PAC dorénavant, il s'agit de penser l'agriculture française insérée dans un marché européen. En 1968, les publications des rapports du commissaire européen à l'Agriculture, Sicco Mansholt, et celle de la commission du ministère de l'Agriculture sur l'avenir de l'agriculture, présidée par Georges Vedel vont faire date. Ces deux rapports partagent la même conclusion quant à la faible productivité de l'agriculture française et préconisent une plus grande concentration des exploitations⁴⁵⁷. Le premier rapport tout particulièrement fait l'objet d'âpres discussions entre syndicalistes. Sicco Mansholt a présenté son dossier à Bruxelles le 18 décembre 1968. Composé de six parties, c'est seulement la première partie, intitulée « Agriculture 1980, Mémoire sur la réforme de l'agriculture dans la Communauté économique européenne »⁴⁵⁸, qui va être largement débattue et diffusée. Ce document dresse un bilan de la PAC et il s'agit de réviser en profondeur la politique de soutien des prix. Ce soutien en effet « entraîne des charges insupportables pour la collectivité sans contribuer efficacement à l'amélioration du sort des populations. »⁴⁵⁹. Il recommande notamment de prendre une série de mesures afin de réduire la population agricole (retraites anticipées, reconversion vers des emplois non-agricoles, etc...) et une autre pour accélérer le regroupement des surfaces et améliorer le fonctionnement des marchés. Bien que ce rapport se donne pour objectif que le revenu des agriculteurs rattrape, à terme, le revenu moyen, il n'empêche qu'aux yeux de nombre d'acteurs, l'économie morale sur laquelle reposait l'agriculture française s'en trouve profondément remise en cause. En effet ces deux rapports, l'un européen et l'autre français, ébranlent les bases idéologiques de la FNSEA, qui va émettre des critiques, car une contradiction commence à se faire jour entre d'une part l'idéal de maintenir le plus grand nombre d'agriculteurs et d'autre part la nécessité de sélectionner les plus performants d'entre eux. L'Europe en effet est devenue depuis quelques années déjà l'enjeu principal pour les agriculteurs. La menace pour les paysans de l'Ouest semble plus sérieuse encore puisque celui-ci est composé principalement de petites exploitations. Le syndicalisme

⁴⁵⁷ Sylvain Brunier, « Management public et développement agricole, Histoire méconnue d'un mariage précoce (1972-1983) », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 129, 2016/1, p. 141-155.

⁴⁵⁸ René Bourrigaud, « le plan Mansholt pour l'agriculture européenne (1968) et les mouvements paysans de l'Ouest », in Laurent Jalabert, Christophe Patillon (dir.), *Mouvements paysans face à la politique agricole commune et à la mondialisation (1957-2011)*, Presses Universitaires de Rennes, coll. Enquêtes et documents, 2013, p. 70.

⁴⁵⁹ *Ibid.*, p. 73.

paysan de l'Ouest réussit à organiser une conférence le 25 juillet 1969, en compagnie du commissaire européen à l'Agriculture, Mansholt. La FRSEAO et le CRJAO réagissent immédiatement et chargent une commission économique d'étudier le dossier, à la tête de laquelle est placée Bernard Lambert⁴⁶⁰. De ces travaux, il en sort un « Livre Blanc » qui constitue un véritable contre-plan au mémorandum Mansholt. Bernard Lambert affirme ainsi dans un article daté du 8 février 1969 que près de 90% des agriculteurs de Loire-Atlantique et de l'Ouest seraient menacés à terme, conduisant à une véritable disparition de la profession⁴⁶¹. Toutefois, loin d'être seulement opposé à ce plan, c'est plus largement le libéralisme et l'Europe qui sont ici les principaux accusés. Le « Livre Blanc » constitue une initiative inédite car l'Ouest est la seule région à avoir publié un contre-programme. Le jour de la conférence, le ton est houleux. Le plan Mansholt n'est pas seulement l'expression d'une vision technique qui viserait à améliorer les rendements, mais symbolise plus largement le libéralisme aux yeux des acteurs du syndicalisme de l'Ouest+ qui s'infiltrerait dans tous les pans de l'économie et de la société. « Je rejette une politique libérale dont les agriculteurs des régions comme les nôtres font les frais »⁴⁶² lance Joseph Ariaux, président de la FRSEAO, pour commencer les débats. Jean-Noël le Du, représentant de la CRJAO, dénonce également avec véhémence : « Ce choix est clair : il s'agit d'une agriculture néo-capitaliste, c'est le modèle de l'agriculture nord-américaine. »⁴⁶³. Bernard Lambert s'exprime en dernier et insiste sur le fait qu'ils n'expriment pas ici des intérêts corporatistes : « Par-delà l'Ouest, d'autres agriculteurs français ou européens expriment leurs craintes, observent nos débats... Pour nous la presse est le canal par lequel nous voulons dialoguer avec eux. »⁴⁶⁴. Le *Paysan Nantais* rapporte ainsi la rencontre entre d'un côté les syndicalistes qui veulent « régionaliser et sélectionner les aides en fonction des besoins » et M. Mansholt qui souhaite « faciliter le départ pour augmenter le revenu des autres ». Si la réunion se termine bien, elle marque bien l'inconfort dans lequel se trouve alors la FNSEA, parfois obligé de prendre position là où elle voudrait s'abstenir. Quoiqu'il en soit, le rapport Mansholt est un signe alarmant pour les responsables syndicaux de l'Ouest, car à leurs yeux, il acte désormais non seulement le processus économique qui veut qu'une partie de la population paysanne disparaisse, mais dévoile aussi la volonté politique qui l'accompagne. La

⁴⁶⁰ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 113

⁴⁶¹ *Ibid.*

⁴⁶² *Ibid.*, p. 114.

⁴⁶³ *Ibid.*

⁴⁶⁴ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 114.

confrontation avec le commissaire européen à l'Agriculture symbolise aussi le changement d'échelle opérée par l'économie, et les paysans en sont peut-être les premiers témoins. Le marché commun agricole étant véritablement la première politique européenne, les paysans ont donc été les premiers acteurs confrontés aux avantages et inconvénients de l'effacement des frontières quant aux échanges commerciaux. Si Bernard Lambert ne s'oppose pas en principe à cette nouvelle donne européenne, il est impératif pour lui de mener en parallèle une politique agricole à une échelle régionale, ce qui faciliterait la mise en place d'un système de solidarité interrégionale en Europe.

2-La fin du compagnonnage politique avec le PSU

« On sortait de nos milieux corporatistes, et Bernard Lambert était un anti-corporatiste, alors là on peut vraiment dire anti »⁴⁶⁵. C'est ainsi qu'est résumé brièvement, par son ami syndicaliste Médard Lebot, l'engagement politique et syndicaliste de Bernard Lambert. Celui-ci a vu dans le PSU un parti politique allant au-delà de ce que proposaient alors le PS et le PCF dans le domaine agricole. Le programme de ces deux partis en matière agricole lui paraît bien peu innovant face aux enjeux auxquels doivent faire face les paysans. Ils ne proposent pas ainsi de véritables d'alternatives⁴⁶⁶. Aussi, lorsqu'il reviendra sur sa décision d'adhérer au PSU, il motivera d'abord sa position par l'absence de programme agricole : « [...] Au contraire, le PSU n'avait pas de programme agricole. Il était donc possible de tout faire. »⁴⁶⁷. Il faut toutefois replacer le départ de Bernard Lambert dans un contexte à la fois départemental et national. Comme le rappelle l'historien Christian Bougeard, mai 1968 a insufflé une nouvelle dynamique pour les partis de gauche. La refonte de la SFIO dans le nouveau Parti socialiste (PS), avec les congrès d'Issy-les-Moulineaux en 1969 et d'Epinais en 1971, au cours duquel François Mitterrand prend la tête du PS, ainsi que la signature du programme commun de la gauche en 1972, donnent un nouveau visage au socialisme⁴⁶⁸. Le renouvellement politique et programmatique permet au PS de connaître une ascension, qui s'observe aussi bien dans les

⁴⁶⁵ Entretien avec Médard Lebot (44)

⁴⁶⁶ Bernard Lambert, *Les Paysans dans la lutte des classes*, réédition commentée, Nantes, CHT, 2003, p. 65. : « D'ailleurs, depuis un siècle, l'extrême-gauche socialiste en est toujours restée en matière agricole à des plates-formes électorales opportunistes dépourvues de perspective. De sorte que la paysannerie, prisonnière de son isolement, de son corporatisme, soutenait fidèlement les classes dirigeantes, ou les partis de gauche, défenseurs en fait de positions conservatrices. ».

⁴⁶⁷ Interview donné au Figaro agricole hebdo, documents divers PSU (1972-1977), LAM 29, Archives Bernard Lambert, CHT

⁴⁶⁸ Christian Bougeard, *Les années 68 en Bretagne : les mutations d'une société (1962-1981)*, op. cit., p. 176.

adhésions que des scores électoraux. Les cinq départementaux bretons comptent parmi les territoires où l'ascension de ce parti nouveau-né est la plus forte. La fédération du Finistère par exemple va gagner près de 1300 adhérents en l'espace de seulement quatre ans, entre 1971 et 1975. Fortement concurrencé par le PS, divisé en interne entre une tendance autogestionnaire et un courant réformiste, l'après-1968 constitue une période délicate pour le PSU. L'année 1968 constitue bien le point culminant de l'aura de ce parti tandis que la décrue des adhésions et les moindres succès électoraux, au profit du PS, s'observe au début des années 1970. Par exemple, la fédération de Loire-Atlantique compte dans ses rangs 332 adhérents en 1968 et ce chiffre tombe à 140 en 1975⁴⁶⁹. Les succès électoraux démontrent toutefois une certaine résilience du parti puisque Michel Rocard obtient 3.61% des suffrages exprimés à l'élection présidentielle de 1969 contre seulement 5% pour le candidat de la gauche socialiste, Gaston Defferre. Il faut également souligner les faiblesses internes du PSU, que ce soit au niveau de la structure du parti qu'au niveau idéologique. Si la lutte pour l'indépendance algérienne a cimenté entre eux les militants, la fin du conflit à partir de 1962 a permis de révéler les vraies divergences de fond. De même, partisans d'une démocratie interne vigoureuse, les militants et la direction ont laissé un grand espace d'expression, comme en témoigne les statuts internes qui prévoient que toute motion récoltant plus de 10% des voix devait être représentée dans les organes dirigeants du parti. L'unité au sein du parti était donc tout particulièrement difficile à obtenir, en particulier lors d'enjeux cruciaux, comme lors des élections ou des crises politiques nationales. Edouard Depreux, secrétaire national du PSU de 1960 à 1967, a pu parler de « tendancite » pour qualifier le déchirement permanent entre les tendances internes⁴⁷⁰. Nombreuses ont été les querelles notamment pour savoir s'il faut ou non soutenir François Mitterrand à l'élection présidentielle en 1965. Bernard Lambert lui-même, bien qu'il ne soit pas encore adhérent du PSU, est partagé. Malgré son héritage démocrate-chrétien, il répugne à voter pour Jean Lecanuet. Il tente aussi de convaincre dans sa région les militants catholiques. Il avoue ainsi qu'il aurait préféré Mendès-France à Mitterrand :

« Je vous avoue que l'homme ne m'enthousiasme point. J'aurais assurément préféré Mendès-France comme candidat, mais je veux savoir pour qui je vote, pour quel courant je me bats. La gauche est pleine de défauts et de sectarisme, mais la majeure partie du corps électoral

⁴⁶⁹ *Ibid.*, p. 183-185. Les chiffres ont été obtenus grâce à des tableaux issus d'autres travaux, notamment *Le PSU vu d'en bas*.

⁴⁷⁰ Yannick Drouet, « Le Parti Socialiste Unifié ou l'impossible unité de « Deuxième Gauche » », Paris, Seuil, 1970, réédition commentée, Nantes, CHT, 2003, p. 216.

qui la représente est composée d'hommes et de femmes, pauvres en général, révoltés contre l'injustice et qui cherchent, ce que les chrétiens appellent eux-mêmes aujourd'hui la « socialisation ». »⁴⁷¹

C'est donc semble-t-il moins la personnalité du candidat qu'il l'intéresse que l'électorat que ce dernier incarne. Quatre ans plus tard, Bernard Lambert s'investit dans la campagne de Michel Rocard, en bon militant qu'il est. S'il ne joue pas les premiers rôles dans cette campagne, d'autant que le candidat du PSU ne s'attend pas à des résultats élevés, il compte parmi les soutiens affichés et mis en valeur. Dans les derniers jours de la campagne, un meeting de soutien est organisé au Palais des Sports et se succèdent au micro Bernard Lambert, Gisèle Halimi et l'historien engagé Pierre-Vidal Naquet⁴⁷². Si le PSU est reconnu pour beaucoup pour son aspect novateur, et parce qu'il a été plus en phase avec l'esprit de mai 1968 que les partis traditionnels de gauche comme le PCF ou la SFIO, il reste que la dynamique du parti s'appuie sur une élite militante qui pousse en interne le parti à se structurer et être plus efficaces dans ses prises d'actions et de parole. La décision de Bernard Lambert de quitter le PSU s'appuie en partie sur le motif que le PSU n'est plus un parti de masse. C'était pourtant là l'ambition de Bernard Lambert lorsqu'il s'est engagé en 1966. C'est dans lettre intitulée « les raisons d'un départ », qu'il donne les motivations de la fin de son aventure politique avec le PSU. Il y retrace son parcours et y évoque notamment mai 1968 dans l'Ouest où l'existence d'un mouvement politique qui soit vecteur du mouvement social a fait cruellement défaut :

« Dans l'action commune ouvriers-paysans-enseignants-étudiants, nous avons durement ressenti l'absence d'un mouvement politique qui soit autre chose qu'un appareil bureaucratique et qui permette de transformer l'action de masse en prise du pouvoir par les travailleurs eux-mêmes. »⁴⁷³

Après mai 1968, Bernard Lambert a renforcé son engagement au PSU. Il s'est cependant trouvé confronté à l'envie pour certains, notamment Michel Rocard, de structurer et d'organiser le parti. Les événements de mai ont pourtant laissé des traces à l'intérieur du parti. Si dans le courant de mai 1968, en particulier au congrès de Lille en 1971, Bernard Lambert parvient à faire accepter l'idée d'AOP, c'est-à-dire d'assemblée ouvriers-paysans, devant servir de plateformes populaires pour ensuite faire remonter les revendications à la direction du PSU,

⁴⁷¹ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 83.

⁴⁷² Henri Leclerc, *la Parole et l'action : Mémoires d'un avocat militant*, Paris, Editions Fayard, coll. Documents, 2017, p. 228.

⁴⁷³ Documents sur la « région Ouest » (1959-1970), FDSEA 323, Archives de la FRSEAO, CHT.

cette initiative échoue à l'hiver 1971-1972. Michel Rocard et ses partisans ont réussi à maintenir la prépondérance des structures géographiques sur les structures dites sectorielles⁴⁷⁴. Bernard Lambert dénonce une organisation « monolithique » et des débats tronqués où « l'aspect bureaucratique domine »⁴⁷⁵. Toutefois, la déception qu'éprouve Bernard Lambert envers l'échec du PSU semble plus profonde. Il s'agit en effet non pas de son échec personnel mais de voir qu'un grand parti de masse, représentant les catégories populaires, ait tant de mal à émerger en France. « Le problème de la construction du parti révolutionnaire reste entier. Je n'ai pas de solution toute faite à proposer. »⁴⁷⁶. C'est toutefois bien la grève du lait qui semble accélérer sa décision de quitter le parti. En effet, après la grève du lait du printemps 1972, le PSU, et en particulier son secrétaire général Michel Rocard, tente de récupérer les paysans qui se sont soulevés pour protester contre le prix du lait, y voyant l'entame du processus de « prolétarianisation » décrit par Bernard Lambert décrit seulement deux ans plus tôt. Le secrétaire général organise une rencontre à Rennes avec ceux qui se sont le plus illustrés dans le mouvement, sans prévenir au préalable Bernard Lambert, pourtant à la tête de la commission nationale agricole du parti. Si cette déconvenue personnelle n'est certainement pas à l'origine du départ de Bernard Lambert, elle a pu servir de déclic au paysan de Teillé. Surtout, ce qu'il reproche au PSU, c'est ne pas avoir su comprendre la grève du lait, et malgré les espoirs qu'il contenait, il a échoué à devenir un parti de masse⁴⁷⁷.

III-Bernard Lambert, leader de la « nouvelle gauche paysanne » ?

1-La gauche paysanne : un inventaire

Le syndicalisme paysan a connu en son sein de nombreux clivages et il constitue parfois le lieu d'affrontement qui dépasse les simples enjeux du monde agricole. Ainsi, dès les années 1880, il existe une ligne de rupture entre d'un côté un syndicalisme agricole tenu par les notables qui se regroupent dans la Société des Agriculteurs de France (S.A.F), siégeant rue d'Athènes à Paris et de l'autre les organisations républicaines, sur le Boulevard Saint-

⁴⁷⁴ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 168.

⁴⁷⁵ *Ibid.*

⁴⁷⁶ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 168.

⁴⁷⁷ *Ibid.*, p. 169. : « Sur le plan personnel, au-delà de ses six années au PSU, il ne s'est jamais vraiment remis de l'échec qui a empêché, dans la foulée de 68, la naissance d'un grand parti populaire où les ouvriers et les paysans auraient été à égalité... ».

Germain⁴⁷⁸. De la même façon, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, désavoués à l'issue du conflit, des cadres de la Corporation paysanne de Vichy se réfugient au sein de la FNSEA. Le nouveau ministre de l'Agriculture, le socialiste breton Tanguy-Prigent, souhaite quant à lui, mettre en place un nouveau cadre unitaire pour le syndicalisme agricole. Tout l'enjeu en effet est de fonder une nouvelle structure unitaire où l'influence des notables et des « hobereaux » serait limitée. La Confédération Générale Agricole (CGA) détient alors le monopole de la représentativité syndicale⁴⁷⁹ et la FNSEA n'en constitue qu'une branche. Progressivement, la FNSEA s'impose sur la CGA, qui finit par tomber en désuétude. Les oppositions et les luttes internes s'articulent aussi autour de problématiques sectorielles et territoriales. Le syndicalisme majoritaire de la FNSEA des années 1950 aux années 1970 repose alors essentiellement sur une forme de compromis passés entre les grands céréaliers, notamment ceux du bassin parisien, pour qui l'important est de trouver des débouchés à leurs excédents, et les productions laitières de taille moyenne, qui se sont lourdement endettés pour pouvoir se développer⁴⁸⁰. Le compromis syndical est en fait un compromis sectoriel. La création du mouvement des paysans-travailleurs traduit donc en quelque sorte la remise en cause de ce compromis, qui commence à s'ébrécher, puisque le modèle prôné par la FNSEA ne semble plus suffisant pour assurer la viabilité de certaines exploitations. Les paysans-travailleurs se perçoivent ainsi non comme un anti-modèle mais bien plutôt comme une mise en interrogation de ce modèle, comme en témoigne Yves Chavagne :

« Le modèle prôné n'est pas contesté au fond. Ce sont ses effets qui sont mal supportés par des jeunes paysans de plus en plus nombreux, notamment au sein du CDJA. Les disparités engendrées sont trop criantes. »⁴⁸¹

Le succès et l'écho que va rencontrer le mouvement des paysans-travailleurs s'explique, en partie, parce qu'ils viennent pallier l'absence d'un véritable mouvement paysan de gauche⁴⁸². En effet, le Modef, créé en 1959 à Toulouse à l'initiative de militants communiste, s'il obtient des succès électoraux (comme en 1970 où il regroupe près d'un tiers des voix au sein des

⁴⁷⁸ Jean Vercherand, « SYNDICATS AGRICOLES », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 31 mai 2019. Disponible à l'adresse : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/syndicats-agricoles/>

⁴⁷⁹ Georges Duby, Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale, Tome 4 : Depuis 1914*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 1992 (1re édition : 1976), 768 p. 484.

⁴⁸⁰ Sylvain Brunier, « Management public et développement agricole », *revue Vingtième siècle*, Presses de Sciences Po, 2016/1, n°129, p. 141-155.

⁴⁸¹ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 155.

⁴⁸² *Ibid.*, p. 155.

collèges d'exploitants, dans les départements où une liste Modef s'est présentée)⁴⁸³. Si à ces débuts, le Modef s'est montré très virulent, notamment dans son opposition à la politique dite des structures et à l'établissement du marché agricole commun, il a par la suite infléchi sa position, défendant notamment la petite propriété paysanne⁴⁸⁴. Ainsi, à travers le Modef semblait s'exprimer le fossé d'incompréhension qui séparait alors les communistes du monde paysan. Ceux-ci étant en effet plus proche du monde ouvrier, en raison de la tradition historique et des intérêts électoraux du PCF. La gauche paysanne n'est toutefois pas totalement indépendante de la gauche politique, et le clivage entre « réformistes » et « révolutionnaires » qui divise la seconde peut également servir de clé de lecture pour comprendre la première. Bernard Lambert semble ici représenter une figure de compromis entre ces deux courants, puisque si au cours de son mandat de député, il a contribué à l'élaboration des lois d'orientation agricole, il reste que ce dernier publie en 1970 *Les Paysans dans la lutte des classes*, où il juge sévèrement la politique agricole menée jusqu'ici ainsi que la FNSEA, car ces derniers encourageraient le processus de prolétarianisation de la petite et moyenne paysannerie.

2-Le Larzac : année 0 de la « nouvelle gauche paysanne »

Il est difficile de faire un panorama complet de la « nouvelle gauche paysanne », tant ses combats et les luttes menées semblent marquées du sceau de la diversité. De plus, les acteurs eux-mêmes étaient réticents à vouloir être rattachés à un mouvement particulier, teintant le plus souvent les mobilisations de revendications régionalistes⁴⁸⁵. Le Larzac occulte bien souvent la pluralité des actions menées et est interprété, dans la mémoire des acteurs, comme l'événement principal de cette gauche paysanne. Il est vrai que la dynamique des mobilisations observée au Larzac est intéressante et constitue un exemple de choix pour comprendre les mouvements paysans des années 1970. Tout part d'une volonté de la part de l'État, par la voix du ministre des Armées Michel Debré, d'exproprier des agriculteurs situés dans la région du Larzac pour y étendre un camp militaire. L'annonce provoque de vives réactions et les « 103 » du plateau, désignant ceux qui sont menacés d'expropriation et qui ont juré de ne jamais abandonner le Larzac. Les « 103 » pour faire connaître leur lutte, s'ouvrent à d'autres formations et

⁴⁸³ Jean Vercherand, *art. cit.*

⁴⁸⁴ Georges Duby, Armand Wallon, *op. cit.*, p. 495.

⁴⁸⁵ Jean-Philippe Martin, « Les contestations paysannes autour de 1968, Des luttes novatrices mais isolées », *Histoire et Sociétés rurales*, vol. 41, 2014/1, p. 89.

organisations, notamment les militants issus de l'Action catholique⁴⁸⁶. Bernard Lambert, qui n'est que spectateur de la lutte au départ, est fasciné par la capacité des paysans menacés d'expropriation à attirer à eux la sympathie et à susciter la mobilisation de milieux différents. Dans ces manœuvres pour faire triompher la cause du Larzac, Bernard Lambert apparaît ici comme un acteur clé car il contribue grandement à élargir le mouvement et notamment à non plus le penser comme un combat local voire régional, mais bien comme un combat national, voire universel. Retracer ici le processus qui a amené la lutte contre l'extension du camp militaire au Larzac à être emblématique du combat des petits paysans va permettre ainsi de mieux comprendre le rôle joué par Bernard Lambert dans ce « saut d'échelle »⁴⁸⁷ opéré par la lutte. Les caussenards étaient tout d'abord confrontés souvent à deux types de militants. D'un côté, les militants maoïstes, qui entretiennent des relations compliquées souvent avec les paysans, en raison du décalage culturel⁴⁸⁸. De l'autre, les militants chrétiens avec qui les relations semblent plus apaisées, d'autant plus que les dignitaires de l'Eglise en Aveyron, notamment l'évêque Mgr. Ménard, prennent position en faveur des caussenards. De plus, les mouvements de jeunesse de catholique, à commencer par le plus important d'entre eux, la JAC, ont toujours bénéficié d'un fort enracinement en Aveyron : « Les mouvements d'Action catholique, s'ils apportent de nouveaux éléments de réflexions sur l'affaire Larzac, sont aussi les meilleurs ambassadeurs de la cause des paysans dans le monde rural. »⁴⁸⁹. De même, comme pour l'autre conflit social emblématique de ces « années 68 », l'usine Lip, les réseaux CFDT et PSU se mobilisent. La lutte, qui part donc d'un simple conflit entre les propriétaires et l'État au départ, devient progressivement le symbole de combats plus larges et auquel d'autres thèmes viennent se greffer : tiers-mondisme, dénonciation de l'Etat centralisateur et régionalisme, écologie⁴⁹⁰. Bernard Lambert est un de ces acteurs qui intervient au début de l'année 1973 afin de faire connaître la lutte des caussenards. Le Larzac va ainsi devenir une « vitrine de la

⁴⁸⁶ Christian Rouaud, *Tous au Larzac*, documentaire France 3, 2011

⁴⁸⁷ « Cependant alors que pour les occitanistes, le pays à défendre s'étend bien au-delà de l'Aveyron, pour les paysans, c'est d'abord le petit pays, le cause, leur métier et leur mode de vie qu'ils entendent protéger. Il n'en demeure pas moins que dans la lutte des éleveurs en défense du particulier, beaucoup de contestataires perçoivent une dimension universelle en faveur des individus et de leurs droits. Le Larzac apparaît comme le lieu de jonction des combats de la France contestataires. ». Jean-Philippe Martin, « Les contestations paysannes autour de 1968, Des luttes novatrices mais isolées », *Histoire et Sociétés rurales*, vol. 41, 2014/1, p. 97.

⁴⁸⁸ Xavier Vigna, Michelle Zancarini-Fournelle, *art. cit.*, p. 168.

⁴⁸⁹ Pauline Vuarin, *Larzac 1971-1981*, mémoire de maîtrise, Centre d'histoire sociale du XXème siècle, Paris 1, 2005, p. 67.

⁴⁹⁰ *Ibid.*

contestation »⁴⁹¹ comme le relate un titre du *Monde*. Le 26 décembre 1972, le préfet de l'Aveyron décide de déclarer d'utilité publique le projet d'acquisition par l'armée de terre, en se fondant sur le rapport d'une commission d'enquête créée à cet effet. Cela provoque un sentiment de profonde révolte parmi les 103 mais aussi chez les paysans-travailleurs, dont quelques-uns sont venus prêter main forte à la lutte. Les paysans du plateau se mettent en branle et organisent alors une marche sur Paris. Un cortège, composés d'hommes et de tracteurs, part rejoindre Paris et tout du long, les slogans font mouche. La pérégrination paysanne passe par Rodez, Saint-Flour, Clermond-Ferrand, Nevers, Gien et, aidée des militants, elle fait connaître la cause partout où elle passe. Le 11 janvier, le cortège s'arrête à Orléans. Un meeting est organisé le soir dans le palais des sports de la ville d'Orléans. Le président de la FDSEA de l'Aveyron, Raymond Lacombe, est alors prévenu par le commissaire de police en charge de surveiller le cortège, que les paysans du Larzac doivent arrêter maintenant leur marche sur Paris et rebrousser chemin. Le gouvernement ne peut tolérer une intrusion dans la capitale et le préfet du Loiret justifie la décision par le fait que les tracteurs gêneraient la circulation aux abords de Paris. Bernard Lambert s'abstient alors d'intervenir, pourtant pressé par quelques paysans du Larzac de prendre la parole lors du meeting et de dénoncer l'arrêt brutal du cortège. Une idée germe pourtant dans son esprit. Il mobilise ses réseaux dans la région, faisant appel surtout aux anciens de la JAC et du CNJA et tente de les convaincre d'escorter les paysans du Larzac d'Orléans à Paris. Le 13 janvier, un long cortège défile dans les rues, des banderoles permettent de comprendre le message du mouvement. Il s'engage ensuite sur la Nationale, accompagnée de paysans du Loiret, juchés sur leurs tracteurs. Les caussenards arrivent à Paris le samedi soir, ayant finalement réussi leur pari, malgré les obstacles, grâce en partie à Bernard Lambert.

3-Faire triompher la cause du Causse

Après la ruse qu'il a orchestrée, permettant aux caussenards de monter sur Paris, Bernard Lambert a une autre idée :

« Puisqu'on on empêche les paysans du Larzac de venir librement dire au pouvoir leur refus de l'extension du camp militaire, il faut organiser une marche venant de tous les coins de France et convergeant vers le Larzac. »⁴⁹²

⁴⁹¹ Frank Georgi, « L'autogestion : une utopie chrétienne ? », in Denis Pelletier, Jean-Louis Schlegel (dir.), *À la gauche du Christ : Les chrétiens de gauche de 1945 à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Histoire », p. 462.

⁴⁹² Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 174.

Pourtant, cette déclaration précède toute anticipation d'organisation matérielle, et prend les paysans-travailleurs un peu au dépourvu. Elle leur permet de se faire connaître dans le même temps et de prouver ainsi que le mouvement constitue une organisation syndicale à part entière. Le Larzac commence en effet à avoir un retentissement, y compris hors du monde paysan. Cet épisode a d'abord eu pour conséquence immédiate de clarifier le paysage syndical. En effet, alors que pour la FNSEA et les différentes FDSEA, politique et syndicalisme doivent rester séparés, pour les paysans-travailleurs, ces deux notions se confondent, ou plus précisément, la lutte politique est le prolongement naturel de la lutte syndicale. Déjà les FDSEA de l'Ouest avaient exprimé leurs réticences vis-à-vis de la position du mouvement des « paysans-travailleurs » trois mois après les grèves du lait. Elles organisent durant l'hiver 1973, le « ressaisissement des responsables professionnels »⁴⁹³. L'objectif consiste essentiellement à marginaliser les « paysans-travailleurs ». Le sens politique de Bernard Lambert, affûté par ses années de députation et celles passées au PSU, se réveille alors⁴⁹⁴. Il identifie le danger et voit donc le Larzac comme un bon moyen de justifier un combat qui décloisonne la lutte syndicale. Il tente ainsi de trouver un compromis entre d'un côté des accusations qui pourraient l'accuser de réformisme, et de l'autre une dénonciation du corporatisme. Le Larzac est ainsi l'occasion d'affirmer la solidarité entre ouvriers et paysans tout en assurant aux paysans-travailleurs une visibilité. La lutte met aussi en lumière les conflits à l'intérieur du mouvement des paysans-travailleurs. En effet, certains responsables se méfient de l'unité affichée par les 103 dans la mesure où parmi eux, se trouvent de grands propriétaires comptant même des salariés. Lors d'un collectif national, Jean-Paul Mouillé, responsable de la région Poitou-Charentes, affiche ses réticences :

« Il n'y a pas que les 103 à défendre en France », « Occupons-nous d'abord de défendre nos voisins avant d'aller à cinq cents kilomètres de chez nous soutenir une lutte, si juste soit-elle ! »⁴⁹⁵

Mais là encore, les positions sont plurielles et révèlent que loin d'être un mouvement univoque, concentrant ses ressources à la seule défense du Larzac, les paysans-travailleurs sont plutôt portés par des courants différents. De manière générale, les responsables nationaux semblent s'être montrés plus sceptiques que Bernard Lambert vis-à-vis du Larzac, dans la

⁴⁹³ *Ibid.*

⁴⁹⁴ Christian Rouaud, *Paysan et rebelle, un portrait de Bernard Lambert*, documentaire, France 3, 2002.

⁴⁹⁵ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 175.

mesure où derrière la défense des paysans, ils voyaient aussi la défense d'intérêts économiques. Toutefois, la lutte contre l'extension du camp connaît un apogée, auquel Bernard Lambert et les paysans-travailleurs participent activement. De toute la France, le samedi 25 août 1973, des cortèges rassemblant militants et néophytes, convergent vers le plateau et son centre, le Raja del Guorp (le ravin du corbeau). Le nombre de personnes dépasse les espérances des organisateurs. En début de soirée, au nom du collectif des paysans-travailleurs, Bernard Lambert prend la parole devant des dizaines de milliers de personnes⁴⁹⁶. Une délégation ouvrière de Lip est également présente. Bernard Lambert voit dans cette alliance entre Lip et le Larzac, la jonction entre les ouvriers et les paysans qu'il a toujours appelé de ses vœux, et plus largement les germes d'une grande mobilisation populaire :

« Nous sommes venus dire un certain nombre de choses à ceux qui nous gouvernent [...]. La synthèse de la marche, c'est une paysanne qui la disait [...] elle disait [...] nous allons à un mariage, le mariage des ouvriers et des paysans, le mariage de Lip et du Larzac [...]. Au fond toute cette marche nous permet aujourd'hui de comprendre qu'un événement capital se passe dans ce pays, il y a quelque chose qui vient de disparaître de l'histoire, jamais plus, jamais plus [...] les paysans ne seront des Versaillais [...] jamais plus ils ne s'opposeront à ceux qui veulent changer cette société. »⁴⁹⁷

La lutte du Larzac est interprétée par Bernard Lambert comme un grand mouvement visant non pas seulement à défendre la terre des caussenards mais aussi permettant d'affirmer la solidarité des paysans face à l'État central et au capitalisme. Il s'est en effet souvent érigé contre la posture corporatiste des organisations syndicales paysannes. Le Larzac clôt à ses yeux un cycle historique. De la commune, où des paysans s'étant engagés sous pavillon versaillais et avaient participé à la répression du mouvement en fusillant les ouvriers près du Mur des Fédérés, au Larzac ; les paysans ont changé de camp. Depuis, les 1300 ouvrières et ouvriers de Lip ont rejoint les 103 paysans du Larzac, incarnant en quelque sorte la jonction espérée. C'est également Bernard Lambert qui clôt ce grand rassemblement. Le lendemain, après les différents ateliers proposés aux personnes présentes sur le plateau, il s'écrie directement à l'adresse du ministre des Armées Michel Debré : « Si vous touchez au Larzac, on reviendra, non pas 100 000, mais un million »⁴⁹⁸. Un second rassemblement est organisé à l'été 1974, placé cette fois sous les traits d'une « fête des moissons ». Le succès escompté est de nouveau au rendez-

⁴⁹⁶ Christian Rouaud, *Paysan et rebelle, un portrait de Bernard Lambert*, documentaire, France 3, 2002.

⁴⁹⁷ Jean-Philippe Martin, *art. cit.*, p. 126.

⁴⁹⁸ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 177.

vous puisque le nombre de personnes présentes est équivalent au précédent rassemblement. La venue du candidat socialiste, défait à l'élection présidentielle, François Mitterrand, échauffe cependant les esprits⁴⁹⁹. De plus, le succès de la lutte du Larzac ne doit pas être mythifié, dans la mesure où les paysans du Causse, s'ils ont fait bloc, ont également oscillé entre la jonction avec certains mouvements et la méfiance vis-à-vis d'autres soutiens, qu'ils pouvaient juger moins bénéfiques à leur cause⁵⁰⁰. Les jonctions d'abord, sont nombreuses. Jonction entre paysans du Causse et d'autres catégories populaires, à commencer par les ouvriers. Jonction entre générations puisque le Larzac est interprété aussi comme une lutte contre l'institution de l'armée, de nombreux objecteurs de conscience se sont rendus sur le Plateau⁵⁰¹. Jonction enfin au niveau régional, puisque dès le départ sont organisés à Rodez et à Millau des manifestations de soutien aux paysans du Causse⁵⁰². Cependant, les soutiens apportés aux 103 se disputent la direction que doit prendre le mouvement comme l'illustre une réunion organisée à Montpellier entre des représentants de Lutte Occitane, des paysans-travailleurs et des militants du GOP. Cette réunion montre qu'il existe une divergence profonde entre les lignes politiques dont les différents mouvements veulent imprégner la lutte :

« Deux lignes s'affrontent : la première met en avant l'unité des 103 et le caractère strictement paysan de la riposte nécessaire ; la seconde (que nous partageons) met en avant l'unité populaire et l'affrontement politique avec l'Etat. »⁵⁰³

Les PT se montrent plus favorables à la deuxième option. Bernard Lambert, encore ici, préfère rester en retrait dans cette querelle. Le Larzac reste le principal lieu de rassemblement de la gauche paysanne des années 1970, favorisé par une multitude de facteurs qui ont permis à cette cause d'élargir son audience. Bernard Lambert, doué lorsqu'il s'agit de discourir devant une foule paysanne, s'est mué en leader incontesté de la gauche paysanne, transformant le Causse en tribune à ciel ouvert. Cependant, le Larzac a aussi été l'occasion de passer le relais à une nouvelle génération de paysans, dont les revendications ne sont pas identiques à celles des paysans-travailleurs⁵⁰⁴. La figure emblématique de cette nouvelle génération, José Bové, est un

⁴⁹⁹ Jean-Philippe Martin, *art. cit.*, p. 112.

⁵⁰⁰ Pauline Vuarin, *Larzac 1971-1981*, mémoire de maîtrise, Centre d'histoire sociale du XX^e siècle, Paris 1, 2005, p. 72.

⁵⁰¹ Christian Rouaud, *Tous au Larzac*, documentaire France 3, 2011.

⁵⁰² Jean-Philippe Martin, *art. cit.*, p. 124.

⁵⁰³ Pauline Vuarin, *Larzac 1971-1981*, mémoire de maîtrise, Centre d'histoire sociale du XX^e siècle, Paris 1, 2005, p. 75.

⁵⁰⁴ Christian Rouaud, *Tous au Larzac*, documentaire France 3, 2011.

des premiers acteurs de la lutte pour la cause des 103. Ce dernier a notamment apprécié le concours de Bernard Lambert dans leur lutte⁵⁰⁵.

Conclusion :

À travers l'itinéraire de Bernard Lambert dans les années qui suivent « mai 68 », on observe que la nouvelle gauche paysanne possède ses logiques propres. Cette évolution syndicale et politique est relativement indépendante de la gauche politique, dans la mesure où les relations sont souvent compliquées. Si certains, comme Bernard Thareau, prennent leur carte au PS, après le congrès fondateur d'Épinay en 1971, la majorité des paysans-travailleurs se méfient des structures partisans, privilégiant les actions syndicales locales. Cette stratégie a le soutien de Bernard Lambert, ce qui fait de lui, pendant les « années 68 » le véritable leader de la nouvelle gauche paysanne. Malgré la réticence des paysans-travailleurs envers Bernard Lambert, car celui-ci prendrait trop de place au sein du mouvement et serait susceptible d'occulter les luttes de par sa personnalité, le Larzac ainsi que d'autres luttes plus périphériques l'imposent malgré tout comme une figure incontournable.

⁵⁰⁵ *Ibid.*

Troisième Partie :

Vers un syndicat de

la gauche paysanne

Chapitre 6 :

**Bernard Lambert et les hésitations de la
« nouvelle gauche paysanne » (1973-1981)**

Introduction :

Si le Larzac est un succès et marque un tournant dans la carrière militante de Bernard Lambert puisqu'elle annonce la prise en main de la gauche paysanne par ce dernier, l'événement ouvre également une séquence marquée aussi par des échecs. En effet, il s'agit tout d'abord de faire face à l'échec de la coopérative qu'il a dirigé, la SICA-SAVA dans le domaine avicole. Il va également devoir affronter la division toujours plus accentuée de la gauche paysanne puisque celle-ci va progressivement se diriger dans deux directions différentes voire antagonistes : alors qu'une première gauche paysanne va préférer clairement affirmer son opposition au syndicalisme paysan majoritaire et alerter sur les dangers du système productiviste, la seconde préfère garder une place au sein de la FNSEA pour mieux faire porter sa voix et imposer ainsi plus de décisions qui lui sont favorables. Cette bifurcation interne de la gauche paysanne, qui remonte à mai 1968, va obliger Bernard Lambert à choisir une des deux gauches, tant les positions politiques prises par ces deux courants du syndicalisme agricole vont s'accroître durablement. Ce tiraillement idéologique, dont Bernard Lambert ne voulait pas, va ainsi rendre plus confuse sa position politique. Dans le même temps, il va juger plus urgent de s'investir plus fortement dans les affaires, dont les retentissements symboliques sont importants. Il s'agit de défendre des causes à travers des exemples afin de mieux incarner la lutte. Bernard Lambert va ainsi contribuer à populariser ce mode d'action. Plus largement, sa volonté reste d'informer et d'alerter sur un modèle agricole qu'il juge intenable. Un article qu'il écrit en mai 1973 et publié dans *Vent d'Ouest*, en plein cœur du mouvement des 103 du Larzac, résume assez bien ses nouvelles positions. Il existe selon lui un nouveau rapport de force au sein de la paysannerie :

« Les luttes concrètes font souvent apparaître des contradictions importantes entre les paysans modernisés qui développent leur entreprise, maîtrisent les techniques au prix d'un endettement et d'un volume de travail toujours plus grands et qui condamnent facilement ceux qui sont restés plus traditionnels. »⁵⁰⁶

Pourtant ce constat, s'il peut paraître habituel dans le discours de Bernard Lambert et plus largement celui de la gauche paysanne, ne peut expliquer à lui seul les orientations prises par le syndicalisme paysan. En effet, les paysans-travailleurs ont pour la plupart un profil de paysans modernisés, lourdement endettés, et qui en arrivent parfois à ne pas pouvoir rembourser

⁵⁰⁶ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 219.

au point de devoir vendre leurs exploitations⁵⁰⁷. De même, si la FNSEA est accusée de représenter essentiellement les intérêts des paysans pleinement modernisés, elle compte parmi ses adhérents nombre de paysans que Bernard Lambert rangerait volontiers dans la catégorie des « traditionnels ». Les hésitations de la gauche paysanne reflètent donc les contradictions qui surviennent parfois dans le discours de Bernard Lambert. Aussi, malgré sa défense des petits paysans, il peut se heurter à la résistance de ces derniers.

I-Une nouvelle forme d'action syndicale

1-Les années 1970 : un nouveau répertoire d'action pour les paysans ?

Si 1968 a été un tournant dans l'histoire de la gauche paysanne, peut-être que le Larzac l'a été encore plus. Les événements du Causse montrent en effet que les paysans sont susceptibles de mobiliser autour d'eux, et ainsi transformer un conflit local en un symbole de la lutte paysanne. Le mouvement reste hétérogène, puisque s'y mêlent gauchistes, militants chrétiens, adeptes de la non-violence⁵⁰⁸. Pourtant, si le mouvement des 103 est pacifique, les contestations paysannes restent toujours fortement marquées par les violences. Si les années 1968 et 1969 marquent une relative accalmie dans les mouvements paysans, la reprise des confrontations avec les forces de l'ordre se fait dès 1970. Des réunions tenues en début d'année à Béziers, à Montpellier ou encore Carcassonne donnent ainsi lieu à des affrontements avec la police et des dégradations matérielles⁵⁰⁹. L'année 1971 est également marquée par la multiplication des incidents. Cet état de fait pousse donc fortement les pouvoirs publics à réagir, et à repenser la répression vis-à-vis des violences paysannes. Une loi dite « anticasseurs » est adoptée en vue de faire payer les dégâts matériels aux auteurs des violences. Cette loi est néanmoins peu appliquée au monde agricole en raison notamment de la spécificité des protestations paysannes et des manifestants eux-mêmes qui pouvaient bénéficier d'appuis importants parmi les élus locaux⁵¹⁰. L'été 1974 donne lieu également à des scènes particulièrement violentes, et une série d'incidents sont notifiés par les renseignements

⁵⁰⁷ Jean-Philippe Martin, *art. cit.*, p. 105.

⁵⁰⁸ Pauline Vuarin, *Larzac 1971-1981*, mémoire de maîtrise, Centre d'histoire sociale du XX^{ème} siècle, Paris 1, 2005, p. 78.

⁵⁰⁹ Edouard Lynch, *op. cit.*, p. 329.

⁵¹⁰ *Ibid.*, p. 333.

généraux. Ces derniers recensent pour la dernière quinzaine du mois de juillet toute une série de dégradations matérielles : barrages routiers, actions menées contre des voies ferrées, exactions diverses menées contre des bâtiments publics⁵¹¹, etc... Ce sont près de cinquante actions par jour et conduites par des agriculteurs qui sont ainsi comptabilisées sur tout le territoire au cours de l'été. Dans l'Ouest tout particulièrement, les contestations paysannes prennent l'allure de véritables émeutes. Elles visent notamment les installations industrielles, notamment celles qui servent à transformer les produits agricoles. Ces insurrections paysannes rappellent et rejouent les manifestations violentes de Redon et Quimper en 1967, les braises étant encore chaudes. Pourtant, l'entente entre les responsables syndicaux, ceux de la FNSEA essentiellement, et le gouvernement semblent s'être nettement améliorés, notamment par rapport aux années 1960. Cette entente cordiale est en partie le fruit d'un long travail mené par la FNSEA, qui a presque systématiquement privilégié la négociation à l'affrontement. Paradoxalement, si cette stratégie porte ses fruits au niveau national, elle a aussi pour conséquence que la FNSEA est de plus en plus concurrencée à l'échelle locale. Éprouvant le sentiment de ne pas être écouté, le nombre de paysans se tournant vers des organisations syndicales alternatives est croissant⁵¹². Cette contestation paysanne donne lieu ainsi à de nouveaux venus au sein du paysage syndical français. La Fédération Française de l'Agriculture est fondée en 1969 après que la FDSEA d'Indre-et-Loire ait décidé de quitter la FNSEA. Toutefois, ce n'est véritablement qu'à partir du début des années 1970 que celle-ci commence à s'imposer. Les paysans de la FFA reprochent à la Vème République, ainsi qu'à la FNSEA et au CNJA, l'abandon de la politique des prix. Si ces agriculteurs prônent une modernisation poussée, ils sont sceptiques vis-à-vis des structures collectives qui sont souvent perçues comme des tentatives d'embrigadement des paysans. Les SAFER et toutes les structures visant à réguler le marché foncier sont mal appréciées de la part de ces paysans, dans la mesure où elles prépareraient l'arrivée de kolkhozes. Ses soutiens penchent le plus souvent vers la droite conservatrice, voire vers l'extrême-droite et rappellent ainsi les mouvements poujadistes et ceux d'Alexis Gourvenec. La FNSEA se montre plus conciliante qu'avec l'opposition de gauche, d'autant que cette frange du syndicalisme obtient dès ses débuts des résultats prometteurs. En 1974, aux élections aux chambres d'agriculture, les listes de la FFA obtiennent

⁵¹¹ Edouard Lynch, *op. cit.*, p. 340.

⁵¹² *Ibid.*, p. 337.

près de 30% des voix dans les 16 départements où elles étaient présentes. C'est donc dans un contexte de répertoire d'action collective renouvelé et de plus forte concurrence rencontrée par la FNSEA, que les paysans-travailleurs doivent tenter de se trouver une place. Ces derniers reprennent à leurs comptes les modes d'actions tout en essayant de les infléchir afin de marquer leur différence⁵¹³. En 1974, ils se trouvent au cœur de manifestations en soutien aux éleveurs et leur présence est relevée en juillet à Saint-Nazaire ou encore à Savenay⁵¹⁴. Ils mettent en place des opérations « commandos » au cours desquelles par exemple, un camion frigorifique est intercepté et son contenu vidé et distribué aux automobilistes. À la différence des autres formes d'actions paysannes, les paysans-travailleurs préfèrent en règle générale distribuer les produits agricoles plutôt que simplement les détruire. Ils s'en prennent également aux responsables agricoles emblématiques de la politique de libéralisation ou bien encore aux installations industrielles de grands groupes agro-alimentaires. Ainsi, dans la nuit du 28 au 29 juin 1974, des dégradations sont commises à l'encontre de l'extension de la porcherie industrielle d'Alexis Gourvennec et des inscriptions dénonçant le dirigeant couvrent les murs du bâtiment. Deux mois plus tard, une autre action est menée visant la société Fleury Michon. Cependant, les manifestants adoptent cette fois un mode d'action original. Après s'être introduit au sein de la propriété, les manifestants se rendent dans les caves, ouvrent les réfrigérateurs et les placards à vaisselle et consomment sur place. Il semble que les forces de l'ordre et l'institution judiciaire sont tiraillés pour déterminer quelle est la juste réponse à apporter : une trop grande passivité face aux dégradations ne ferait qu'encourager ce type d'action mais une trop forte répression créerait un sentiment de révolte et finirait par alimenter en retour la contestation paysanne. Les autorités publiques et judiciaires se montrent toutefois de moins en moins tolérants à l'égard des actions entreprises par les paysans-travailleurs. Leur activisme et leurs revendications font l'objet d'une plus vive réaction, notamment à l'automne 1974. Le préfet de la région Pays de la Loire par exemple, envoie une lettre aux services régionaux de la gendarmerie pour déterminer la marche à suivre face à ce type de mouvement :

« Nous avons pu constater que, de plus en plus souvent, de prétendues manifestations sur la voie publique prennent la forme d'actions de violence et de pillage. Présentées comme des « contrôles populaires et d'intérêt général », elles portent atteinte, en réalité, à la dignité des personnes, aux libertés les plus élémentaires et, à travers les biens d'autrui, à des intérêts qui le

⁵¹³ Edouard Lynch, *op. cit.*, p. 340.

⁵¹⁴ *Ibid.*, p. 341.

plus souvent, sont beaucoup plus légitimes que ceux affirmés ainsi par le désordre, la violence et le vol. »⁵¹⁵

Le préfet disqualifie ainsi les actions des paysans-travailleurs, et il semble que cette fermeté prônée par les représentants de l'État dans les territoires ait été plus prononcées lorsqu'elle concernait des syndicalistes se réclamant de la gauche paysanne⁵¹⁶. En effet, comme le montre Edouard Lynch, à défaut de se faire entendre par la FNSEA dans les années 1970, qui consacre l'ère de la cogestion en matière agricole, les violences paysannes ont tendance à augmenter. L'étude des mobilisations paysannes au cours de ces années conduit l'historien français à montrer qu'elles poursuivent essentiellement deux objectifs : il s'agit d'abord de protester mais aussi de trouver un écho favorable au sein de la FNSEA. Les mobilisations paysannes ont donc traduit la frustration, à certains moments, de ne pas trouver de relai au sein de la centrale syndicale, car si la FNSEA écoute, elle n'entend pas. La gauche paysanne, notamment les paysans-travailleurs, ont dû tenir compte de ce nouveau contexte, qui les conduit à vouloir renouveler leur mode d'action. Ces derniers, ayant du mal à trouver une audience parmi les paysans, usent donc de stratégie pour se démarquer des mobilisations paysannes traditionnelles, même s'ils en viennent à puiser dans un répertoire d'action commun.

2-Bernard Lambert dans les remous de la gauche paysanne

Si la gauche paysanne souhaite se démarquer par les modes d'actions, elle entend également se démarquer de la FNSEA. Dans l'Ouest, les paysans-travailleurs veulent clairement exprimer leur différence vis-à-vis de la FDSEA de Loire-Atlantique, connue pourtant pour être une des fédérations les plus à gauche. Il semble ainsi que l'orientation gauchiste soit dominante parmi les militants paysans-travailleurs, si bien que Bernard Lambert ne participe que très rarement à ces opérations. Certains militants lui reprochent d'ailleurs son départ tardif de la coopérative avicole, la SICA-SAVA dont il faisait partie⁵¹⁷. À travers ces actions, les paysans-travailleurs remettent en cause les choix faits par les organisations syndicales, en particulier, la participation à la gestion des organisations économiques. Il semble que parmi les soutiens de la gauche paysanne, s'ils s'accordent pour dire que la FNSEA ne représente plus les intérêts des petits et moyens paysans, les divergences se font jour pour savoir

⁵¹⁵ Edouard Lynch, *op. cit.*, p. 349.

⁵¹⁶ *Ibid.*, p. 351.

⁵¹⁷ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 205.

quelle démarche il s'agit d'adopter par la suite. Globalement, trois positions se dessinent. La première s'incarne dans la position de la FDSEA de Loire-Atlantique, qui ne souhaite pas prendre l'initiative de la rupture, pensant qu'elle est trop risquée au vu de la force idéologique du « mythe de l'unité de la paysannerie »⁵¹⁸. Cette position fait consensus dans la fédération départementale et semble se retrouver aussi bien à la base qu'à la direction. Certains refusent de rester plus longtemps dans le giron de la FNSEA pensant ainsi que ce serait trahir ses positions. La seconde position se divise elle-même en deux groupes distincts selon René Bourrigaud⁵¹⁹. Le premier groupe rassemble ceux qui souhaitent provoquer une rupture et fonder une nouvelle organisation syndicale de « classe et de masse » susceptible à l'avenir de faire véritablement contrepoids à la FNSEA. Les soutiens de cette ligne de rupture pensent ainsi trouver une clientèle syndicale considérable chez ceux qu'ils appellent les « paysans prolétarisés » et dont Bernard Lambert a décrit le processus les conduisant à devenir prolétaires. Le second groupe, prônant une position plus radicale, pense qu'il n'est pas possible dans les conditions actuelles du syndicalisme agricole de voir émerger une alternative syndicale et privilégie la multiplication des noyaux militants révolutionnaires pour continuer l'agitation et former aussi des comités de lutte ponctuels. Parmi ces trois positions différentes, c'est la première qui l'emporte assez largement en Loire-Atlantique lors d'une assemblée générale du syndicat à Blain en février 1974⁵²⁰. Pour les paysans-travailleurs, il s'agit bien d'une position de *statu quo*, intenable à leurs yeux. Dans la foulée, des responsables de la fédération départementale dont Bernard Deniaud, Denis Gaboriau ou encore Jean Bréhéret en tirent immédiatement les conséquences : ils démissionnent⁵²¹. Ces départs ne doivent pas cacher pour autant le fait que la grande majorité des syndiqués du département sont restés au sein dans la FDSEA de Loire-Atlantique. Les paysans-travailleurs n'ont jamais rassemblé plus de deux cents militants dans le département⁵²². Une différence de taille réside cependant dans l'engouement dont peuvent faire preuve les militants. Les quelques militants qui ont décidé de quitter la FDSEA font partie des plus actifs⁵²³. Dans ce paysage éclaté, Bernard Lambert semble osciller entre plusieurs positions, d'autant que sa participation aux actions des paysans-

⁵¹⁸ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 207.

⁵¹⁹ René Bourrigaud, « Origines de la Confédération Paysanne en Loire-Atlantique », Colloque de l'Association Nationale des sciences politiques, 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre 1987.

⁵²⁰ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 209.

⁵²¹ *Ibid.*

⁵²² *Ibid.*

⁵²³ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 209.

travailleurs a semblé plus qu'intermittente dans les années 1970. Pour expliquer la participation feutrée de Bernard Lambert aux actions entreprises par les paysans-travailleurs, il est possible d'invoquer trois raisons qui ne sont pas exhaustives. Il y a tout d'abord la volonté des paysans-travailleurs eux-mêmes de ne pas trop faire appel à Bernard Lambert, de peur que sa personnalité éclipse le mouvement et ses revendications. Aussi, lors des premières journées nationales que les paysans-travailleurs organisent à Orléans, les 21 et 22 mai 1972, les aînés et les responsables syndicaux des organisations traditionnelles sont mis de côté. Aucun d'entre eux ne s'est exprimé à la tribune⁵²⁴. La Loire-Atlantique a ici servi d'exemple pour d'autres fédérations. Bernard Lambert semble également peu enclin à s'engager plus activement. Non seulement les paysans-travailleurs ont arrêté une ligne politique et idéologique correspondant peu aux opinions de celui-ci, mais son exploitation et les problèmes qu'il a au sein de la coopérative avicole, la SICA-SAVA, semblent l'occuper à plein-temps. Enfin, dans le sillage du Larzac, Bernard Lambert privilégie à ce mode d'action, même s'il les soutient, des actions particulières et locales, à fort enjeu symbolique. Il va notamment s'atteler dans les années 1970 à fortement encourager les fermiers et paysans en proie à des conflits avec les firmes agro-alimentaires ou leur propriétaire. Les liens entre paysans-travailleurs et responsables de la FDSEA restent forts pour autant dans certains départements et même si de part et d'autre sont prônées des stratégies différentes, on partage bien souvent les objectifs. Sont dénoncés notamment les abus de l'intégration des éleveurs de veau qui fait scandale dans les années 1974 et 1975, comme par exemple avec la lutte contre Wessafic⁵²⁵, une multinationale néerlandaise. Pour expliquer l'évolution du syndicalisme agricole dans l'Ouest et tout particulièrement en Loire-Atlantique, René Bourrigaud invoque une explication séduisante. Il faut scruter le rôle important joué par une minorité active, qui s'est progressivement éloignée d'une « vision humaniste chrétienne d'un socialisme généreux » pour privilégier une lecture en termes de « lutte des classes »⁵²⁶. René Bourrigaud voit dans l'année 1968 une césure importante dans le syndicalisme de l'Ouest, car d'après lui il y a véritablement eu une rupture dans les stratégies adoptées par ces militants paysans de l'Ouest. Alors qu'ils s'efforçaient avant 1968 de conquérir

⁵²⁴ *Ibid.*, p. 161.

⁵²⁵ Elise Roullaud, « Lutttes paysannes dans les années 68, remise en cause d'un ordre social local », *Agone*, 2013/2, n°51, 30.

⁵²⁶ René Bourrigaud, « Origines de la Confédération Paysanne en Loire-Atlantique », Colloque de l'Association Nationale des sciences politiques, 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre 1987.

le pouvoir économique, dont l'une des organisations phares étaient la FRSEAO, la stratégie nouvellement poursuivie consiste désormais à :

« Opposer la lutte contre les directions des coopératives et du Crédit agricole et la constitution de comités de défense des producteurs. Aux relations intersyndicales de sommet, il faut substituer les contacts “ à la base ” dans les usines et les quartiers. À la défense juridique, il faut substituer l'action directe, le refus du compromis, la dénonciation de la “ justice bourgeoise ” »⁵²⁷

Toutefois, les paysans-travailleurs ne cessent de s'interroger sur le bien-fondé de leur action. Certains militants sont conscients des défauts du mouvement. À partir de 1976, ils relèvent ainsi que le mouvement n'est pas à la hauteur de leurs espérances. Il n'a pas atteint la dimension suffisante et reste finalement assez marginal. Un vif débat agite alors les paysans-travailleurs pour savoir s'il faut suivre une stratégie de classe ou de masse. Jean-Paul Mouillé de la Vienne et Joseph Gaborit de la Charente-Maritime veulent privilégier une stratégie de classe, pensant ainsi que la masse suivra. Joseph Gaborit, qui échoue à favoriser un rapprochement avec l'« Inter-paysanne » finit par quitter le mouvement et décide de constituer le « mouvement syndical des travailleurs de la terre »⁵²⁸ (MSTT). Relativement muet jusqu'à présent dans le mouvement, Bernard Lambert finit par sortir de sa réserve pour s'opposer à cette stratégie de classe. D'autant qu'il observe les manœuvres de Jean-Paul Mouillé qui souhaite entraîner tout le mouvement vers des positions qu'il rejette catégoriquement⁵²⁹. Bernard Lambert défend l'indépendance des syndicats paysans vis-à-vis des partis politiques, en particulier du PCMLF (Parti communiste marxiste-léniniste de France). Le paysan de Teillé s'oppose dans la forme et dans le fond, estimant « qu'on ne construit pas un mouvement syndical uniquement sur ceux qui ne seront plus paysans demain », c'est-à-dire les petits paysans⁵³⁰. Fidèle à sa volonté de voir émerger un véritable syndicat de masse, Bernard Lambert semble finalement reprendre du poids au sein du mouvement progressivement, lorsqu'il s'oppose aux manœuvres des militants les plus à gauche. C'est bien le constat qu'il fait dans le rapport d'orientation des journées nationales « paysan-travailleur en mars 1981, dans lequel l'auteur des Paysans dans la lutte des Classes écrit :

⁵²⁷ René Bourrigaud, « Origines de la Confédération Paysanne en Loire-Atlantique », Colloque de l'Association Nationale des sciences politiques, 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre 1987.

⁵²⁸ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 213.

⁵²⁹ *Ibid.*

⁵³⁰ *Ibid.*

« Nous appelons volontiers à la mise en place d'un mouvement de masse. Nous aurons de la peine à le créer si nous restons entre nous. Même si notre potentiel militant est d'une grande richesse, ça ne suffit pas pour faire un syndicat de masse »⁵³¹

Dans le domaine politique comme dans le domaine syndical, Bernard Lambert entend ainsi ne pas se couper de la masse. Bien que resté relativement éloigné du mouvement paysan-travailleur dans ces premières années, il semble y regagner en influence à la fin des années 1970, au moment même où le mouvement tendait de plus à plus à se marginaliser.

II-Les succès et les échecs

1-La coopérative agricole dans l'Ouest : utopie et réalités

Bernard Lambert fait partie de ceux qui dans les années 1960 ont vu dans la coopérative une forme de nouvelle utopie. En quelque sorte, elle désignait l'organisation qui permettrait à la fois de maîtriser le progrès et de satisfaire à la production. Pour Bernard Lambert, la coopérative présentait l'avantage de correspondre à ses idées tant économiques que sociales. L'échec de la CEVEL lui avait toutefois laissé un goût amer, même s'il était bien conscient de l'importance de la CANA pour les paysans de la région d'Ancenis. C'est la raison pour laquelle son désir était moins de changer les structures ni mêmes les organisations, mais bien plutôt les hommes qui s'y trouvaient. S'inspirant de la stratégie de la JAC, il considérait qu'il fallait placer des hommes dont les idées étaient proches idéologiquement pour avoir un contrôle sur les leviers économiques :

« Ce ne sont pas les coopératives qu'on doit limiter en hauteur, mais ce sont les hommes qu'il faut élever à la dimension nouvelle des outils économiques que sont les coopés. »⁵³²

Si comme il l'expose dans *les Paysans dans la Lutte des Classes*, les firmes agro-alimentaires dont le développement date des années 1960 constituent à ses yeux un contre-modèle, il ne peut s'empêcher d'exprimer à leur égard un double sentiment : à la fois accablé et admiratif⁵³³. Ainsi, lorsqu'il visite le siège européen de la multinationale américaine Cargill à Genève, ce double sentiment resurgit. Il est ébloui devant les progrès et la performance de

⁵³¹ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 212.

⁵³² *Ibid.*, p. 213.

⁵³³ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 97.

cette entreprise, dont la gestion était entièrement assurée par l'informatique. Accablé aussi lorsqu'il prenait conscience du fossé technologique séparant cette entreprise des exploitations de l'Ouest. La coopérative apparaissait donc naturellement comme la réponse adéquate à apporter : elle permettait un effort de modernisation suffisant pour rattraper le retard accumulé tout en accordant aux paysans sociétaires du temps pour s'y adapter. Bernard Lambert n'est toutefois pas le premier à s'être intéressé aux coopératives comme structure de production. Dans la région d'Ancenis, par exemple, la CANA a été fondée en 1932 par des agriculteurs de Saint-Mars-la-Jaille. Ces derniers ont vu dans l'union coopératif un moyen de mieux traverser la violente crise qui touche alors la paysannerie française. Elle s'impose progressivement comme la principale coopérative régionale, au point de devenir la deuxième coopérative de France, après COPAGRI de l'Office central de Landerneau⁵³⁴. En effet, il est possible de penser que la coopérative agricole, comme forme d'organisation du travail, a connu un succès réel dans l'Ouest dans la mesure où le terme était suffisamment vague pour épouser les convictions idéologiques de chacun, conservateurs et progressistes au premier chef. Le milieu syndicaliste de l'Ouest avait une préférence pour la coopérative, car il permettrait au paysan producteur d'obtenir un meilleur prix que les firmes privées. C'est d'ailleurs une des raisons que Bernard Lambert expose dans un article du Paysan Nantais en février 1967 :

« [...] Le syndicalisme doit, d'autre part, obtenir les prix les plus élevés possibles pour les producteurs livrant à l'industrie privée. Il obtiendra d'autant mieux ces prix élevés, s'il y a une présence coopérative concurrente dans le secteur. »⁵³⁵

La concurrence entre coopératives et firmes privées ne constituait pas seulement un enjeu économique mais pouvait également attiser les tensions chez les tensions, selon que ces derniers vendaient leur production aux coopératives ou aux firmes. Bernard Lambert s'est donc précocement emparé du sujet d'information des paysans et de la transparence autour des prix. Il était important que ces derniers fassent leur choix en toute connaissance de cause.

2- L'échec de la SICA-SAVA

Toutefois, si Bernard Lambert se plaisait à théoriser les bienfaits de la coopérative, il se montrait plus réticent à s'y engager concrètement après l'échec de la CEVEL. À ce titre, c'est l'engagement syndical qui va le faire revenir dans le domaine coopératif. Alors que Bernard

⁵³⁴ *Ibid.*, p. 95.

⁵³⁵ *Ibid.*, p. 98.

Lambert venait de lancer son exploitation avicole, il s'était très tôt intéressé aux enjeux et affaires spécifiques à ce secteur agricole. La SICA de Challans avait été fondée en 1966, suite au regroupement de plusieurs éleveurs en difficultés et de maisons d'aliments de bétails. Bernard Lambert s'était alors fortement engagé sur le terrain syndical pour faire en sorte que cette coopérative voit le jour. Les paysans de la SICA avaient alors remercié le paysan de Teillé en lui proposant la présidence de la coopérative. Celle-ci s'est au fil des années développée à un rythme soutenu, à tel point qu'au milieu des années 1970, la coopérative employait près de 1000 salariés, s'appuyant sur une usine d'aliments et quatre abattoirs, que fournissaient près de 400 aviculteurs. Ce circuit mis en place, les aviculteurs, dont Bernard Lambert, ne comptaient pas freiner leur croissance et souhaitaient, pour cela, absorber une coopérative concurrente de taille plus modeste, appartenant à deux frères : Joseph et Marcel Arrivé. Bernard Lambert est le premier conscient de l'importance de se développer et rappelle alors les lois qui régissent les marchés agricoles, lois qu'il s'applique pourtant à contester à d'autres occasions. Il s'exprime ainsi en ces termes lors d'une réunion de la SICA le 25 janvier 1975 se tenant à Challans :

« On est dans une économie où la concentration est un impératif auquel personne n'échappe. Pour tenir sur un marché, il faut sans cesse devenir plus gros. C'est regrettable ? Si vous êtes contre, changez alors l'économie dans laquelle on est. »⁵³⁶

L'ambition des sociétaires est alors de faire de la coopérative un des plus importants acteurs sur le marché avicole en France, en rassemblant les deux entités sous l'acronyme SICA-SAVA. Un chiffre circule dans l'air : la coopérative serait en mesure d'administrer près de 10% du marché national. Cette ambition a donc logiquement poussé la coopérative de Challans à proposer une offre pour reprendre l'entreprise des frères Arrivé. Elle s'aligne alors sur l'offre du concurrent, Guyomarc'h, soit près de 14 millions de francs au total. Si Joseph, l'aîné des frères, encaisse immédiatement près de 7 millions de francs afin de racheter la moitié des actions qu'il possède, il est prévu que Marcel Arrivé touchera dès la conclusion de la transaction deux millions de francs pour 30% de ses actions et les cinq millions restants pourront être versés au cours des trois ans à venir, dès que Marcel Arrivé en fait la demande. Le projet de fusion entre la SICA et la SAVA date de la première crise pétrolière en 1973. La flambée des prix du pétrole entraîne dans son sillage une augmentation des coûts liés aux dérivés du pétrole (plastique d'emballage, ...). La SICA-SAVA doit donc affronter le doublement de ses coûts de

⁵³⁶ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 181.

production (près de 97% d'augmentation entre 1973 et 1974), alors même qu'elle s'efforce de traverser la crise de surproduction que subit le secteur avicole français tout en assurant l'absorption des établissements Arrivé. De même, la coopérative a à subir les conséquences de l'embargo américain sur le soja, qui se solde par une augmentation générale du niveau des prix des céréales. Bernard Lambert se fait aussi témoin de cette crise :

« Le groupe SAVA prend la crise de plein fouet, étant donné qu'il a choisi, au moins pour la majeure partie de ses productions, des prix garantis, indépendants du marché. »⁵³⁷

La SICA-SAVA a donc besoin d'un financement pour pouvoir espérer résoudre ces problèmes. Là encore, sa demande de financement semble intervenir au mauvais moment puisqu'il lui faudrait près de 80 millions de francs, alors même que le gouvernement, pour contenir l'inflation, a imposé une restriction du crédit. Son ouverture de crédit est ainsi limitée à 40 millions de francs, ce qui est insuffisant pour les sociétaires de la coopérative. Une réunion se tient donc à Paris au Crédit Agricole dans l'espoir d'obtenir une enveloppe plus élevée⁵³⁸. Les ministères de l'Agriculture et des Finances sont tenus au courant de l'avancement de la réunion. Les pouvoirs publics ainsi que le Crédit Agricole veulent ainsi qu'en échange du crédit plus important accordé à la SICA-SAVA, celle-ci procède à un plan de redressement, se traduisant par des licenciements et la suppression des acomptes garantis versés aux éleveurs. Si finalement, la SICA-SAVA a réussi à obtenir un relèvement du plafond du crédit sans licencier personne, le Crédit Agricole n'entendait pas pour autant laisser la SICA-SAVA ne pas se restructurer. L'un des sujets de conflits récurrents entre la banque et la coopérative, était ainsi la garantie accordée par la SICA-SAVA aux producteurs d'un prix plus élevé que celui du marché. La tension croissante avec Marcel Arrivé arrivait donc à point car elle permettrait à la coopérative d'être plus raisonnable en termes de prix. Dans cette affaire, la position de Bernard Lambert était délicate car s'il était sommé de restructurer l'appareil productif d'un côté, de l'autre il était étroitement surveillé par les paysans-travailleurs, qui appréciaient assez peu finalement son haut niveau de responsabilité au sein de la coopérative⁵³⁹. Cette position était d'autant plus délicate pour lui que dans un article publié dans le journal des paysans-travailleurs *Vent d'Ouest*, daté d'avril 1973, il montre qu'il avait réfléchi en amont à un tel problème. Dans

⁵³⁷ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 185.

⁵³⁸ *Ibid.*, p. 186.

⁵³⁹ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 186.

cet article, intitulé « Être ou ne pas être administrateur de coopérative », le paysan de Teillé s'interrogeait ainsi dans ces termes :

« Faut-il en conclure que les administrateurs des dites coopératives ne servent à rien, si ce n'est à masquer la réalité, qu'ils sont tous des traîtres à leur milieu s'ils ne démissionnent pas sur le champ ? »⁵⁴⁰

Dans la mesure où il écrit dans un journal militant, c'est bien aux militants paysans-travailleurs qu'il s'exprime. Il entend ainsi répondre aux critiques qui voudraient qu'en occupant un poste de président de coopérative, il en viendrait à trahir de fait ses convictions et ses valeurs. Sa réponse tient alors en trois points. Tout d'abord, il faut que l'administrateur en question organise un « détournement constant de compétence et de fonction pour faire connaître publiquement les mécanismes commerciaux, bancaires et industriels du système. ». Ensuite, il faut que ce dernier déploie « une action permanente pour faire en sorte que les progrès paysans soient non pas « octroyés » de manière paternaliste, mais conquis collectivement. ». Enfin, faire preuve d'une « volonté de toujours choisir publiquement dans un conflit collectif, d'origine ouvrière ou paysanne, le camp des travailleurs plutôt que celui de la structure. »⁵⁴¹. Si ces réponses peuvent paraître rassurantes, les paysans-travailleurs n'en restent pas moins circonspects. En effet, la responsabilité de Bernard Lambert incommodait profondément les paysans-travailleurs, au point qu'en février 1975, lorsqu'est publié le supplément au numéro 59 de *Vent d'Ouest* consacré au conflit de la SICA-SAVA, presque autant d'importance est accordée à justifier la place qu'occupe Bernard Lambert dans la coopérative au vu de son engagement dans le mouvement, qu'au conflit lui-même⁵⁴². Les problèmes ne s'arrêtèrent pas là pourtant après la fusion puisque Marcel Arrivé paraissait assez peu enclin à favoriser les regroupements d'abattoirs et d'usines. Aussi, le 15 octobre 1974, les directeurs et les techniciens se réunissent afin de préparer les décisions du conseil d'administration de la SICA-SAVA et arrêter les nouveaux prix. Marcel Arrivé intervient dans la réunion pour décider des prix, alors même que le conseil d'administration est censé se tenir trois jours après cette réunion. L'impression que donne Marcel Arrivé aux paysans sociétaires est alors que celui-ci met vraiment tout en œuvre pour freiner la fusion entre les deux entités, alors même que la vente a été scellée. Malgré la décision du conseil de d'administration de rectifier le niveau des prix,

⁵⁴⁰ *Ibid.*, p. 187.

⁵⁴¹ *Ibid.*, p. 188.

⁵⁴² *Ibid.*

Marcel Arrivé persistait à facturer et à imposer ses prix. En réaction, la décision est prise de le licencier. Bernard Lambert, avec en main la lettre actant le licenciement, s'était rendu au siège de la coopérative à Saint-Fulgent. Arrivé à 10h30, la réunion se tient dans une salle de l'abattoir où il est accueilli par le personnel. Bernard Lambert accompagné du directeur général et d'un huissier est incité à quitter les lieux et à rejoindre la salle des fêtes. Le périple à travers le long du bourg est un calvaire pour Bernard Lambert. Tout le long, des banderoles sont présentes pour rappeler que les habitants de Saint-Fulgent sont attachés aux établissements Arrivé et à son dirigeant : « Scandale à Saint-Fulgent, on vire Marcel Arrivé de ses propres établissements. »⁵⁴³. Cet épisode bouleverse véritablement Bernard Lambert car il a le sentiment, au vu de la réaction des habitants du bourg d'avoir trahi ses valeurs, alors même qu'il n'a pas l'impression, à aucun moment, d'avoir mal agi. Le paysan de Teillé se confie ainsi peu après : « Je vous prie de croire que j'en ai été profondément affecté. Je n'ai pas conscience d'avoir, par mes actes, à quelque moment que ce soit, trahi le monde du travail. »⁵⁴⁴. Par ailleurs, c'est peut-être l'une des premières fois auxquelles il est confronté à une telle réaction de la part des travailleurs. Il est ensuite presque séquestré, et donc obligé de signer un « protocole d'accord » débouchant sur la scission des établissements Arrivé du groupe SICA-SAVA. Appliquant ses principes, Bernard Lambert s'attache à informer les sections syndicales CGT et CFDT de la coopérative ainsi que les paysans-travailleurs. Ils se retrouvent ainsi dans un « comité de défense des éleveurs et ouvriers de la SICA de Challans ». Le comité de défense a été créé le 4 février 1975 au cours d'une réunion rassemblant près de 300 éleveurs. Les ouvriers s'y sont associés. Marcel Arrivé a ainsi redoublé d'efforts pour empêcher la fusion et a décidé d'arrêter la livraison des aliments aux éleveurs de la SICA et a procédé à un transfert de trésorerie afin de mettre en difficulté cette dernière. Les actions en justice entreprises par Bernard Lambert et les administrateurs n'aboutissent pas. Le tribunal de la Roche-sur-Yon se déclare incompétent pour prononcer le licenciement de Mr Arrivé. Bernard Lambert voit dans toutes les manœuvres de Marcel Arrivé un moyen de damer le pion à la coopérative et finalement de retourner le projet de fusion contre elle. Il rapporte ainsi que :

⁵⁴³ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 184.

⁵⁴⁴ *Ibid.*

« À titre indicatif et pour preuve du détournement de notre réseau commercial, il faut savoir qu'avant l'association, les établissements Arrivé distribuaient 10 000 poulets par jour et qu'après leur départ de la SAVA, leur distribution est passée à 80 000 poulets par jour... »⁵⁴⁵

Pour la SICA-SAVA, les difficultés sont croissantes puisqu'elle va devoir faire face à un plan de restructuration et le Crédit Agricole revient à la charge pour exiger 80 licenciements, un blocage des salaires et une baisse du prix payé aux éleveurs. De son côté, la position de Bernard Lambert est devenue intenable vis-à-vis des paysans-travailleurs car ces derniers sont bien conscients qu'il va devoir être amené à faire des concessions et procéder à une restructuration. Il finit par céder et le 25 juin, il annonce officiellement sa démission. Si une nouvelle équipe prend la tête de la coopérative, elle ne peut empêcher la restructuration à venir, voulue par Unigrains et le Crédit Agricole. Le 18 août 1976, la SICA-SAVA dépose son bilan et le 24 de septembre le plan de restructuration définitivement adopté en assemblée générale. : réduction de 40% des activités du groupe, licenciement de la moitié du personnel des usines de Challans, ... Malgré les actions entreprises par les paysans et les ouvriers de l'entreprise, ainsi que par les sections syndicales, la restructuration a tout de même lieu. La situation de la SICA-SAVA va ainsi servir d'exemple pratique pour tous les militants de la gauche paysanne et en particulier pour les paysans-travailleurs pour illustrer la puissance du pouvoir financier. Il est possible de lire dans APL Ouest Information, en octobre 1976 :

« Prétextant les difficultés financières et les ennuis de gestion de la SICA, le pouvoir financier (Crédit agricole) et les représentants de l'agriculture capitaliste (Unigrains, industries agroalimentaires) voulaient, de la sorte, briser cette politique de garantie et restructurer le secteur avicole sur des bases, pour eux, plus rentables. »⁵⁴⁶

La SICA-SAVA semble illustrer aux yeux des militants le danger qu'il y a à trop s'aligner sur le marché et constitue en quelque sorte un contre-modèle. Pour Bernard Lambert, s'il s'agit d'un second échec après celui de la CEVEL, l'aspect le plus douloureux semble d'avoir été conspué lors de la remise de la lettre de démission. Alors qu'il pensait servir les intérêts des paysans et des travailleurs, cette expérience illustre à ses yeux la force persistante du conservatisme politique et économique chez les paysans, ces derniers étant peu enclins à transformer l'organisation du travail. De plus, il s'est attiré les critiques de la part des paysans-travailleurs, sceptiques sur sa capacité à véritablement modifier les rapports de force de

⁵⁴⁵ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 189.

⁵⁴⁶ *Ibid.*, p. 219.

l'intérieur. Pensant servir les intérêts paysans en occupant le poste de président de la SICA-SAVA, il les a desservis aux yeux de nombreux militants. Plus largement, la restructuration de la coopérative donne un coup d'arrêt à deux idées forces qui s'étaient implantées dans l'Ouest après mai 1968. Tout d'abord, l'alliance entre ouvriers et paysans a montré ses limites et ne s'est pas montrée en mesure de résister suffisamment pour contrer les projets de restructuration. De plus, la prise en main des leviers économiques par les paysans s'est heurtée ici à des intérêts hétérogènes mais suffisamment puissant pour la remettre en cause.

3-Une stratégie payante ?

N'occupant plus de responsabilités professionnelles et syndicales à partir de 1975, Bernard Lambert est disponible pour défendre sur d'autres terrains la cause paysanne. Retiré des affaires, on continue de venir le voir en raison de son passé d'ancien député. Cette aura, toujours intacte, on s'imagine aisément qu'il est en mesure de peser sur certaines décisions qui ne le concernent pourtant pas. Bernard et Marie-Paule Lambert vivent assez pauvrement, contrairement à ce que l'on pourrait penser. Les nombreux visiteurs qui se rendent régulièrement à Teillé sont parfois surpris du train de vie des époux Lambert :

« Qu'un homme ayant assumé autant des responsabilités, entretenu des relations dans les ministères, connu du public et prisé par les journaux, vive dans de médiocres conditions tout en étant disponible à leurs propres difficultés, oui voilà quelque chose de surprenant... »⁵⁴⁷

Si Bernard Lambert va progressivement se délester des affaires syndicales et économiques, puisqu'en juin 1975 il est démissionné de son poste à la SICA-SAVA, il n'en reste pas moins fortement investi et les affaires paysannes le touchent, surtout lorsqu'elles se passent à proximité de chez lui. Il souhaite également expérimenter au sein des paysans-travailleurs une nouvelle stratégie : prendre la défense des « cas difficiles »⁵⁴⁸. Un exemple de ces « cas difficiles » est celui de Louis Bidon, habitant Teillé également. Il possède une dizaine d'hectares ainsi que 8 vaches. La tenue de son exploitation est perçue par son voisinage comme négligée. Malgré les critiques, Bernard Lambert lui constitue un dossier de demande d'invalidité auprès de la Mutualité Sociale Agricole, qui refuse dans un premier temps. Bernard Lambert fait appel et obtient gain de cause. Louis Bidon vend ses bêtes ainsi que ses terres pour régler ses dettes, et vit pour le reste grâce à sa pension. Le voisinage scandalisé lance une

⁵⁴⁷ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 220.

⁵⁴⁸ *Ibid.*, p. 222.

pétition auprès de la MSA, elle rassemble 18 signatures. La pension est sur le point d'être remise en cause jusqu'à ce que Bernard Lambert écrive à la direction de la MSA pour menacer de porter l'affaire sur la place publique⁵⁴⁹. L'affaire en reste là. Cette prise de position de Bernard Lambert est un exemple de son nouveau cheval de bataille. Peut-être désintéressé ou désabusé vis-à-vis des grandes causes, il pense être plus utile pour permettre à des petits paysans de ne pas subir de plein fouet les conséquences de la modernisation. La stratégie est simple puisqu'il s'agit de prendre la défense du petit-paysan quelque soit sa situation familiale et financière. De plus, cette stratégie permet aux paysans-travailleurs d'allier deux dimensions dans la lutte paysanne, correspondant à leur répertoire d'action habituel. Tout d'abord, la dimension pratique car il s'agit d'aider bien souvent le paysan concerné à aller jusqu'au bout des procédures judiciaires, de faire connaître l'affaire localement, etc... ce qui nécessite des moyens et du temps. Les paysans-travailleurs fournissent ainsi un important travail juridique en parallèle du militantisme. Cette habitude prise vient probablement du fait que les paysans-travailleurs ont livré de nombreux combats juridiques avec les firmes qui ont déféré devant les tribunaux des paysans à partir de 1973 pour non-respect des contrats d'intégration. De plus en plus de dossiers ont ainsi été réglés devant les tribunaux, et les paysans-travailleurs ont progressivement pris conscience que la « justice bourgeoise » pouvait être amenée à céder devant la « pression sociale » et ainsi prendre des décisions allant dans leur sens⁵⁵⁰. Cette stratégie est même confirmée au niveau national puisque le « Comité de lutte des éleveurs intégrés » à partir de 1976-1977 décide à son tour d'articuler lutte syndicale et action juridique⁵⁵¹. Cette approche plaît à Bernard Lambert et il s'y investit fortement. En 1978 par exemple, il sera à l'origine d'une commission juridique départementale composée exclusivement de paysans, même si la FDSEA locale dispose déjà d'un service juridique⁵⁵². Parallèlement, Bernard Lambert noue des relations avec des avocats, dont Henri Leclerc, proche ami rencontré au PSU, ou encore Jean Danet, avocat nantais. Celui-ci témoigne d'ailleurs de la compréhension du droit dont faisait preuve Bernard Lambert. Il venait régulièrement le voir en compagnie d'un paysan ayant rencontré un problème sur son exploitation. Il jouait alors le rôle d'« accoucheur » :

⁵⁴⁹ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 222.

⁵⁵⁰ *Ibid.*

⁵⁵¹ *Ibid.*

⁵⁵² *Ibid.*, p. 224.

« C'est ce terme qui convient tant il s'agissait bien de tout tenter pour faire naître un dossier, explorer les voies d'une action ou d'une défense. »⁵⁵³

Toutefois, Bernard Lambert n'avait pas une conception s'exprimant en termes de « justice de classe ». Pour lui, le droit était un moyen comme un autre pour parvenir à ses fins. Il s'agit d'une « boîte à outils » dans laquelle il est utile de piocher pour défendre la cause paysanne⁵⁵⁴. Les causes défendues pouvaient être ramenées souvent à deux types de profils paysans. Le premier profil correspondait à des paysans qui s'étaient engagés pleinement dans la modernisation agricole, mais qui ont fini par s'endetter trop lourdement. Ce profil est récurrent parmi les paysans-travailleurs, et nombreux sont les paysans à s'être engagés dans le mouvement car ils rencontraient des difficultés financières. Le second profil est celui des paysans exclus du processus de modernisation, qui cultivent souvent de petites surfaces. La défense de ces « causes perdues »⁵⁵⁵ suscitaient bien souvent des critiques parmi les syndicalistes, et notamment chez les paysans-travailleurs. En effet, on lui reprochait, en consacrant son temps à ces causes, de retarder un processus inéluctable et ce, parfois, en évitant au Crédit Agricole ou aux firmes concernées de se montrer trop sévère avec ces paysans. Il est vrai que ces critiques n'étaient pas infondées dans la mesure où Bernard Lambert semblait avoir changé de priorité. Alors que dans les années 1960, il avait été à l'initiative de l'idée de *quantum financier*, sa mobilisation pour une telle revendication semblait se faire moins intense⁵⁵⁶. Sans doute considérait-il que le contexte économique et politique de la seconde moitié des années 1970 ne permettait pas véritablement de porter une telle revendication. Cependant, ce changement n'est pas le fait d'une moindre ardeur de Bernard Lambert dans le combat syndical, dans la mesure où cette nouvelle stratégie a été pensée. Il livre ainsi son analyse dans une contribution au projet de plate-forme du collectif national paysans-travailleurs en novembre 1977⁵⁵⁷. Bien qu'il admette avoir fortement pousser à la modernisation agricole dans les années 1960, il affirme sa volonté de mettre en œuvre un syndicalisme de défense des personnes, en particulier vis-à-vis des conséquences de la modernisation. Il affirme ainsi que les outils économiques forgés pendant les années 1960 ont finalement fini par se retourner contre les

⁵⁵³ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 224.

⁵⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵⁵ *Ibid.*, p. 226.

⁵⁵⁶ *Ibid.*, p. 227.

⁵⁵⁷ *Ibid.*

paysans eux-mêmes. Il évoque ainsi l'« idéologie corporative »⁵⁵⁸ pour qualifier la confiance que les paysans placent dans la nouvelle organisation. Celle-ci a toutefois fini par les tromper. En tenant un tel discours, partagé dans l'essentiel par les paysans-travailleurs, Bernard Lambert s'aliène la frange progressiste de la FNSEA, composée par les FDSEA en rupture de ban avec la direction nationale. Si ce type de discours traduit peut-être une forme de revanche personnelle de Bernard Lambert, elle est avant tout le reflet d'une évolution politique sincère, qui le verra de plus en plus renier son propre héritage, celui du syndicalisme cogestionnaire et de la JAC.

III-La médiation paysanne

1-L'Affaire Mésanger : le système D au secours des paysans !

Si Bernard Lambert s'engage pour la cause paysanne, ce n'est pas exclusivement pour des raisons qui tiennent à des raisons idéologiques, c'est aussi qu'il se montre sensible à la situation personnelle de paysans jugés les plus vulnérables face à la modernisation. Dans un article qu'il écrit pour *Vent d'Ouest*, publié en mai 1973 et intitulé : « les paysans traditionnels : faut-il les tuer pour mieux s'en sortir ? », il conclut par :

« Que les industries, les banques éliminent des paysans, ça ne nous étonne pas. Que nous participions à cette action, que nous l'acceptons est inadmissible... L'action collective pour défendre des cas est essentielle »⁵⁵⁹

Il déplore ainsi la situation de « gars qui s'enfoncent sans rien dire. D'autres cessent de travailler ou se réfugient dans l'alcool. Certains vont même jusqu'au suicide. ». Son engagement syndical semble donc désormais plus motivé par la volonté de sauver des paysans du gouffre financier dans lequel il se sont introduits que par une stratégie globale. Cette détresse le touche. Comme souvent, Bernard Lambert semble animé par le sentiment plutôt que par la raison lorsqu'il s'engage, même si cela ne l'empêche pas d'avoir une analyse rationnelle des causes à l'origine de la situation de la petite paysannerie. En 1974, au sortir du Larzac et alors qu'il est en difficulté au sein de sa coopérative, la SICA-SAVA, il s'engage à plein dans l'affaire Mésanger. Cette affaire concerne cette fois deux paysans voisins, puisqu'ils exploitent une ferme, la Pinsonnière, à Mésanger dans le canton d'Ancenis. Charles et Marie Pellerin, les

⁵⁵⁸ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 227.

⁵⁵⁹ *Ibid.*, p. 219.

fermiers concernés, n'éprouvent pas de difficulté particulière jusqu'à ce qu'une institutrice achète la ferme. Le droit rural protège les Pellerin, puisqu'ils détiennent un bail avec la propriétaire et ces derniers s'en inquiètent donc assez peu. Toutefois, la nouvelle propriétaire se marie et décide de cultiver la terre elle-même, ce qu'elle est en droit de faire d'après ce que stipule le bail. Elle souhaite cultiver elle-même les terres cultivées jusqu'alors par les Pellerin⁵⁶⁰. Bernard Lambert et les paysans-travailleurs se mobilisent et découvrent rapidement que cette reprise de terre par l'institutrice ne serait en fait qu'une manœuvre destinée à ce que son père, qui cultive des terres voisines, récupère les terres des Pellerin. Conformément à leur stratégie, les paysans-travailleurs se portent en justice et le premier jugement leur est favorable puisque le verdict indique que l'exploitante a été en infraction avec le droit rural. L'institutrice et son père font appel et obtiennent gain de cause : la justice ordonne l'expulsion de la famille Pellerin. Les gendarmes sont donc sollicités pour procéder à l'expulsion des fermiers. La première tentative, qui date du 20 novembre 1974, échoue. Si Bernard Lambert est absent, c'est bien lui l'organisateur de la mobilisation, qui voit près de 80 paysans, dont Marie-Paule et son frère Edouard, occuper les terres des Pellerin pour protester contre l'expulsion. L'escalade entre les deux camps, paysans et gendarmes, monte alors d'un cran. Pour prévenir toute deuxième tentative, Bernard Lambert et les paysans travailleurs font du domicile des Pellerin une véritable forteresse. L'entrée est barricadée à l'aide d'engins agricoles et une sirène est installée pour alerter le voisinage en cas d'intrusion imprévue des forces de l'ordre. Bernard Lambert va même jusqu'à enterrer des boîtes de petit-pois tout autour des bâtiments pour faire croire que les paysans ont miné le terrain⁵⁶¹. Les fausses mines étant installées, il ne restait plus qu'à Bernard Lambert et au reste des paysans à lancer la fausse rumeur selon laquelle le domicile des Pellerin serait entièrement ceinturé d'explosifs. La réaction des autorités ne se fait pas attendre et le 27 juin 1975 est lancée, par le sous-préfet d'Ancenis, la deuxième tentative d'expulsion de la famille Pellerin. L'arsenal des gendarmes est cette fois plus conséquent, puisqu'un hélicoptère survole la ferme pour mieux observer le champ de bataille. Cette fois, les paysans cèdent devant la troupe des gendarmes. Toutefois, encore une fois, les paysans rusent puisque si les Pellerin et leurs biens sont emmenés de force en Maine-et-Loire, ils sont ramenés le soir même par les soutiens paysans⁵⁶². Ils se sont installés sur la place de l'église du

⁵⁶⁰ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 220.

⁵⁶¹ Christian Rouaud, *Paysan et rebelle, un portrait de Bernard Lambert*, documentaire, France 3, 2002.

⁵⁶² Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 221.

Mésanger. Les meubles transitent à cet endroit provisoirement tandis que les Pellerin logent chez les Lambert. Les animaux des Pellerin occupent des champs voisins de leur ancienne ferme et un toit est retrouvé pour la famille seulement quelques jours plus tard. Les paysans-travailleurs d'Ancenis démarchent la SAFER locale pour obtenir près d'une dizaine d'hectares en location pour les Pellerin. Un hangar et une étable sont aussi construits, à seulement quelques centaines de mètres de leur ancienne ferme. Le cas Pellerin divise la communauté locale du Mésanger, puisque si d'une part, certains habitants les soutiennent, d'autre voient dans les Pellerin des agriculteurs dépassés et appelés à progressivement disparaître devant le processus de modernisation⁵⁶³. L'équipe de Bernard Lambert continue cependant le combat et réussit à démontrer à la Cour d'Appel de Rennes en mars 1978, que la reprise entreprise par la propriétaire était bien entachée d'illégalité. Le propriétaire est expulsé et les Pellerin sont indemnisés. Ils peuvent également de nouveau occuper les lieux. Cette affaire est perçue comme une victoire par les milieux syndicaux, et en particulier les paysans-travailleurs. En effet, si le droit rural prévoyait bien jusqu'alors une indemnisation du fermier en cas de reprise abusive du bien par le propriétaire, voire sa réintégration sur les lieux. Un article de *Vent d'Ouest* daté de novembre 1978 souligne qu'il s'agit d'une grande première dans les affaires judiciaires de ce type : « les tribunaux bourgeois avaient toujours refusé d'appliquer cette dernière clause, sous prétexte qu'on ne pouvait pas chasser le propriétaire d'un bien lui appartenant »⁵⁶⁴. Si cette affaire est à ses débuts circonscrite à l'échelle locale, elle a progressivement pris une ampleur nationale, devenue un symbole de la lutte des paysans pour la propriété pleine et entière de leur outil de travail, la terre. De plus, ces affaires nourrissent la réflexion autour de la situation paysanne mais également sur les méthodes militantes. On l'a vu, il s'agit de se servir des tribunaux comme tribunes pour faire connaître les revendications de la « nouvelle gauche paysanne ». Les « cumulards »⁵⁶⁵ sont ainsi dénoncés au premier chef. Ce terme désigne d'abord ceux qui accumulent les terres, en vue ou non de les exploiter. Ces affaires sont aussi perçus par les paysans-travailleurs comme autant de moyens permettant de faire connaître leur action. Si Bernard Lambert partage cette conception, il préfère insister sur la particularité de

⁵⁶³ *Ibid.*, p. 222.

⁵⁶⁴ *Ibid.*

⁵⁶⁵ Jean-Philippe Martin, « Des paysans contestataires et novateurs (années 1960-début du xxie siècle) », in Pigenet, Michel, et Tartakowsky, Danielle (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France. De 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2012, p. 468.

chaque dossier : il s'agit pour lui d'abord et avant tout de tragédies personnelles avant d'être des faillites collectives.

2-L'Affaire Jean Cadiot

Si l'essentiel de l'affaire se déroule en 1978, il faut rappeler le contexte qui a amené Jean Cadiot, ami de Bernard Lambert et militant paysan-travailleur, à se considérer menacé de « mort économique ». En 1976, une sécheresse frappe la France dans son ensemble et les départements de l'Ouest sont parmi les plus touchés. Ce grave accident montre ainsi que malgré la modernisation, les exploitations agricoles restent vulnérables aux aléas climatiques. Le gouvernement doit en urgence procurer une aide financière aux exploitations où les dégâts sont les plus importants. Pour cela, il consent à lever un « impôt sécheresse » exceptionnel et à financer la réparation des dégâts subis par les exploitations via des « prêts calamité »⁵⁶⁶. Le taux avoisine les 8% et les prêts s'échelonnent sur une durée de 5 à 7 ans. Si les aides versées aux agricultures sont vues comme un moyen de traverser sans trop de dommage la sécheresse, cette crise est également vue comme le bon moment pour entamer une plus forte sélectivité dans les exploitations. Cette sélectivité passe notamment par le crédit. Le Crédit agricole accompagne cette transition et les des taux différenciés sont proposés aux agriculteurs. Si certains agriculteurs accèdent à des programmes avantageux tels que les « prêts spéciaux de modernisation » ou les « dotations jeunes agriculteurs », dont les taux d'intérêts avoisinent les 4%, d'autres agriculteurs, moins privilégiés, se financent grâce à des prêts à court-terme à des taux de 9 à 12%⁵⁶⁷. Ces taux fragilisent la situation de nombreux agriculteurs, Jean Cadiot en fait partie. Celui-ci est connu pour être un militant. Il a ainsi été l'un des acteurs de la scission avec le CNJA dans les années 1969-1970. Dans les années 1970, il s'est engagé chez les paysans-travailleurs et a toujours été un fidèle compagnon de route de Bernard Lambert. Le couple Cadiot possède une ferme s'étendant sur près de 57 hectares. Si cette surface est plus nettement plus élevée que la moyenne dans les alentours, Jean Cadiot l'assume. Il revendique aussi être un parfait exemple du paysan modernisé⁵⁶⁸. Les Cadiot avaient décidé en 1968 de se lancer dans la production de génisses. Cette décision est fondée puisque la demande de lait est croissante. De 150, le nombre de bêtes passe ainsi à 300. Jean Cadiot avoue ici avoir vu trop

⁵⁶⁶ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 229.

⁵⁶⁷ *Ibid.*

⁵⁶⁸ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 230..

gros et les frais liés à l'alimentation des bêtes augmentent à tel point qu'elle ponctionne lourdement sa trésorerie. Pour autant, si l'exploitation de Jean Cadiot est en 1978 mise en péril, elle lui a été relativement profitable jusqu'à maintenant. Il choisit ainsi de se financer à l'aide de prêts à court-terme, choix assez original puisque la majorité des paysans privilégient des prêts à moyen ou long terme. De même, ce mode de financement va de pair, d'après une conception assez personnelle du mode d'organisation de la paysannerie française, avec des relations étroites avec les coopératives. Lorsque le contexte favorable se retourne à partir de 1976, la situation financière du couple Cadiot vire rapidement au rouge. Les retards de paiement se multiplient. Ils font alors appel à la banque verte et si celle-ci accepte de refinancer à hauteur de 150 000 francs, elle refuse de modifier l'échéance des prêts, alors que les Cadiot voulait transformer leurs prêts en du moyen-terme. Jean Cadiot en vient finalement à vendre 30 hectares sur les 57 qu'il possède afin d'éponger ses dettes. La surface est vendue à un jeune agriculteur qui vient de s'installer. Si cette libération du foncier est bien perçue par les paysans-travailleurs, le Crédit Agricole y voit un sérieux frein à la croissance et à la modernisation de l'exploitation, qui seraient potentiellement sources de revenus substantiels à l'avenir. A partir de 1977, le résultat d'exploitation devient négatif et les Cadiot décident d'en débattre avec les paysans-travailleurs sur ce s'impose de faire⁵⁶⁹. Bernard Lambert y voit une occasion de mettre sur le devant de la scène du débat public la question du financement de l'agriculture française. La situation de plus en plus critique d'un certain nombre d'agriculteurs semble en effet le permettre. Bernard Lambert et les responsables paysans-travailleurs souhaitent que les conditions de remboursement soient allégées lorsqu'un agriculteur se retrouve en difficulté : « Il y a nécessité d'ajuster le mode de financement aux capacités réelles de remboursement des exploitations »⁵⁷⁰. Concernant l'affaire Cadiot, le Crédit Agricole est intransigeant et menace même le couple d'exiger le remboursement immédiat des prêts. La situation semble bloquée, et Jean Cadiot avertit alors Bernard Lambert de son intention d'entamer une grève de la faim en août 1978. Cependant, cette stratégie est risquée car il faut nécessairement que sa grève de la faim se fasse entendre, sinon ce sera comme crier dans le désert. Bernard Lambert en est tout à fait conscient et mobilise les médias pour mieux faire entendre la voix de douleur de Jean Cadiot. Il prévient dans un premier temps les équipes des

⁵⁶⁹ *Ibid.*

⁵⁷⁰ *Ibid.*, p. 231.

paysans-travailleurs afin d'obtenir leur accord. Porter une telle affaire à un niveau régional, voire national, n'a, au fond, rien d'évident. Une lettre-ultimatum est envoyée au Crédit Agricole, destinée à faire pression sur la banque verte. Devant l'absence de réaction de cette dernière, une conférence de presse est organisée le 13 septembre 1978. Dès lors le dossier Cadiot redevient un sujet dont on se préoccupe à l'intérieur de la banque. La réunion de la caisse du crédit agricole locale se tient le 20 septembre. Obligé d'aborder l'affaire Cadiot, le sujet est embarrassant car Charles-Henri de Cossé-Brissac, président de la caisse et possédant plusieurs casquettes politiques telles que président du conseil général de Loire-Atlantique ou encore maire de la commune, est aussi propriétaire de la ferme des Cadiot⁵⁷¹. Il se contente alors de renvoyer le dossier à Nantes. Jean Cadiot, installée dans une caravane sur le parking de la caisse, entame alors sa grève de la faim et mobilise son cercle proche afin de faire pression. Des conférences de presse sont organisées à Saint-Mars-la-Jaille. Des photographes ainsi que la télévision sont également invités. Cinq jours plus tard, Jean Cadiot est obligé de quitter les lieux suite à la venue d'un huissier. Il se rend alors au siège de la chambre d'Agriculture à Nantes, où Bernard Lambert tient une conférence de presse et au cours de laquelle le leader paysan invite les clients à retirer leur argent mis en dépôts dans les caisses du Crédit Agricole. La menace est prise au sérieux par la banque verte à tel point que la caisse nationale en est alertée. Si les syndicalistes de Loire-Atlantique se sont dans l'ensemble montrés solidaires avec Jean Cadiot, cette solidarité varie selon les degrés de proximité avec les paysans-travailleurs⁵⁷². Les responsables de la FDSEA de Loire-Atlantique soutiennent Jean Cadiot sur le fond mais pas dans la forme. Ils désapprouvent le mode d'action choisi par le paysan en difficulté. Les paysans-travailleurs organisent le 24 septembre une journée ferme-ouverte alors que le conflit est loin d'être levé. Près d'un millier de personnes sont au rendez-vous et un comité de soutien syndical est créé pour défendre plus efficacement la cause. Les revendications des militants paysans-travailleurs sont multiples même si elles concernent plus spécifiquement les conditions de prêts et de remboursement des paysans auprès des banques : mise en place de conventions collectives de prêts pour mieux définir les conditions de financement auxquelles peuvent avoir droit les paysans ; droit pour les paysans de disposer du double de leur contrat de prêt ; ...⁵⁷³ En effet, les revendications des paysans-travailleurs ne remettent pas en cause le principe même

⁵⁷¹ *Ibid.*

⁵⁷² *Ibid.*, p. 232.

⁵⁷³ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 233.

de l'endettement paysan mais proposent plutôt d'en assouplir les conditions pour que les paysans puissent y trouver leur compte⁵⁷⁴. Si le conflit ne semble pas trouver de porte de sortie, c'est aussi que chacune des parties semble camper sur ses positions. Jean Cadiot obtient un maigre résultat auprès de la banque, puisque la seule avancée est l'arrêt des poursuites à son encontre par la caisse régionale. Jean Cadiot est aussi en conflit avec la CANA, la coopérative d'Ancenis, puisqu'il y a contracté un lourd déficit. Grâce à l'action de Bernard Lambert mais aussi de Bernard Thareau, qui siège au conseil d'administration de la coopérative, Jean Cadiot obtient un rééchelonnement de sa dette. De plus, le remboursement se fera sur trois ans sans intérêts. La position de la CANA incite ainsi le Crédit Agricole à revoir son attitude d'intransigeance vis-à-vis du couple Cadiot. Si l'entremise de Bernard Lambert s'avère cruciale dans cette affaire, la négociation avec la banque verte est longue et rude. L'accord conclu permet finalement à Jean Cadiot de ne payer qu'en fonction des capacités de l'exploitation⁵⁷⁵. Toutefois, cet accord concerne seulement le capital emprunté dans un premier temps et non les intérêts. L'affaire ne trouvera un terme qu'en 1988. Jean Cadiot deviendra par la suite un acteur incontournable de la plateforme « SOS Agriculteurs en difficulté »⁵⁷⁶. L'Affaire Jean Cadiot a permis de mettre en lumière les difficultés grandissantes des agriculteurs face aux dettes qu'ils ont pu accumuler dans les années 1960 et 1970. Elle permet aussi de pointer les contradictions que comportent l'injonction modernisatrice puisque si Jean Cadiot s'est lourdement endetté, c'est aussi parce que son projet d'agrandissement de l'exploitation était selon ses propres termes « démesuré »⁵⁷⁷. Les paysans-travailleurs, dans leur base militante, sont bien souvent le reflet de ces agriculteurs qui se sont lourdement endettés afin d'investir dans leur exploitation. Ces investissements, comme pour Jean Cadiot, ont parfois mené à des impasses.

Conclusion :

Si Le Larzac a consacré Bernard Lambert comme une des figures incontournables de la gauche paysanne, il n'empêche que celui-ci semble moins s'investir dans les affaires syndicales après mai 1968. Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer. Ce sont tout d'abord des facteurs exogènes ayant trait aux évolutions des modes d'actions de la paysannerie française, comme a

⁵⁷⁴ *Ibid.*

⁵⁷⁵ *Ibid.*, p. 234.

⁵⁷⁶ *Ibid.*

⁵⁷⁷ *Ibid.*, p. 230.

pu le montrer Edouard Lynch, et donc incidemment, de l'évolution des répertoires d'action collective de la « nouvelle gauche paysanne ». Il faut aussi évoquer des facteurs endogènes dans la mesure où une nouvelle génération de militants paysans, dont José Bové est l'une des figures de proue. Leurs pratiques ainsi que leurs revendications sont différentes de l'ancienne génération⁵⁷⁸. Ces facteurs sont peut-être et avant tout personnels pour finir. Il est tout d'abord confronté au problème de la SICA-SAVA, qui le mobilise à plein temps pendant près de deux ans. La fusion avec les établissements Arrivé s'est soldée par un échec et Bernard Lambert se voit dans l'obligation de démissionner de son poste de président. Surtout, l'expérience à la tête de la coopérative lui fait prendre conscience que son engagement en faveur de la cause paysanne se fait parfois au prix d'un désaveu des paysans eux-mêmes. Son passage à Saint-Fulgent, où se trouvait le siège des établissements Arrivé, semble l'avoir traumatisé, ne comprenant pas l'ardeur des paysans à s'opposer à lui. Aussi, sa démission semble clore une période d'espérance au sein de la gauche paysanne, qui pouvait penser que contrôler les leviers économiques permettrait d'orienter la modernisation agricole. Cette stratégie semble s'être retournée contre elle, puisque dès l'écriture des *Paysans dans la lutte des classes*, Bernard Lambert reconnaissait que les coopératives agricoles s'alignaient sur les firmes privées pour faire face à leur concurrence.

⁵⁷⁸ Christian Rouaud, *Paysan et rebelle, un portrait de Bernard Lambert*, documentaire, France 3, 2002.

Chapitre 7 :

Les derniers combats (1978-1984)

Introduction :

La mort de Bernard Lambert en 1984 clôt aux yeux de nombreux militants, comptant parmi ses amis, un cycle : celui d'un syndicalisme de combat, qui privilégie souvent les luttes locales pour rendre compte d'un problème global. Cette technique, si elle n'est pas spécifique au syndicalisme paysan, montre aussi l'influence durable de « mai 68 » sur les catégories sociales qui *a priori* sont les plus éloignées de l'élan révolutionnaire. Cette mort est brutale puisque Bernard Lambert meurt dans un accident de voiture mais son héritage est durable, car il reste un acteur essentiel de la réunification du syndicalisme paysan, qui va préparer la fondation de la Confédération Paysanne en 1987. Cette période doit donc s'analyser en deux temps, car de 1978 jusqu'à 1981, le sentiment que la gauche est aux portes du pouvoir pousse la gauche paysanne à se préparer au vent de réformes qui vient. À l'espoir des lendemains roses, succède le désenchantement, même si sur un certain nombre de points la victoire des socialistes aux élections présidentielle et législative permet à la gauche paysanne d'entrevoir de réels changements. Ayant voulu se tenir à l'écart des luttes partisans dans les années 1970, Bernard Lambert est rattrapé par la politique et est bien obligé de reconnaître l'importance que représente le pouvoir politique pour faire avancer les dossiers qui lui tiennent à cœur. Même s'il n'a pas l'ardeur de ses débuts dans le syndicalisme, il possède l'énergie suffisante pour pousser à fonder une nouvelle organisation syndicale, succédant au mouvement des paysans-travailleurs, la CNSTP. C'est également une période qui ouvre pour lui de nouveaux terrains d'engagements, qu'il ne connaissait pas forcément. S'il ne faut pas faire de Bernard Lambert un précurseur de l'écologie, ni même un lanceur d'alerte, il est possible de faire le lien entre les combats de José Bové sur la dénonciation de la malbouffe⁵⁷⁹ et ceux de Bernard Lambert sur le veau aux hormones. Cette lutte est peut-être révélatrice de l'émergence d'un nouvel acteur dans l'équation : le consommateur. Toutefois, la préoccupation essentielle de Bernard Lambert restera bien la défense du producteur paysan, qu'il estime toujours aussi menacé.

⁵⁷⁹ Jean-Philippe Martin, *Histoire de la nouvelle gauche paysanne. Des contestations des années 1960 à la Confédération paysanne*, Paris, Édition La Découverte, coll. Cahiers Libres, 2005, p. 289.

I-Haro sur le veau

1-Le nouvel esprit de l'agriculture

Le veau de boucherie nourri à l'aide du lait de sa mère est une spécialité gastronomique française. Cette méthode est dite naturelle dans la mesure où elle relevait d'une agriculture traditionnelle. Elle a toutefois profondément été modifiée, notamment dans les années 1960 lorsque l'Europe et la France étaient largement excédentaires en lait. La recherche visant à utiliser de la poudre de lait dans les aliments destinés aux veaux a été subventionnée afin de réduire ces excédents⁵⁸⁰. Progressivement donc, ce « lait artificiel » cède la place au « lait naturel ». Malgré les tâtonnements du début, une technique de production intensive est mise au point. Ainsi, entre 1966 et 1980, la consommation d'aliments d'allaitement sur le continent passe de 337 à 800 000 tonnes⁵⁸¹. Le passage à une mode d'élevage industriel se substituant au mode traditionnel a donc été opéré en seulement deux décennies, puisqu'en 1980, ce sont près de 80% des veaux de boucherie qui sortent d'élevages industriels. À cette nouvelle forme de production s'adosse aussi de nouvelles relations au sein du monde paysan. En effet, les firmes fournissent le veau, la nourriture, les soins vétérinaires. Nombre de frais sont à la charge du paysan : eau, électricité, chauffage, entretien des bâtiments, ... La maîtrise du producteur sur la qualité de son produit semble donc réduite. Ce que dénonçait nombre d'agriculteurs était que si la firme s'assurait des débouchés pour ses aliments, l'agriculteur devait, de son côté, tous les risques. Couplée à cette subordination vis-à-vis des firmes, l'endettement des agriculteurs qui avaient noués de tels contrats, devenait problématique. Au cours d'un exposé qu'il donne au séminaire d'économie rurale, à l'Ecole des hautes études en Sciences Sociales de Paris, le 4 mai 1981, Bernard Lambert montre ainsi le dilemme dans lequel il se trouve car deux choix s'offrent à lui : soit l'agriculteur pouvait contester sa dette, et donc arrêter immédiatement l'élevage tout en aggravant sa situation, soit il continuait mais accentuait sa subordination à l'égard de la firme⁵⁸². Cette situation inextricable dans laquelle se trouvaient les agriculteurs donnait lieu à des affaires récurrentes, où ces derniers menaient la firme avec laquelle ils avaient noué un contrat d'intégration devant les tribunaux. Ainsi, en 1972-1973, Wessafic, une multinationale d'origine néerlandaise, nourrissait les veaux avec du « Nukamel », présenté

⁵⁸⁰ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 235.

⁵⁸¹ *Ibid.*

⁵⁸² *Ibid.*

comme « la première marque mondiale d'aliments d'allaitement pour veaux »⁵⁸³. Ce nouveau produit nécessitait ainsi près de 160 kilos d'aliment, contre 140 à 150 auparavant, pour produire 100 kilos de viande de veau. La conséquence est que la viande était souvent de moindre qualité ce qui conduisait à faire baisser le prix de vente, au point que cela ne couvrait pas parfois les coûts engagés pour acheter le veau, le nourrir et le soigner. C'est la raison pour laquelle Wessafic s'est très vite retrouvée à demander à près de 250 éleveurs, sur tout le territoire français, de lui rembourser près d'un milliard de centimes⁵⁸⁴. Cette situation fréquente était souvent facilitée par le fait que les éleveurs, face aux firmes, se trouvaient bien souvent esseulés, et rechignaient à faire appel à la justice. Ils doivent donc payer des dettes alourdies ainsi que des dommages et intérêts. Pourtant, la FNSEA avait dès 1964 alerté sur les dangers d'une intégration trop fortement poussée. L'agriculteurs finirait par se retrouver en situation de totale dépendance à l'égard de la firme, perdant ainsi le contrôle sur son produit. Mais aux yeux de la centrale syndicale, ces paysans, ayant choisi librement de passer ce genre de contrat avec les firmes, en sont les seuls responsables. À l'inverse, pour Bernard Lambert, ces situations ne relèvent pas seulement de la responsabilité individuelle mais correspondent à un processus plus profond, qui touche la majorité des catégories paysannes, les conduisant de plus en plus à vendre leur force de travail⁵⁸⁵. Si les agriculteurs en détresse font parfois appel aux syndicats, notamment aux paysans-travailleurs, le plus souvent, ils décident de se prendre eux-mêmes en main. Les premiers comités de luttes des éleveurs intégrés (CLEI) se forment ainsi dans le Sud-Ouest et en Rhône-Alpes. Aussi, il semble que ces comités soient efficaces, dans la mesure où ils obtiennent des verdicts allant dans leur sens, et demandant aux firmes de payer des dommages et intérêts aux éleveurs. Une série de firmes à travers toute la France est ainsi condamnée : Chantegrain dans l'Isère ou encore le Groupement laitier du Perche⁵⁸⁶. Les verdicts se montrent de plus en plus favorables. Si au début, les dettes des éleveurs envers les firmes sont simplement annulées, les tribunaux réclament par la suite le remboursement des frais engagés par les producteurs. À titre d'exemple, la firme Guyomarc'h est condamnée par la cour d'appel d'Angers à payer 170 000 francs à un éleveur du fait qu'elle n'aurait pas payée les fournitures et le travail de ce dernier, avec qui elle a passé un contrat de production. Pourtant,

⁵⁸³ *Ibid.*

⁵⁸⁴ *Ibid.*, p. 236.

⁵⁸⁵ *Ibid.*

⁵⁸⁶ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 237.

au départ, c'était la firme qui s'était retournée contre son éleveur. Elle lui réclamait près de 16 000 francs. Cette situation amène les firmes à hésiter avant de poursuivre les agriculteurs en contrat d'intégration. Les paysans-travailleurs par exemple, n'hésitent pas à soutenir les paysans qui ne savent plus comment s'en sortir. Le mouvement leur apporte alors des conseils juridiques, ce qui s'avère précieux au cours des procès. La situation est toutefois différente dans l'Ouest et le Nord de la France. Les pratiques d'intégration ont été incorporées non par des firmes mais par des coopératives, auxquelles les agriculteurs sont liés non seulement par des contrats mais aussi par le statut de sociétaire au sien de la coopérative. En effet, si les décisions de justice portent sur des contrats passés entre deux personnes juridiquement distinctes, elles ne peuvent s'appliquer sur les contrats passés entre les coopératives et ses producteurs. Cette situation révolte Bernard Lambert, surtout que la CANA fait partie de ces coopératives. Celle-ci est en pleine phase de croissance, puisqu'elle passe désormais des contrats avec des producteurs du Poitou-Charentes et du Sud-Ouest⁵⁸⁷. Cependant, grâce à l'appui de paysans-travailleurs vendéens et des membres du CLEI, la CANA est amenée à reconnaître la qualité de ses aliments, même si dans cette affaire, il faut distinguer les producteurs directement rattachés à la coopérative, et ceux situés à l'extérieur de la « zone » de la CANA⁵⁸⁸. L'affaire du veau aux hormones intervient dans un contexte bien particulier. Bernard Lambert, qui connaît le milieu des coopératives et qui a aussi des liens avec le milieu des éleveurs, en perçoit très vite les enjeux. La montée en puissances des firmes privées et des coopératives ainsi que la multiplication des contrats d'intégration, partout à travers la France, révèlent que l'agriculture française est bien engagée dans un processus capitalistique, décrit par Bernard Lambert dans son ouvrage. Si cette intégration permet d'importants gains de productivité, elle n'est pas pour autant sans versant négatif, puisque des risques sanitaires notamment peuvent survenir.

2-Le scandale éclate

C'est dans un tel contexte qu'éclate l'affaire du veau aux hormones et dans laquelle Bernard Lambert a été un acteur essentiel. Les conditions de production de la viande de veau tendent à se détériorer. Pour y remédier, les industriels songent à utiliser des substances destinées à pallier la perte de qualité de la viande. Des anabolisants sont par exemple utilisés pour augmenter la masse musculaire et ainsi obtenir une viande plus ferme. Les hormones

⁵⁸⁷ *Ibid.*

⁵⁸⁸ *Ibid.*

femelles telles que l'œstrogène ont, à leurs débuts, les faveurs des firmes et des coopératives. La réglementation ne se fait pas attendre et la loi Ceyrac, datée du 22 février 1976, porte sur l'emploi d'anabolisants dans ce type de production. L'emploi d'œstrogène est alors interdit mais va très vite alimenter un marché noir. Un véritable trafic se développe, touchant des fabricants, des vétérinaires, des firmes ainsi que les éleveurs. Le service de répression des fraudes détecte la présence d'hormones femelles dans de nombreuses productions de viande. Sauf qu'en droit, la faute revient toujours au propriétaire de l'animal, qui est ici l'éleveur⁵⁸⁹. Les paysans-travailleurs et le CLEI décident donc de soutenir deux éleveurs de Loire-Atlantique, qui ont intenté un procès contre la CANA. Les éleveurs reprochent à la coopérative d'Ancenis de les obliger à prescrire des œstrogènes à leurs bêtes. Cette action en justice est le déclenchement d'une affaire qui va dépasser l'échelle locale. L'affaire ne va pas seulement concerner la France mais beaucoup de pays du Marché commun. C'est d'ailleurs Bernard Lambert qui pousse pour dévoiler cette affaire sur la place publique⁵⁹⁰. Les militants des paysans-travailleurs et du CLEI dont, au départ, plutôt hostiles à cette stratégie. Ils jugent que c'est trop tôt. Les préoccupations des syndicalistes et des membres du comité de défense des éleveurs sont ailleurs. Ils souhaitent en effet profiter de leurs nombreuses victoires judiciaires pour tenter de revoir en profondeur les contrats des éleveurs avec les firmes. Il s'agit ainsi de « promouvoir une défense syndicale permanente des producteurs face à leur firme, en particulier par l'élaboration et la négociation de contrats-types garantissant l'emploi et le revenu des éleveurs intégrés. »⁵⁹¹. Dans un article de *Vent d'Ouest*, datant de mai 1980, les responsables des paysans-travailleurs et du CLEI disent qu'ils sont confiants dans leur capacité à passer au « stade supérieur »⁵⁹², pour s'attaquer au cœur du problème. La révision des contrats d'intégration semble d'autant plus possible que la loi de modernisation de l'agriculture, du président Valéry Giscard d'Estaing, est alors en pleine discussion au Parlement. Les firmes privées sont aussi montées au créneau pour dénoncer la concurrence inégale avec les coopératives qu'induisent les contrats d'intégration. De même, la même année, à Angers, les représentants des industriels de l'alimentation animale tentent de nouer des contacts avec les paysans-travailleurs, afin de se mettre d'accord et réfléchir sur un nouveau type de contrat.

⁵⁸⁹ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 238.

⁵⁹⁰ *Ibid.*, p. 239.

⁵⁹¹ *Ibid.*

⁵⁹² Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 239.

Alors qu'un consensus semble sur le point d'accoucher, Bernard Lambert joue de son influence pour l'empêcher. Il s'exprime dans une tribune, publiée dans *Vent d'Ouest*, en septembre 1980, et remet en cause toute la filière. Il affirme ainsi :

« Aujourd'hui, sous la coupe des banques et des industries qui contrôlent et organisent la production, ils sont obligés, sous prétexte de progrès et sous peine de faillite, de se plier à des pratiques qu'ils désapprouvent. Nous voulons, nous pouvons produire autrement. Pour cela, des changements législatifs, économiques et réglementaires sont nécessaires. »⁵⁹³

Les positions de Bernard Lambert incommodes les autres syndicalistes, car si les pratiques des firmes sont dénoncées, sa critique porte également sur les coopératives. Les syndicalistes de la FDSEA de Loire-Atlantique se montrent réticents à attaquer un modèle auquel ils sont attachés. Même les paysans-travailleurs ne veulent pas réduire l'affaire à une attaque contre la CANA ou les coopératives en général⁵⁹⁴. Ils savent trop bien l'influence et le poids que la coopérative d'Ancenis possède dans la région. C'est pourtant bien un autre acteur qui va prendre les autres de court. L'Union fédérale des consommateurs en effet, lorsque la plainte est déposée par les deux éleveurs, dévoile au grand public l'affaire. L'UFC lance un appel sur la radio Europe 1 un appel au boycott du veau aux hormones. Cet appel est inattendu, car l'UFC devait travailler en étroite collaboration avec les paysans-travailleurs, qui lui donnaient notamment les informations, tout en attendant pour dévoiler l'affaire. Le 10 septembre 1980, l'appel est lancé, et l'information se répand très vite comme une traînée de poudre dans tous les médias nationaux. Le présentateur du journal de 20 heures de TF1, Roger Gicquel prend contact avec Bernard Lambert, pour glaner des informations. Le lendemain, visiblement dépassés par les événements qu'ils ont eux-mêmes en partie provoqués, les paysans-travailleurs donnent une conférence de presse dans laquelle ils demandent de ne pas suivre l'appel au boycott. Il est toutefois trop tard. Pour Bernard Lambert et les paysans-travailleurs, cette affaire résonne comme une défaite car si l'accent est mis sur la qualité du produit et l'importance d'un contrôle sanitaire plus strict, il est fait peu de cas des conditions de production et de travail des éleveurs, ce qui était aussi l'objectif des paysans-travailleurs. Si l'UFC souhaite mettre en place un label destiné à garantir l'origine de la viande, Bernard s'y montre résolument hostile :

⁵⁹³ *Ibid.*

⁵⁹⁴ *Ibid.*

« [l'UFC] savait pertinemment que nous étions non seulement contre le boycott, mais aussi contre l'idée d'une production labellisée qui ne peut être réservée qu'à une minorité, celle qui a la possibilité financière de choisir et se payer la bonne bouffe. »⁵⁹⁵

Quoiqu'il en soit, la conséquence sur le marché de la viande est immédiate. L'appel au boycott provoque l'effondrement du prix du veau et ce sont des centaines d'éleveurs ainsi que toute une filière qui sont désormais mis en péril. La faute est rejetée sur les paysans-travailleurs, qui n'auraient pas su anticiper les conséquences de leurs décisions. Les paysans-travailleurs tentent de contrattaquer en dénonçant le système dans son ensemble : la nouvelle alimentation des veaux serait ruineuse en énergie et en subventions publiques. Ils préparent leurs arguments, et chiffres à l'appui, montrent que la CEE a dépensé près de 8.5 milliards de francs pour financer l'incorporation de poudre de lait dans l'allaitement des veaux ainsi que les exportations de beurre qui résultent des excédents laitiers⁵⁹⁶. Si l'action des paysans-travailleurs et de Bernard Lambert ne fonctionne pas dans un premier temps, elle a le mérite de souligner les éventuels inconvénients du modèle productiviste en agriculture. Celui-ci non seulement ne serait pas économiquement viable mais conduirait à une baisse de qualité. La stratégie de Bernard Lambert dans cette affaire a évolué et montre son adhésion progressive à la remise en cause du modèle productiviste. Si aux débuts, il se contentait de critiquer les abus d'un système conduisant à abandonner une pratique traditionnelle. Comme le montre Yves Chavagne, Bernard Lambert s'est montré longtemps réticent à dénoncer en bloc les nouvelles formes de productions. Son souci principal restait bien de pointer les contradictions qui amènent de plus en plus d'agriculteurs à s'endetter massivement. Le slogan « Produire autrement » n'avait pas beaucoup de sens à ses yeux, dans la mesure où les paysans devaient face à des difficultés plus importantes :

« On peut se permettre de "produire autrement", d'élever une dizaine de vaches ou une quinzaine de chèvres, quand on n'a pas besoin de s'endetter pour se loger, pour acquérir même le plus petit des moyens de production. Ce n'est pas un slogan syndical. » disait-il⁵⁹⁷

Sa vision du progrès à la suite de cette affaire s'en trouve radicalement transformée. Si jusqu'ici, il pensait que la modernisation était nécessaire, bien qu'il insistât sur la nécessité de ne pas négliger les « petits paysans », principaux perdants de ce progrès, l'affaire du veau aux

⁵⁹⁵ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 242.

⁵⁹⁶ *Ibid.*

⁵⁹⁷ *Ibid.*

hormones lui fait ainsi entrevoir une réalité nouvelle : développement économique et progrès ne sont pas systématiquement synonymes. Bernard Lambert en vient à rencontrer, avec des responsables des paysans-travailleurs comme Denis Gaboriau, Edgar Pisani et des députés socialistes pour s'entretenir à propos du scandale sanitaire⁵⁹⁸. L'ancien ministre de l'Agriculture se montre attentif aux arguments des paysans-travailleurs, et souhaite un retour à l'ancienne pratique. Les récriminations de l'UFC réussissent à être entendues auprès de la Commission Européenne, qui interdit l'utilisation d'anabolisants dans la production de viande. En France, on souhaite apaiser les craintes avec la mise en place d'un label « veau naturel ». La volonté est bel et bien d'apaiser l'opinion publique vis-à-vis des craintes qu'elle peut avoir. L'affaire du veau aux hormones montre aussi les transformations de l'action syndicale de la gauche paysanne. Les paysans-travailleurs, malgré quelques succès, n'ont pas réussi à sortir de la marginalité. Peu entendus de la paysannerie, leurs marges d'actions restent donc assez faibles. Les rêves révolutionnaires semblent bel et bien éteints⁵⁹⁹. Cette marginalité les a conduits à recentrer leur combat, notamment autour de la défense économique des paysans. À mesure que les enjeux de la lutte semblent évoluer, Bernard Lambert, parallèlement, semble vouloir de son côté changer d'échelle et placer la défense des paysans dans un cadre européen voire mondial :

« On peut penser que les formes que prendront les actions menées ici, ont une portée qui dépasse de beaucoup les paysans et la société française. L'avenir du monde se joue aussi dans les luttes que mènent et mèneront les paysans. »⁶⁰⁰

Enfin, la remise en cause du modèle productiviste non plus seulement pour des raisons économiques, prépare l'unification syndicale de la gauche paysanne. Cette nouvelle critique qui émerge semble de plus en plus s'imposer dans le débat public, et est susceptible de devenir le ciment d'une organisation syndicale concurrente de la FNSEA. Plus largement, à travers cette critique, les paysans-travailleurs et Bernard Lambert veulent interroger la notion de progrès et les formes qu'il prend en agriculture⁶⁰¹.

⁵⁹⁸ *Ibid.*, p. 243.

⁵⁹⁹ *Ibid.*

⁶⁰⁰ *Ibid.*

⁶⁰¹ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 243.

II-La réunification syndicale : l'œuvre inachevée de Bernard Lambert

1-Après la victoire socialiste, une victoire de la gauche paysanne ?

L'accession de François Mitterrand à la présidence de la République ouvre de nouvelles perspectives pour la gauche paysanne. L'une des principales promesses, espérées de longue date par les militants paysans, est la reconnaissance du pluralisme syndical. Cette promesse, une fois tenue, permettrait de mettre fin au monopole de la FNSEA⁶⁰². En 1981, Bernard Lambert est alors l'artisan du rapprochement syndical entre plusieurs formations. La Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans regroupe ainsi les paysans-travailleurs, le « mouvement syndical des travailleurs de la terre et des formations syndicales départementales, de la Savoie et de la Manche par exemple. Cette organisation est fondée aux lendemains de la victoire du candidat socialiste, le 4 juin 1981. En effet, sitôt la victoire de la gauche acquise, Bernard Thareau le sollicite pour intégrer un groupe de réflexion et de proposition auprès du ministre de l'Agriculture. Son ami semble alors en position de force, d'autant plus qu'il se trouve être responsable de la commission agricole du PS avec Pierre Joxe. Bernard Lambert hésite un long moment avant de prendre une décision, prenant le temps de la réflexion. Si jamais sa réponse est positive, son influence au sein du monde paysan lui permettrait d'emporter des décisions et faire pencher encore plus à gauche le programme du candidat socialiste⁶⁰³. De plus, il verrait ici l'occasion de prendre sa revanche sur cette longue décennie de domination des syndicalistes de la FNSEA, avec Michel Debatisse à leur tête. Pourtant, Bernard Lambert identifie aussi le danger que représente une forme de compromission avec le pouvoir politique. Se tenir à l'extérieur plutôt qu'à l'intérieur est finalement peut-être un moyen de faire pression. Il finit par décliner l'invitation de Bernard Thareau. Trop longtemps en rupture de ban avec les institutions, Bernard Lambert rejette ainsi la possibilité de « faire carrière » auprès du nouveau pouvoir⁶⁰⁴. Il faut dire aussi que Bernard Lambert semble entretenir des relations contrariées avec les socialistes. Dès le 14 mai 1981, il se fait remarquer par son absence lorsque François Mitterrand se rend à une réunion informelle tenue chez Armand Chatellier, alors président de la FDSEA de Loire-Atlantique. Cette réunion rassemble

⁶⁰² Jean-Philippe Martin, *Histoire de la nouvelle gauche paysanne. Des contestations des années 1960 à la Confédération paysanne*, Paris, Édition La Découverte, coll. Cahiers Libres, 2005, 311p.

⁶⁰³ Christian Rouaud, *Paysan et rebelle, un portrait de Bernard Lambert*, documentaire, France 3, 2002.

⁶⁰⁴ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 246.

des responsables des différentes FDSEA mais également des paysans-travailleurs⁶⁰⁵. Les Affaires successives du veau aux hormones et celle qui concernait Jean Cadiot ont, semble-t-il, durablement durci le climat entre Bernard Lambert et les tenants d'une opposition interne à la FNSEA, correspondant plus aux opinions socialistes en matière agricole. Au cours de cette réunion, les paysans-travailleurs rappellent les engagements et les démarches entreprises depuis déjà plus d'un an pour une unification syndicale. Les responsables socialistes semblent, de leur côté, manifestement presser de hâter l'unification syndicale, tant le contexte y est favorable⁶⁰⁶. Les paysans-travailleurs entendent les arguments et semblent progressivement répondre à l'appel. Après quelques tergiversations, les paysans-travailleurs finissent par soutenir l'union des forces syndicales, poussé également par sa base, comme en témoigne le tout premier bulletin de la CNSTP :

« Après discussions profondes de nos équipes départementales et régionales, le comité national du 3 juin, largement suivi, a clairement évalué les enjeux actuels et donné son accord à la participation de « Paysans-Travailleurs » à la constitution de la CNSTP. »⁶⁰⁷

Fondé le 4 juin, la toute nouvelle organisation est reçue seulement six jours plus tard par la ministre de l'Agriculture, Edith Cresson. Cette rencontre débouche sur une reconnaissance syndicale, premier pas vers la reconnaissance plus large du pluralisme syndical. Pourtant, l'union ne fut pas simple. Regroupant des mouvements et des organisations différentes, qui se sont mobilisées parfois uniquement pour des luttes locales, le mode d'organisation de la CNSTP est l'objet d'éprouvants débats afin de donner un visage et une ligne au nouveau syndicat. La cohabitation semble à ses débuts difficiles entre des militants qui se sont déchirés par le passé et qui sont de nouveau amenés à se côtoyer. Les paysans-travailleurs ont toutefois vocation à dominer ce syndicat, qui progressivement d'ailleurs sera appelé les « Travailleurs-Paysans ». La logique de Bernard Lambert, une fois la victoire de socialistes acquise, était qu'il fallait le plus tôt possible faire pression sur eux afin d'obtenir des résultats très tôt. Pour cette raison, il réussit à convaincre les mais militants et devient le porte-voix du nouveau syndicat en juillet 1981. Bien que l'organisation soit jeune, sa conviction était qu'il fallait très vite faire pression car l'élan de la victoire retomberait assez vite, et les réformes incomplètes resteraient alors en l'état. Si la CNSTP fondait l'espoir de représenter une véritable

⁶⁰⁵ *Ibid.*

⁶⁰⁶ *Ibid.*, p. 247.

⁶⁰⁷ *Ibid.*, p. 248.

alternative syndicale, il n'en reste pas moins qu'elle était porteuse des anciennes divisions au sein du syndicalisme agricole. En effet, on retrouvait au sein de la CNSTP une frange plutôt encline à négocier avec le pouvoir socialiste, notamment le MSTT, tandis que les paysans-travailleurs, que 10 années de militantisme avaient rendu méfiants, s'y montraient hostiles. Dans ces conditions, Bernard Lambert occupe encore une situation d'intermédiaire, puisqu'il s'efforce de maintenir l'unité entre ces deux franges. Les questions plus pratiques, comme l'aménagement du siège de la CNSTP ou le fonctionnement interne du syndicat ne furent pas pour autant abandonnées. Bernard Lambert obtint ainsi, non sans avoir auparavant demandé des subventions publiques ou des prêts accordés par le Crédit Agricole, une permanence de près de 400 mètres carrés, située au rue Sedaine à Paris. Yves Chavagne rappelle à cet égard une anecdote qui montre que la gauche paysanne interroge tous les aspects de la vie, pas seulement économique. Il fut en effet question notamment de ne pas séparer les « dirigeants » d'un côté et les exécutants de l'autre, de façon à conserver une plus forte unité au sein du syndicat. Si cette problématique n'occupa pas Bernard Lambert, il montre que les responsables du syndicat avaient conscience du fait que l'agencement de la permanence n'était pas neutre, et pouvaient conditionner certains aspects de l'action syndicale. Quoiqu'il en soit, les nouvelles relations avec le pouvoir semblent d'emblée placées sous des jours plus favorables que par le passé. Edith Cresson convie à plusieurs réunions Bernard Lambert et Bernard Thareau, dans lesquelles elle affirme que la priorité pour elle reste la reconnaissance de la pluralité syndicale. De plus, le nouveau pouvoir semble plus sensible aux dossiers sensibles. Lors de la conférence annuelle agricole, réunie le 8 décembre à Matignon, le Premier ministre Pierre Mauroy annonce le déblocage d'1,5 milliard de francs d'aide destinés à soutenir le revenu paysan. Le fonctionnement du versement des aides est revu, puisque désormais il y a un plafond pour chaque exploitation, et elles sont même dégressives en fonction du chiffre d'affaire⁶⁰⁸. Les séductions du pouvoir politique sont grandes et, encore une fois, les avertissements viennent principalement de l'aile gauche de la CNSTP. Il craint en effet l'opposition des militants paysans-travailleurs, surtout ceux de l'Ouest comme Paul Bonhommeau ou encore Denis Gaboriau. En bons amis, ils tentent de le prévenir :

⁶⁰⁸ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 251.

« À ce petit jeu, tu seras contraint, à un moment ou à l'autre, de faire cavalier seul vis-à-vis du syndicat parce que tu ne pourras pas à chaque fois soumettre au débat toutes les questions sur lesquelles tu seras amené à prendre position. »⁶⁰⁹

La crainte de voir Bernard Lambert agir seul, sans consultation des autres cadres de la CNSTP, passe toutefois au second rang devant l'empressement dont faisaient preuve certains militants⁶¹⁰. La victoire des socialistes a suscité l'engouement dans les milieux de la gauche paysanne. Mais celle-ci a attendu que les socialistes mettent, une fois arrivés au pouvoir, tout de suite en œuvre leur programme, ce qui a pu déboucher sur des désillusions parmi les militants. Bernard Lambert fait partie de ceux qui veulent faire pression sur le nouveau pour l'obliger à agir vite, car sinon il sera trop tard, estime-t-il. Il met dès septembre 1981 le pouvoir sous pression, en lançant l'affaire de la Ferrière. Bernard Lambert commence ainsi à occuper une ferme, à Riaillé en Loire-Atlantique. Le propriétaire du terrain est un cousin de Valéry Giscard d'Estaing, le comte de Durfort. Il occupe ainsi près de 114 hectares en surface. Près de deux cents paysans s'introduisent sur le terrain le 21 septembre, à l'appel conjoint de la CNSTP et de la FDSEA de Loire-Atlantique. Les paysans installent un éleveur pour dénoncer cette situation. En effet, le comte dispose de larges parcelles de terres non cultivées et qui ne font l'objet d'aucune valorisation. Si les paysans se sont mobilisés, c'est aussi en raison des multiples refus du comte de louer ses terres. Malgré de multiples demandes, sa réponse a toujours été négative. Le droit foncier est ici remis en cause car les terres laissées en friche sont considérées comme un obstacle, ne permettant pas à de nouveaux paysans de s'installer. Pour Bernard Lambert, l'affaire de la Ferrière est aussi l'occasion de mettre en œuvre les réformes foncières promises par le pouvoir socialiste. Dans le programme de François Mitterrand figurait en effet la création d'un Office foncier, qui faciliterait la redistribution de terres cultivables vers les paysans. Toutefois, force est de reconnaître que l'affaire n'a pas eu l'écho escompté. Si l'affaire a eu provoqué du bruit au niveau régional, son impact national fut marginal⁶¹¹. L'échec relatif de l'affaire de la Ferrière conduit Bernard Lambert à fonder un groupe au sein du CNSTP sur les questions foncières, Des militants du syndicat regroupant des juristes ou encore des agronomes, comme Michel Lebourgeois, rédigent un rapport en novembre 1982 intitulé : « Une autre politique foncière applicable à toutes les exploitations agricoles. ». Ce rapport plaide pour

⁶⁰⁹ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 252.

⁶¹⁰ *Ibid.*

⁶¹¹ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 254.

un droit d'usage renforcé, dont les prérogatives pourraient passer avant certaines dispositions du droit de propriété. Le rapport souhaite ainsi un approfondissement du statut du fermage. Pour résumer, près d'un an après l'arrivée des socialistes au pouvoir, la gauche paysanne n'a pas véritablement réussi à s'imposer. Non seulement par certains aspects, elle est jugée utopique ou irréaliste⁶¹², mais les relations avec le pouvoir politique ne sont pas aussi bonnes qu'espérées. Bernard Lambert n'a pas réussi, vingt ans après, à rééditer l'entente entre le CNJA et le ministre de l'Agriculture Edgard Pisani au début des années 1960. La CNSTP n'étant pas le CNJA.

2-Bernard Lambert, artisan de la réunification syndicale

Les premières journées nationales de la CNSTP, organisées à Paris les 4 et 5 mars 1982, sont l'occasion de mettre à l'essai cette unité de la gauche paysanne. Malgré la jeunesse du syndicat, les paysans-travailleurs et le MSTT semblent déjà entretenir des relations distantes voire conflictuelles. Par exemple, si les paysans-travailleurs avaient voulu profiter de l'occasion des journées nationales pour publier la première édition du journal syndical, intitulé *Travailleur Paysan*, les débats furent nombreux pour décider du contenant et du contenu. Si le journal sort à temps, cela n'empêche pas le MSTT de diffuser son propre journal, les *Travailleurs de la terre*. Le thème choisi, « Pour un véritable changement : la remise en cause du productivisme »⁶¹³, pour animer ces journées nationales semble faire consensus, de façon peut-être à apaiser les tensions persistantes. Bernard Lambert tient au cours de ces journées un rôle éminent puisqu'il présente le rapport général, qui ne porte paradoxalement aucune revendication auprès du ministère de l'Agriculture. Mot-valise, le productivisme est alors défini comme le processus spécifique au secteur agricole par lequel le capital extorque la richesse au travail. Ce processus conduirait les paysans à toujours plus investir et donc à toujours plus s'endetter. Le choix de ce thème peut s'expliquer essentiellement par deux raisons. La CNSTP ainsi que Bernard Lambert voient dans la dénonciation du productivisme un potentiel ciment de la future gauche paysanne, dont les premières fondations sont posées à travers ces journées. Cette critique, pensée comme nouvelle, possède également l'avantage de faire converger une nouvelle clientèle syndicale, jusqu'ici peu rompue aux pratiques syndicales, à commencer par les milieux écologistes et agrobiologistes⁶¹⁴. Toutefois, des militants comme Charly Templier

⁶¹² Christian Rouaud, *Paysan et rebelle, un portrait de Bernard Lambert*, documentaire, France 3, 2002.

⁶¹³ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 256.

⁶¹⁴ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 256.

par exemple, se montrent sceptiques car ils pensent que la critique ne peut être un vecteur de rassemblement mais qu'elle est plutôt une étape afin de créer une véritable alternative syndicale :

« S'il est un domaine où ni Bernard ni la majorité de la CNSTP n'ont été jusqu'au bout du débat, c'est bien celui de la remise en cause du productivisme. Certes, il a été bien analysé et critiqué dans son fonctionnement et ses conséquences. Mais nous ne sommes pas allés assez loin dans la recherche d'alternatives au modèle décrié. »⁶¹⁵

Une commission « agriculture biologique » voit ainsi le jour au sein du syndicat mais elle est peu écoutée, voire même traitée avec mépris⁶¹⁶. Comme le souligne Yves Chavagne, le paradoxe est que si la critique du productivisme est rodée, c'est aussi que beaucoup dans le CNSTP sont d'anciens paysans-travailleurs de l'Ouest et sont donc en lien direct avec la montée du productivisme dans leur région. Si la critique est virulente, il n'empêche que les militants croient pour beaucoup que cette montée en puissance des firmes agroalimentaires semble inéluctable. Bernard Lambert lui-même est assez sceptique vis-à-vis des tentatives et des pratiques qui commencent à émerger au début des années 1980 visant à favoriser une agriculture alternative. Échapper à l'emprise du capitalisme par ces moyens-là, à ses yeux, semble vouer à l'échec. La réflexion interne au syndicat n'empêchait pas une réflexion hors des enceintes syndicales, elle aussi soucieuse de la place croissante du productivisme. Edith Cresson avait lancé dès le mois de janvier 1982 les « Etats généraux du développement agricole ». Cette réunion censée rassembler tous les acteurs du monde agricole était aussi vu comme un moyen de sonder l'opinion des agriculteurs sur l'évolution de leur profession et des enjeux qui se posent à elle. Ce tour d'horizon de l'agriculture française s'est soldé par le compte-rendu des Etats généraux, qui se tenaient au Palais des Congrès les 7, 8 et 9 février 1983. La conclusion apportée par la ministre, tout en y soulignant les nombreux avantages que la modernisation agricole a pu apporter, insiste sur le fait qu'il ne faut pas promouvoir un unique modèle, mais bien plusieurs façons de pratiquer l'agriculture. Ce discours satisfait la CNSTP et Bernard Lambert qui y voient une forme de pause dans le processus toujours plus poussé de l'intégration de l'agriculture française⁶¹⁷. Toutefois, si des tensions au sein du syndicat ont pu voir le jour, la première véritable épreuve pour la CNSTP reste les urnes. Les élections aux chambres

⁶¹⁵ *Ibid.*, p. 257.

⁶¹⁶ *Ibid.*

⁶¹⁷ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 258.

d'agriculture ont lieu le 28 janvier 1983 et sont porteuses d'enjeux car elles permettront de voir comment les rapports de force ont changé au sein du monde paysan. De plus, le mode de scrutin a changé, puisque désormais des listes sont élues dans chaque département à la proportionnelle. La question pour la CNSTP était de savoir si elle devait passer l'épreuve des urnes. Bernard Lambert craignait ainsi que les élections ne ravivent trop intensément les conflits dans le syndicat. Pour les anciens paysans-travailleurs, en particulier les militants originaires de l'Ouest, devoir se confronter aux suffrages des exploitants agricoles, relevait de la compromission car elle supposait d'accepter la concurrence du CNJA et de la FNSEA. De plus, rentrer dans le jeu électoral représenterait le risque d'assumer de n'être plus que dans la gestion du développement agricole, au détriment de l'action syndicale⁶¹⁸. Bernard Lambert a toutefois bien vu le danger qu'il y avait à ne pas présenter des listes. La marginalisation des paysans-travailleurs dans les années 1970 avait fourni un exemple qu'il ne fallait pas rééditer. Le paysan de Teillé s'est alors pleinement investi dans la campagne avec l'équipe dirigeante de la CNSTP, la préparant une année à l'avance, pour mettre en forme le programme. Le changement de mode de scrutin a cependant obligé les syndicalistes à changer leur stratégie initiale. L'échelle départementale, et la prise en compte des particularités locales, obligeaient Bernard Lambert et ses camarades de la CNSTP à ne pas tomber dans la généralisation et la digression. Ces deniers ont dû faire face à une difficulté supplémentaire car ils allaient être concurrencés sur leur gauche, puisqu'une autre liste que celle de la FNSEA se présenterait. La Fédération nationale des syndicats Paysans (FNSP) avait ainsi été fondée dès avril 1982, regroupant les FDSEA des départements en conflit avec la direction nationale. Les fédérations départementales ayant rejoint la FNSP comptent parfois parmi les fédérations les plus importantes, à commencer par la FDSEA de Loire-Atlantique et celle du Puy-de-Dôme, exclue depuis quelques années déjà de la FNSEA. D'autres départements affichaient une sensibilité proche des positions de la FNSP, comme la Drôme ou encore la Haute-Garonne. Amand Chatellier, président de la FDSEA, était ainsi un des principaux animateurs du syndicat. La FNSP prévoyait ainsi de présenter des listes dans près d'une trentaine de départements⁶¹⁹. Bernard Lambert avait conscience du danger que faisait porter une liste rivale à celle de la CNSTP, et risquait aussi de brouiller le message auprès des agriculteurs. Si les listes de la gauche paysanne se multipliaient,

⁶¹⁸ *Ibid.*, p. 259.

⁶¹⁹ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 260.

le corps électoral risquerait alors de ne pas vouloir sortir de ses habitudes, même si certains électeurs pouvaient ne pas être totalement alignés sur les positions de la FNSEA. Le militant Charly Templier se rappelle ainsi :

« Il a été d'autant plus choqué [par la présentation des listes FNSP] qu'il avait voulu être un animateur ouvert et non sectaire de la CNSTP. Au niveau du syndicalisme, il a été déçu de voir des gens avec lesquels il avait maintenu des contacts faire un choix qui, une fois de plus, allait affaiblir le courant des paysans progressistes. »⁶²⁰

Si en novembre 1982, une rencontre a bien lieu entre les deux équipes dirigeantes des syndicats, elle ne débouche sur aucun accord national. Une liberté pleine et entière est accordée aux listes départementales de chacun des deux camps pour déterminer si oui ou non elles doivent faire cause commune. Ainsi, les différences de doctrine entre les deux syndicats ont constitué un obstacle à l'union des listes. Si la FNSP axe son programme sur la gestion du développement agricole, proposant en quelque sorte une autre voie pour la cogestion, la CNSTP se trouve être plutôt dans une logique syndicale et de défense des travailleurs. Au fond, la CNSTP n'aspire pas à occuper des responsabilités, tandis que les animateurs des listes FNSP s'y préparaient⁶²¹. Pour résumer, l'objectif de la CNSTP et de Bernard Lambert était d'être présent dans des instances représentatives, afin de peser sur certaines décisions et occuper par la même occasion une tribune locale pour y faire entendre des revendications. Si Bernard Lambert pouvait craindre de devoir subir un revers électoral, l'appréhension a été vite levée. Les résultats sont plus qu'encourageants, puisque dans les 48 départements où la CNSTP a présenté une liste, ses listes obtiennent en moyenne 10,5% des suffrages et dépassent les 15% dans plusieurs départements : la Savoie (20,15%), la Haute-Saône (18%), l'Ille-et-Vilaine (16,13%), ... De son côté, la FNSP récolte près de 18,8% des voix dans les 18 départements où elle est présente⁶²². À comparer avec les 55,6% obtenus en moyenne par les listes de la FNSEA et du CNJA, les résultats semblent décevants, mais ils sont à relativiser, car les scores de la centrale syndicale correspondent, semble-t-il, à son étiage. Forte de ce résultat, la CNSTP organise son deuxième congrès dans le causse du Larzac. Galvanisés, ses responsables affirment pour certains :

⁶²⁰ *Ibid.*

⁶²¹ *Ibid.*

⁶²² Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 263.

« La FNSEA “représente” officiellement – selon ses dires – 70% des paysans mais elle en défend 10%... La CNSTP “représente officiellement seulement 10% des paysans mais elle en défend 70% ! »⁶²³

Cette fois, le rapport se veut moins idéologique et plus attentif à la situation concrète des paysans. Il est ainsi proposé aux militants de réfléchir à l'éventuelle mise en place d'un statut paysan. Ce qui fait surtout l'objet d'une attention particulière est l'absence de toute protection face aux aléas économiques ou climatiques, et la grande inégalité que cette situation suppose avec d'autres catégories sociales. Les revendications des militants de la CNSTP à Millau peuvent se résumer en quelques points : séparation juridique des biens relevant de l'exploitation de ceux relevant du ménage, jusqu'ici en effet, les biens deux parties se confondent, rendant la situation des paysans plus instable ; l'égalité entre tous les travailleurs de l'exploitation permettant de mettre fin au flou juridique qui entoure le travail du conjoint et des enfants sur l'exploitation ; le droit à un revenu garanti et une négociation collective avec les partenaires économiques. Ces revendications tombent au mauvais moment puisque six mois plus tard, Edith Cresson est remplacée par Michel Rocard au ministère de l'Agriculture. Ce changement rue de Varenne aurait été vivement appuyé par la FNSEA⁶²⁴. L'ancien secrétaire du PSU se montrait plus favorable à la FNSEA et jugeait même que le programme socialiste en matière agricole était « irréaliste »⁶²⁵. Pierre Mauroy avait bien missionné de son côté un parlementaire, Gérard Gouzes, chargé de réfléchir à l'idée d'un « statut paysan ». Le rapport, rendu en septembre 1984, et intitulé « Tradition et modernité de l'Agriculture », prévoyait notamment de séparer juridiquement les biens relevant de l'exploitation de ceux du ménage, d'accorder aux exploitations agricole un statut particulier débouchant en juillet 1985 sur la création des EARL. Enfin, il prévoyait l'égalité des conjoints travaillant sur l'exploitation. Ce rapport a pourtant déçu la CNSTP car elle y a vu, non les premières pierres d'un « statut paysan », mais bien plutôt un moyen permettant à l'agriculture de se restructurer plus rapidement. Le CNJA, de son côté, s'est montré enthousiaste au regard des propositions de Gérard Gouzes. Le syndicat nouveau-né, la CNSTP, rencontre des difficultés dès ses débuts. Malgré l'espoir qu'il porte de porter une autre voix que celle de la FNSEA, il n'échappe pas pour autant aux rapports de force et aux différences de vue du syndicalisme agricole. Les débats

⁶²³ *Ibid.*

⁶²⁴ Henri Mendras, « Paysans : la révolution silencieuse », *L'Histoire*, collection n°1, 1998, p. 55-56.

⁶²⁵ Christian Rouaud, *Paysan et rebelle, un portrait de Bernard Lambert*, documentaire, France 3, 2002.

pour décider de la ligne syndicale sont nombreux et les bons résultats obtenus aux élections n'empêchent pas aux deux courants de la CNSTP de toujours s'affronter au sein de l'organisation. Bernard Lambert, dans les premières années du syndicat, va être l'artisan de la réunification syndicale, comme en témoigne sa forte désapprobation lors de la formation de la FNSP. De plus, si parmi les militants, beaucoup reconnaissent son autorité, lui est notamment reproché une critique trop virulente qui se ferait au détriment de l'émergence de propositions alternatives.

3-Les noces paysannes

À l'issue du congrès de Millau, Bernard Lambert doit laisser sa place. Ce n'est pas lui qui présente le rapport final mais Jean-Charles Jacopin. Si le court passage de Bernard Lambert passé à l'animation est prévu dans les statuts de la CNSTP, il faut toutefois souligner que le paysan de Teillé n'a plus les grâces du syndicat. En effet, le départ de Bernard Lambert illustre les grandes désillusions qui se sont manifestées à l'issue des contacts noués avec le pouvoir socialiste comme en témoigne Jean Reverdy, militant CNSTP, dans la présentation de son rapport moral et politique à Millau :

« Il est apparu rapidement que le pouvoir politique ne voulait pas (ou ne pouvait pas ?) se confronter au pouvoir économique, au capitalisme agricole et qu'il n'y aurait pas " d'en haut " d'avancées sociales significatives pour les paysans »⁶²⁶

Bernard Lambert n'avait pourtant pas été seul à plaider pour l'alliance entre les deux syndicats, mais les positions étaient souvent plus nuancées. La position probablement la plus partagée au sein de l'organisation consistait à favoriser, voire encourager les alliances au niveau local, mais à conserver l'autonomie à l'échelle nationale. Son retrait des responsabilités dans le syndicat a conforté son statut, et lui a peut-être permis de mieux défendre sa cause. Il pouvait apparaître, aux yeux des militants de la gauche paysanne, comme celui en mesure de rassembler les deux courants. Il était ainsi régulièrement invité dans les fédérations départementales pour faire part de son expérience. Lorsqu'il s'y rendait, il encourageait fortement l'union de la CNSTP et de la FNSP⁶²⁷. L'union apparaissait d'autant plus bénéfique que les deux organisations semblaient complémentaires. Tandis que la FNSP insistait pour donner aux paysans des solutions concrètes et souhaitait que le programme soit le plus réaliste possible, la

⁶²⁶ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 266.

⁶²⁷ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 267.

CNSTP cherchait à mettre en place un projet global, dont les contours furent progressivement dessinés avec les rapports successifs (sur le productivisme, le statut paysan, ...) ⁶²⁸. Toutefois, pour Bernard Lambert, la fin de ses responsabilités à la CNSTP ouvre une période sans qui le terrifie, car il ne veut pas se consacrer exclusivement à l'exploitation. Autrement, il s'ennuierait trop. « J'ai peur, très peur que ma vie devienne sans objet » confie-t-il ainsi à sa femme ⁶²⁹. En novembre 1983, il demande alors un poste au Conseil économique et social. Il pense être en bonne position, car compte tenu des résultats aux élections, Michel Rocard a promis aux syndicats minoritaires une place. D'autant que l'exploitation ennuyait aussi bien Bernard que Marie-Paule Lambert. Des réparations de plus en plus lourdes étaient nécessaires et eux n'y trouvaient pas leur compte financièrement. Au début de l'année 1984, le couple décida d'organiser une fête, sentant qu'une page était en train de se tourner dans leur vie. C'était aussi leurs 25 ans de mariage. Bernard Lambert profita de cette fête pour organiser des rencontres militantes, entre les deux rivales, la CNSTP et la FNSP. Malgré la venue des convives, les invités n'étaient pas, au début, enclins à se rapprocher. Si ces noces paysannes n'ont pas marqué le début de la Confédération Paysanne, qui verra le jour en 1987 de l'union des deux syndicats, elles ont pu y contribuer. En effet, à la fête s'ajoute le rappel des souvenirs. La mémoire collective est alors réactivée, notamment lorsque René Bourrigaud passe un montage audiovisuel retraçant l'histoire du syndicalisme agricole au XX^{ème} siècle ⁶³⁰. Si cette fête peut paraître anecdotique et apparaître comme plus personnelle dans le parcours de Bernard Lambert, il faut rappeler que les participants eux-mêmes ont souligné son importance notamment pour la reprise du dialogue entre des responsables syndicaux, qui ne s'étaient plus parlés depuis longtemps ⁶³¹. La mort de Bernard Lambert survient seulement deux mois après, le 24 juin 1984. Cette mort est un véritable drame pour sa famille, pour ses amis mais aussi les compagnons de route du syndicalisme. Le choc que représente cette disparition est plus perceptible à travers le témoignage de ceux qui ont dû la vivre, comme Médard Lebot :

⁶²⁸ *Ibid.*

⁶²⁹ *Ibid.*

⁶³⁰ *Ibid.*

⁶³¹ Christian Rouaud, *Paysan et rebelle, un portrait de Bernard Lambert*, documentaire, France 3, 2002.

« Alors moi je me souviens, on apprend, c'était Jean Cadiot, un copain qui téléphone "Bernard Lambert est mort" "C'est pas possible !". Alors je suis allé le soir même, ahh je l'ai vu dans sa chambre, je suis sorti, je l'ai vu mort, j'ai dit je peux pas. »⁶³²

Conclusion :

La brève expérience de la CNSTP, dans laquelle Bernard Lambert a pensé pouvoir construire un syndicat alternatif, montre que ce dernier a tenté d'articuler, sujets anciens (défense des travailleurs, dénonciation des contrats d'intégration, ...) et revendications plus nouvelles (critique du productivisme, ...). Si le chemin est encore long jusqu'à la fondation de la Confédération Paysanne, les fondations en ont été posées. Bernard Lambert a aussi, de l'aveu de militants comme José Bové, joué un rôle de passeur à la nouvelle génération⁶³³. C'est bien son héritage qui sera repris lorsque les premières démarches seront entreprises pour fonder la Confédération Paysanne. Son engagement dans l'affaire du veau aux hormones montre aussi qu'il n'est pas insensible aux nouvelles préoccupations des consommateurs, même s'il s'est montré d'abord soucieux du sort des producteurs. Enfin, si la victoire des socialistes n'a pas amené des lendemains qui chantent dans la paysannerie, elle a permis, notamment à travers la reconnaissance du pluralisme syndical, de faire émerger d'autres voix. Cette dernière période de sa vie se caractérise aussi par une interrogation plus fondamentale, qui porte moins sur le progrès comme valeur que sur le choix d'un progrès par rapport à un autre. C'est peut-être cette interrogation fondamentale qui caractérise le mieux son héritage après sa mort.

⁶³² Entretien Médard Lebot (48)

⁶³³ Christian Rouaud, *Paysan et rebelle, un portrait de Bernard Lambert*, documentaire, France 3, 2002.

Conclusion générale

Ce travail voulait porter à ses débuts sur la JAC et la formation d'une génération militante, en s'inspirant du travail d'autres historiens français, à l'instar de Jean-François Sirinelli. Un tel travail suppose un temps et une mobilisation de ressources qu'il paraît peu possible de rassembler dans un travail de mémoire de master. Notre travail s'est donc attelé à observer dans le parcours d'un individu les marques et les caractéristiques d'une génération : ici celles des militants jacistes au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Nous avons également voulu, dans ce mémoire, étudier la façon dont l'héritage et l'enseignement de la JAC pouvait se traduire concrètement par des formes très différentes, notamment avec les figures en apparence antagonistes que sont Bernard Lambert et Michel Debatisse. Ce travail repose aussi sur une intuition que nous avons pu relativiser par la suite, à savoir que l'évolution du syndicalisme agricole français dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle aurait été portée en germe par la JAC. En cela, le mandat de député de Bernard Lambert constitue un moment de remise en question de l'enseignement et de la formation reçues à la JAC. Il ne votera pas la loi complémentaire du 8 août 1962 qui s'ajoute à la loi d'orientation agricole du 5 août 1960. Il la juge trop timide. Il souhaitait déjà s'attaquer aux cumuls d'exploitation ou encore une réorganisation complète du marché foncier. Ce mandat lui sert de révélateur. Il a le sentiment d'être inféodé à des intérêts qui ne se confondent pas totalement avec les intérêts paysans. Si on l'a vu, l'agriculture française a longtemps été dominée, dans le domaine syndical, par le clivage qui existait entre aristocrates, ou agrariens, et républicains, ce clivage a changé de nature à la Libération, même s'il en porte les stigmates. Les confrontations que l'on retrouve entre les syndicalistes, notamment les conflits entre la FNSEA et ses fédérations départementales, sont postérieures aux confrontations entre jacistes. Le noyau militant de la JAC a éclaté dans la première partie des années 1960 pour donner plusieurs courants. Pourtant, ces confrontations voient souvent apparaître les mêmes personnalités. De plus, l'entrée dans les arcanes du syndicalisme agricole à travers l'étude biographique montre que celui-ci possède ses propres logiques et ressorts, bien que des comparaisons aient pu être établies, entre syndicalismes agricole et ouvrier. Le premier est en effet marqué par la centralité qu'occupe la FNSEA et le monopole que celle-ci a longtemps exercé. Étudier le parcours de Bernard Lambert permet aussi de voir que les tentatives ont été nombreuses pour briser ce monopole. S'est développée en marge du principal syndicat des tendances et des courants qui sont aussi le résultat des déchirures de 1968. Si les historiens parlent des « années 68 » pour évoquer les années précédant l'effusion de mai, il semble que

cet événement, qui a touché toute la France, a eu des répercussions à retardement au sein du monde paysan. Le congrès de Blois en 1970, qui se conclut par la fondation des Paysans-Travailleurs, ainsi que les démissions de certains membres des instances syndicales (de la FRSEAO notamment), montre que 1968 et le vent de révolte qu'il a contribué à amener s'est infusé lentement dans le syndicalisme agricole. Par exemple, Michel Debatisse fait échouer l'élection de Bernard Lambert à la tête de la FRSEAO en octobre 1968, craignant une dissidence supplémentaire. La réponse de la FNSEA se fait plus ferme et celle-ci décide de changer de stratégie à compter du début des années 1970, se montrant moins indulgente. Si mai 1968 a contribué à accélérer le déchirement du syndicalisme, l'unité devenant de plus en plus intenable, il faut toutefois relativiser le poids de la gauche paysanne, en particulier des paysans-travailleurs. La FNSEA reste de loin le premier syndicat dans les années 1970 et son hégémonie semble peu contestable. À titre de comparaison, en 1976, alors que la FNSEA comptait près de 700 000 adhérents, le nombre de militants du mouvement Paysan-Travailleur avoisinait les 2000. La pratique militante n'étant pas la même au sein des deux organisations, les paysans-travailleurs, du fait de leurs actions, et de leur stratégie syndicale, sont nécessairement amenés à être plus visibles. La gauche paysanne n'a donc rien d'uniforme et désigne plutôt un ensemble de mouvements et de groupes qui s'entendent sur une doctrine minimale, comme le montre l'historien Jean-Philippe martin :

« La nouvelle gauche paysanne est, à la fin des années 1970, très morcelée. Des mouvements qui s'affirment nationaux et des groupes, parfois influents localement, bornent le champ de leur activité à l'horizon départemental. »⁶³⁴

Peut-être bien malgré lui, Bernard Lambert est apparu comme le leader d'une gauche paysanne en ordre dispersé. Dans la lutte pour soutenir les paysans du Larzac, il s'est ainsi révélé à la fois être organisateur, permettant notamment aux tracteurs du cortège de passer Orléans, et animateur. S'il n'y a pas contribué seul, il a également participé à la médiatisation de la lutte. Faire connaître le combat des 103 était aussi important pour donner plus de visibilité au mouvement des paysans-travailleurs. Le Larzac est un exemple du renouvellement du répertoire d'action de la paysannerie dans les années 1970, où les paysans-travailleurs jouent un rôle considérable. Plus particulièrement, Bernard Lambert a été un des premiers à penser

⁶³⁴ Jean-Philippe Martin, *Histoire de la nouvelle gauche paysanne. Des contestations des années 1960 à la Confédération paysanne*, Paris, Édition La Découverte, coll. Cahiers Libres, 2005, 311p.

que le Causse devrait être lieu de rassemblement de toutes les luttes paysannes, voire ouvrières⁶³⁵. Sa volonté, au Larzac, a ainsi été de ne plus percevoir les paysans comme des conservateurs mais bien plutôt comme des progressistes, si tenté qu'on les fasse participer au progrès. C'est peut-être là que les paysans-travailleurs se distinguent de ceux de la gauche paysanne traditionnelle, dans la mesure où s'ils s'accordent pour dénoncer les méfaits du capitalisme, « les mots pour le dire divergent fortement ». Les militants du MODEF et ceux du mouvement paysans-travailleurs n'ont également pas les mêmes méthodes. Si les premiers privilégient les opérations « coup de poing », les seconds préfèrent les « luttes à la base », auxquelles Bernard Lambert a participé à de nombreuses reprises. Au cours de cette période, le paysan de Teillé s'est plutôt mis en retrait, préférant soutenir des causes locales, comme lorsque son ami Jean Cadiot se retrouve en difficulté avec le Crédit Agricole, même s'il peut lui arriver de faire appel aux paysans-travailleurs. Nous l'avons vu, les militants paysans-travailleurs craignent que Bernard Lambert ne prenne trop de place au sein du mouvement, ce qui explique son retrait provisoire. L'élection présidentielle de 1981 n'a pas réussi à bouleverser le paysage syndical. Si sous l'impulsion de Bernard Lambert, une partie de la gauche paysanne, essentiellement les paysans-travailleurs et le MSTT, va se regrouper au sein de la CNSTP. Des responsables CDJA et FDSEA, en désaccord avec la ligne nationale de la direction de la FNSEA, fondent l'Interpaysanne, grâce notamment à Guy Le Fur, afin de « peser sur les débats internes »⁶³⁶. Les deux sœurs rivales que sont la CNSTP et la FNSEA ne parviennent pas à un accord en vue des élections aux chambres d'Agriculture en 1983. Bernard Lambert, fervent partisan de l'union, rencontre des difficultés à faire émerger un dialogue entre les deux syndicats, malgré les bons résultats obtenus aux élections. Le paysan de Teillé s'attelle jusqu'à sa mort à favoriser le rapprochement au sein de la gauche paysanne, dessinant en cela les premiers contours de la Confédération paysanne. C'est finalement la politique d'intransigeance menées par la FNSEA et François Guillaume, devenu ministre de l'Agriculture en 1986, qui aura raison des dernières réticences à s'unir. L'union entre les deux syndicats est définitivement scellée en 1987 lors des assises paysannes à Bondy. Il est possible de se demander si Bernard Lambert finalement a été un leader paysan. Si son aura est grande parmi les militants, il n'occupe presque à aucun moment, au cours de son existence, des responsabilités qui lui

⁶³⁵ Yves Chavagne, *op. cit.*, p. 178.

⁶³⁶ Jean-Philippe Martin, *Histoire de la nouvelle gauche paysanne. Des contestations des années 1960 à la Confédération paysanne*, Paris, Édition La Découverte, coll. Cahiers Libres, 2005, p. 92.

permettraient de se revendiquer comme tel. C'est également tout le paradoxe de la gauche paysanne, car si elle refuse de doter de dirigeants, notamment en instaurant un principe de responsabilités tournantes, il semble, en particulier concernant les paysans-travailleurs et la CNSTP, que Bernard Lambert revienne toujours comme une figure incontournable de ces deux organisations. Les paysans-travailleurs et Bernard Lambert ont toutefois nettement influencé des générations militantes, dans le choix des modes d'action, et l'importance accordée à populariser la lutte menée. Pour cela, il est possible de voir José Bové comme l'un des premiers héritiers de Bernard Lambert, usant souvent des mêmes codes et puisant dans le même répertoire d'action. Pour finir, Bernard Lambert montre le caractère atypique que peuvent prendre parfois les trajectoires jacistes après la Seconde Guerre mondiale. S'il est un « fils de la JAC »⁶³⁷, pur produit du système de formation et d'encadrement du mouvement de jeunesse, son parcours témoigne de la tension persistante entre le système de valeurs qu'il a hérité de celui-ci et son analyse de gauche, percevant les évolutions du monde paysans à travers une grille de lecture qui lui est propre et qu'il restitue dans *les Paysans dans la lutte des Classes*.

⁶³⁷ Denis Pelletier, Jean-Louis Schelegel (dir.), *À la gauche du Christ : Les chrétiens de gauche de 1945 à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Histoire », p. 178.

Bibliographie

1-Ouvrages et articles généraux :

- BANTIGNY Ludivine, 1968, *De grands soirs en petits matins*, Paris, Seuil, coll. « L'Univers historique », janvier 2018, 450 p.
- BARRAL Pierre, *Les agrariens français de Méline à Pisani*, Paris, A. Colin, 1968, 383 p.
- BERMOND Daniel, « La fin des paysans », *L'Histoire*, n°154, 1992, p 37-38.
- BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *Histoire de la France au XXe siècle*, 1958 à nos jours, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2009, 896 p.
- BOUGEARD Christian, *les années 68 en Bretagne : les mutations d'une société (1962-1981)*, Presses Universitaires de Rennes, coll. Beaux Livres, 2017, 306 p.
- BOUGEARD Christian, PORHEL Vincent, RICHARD Gilles, SAINCLIVIER Jacqueline (dir.), *L'Ouest dans les années 68*, Presses Universitaires de Rennes, 2012, 270 p.
- BOULLAND Paul, *Des vies en rouge : Militants, cadres et dirigeants du PCF (1944-1981)*, Ivry-sur-Seine, Les Editions de l'atelier, 2016, p. 350.
- BOURDIEU Pierre, entretien avec Anne-Marie Métaillé, paru dans *Les jeunes et le premier emploi*, Paris, Association des Ages, 1978, pp. 520-530.
- BOURDIEU Pierre, *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*, Seuil, coll. Points Essais, Paris, 1994.
- BUSSI Michel, LE DIGOL Christophe, VOILLOT Christophe (dir.), *Le Tableau politique de la France de l'Ouest d'André Siegfried. 100 ans après. Héritages et postérités*, Presses universitaires de Rennes, 2016.
- CAUCHY Pascal, GAUVARD Claude, SIRINELLI Jean-François, « Génération 68 », *L'Histoire*, n°274, 2003/3.
- CHOLVY Gérard, *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France (XIXe-XXe siècle)*, Paris, Cerf, « Histoire », 1999, 420 p.
- CHOLVY Gérard, COMTE Bernard, FÉROLDI Vincent (dir.), *Jeunesses chrétiennes au XXe siècle*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1991, 174 p.

- CUCHET Guillaume, « La carte du chanoine Boulard », *L'Histoire*, n°443, 2018/1, p 72-77.
- DANSETTE Adrien, *Destin du catholicisme français*, Paris, Flammarion, 1957, 494 p.
- DEBATISSE Michel, *La Révolution silencieuse, Le combat des paysans*, Paris, Calmann Lévy, 1963, 275 p.
- DUBY Georges, WALLON Armand (dir.), *Histoire de la France rurale, Tome 4 : Depuis 1914*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 1992 (1re édition : 1976), 768 p.
- FOURASTIÉ Jean, *Les Trente Glorieuses, ou la révolution invisible de 1946 à 1975*, Paris, Fayard, 1979, 300 p.
- GEORGI Frank, *L'autogestion en chantier, Les gauches françaises et le « modèle » yougoslave 1948-1981*, éditions Arbre Bleu, 2018, 524 p.
- GEORGI Frank, *L'invention de la C.F.D.T., 1957-1970, Syndicalisme, catholicisme et politique dans la France de l'expansion*, Paris, Éditions de l'Atelier-C.N.R.S. Éditions, 1995, 651 p.
- GERVAIS Michel, SERVOLIN Claude, WEIL Jean, *Une France sans paysans*, Paris, Seuil, 1965.
- GOBILLE Boris, *Mai 68*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2018, 128 p.
- KERNALEGENN Tudi, PRIGENT François, RICHARD Gilles, SAINCLIVIER Jacqueline (dir.), *Le PSU vu d'en bas. Réseaux sociaux, mouvement politique, laboratoire d'idées (années 50 - années 80)*, Presses Universitaires de Rennes, 2010, 376 p.
- LECLERC Henri, *la Parole et l'action : Mémoires d'un avocat militant*, Paris, Editions Fayard, coll. Documents, 2017, 503 p.
- MENDRAS Henri, *La fin des paysans*, Paris, Actes Sud, coll. Babel, 1992 (1re édition : 1967), 446 p.
- MENDRAS Henri, *La Seconde Révolution Française (1965-1984)*, Paris, Gallimard, nouv. éd., 1994, 336 p.

- MENDRAS Henri, « les paysans, pionniers des temps nouveaux », L'Histoire, n°291, 2004/11, p 46-47.
- MENDRAS Henri, « Paysans : la révolution silencieuse », L'Histoire, collection n°1, 1998, p55-56.
- MULLER Pierre, *Le technocrate et le paysan, Essai sur la politique française de modernisation de l'agriculture, de 1945 à nos jours*, Paris, Éditions ouvrières, 1984, 254 p.
- O. PAXTON Robert, *Le Temps des Chemises vertes : révoltes paysannes et fascisme rural 1929-1939*, Paris, Seuil, « L'Univers historique », 1996, 324 p.
- PELLETIER Denis, SCHLEGEL Jean-Louis (dir.), *À la gauche du Christ : Les chrétiens de gauche de 1945 à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Histoire », 614 p.
- PIGENET Michel, TARTAKOWSKY Danielle (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, « Poches Sciences », 800 p.
- RIOUX Jean-Pierre, SIRINELLI Jean-François (dir.), *Histoire culturelle de la France : Le temps des masses. Le XXe siècle*, Paris, Seuil, « Points Histoire », 2005, 528 p.
- SIRINELLI Jean-François, « Génération, générations », Vingtième siècle. Revue d'histoire, n°98, 2008/2, p 113-124.
- SIRINELLI Jean-François, *Génération intellectuelle : khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige » (n°160), 1994, 720 p.
- TRANVOUEZ Yvon, *Catholicisme et société dans la France du XXe siècle : Apostolat, progressisme et tradition*, Paris, Karthala, 2011, 327 p.
- VUARIN Pauline, *Larzac 1971-1981 : la dynamique d'une lutte originale et créatrice*, Université de Paris-I, Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, sous la direction d'Annie Fourcaut et de Frank Georgi, 2005, 144 p.
- WEBER Eugen, *La Fin des terroirs. La modernisation de la France rurale*, Paris, Fayard /Éditions Recherches, 1983, 830 p.
- WINOCK Michel, « France qu'as-tu fais de ton baptême », L'Histoire, n°444, 2018/2, p 80-81.

- WRIGHT Gordon, *The Rural Revolution in France. The Peasantry in the 20th Century*, Stanford, Stanford University Press, 1964 ; traduction française : *La révolution rurale en France*, Paris, Épi, 1967, 348 p.

2-Ouvrages et articles spécifiques :

- COCAUD Martine, SAINCLIVIER Jacqueline, « Femmes et engagement dans le monde rural (19-20e siècles) : jalons pour une histoire », *Ruralia* [En ligne], 21 | 2007, mis en ligne le 31 décembre 2011, consulté le 20 juin 2018. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/ruralia/1842>

- COLSON François, « la JAC : une pédagogie au service d'un projet humaniste. Analyse des méthodes pédagogiques et du contenu de la formation mis en œuvre par la JAC 1929-1945 », *Les enjeux de la formation des acteurs de l'agriculture 1760-1945, Actes du colloque de Dijon*, 1999, p. 213-222.

- COLSON René, *Un paysan face à l'avenir : La JAC et la modernisation de l'agriculture*, Paris, INA-ESR-EHESS, 1980 (Éditions de l'Épi), 1976, 319 p.

- CORDELLIER Serge, *JAC-F et MRJC et transformation sociale. Histoire de mouvements et mémoires d'acteurs. 1945-1985*, Paris, MRJC, 2008, 94 p.

- FLAURAUD Vincent, « Militantisme jaciste et engagement à gauche », le « laboratoire » breton, *Parlement[s] revue d'histoire politique*, n°HS 10, 2014, p 121-136.

- FLAURAUD Vincent, « La JAC dans le Massif central méridional (Aveyron, Cantal) des années 1930 aux années 1960 », *Ruralia* [Online], 18/19 | 2006, mis en ligne le 28 août 2008, consulté le 24 avril 2018. URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/1401>

- FLAURAUD Vincent, « La Jeunesse Agricole Catholique (JAC) », *Rives nord méditerranéennes*, n°21, 2005, p. 25-40.

- FLAURAUD Vincent, « Lectures jacistes. Les ressorts de la prescription dans un mouvement rural de jeunesse catholique », *Siècles*, n°29, 2009, p. 23-34.

- LAOT Gwenaëlle, *La révolution culturelle jaciste : aspects culturels de la JAC/F dans le Finistère (1945-1960)*, Maîtrise sous la direction d'Yvon Tranvouez, Université de Brest, 2001, 215 p.

- LEPRIEUR François, LAMBERT Yves, Les 50 ans d'Histoire de la J.A.C. et du M.R.J.C., Études, novembre 1979, n°5, p. 521-539.

- SAINCLIVIER Jacqueline, « Jacistes et renouveau politique et syndical de 1945 à 1970 dans l'ouest » dans Waché Brigitte (dir.), Militants catholiques de l'ouest. De l'action religieuse aux nouveaux militantismes XIXe -XXe siècle, Rennes, PUR, 2004, p. 105-119.

- TRANVOUEZ Yvon, « L'Action catholique, un échec religieux ? A propos des jacistes du Finistère » dans WACHÉ Brigitte (dir.), Militants catholiques de l'ouest. De l'action religieuse aux nouveaux militantismes XIXe -XXe siècle, Rennes, PUR, 2004, p. 185-196.

- Histoire du syndicalisme agricole :

- BENSOUSSAN David, « Les aristocraties bretonnes à l'épreuve des répercussions de la première guerre mondiale », Vingtième Siècle. Revue d'histoire, 2008/3 (n° 99), p. 51-63.

- BOLTANSKI Luc, *Les cadres. La formation d'un groupe social*. Editions de Minuit, 1982, 523 p.

- BOURRIGAUD René, *La fin du bloc agraire en Loire atlantique : les relations du syndicalisme paysan avec le syndicalisme ouvrier de 1957 à 1967* ; sous la direction de M. Y. Guin / [S.l.] : [s.n.], 1984

- BOURRIGAUD René, *Paysans de Loire-Atlantique. Quinze itinéraires à travers le siècle*, Nantes, Centre d'histoire du travail, 2001, 298 p.

- BRUNEAU Ivan, LE DOEUFF Emmanuel, « Les paysans du « Maitron » », Études rurales, 171-172, 2004, p. 159-174.

- DROUET Yannick, MARTIN Jean-Philippe, « Un militantisme paysan à gauche. Des réseaux paysans de Bernard Lambert (psu) à ceux de l'oc-gop (années 1960-années 1970) », in Kernaleguenn, Tudi, Prigent, François, Richard, Gilles, et Sainclivier, Jacqueline (dir.), *Le PSU vu d'en bas*, Rennes, pur, 2009, p. 291-304.

- GERVAIS Michel, TAVERNIER Yves (dir.), *L'univers politique des paysans dans la France contemporaine*, Paris, A. Colin,

- HERVIEU Bertrand, PURSEIGLE François, *Sociologie des mondes agricoles*, Paris, A. Colin, « U », 2013, 320 p.
- LAMBERT Yves, *Développement agricole et Action catholique*, Sociologia ruralis, décembre 1978, p. 245-254.
- LUNEAU, Gilles, *La forteresse agricole – une histoire de la FNSEA*, Paris, Fayard, coll. Documents, 2004, 884 p.
- LYNCH Edouard, *Insurrections paysannes. De la terre à la rue. Usages de la violence au XXe siècle*, éditions Vendémiaire, 2019, p. 312.
- MARESCA Sylvain, « La formation de l'élite paysanne », in *Économie rurale*, N°142, 1981, p. 49.
- MARESCA Sylvain, « La représentation de la paysannerie, Remarques ethnographiques sur le travail de représentation des dirigeants agricoles », in *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 38, mai 1981, p 3-18.
- MARESCA Sylvain, *Les dirigeants paysans*, Paris, Les éditions de minuit, coll. Le sens commun, 1983, 312 p.
- MAITRON Jean, PENNETIER Claude (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Paris, Éditions de l'atelier, 44 tomes, 1963-1997.
- MARTIN, Jean-Philippe, « Des paysans contestataires et novateurs (années 1960-début du xxie siècle) », in Pigenet, Michel, et Tartakowsky, Danielle (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France. De 1814 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2012, p. 464-474.
- MARTIN Jean-Philippe, *Histoire de la nouvelle gauche paysanne. Des contestations des années 1960 à la Confédération paysanne*, Paris, Édition La Découverte, coll. Cahiers Libres, 2005, 311 p.
- MARTIN Jean-Philippe, « Les contestations paysannes autour de 1968, Des luttes novatrices mais isolées », *Histoire et Sociétés rurales*, vol. 41, 2014/1, p 89-136.
- VIGNA Xavier, *L'Insubordination ouvrière dans les années 1968. Essai d'histoire politique des usines*, Rennes, PUR, 2007, 378 p.

-Bernard Lambert :

- BOURQUELOT Françoise, MATHIEU Nicole, « Paroles de Bernard Lambert : un paysan révolutionnaire », *Strates* [En ligne], 4 | 1989, mis en ligne le 19 mai 2008, consulté le 22 juin 2018. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/strates/473>
- BOURREAU René, « Le paradoxe de la représentation. Bernard Lambert, député de LoireAtlantique », in *L'Ouest politique 75 ans après Siegfried*, CNRS, UA 915, 1987
- CAUDRON André, « Bernard Lambert », *Le Maitron*, dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social, édition en ligne (<https://cdhmot85.files.wordpress.com/2011/12/lambert-bernard.pdf>)
- CHAVAGNE Yves, *Bernard Lambert, 30 ans de combat paysan*, Quimperlé, Éd. la digitale, 1988, 283 p.
- HEURÉ Gilles, « Gustave Hervé, cas pratique de biographie », *Le Mouvement Social*, n°186, 1999/1, p. 9-22.
- LAMBERT Bernard, *Les Paysans dans la lutte des classes*, Paris, Seuil, 1970 ; réédition commentée, Nantes, CHT, 2003

-Filmographie :

- ROUAUD Christian, *Paysan et rebelle, un portrait de Bernard Lambert*, documentaire, France 3, 2002.
- ROUAUD Christian, *Tous au Larzac*, documentaire France 3, 2011.

Sources

SOURCES ECRITES :

Fonds Bernard Lambert :

LAM 1 :

(3) Rapport sur l'Algérie, texte de 16 pages dactylographié, adressé au secrétariat national JAC (23/09/?).

(5) Dossier « Larzac » : marche sur Paris, tracts, débats (1973).

(6) Dossier sur la justice (1972).

LAM 2 :

(5) Circulaires et documents PT (1974-1976).

(12) PT Pays de Loire, Crédit Agricole et financement des paysans, 1978.

(14) PT, Réflexions sur le projet de loi-cadre agricole, 07/1979.

(15) Documents divers PT (1975-1979).

LAM 3 :

(5) FDSEA-CDJA, Enquête sur le *Paysan Nantais*, 1964.

LAM 5 :

MANSHOLT S., Mémoire sur la réforme de l'agriculture dans la CEE, Bruxelles, 1968, 400 p.

LAM 6 :

(1) GABORIT Elie, L'avenir des petits paysans, mémoire IAE, 01/1977, 92 p.

(3) Economie et Humanisme, Dimensions politiques d'une démocratie économique, 1961, 12 p. : comptes rendus détaillés des exposés donnés aux différentes sessions. Ces documents montrent l'attachement du député Bernard Lambert aux méthodes jacistes « voirjuger-agir » malgré la rupture intervenue en 1958.

(5) Perspectives socialistes, Revue mensuelle, Union de la Gauche Socialiste : n°26 (07/59) à 28 (09/59).

(7) Responsables, Echo de l'Union Sociale d'Ingénieurs Catholiques, cadres et chefs d'entreprise (03/1961, Liaisons et antagonismes entre l'agriculture et l'industrie).

(9) Textes de Bernard Lambert :

- La CEVEL (Coopérative des éleveurs des vallées d'Erdre et de Loire) – Présentation générale, 1957, 6 p : ce projet démontre la volonté de Bernard Lambert de créer plus qu'une « simple coopérative ».

- Le personnalisme, 14/05/1957, 4 p.

(10) Devoirs de CERCA de B. Lambert : Devoirs de Bernard Lambert, puisqu'il suivait des cours par correspondance. Il y évoque sa ferme, et celles de la région.

LAM 7 :

(2) Lettre dactylographiée à propos de la guerre d'Algérie (22/04/1958) : Bernard Lambert y exprime ses vues sur l'Algérie et les relations avec la France. Il y relate, notamment, la désillusion de jacistes partis en Algérie et qui ne se réabonnent pas ensuite à Jeunes Forces Rurales.

(10) Cahier manuscrit : note du stage de Lesneven (stage JAC) de Bernard Lambert.

Ces notes sont particulièrement intéressantes car elles sont un condensé de ce que la JAC tente d'insuffler à la jeunesse rurale : à la fois des valeurs, un esprit et des connaissances. Les thèmes abordés au cours du stage sont variés : famille, place du travail dans la vie, l'économie avec la monnaie.

(11) Dossier n°39 (archives du 13 octobre 1958 de la FDSEA), courrier officiel (1956/57). Correspondance de Bernard Lambert notamment avec Albert Boucher, président de la FNSEA de Loire-Atlantique, et avec Mr de Sesmaisons.

(12) Courrier de B. Lambert, député : 30 lettres reçues ou envoyées. Essentiellement des lettres d'agriculteurs, qui viennent lui demander de l'aide sur une question de droit ou pour des subventions. Il les met souvent en relation avec Mr Bonamy, un conseiller juridique de la FNSEA.

LAM 26 :

- L'EUROPE VERTE, Nouvelles de la PAC : n°x (05/1978) à x (08/1980).

- Discours Pisani sur Lomé III (1983), documents CMSTP sur l'Europe.

LAM 27 :

- Dossiers SICA-SAVA (1966-1976).

LAM 29 :

Dossiers et documents divers sur la politique (1958-1962) : on y retrouve une étude intitulée La JAC et la modernisation de l'agriculture, publiée en 1980.

LAM 31 :

- Voyage en Yougoslavie (1966) et en Albanie (1973).

LAM 32 :

- Conseil Economique et Social : textes constitutifs, travaux de 1969 à 1981, memento à l'usage des conseillers, origines et organisation (1958-1981).

- CHRETIEN MARXISTE : n°117-118.

- BLANQUART P., LAMBERT B., Stratégie révolutionnaire et foi chrétienne, Supplément au bulletin de liaison de Cercle Jean XXIII, 12/1972.

- Lettres des évêques de l'Ouest sur quelques graves problèmes agricoles de notre région, 25 mars 1965.

- Lettre de B. Lambert sur le vote Mitterrand, 1965.

- Interview dans Chrétien d'aujourd'hui, mai 1968-novembre 1968.

- Article du télégramme sur B. Lambert, 04/1970.

- LAMBERT B., Les paysans français en coopérative proposent une nouvelle forme de coopération, SICA-SAVA, 15/10/1971.

Stage économique de février 1957, cahier et notes.

Archives JAC, branche ainée+1955.

DIALOGUE, bulletin du député B. Lambert, 1958-196 : bulletin envoyé par le député auprès de ses électeurs Lambert pour faire le bilan de son action. Assemblée Nationale, scrutin, votes B. Lambert, 1962.

LAM 34 :

- Affaires syndicales (documents juridiques, 1974-1983), Intégration (contrats types), affaire Bailleul (1981-1983), affaire Jonchère (Loroux-Bottereau, 1972-1984), veaux aux hormones (1980), grève du lait (coupures de presse, 1972).

LAM 37 :

I-Association Bernard Lambert : collecte de documents

Courrier, comptes rendus de réunions :

Période 1 : avant 1956.

Période 2 : 1956-62. C'est René Bourreau qui a été chargé de collecter des documents sur cette période.

III-Association Bernard Lambert : collecte de documents.

(4) Période 3 : 1963-1971.

(5) Période 4 : 1971-1981.

(6) Période 5 : 1981-1984.

LAM 39 :

- LAMBERT Bernard, Quand un paysan chrétien devient marxiste, Paris, non daté, Chrétien marxiste, n° 117/118, 8 p.

LAM 40 :

- LIP UNITE, Bulletin des travailleurs et de la section CFDT LIP : n°26 (12/1981)

LAM 42 :

I-Syndicalisme paysan (1980/1985).

1) Publications de la CNSTP.

- C.N.S.T.P., Une dynamique syndicale pour une autre politique syndicale, Paris, Vent d'Ouest, 1981, 14 p.

- C.N.S.T.P., Paysans en difficulté – Pour une défense syndicale, Paris, Vent d'Ouest, 1981, 4 p.

- C.N.S.T.P., Que le débat s'installe, Paris, Vent d'Ouest, 1981, 8 p.

- CNSTP-INFO, Organe mensuel d'action, d'information et de réflexion syndicale, CNSTP : n°10 (05/1983), 19, 27 et 33 (11/1985).

- C.N.S.T.P., Vers un véritable statut pour les paysans - Rapport d'orientation congrès de Millau (13 et 14 septembre 1983), Paris, CNSTP, 1983, 63 p.

- C.N.S.T.P., Dossier Europe – Eléments de travail interne pour actualiser nos positions, Paris, CNSTP, 1983, 16 p.

- C.N.S.T.P., Pour une politique agricole commune au service des paysans, Paris, CNSTP, 1983, 52 p.

2) Action syndicale en Loire-Atlantique (1980/1982).

- Courrier, coupure de presse.

- FEUILLE HEBDOMADAIRE, Supplément à Vent d'Ouest puis à Vent d'Ouest nantais, Syndicat Paysans travailleurs de Loire-Atlantique : n°136 (09/1980), 137, 193, 194, 197, 200 (02/1982).

6) Divers documents CNSTP.

- Compte-rendu de la commission financière de la CNSTP du 21 janvier 1982.
- C.N.S.T.P., Demande de subvention ANDA, 1982, 14 p.
- Coupure de presse (1983).

LAM 49 :

- LAMBERT Yves, L'affirmation et la différenciation sociales des paysans d'une région de l'Ouest (Ancenis) – Le rôle de la J.A.C., Rennes, INRA, 1978, 83 p.

LAM 50 :

3) Courrier reçu par Bernard Lambert (1982/1983).

LAM 53 :

I– Dossier « Les paysans dans la lutte des classes ». Tapuscrit et notes manuscrites.

LAM 54, 55, 56, 57, 58 :

Courrier de B. Lambert, député de la circonscription de Châteaubriant de 1958 à 1962, communes de la circonscription de Châteaubriant (classement alphabétique par commune) :

- LAM 54 : Abbaretz à Conquereuil
- LAM 55 : Derval à Nozay
- LAM 56 : Petit-Auverné à Vritz et complément A à O.

Courrier de B. Lambert, député de la circonscription de Châteaubriant de 1958 à 1962, hors circonscription de Châteaubriant (courriers numérotés) :

- LAM 57 : n°894 à 1329.
- LAM 58 : n°1300 à 1656 et courriers non numérotés.

Archives de l'association Bernard Lambert :

LAM 59 :

I-Biographie :

Repères biographiques (1931-1984) établis par René Bourreau.

II-Bernard Lambert député :

Entretien avec H. et R. Bourreau sur la période 1958-1962 et documents relatifs à son travail de député.

III-Textes sur l'Algérie :

Quelques réflexions sur l'armée et l'Algérie (09/1956).

Lettre à Yves au nom de l'équipe rurale du MRP de Loire-Atlantique (22/04/1958).

Ce que je n'ai pu dire au Palais-Bourbon (06/1959).

La guerre accumule les haines (06/1959).

Ce que j'aurais dit à la tribune (06/1959).

Je ne pouvais pas me taire (07-08/1959).

On m'avait empêché de prononcer cette phrase (10/1959).

Compte-rendu intégral de la 24e séance du mardi 9 juin 1959.

IV – Articles dans Le Paysan nantais (1957-1971).

IV – Articles parus dans Vent d'Ouest (1970-1976).

VI – Textes et interviews.

Retranscription de l'interview de B. Lambert à l'IPSA d'Angers (nd).

Interview de Bernard Lambert pour le 50e anniversaire de la JAC (nd).

Retranscription de l'exposé de B. Lambert devant le séminaire d'économie rurale (4/05/1981).

Rapport sur les marchés et l'organisation des productions pour la FRSEAO (12/1968).

Exposé de B. Lambert à l'ESA d'Angers (02/1971).

Quelques remarques de base (Paysans en lutte, 1970).

Articles parus dans Jeunes forces rurales et Construire.

Les jeunes agriculteurs devant l'évolution économique de leur profession et de la société (nd).

Etre ou ne pas être administrateur de coopérative (1984).

Contribution au projet de plateforme du collectif national Paysans-Travailleurs (11/1977).

Intervention au meeting du lycée agricole Motte-Servolex (04/1982).

Intervention au stage « Femmes » (03/1983).

Interview (Autogestions)

Intervention lors de la manifestation du 8 mai 1968.

Exposé sur le syndicalisme agricole (10/1967).

Politique européenne et développement du Tiers-Monde (1967)

Rapport au CA de la FDSEA 49 sur sa politique syndicale face au développement.

Enquête au Portugal (Bulletin de liaison du cercle Jean XXIII de Nantes, 1976).

Les raisons d'un départ (démission du PSU).

Interview (Cahiers de Mai, 06/1968).

L'Ouest et la montée du socialisme dans le monde agricole (09/1966).

Agriculture : problèmes, solutions envisagées (11/1967).

Fonds Paysans

LAM 60 :

I – Exposé de B. Lambert devant le séminaire d'économie rurale (K7 audio, 4/05/1981).

Correspondance avec Médard Lebot (1954-1958).

LAM 63 et 64 :

Archives (textes, photographies...) relatives à la rédaction du livre d'Yves Chavagne

Fonds Paysan-Travailleur 44 :

PT 4 :

(3) Assemblée générale du 27 septembre 1968.

- Rapports, listes des invités et des participants.

PT 12 :

3) Documents sur le débat entre le CRJA et le CNJA (1967/1972). S'y ajoute une brochure du Comité d'action pour la vérité : Police... Justice... au service de qui ? Bernard

Lambert est condamné..., Herbignac, 1972, 14 p.

PT 25 :

I – Actions syndicales (1963/1971).

- « Les pommes de terre » (1963).

- Affaire Le Meliner (09/1964).

- Grève du lait (octobre 1964).
- Actions diverses dont interpellation dans le Finistère (1964).
- Affaire « Légumière » (mars 1965).
- L'Ouest veut vivre (8 avril 1965).
- Affaire Cargill (décembre 1965).
- Actions syndicales (1967).
- Mai 68.
- Journée du 17 octobre 1969.
- Affaire Jean Carel (1971).
- Manifestations diverses (1968/1971).

PT 118 :

- I – Documents de la FDSEA de Loire-Atlantique et divers (1964/1973).
- (1) Circulaires et courrier de la FDSEA de Loire-Atlantique (1964/1966).
 - (2) Circulaires et courrier de la FDSEA de Loire-Atlantique (1967/1970).
- 85
- (3) Circulaires et courrier de la FDSEA de Loire-Atlantique (1971/1972).
 - (4) Coupures de presse (1973).
 - (5) Divers comptes rendus de réunions et études (1968/1972).

PT 119 :

- I – Documents de la FRSEAO (1967/1973).
- (1) Bureau de la FRSEAO (1969/1972).
 - comptes rendus de réunions, courrier, textes.
 - (2) Conseil d'administration de la FRSEAO (1967/1972).
 - comptes rendus de réunions, courrier, textes.
 - (3) Commission économique de la FRSEAO (1970/1971).
 - compte-rendu de réunions, textes, circulaires.
 - (4) Section régionale des fermiers et métayers de l'Ouest (1971/1972).

- comptes rendus de réunions, textes, documents.

(5) Relations FRSEAO / CEPLO (1971/1973).

- Courrier, textes, circulaires.

(6) Dossier fiscalité (1970/1972).

- Comptes rendus de réunions, courrier, textes.

PT 120 :

I – Documents de la FRSEAO : courrier, notes, textes, comptes rendus de réunions
(1961/1972).

(1) 1961/1966.

(2) 1967.

(3) 1968.

(4) 1969

(5) 1970.

(6) 1971.

(7) 1972

SOURCES ORALES :

ENTRETIEN AVEC MARIE-PAULE LAMBERT (17/04/2018)

Entretien réalisé par téléphone

1) I : je voulais tout d'abord... son père était métayer et j'ai vu aux archives qu'il l'avait assez mal vécu, pas mal vécu mais dans le sens où il le rappelait à plusieurs occasions, et je trouve que, bah comment il le raconte, je trouve qu'il le percevait comme une situation de domination, je sais pas c'est... et lui du coup.

M-P : ah bah c'est évident, c'était une situation de domination, le métayer n'avait pas, partageait tout avec le propriétaire des récoltes

2) I : Oui, ouais, et le fait

M-P : et donc... et c'est le propriétaire qui gardait l'autorité sur toutes les décisions de l'exploitation, c'est-à-dire que... comme la maison faisait partie, la maison faisait partie de la ferme, euh... il y n'y avait pas le droit de faire des travaux si vous aviez pas l'autorisation du propriétaire et de toutes façons c'était pour votre pomme puisque après, euh, ça valorisait l'exploitation du proprio, mais il y avait rien pour vous puisque vous deviez partir

3) I : et je sais plus, vos parents aussi vous étaient métayers, vous ou non

M-P : Nan, mes parents étaient du Sud-Ouest

4) I : Oui dans le Gers, c'est ça ?

M-P : C'est ça et ils étaient propriétaires exploitants

5) I : et le fait d'être devenu exploitant avec son frère euh... est-ce que vous pensez qu'il en a tiré une forme de fierté ou...

M-P : bah c'est-à-dire que quand ils ont quand ils se sont associés et qu'ils ont repris l'exploitation, ils sont passés en fermage, à ce moment-là, puisque la loi était passée et qu'ils pouvaient demander le fermage

6) I : C'est avec Tanguy Prigent, c'est ça nan ?

M-P : C'est possible, alors ça vous savez, je ne saurais pas vous donner des choses de ce genre moi, vous les trouverez dans les documents du CHT, moi je... les dates etc... je n'ai aucune mémoire de ce genre de choses

7) I : et il avait je sais plus combien il avait de frères exactement 4 ou 5 c'est ça ?

M-P : Ils étaient 4 garçons

8) I : 4 garçons et sa relation avec ses frères, elles étaient plutôt confiantes ou...

M-P: Les autres étaient... Il y en a un qui a été boulanger, et un autre qui a été mécanicien, voilà, il a été en association avec son frère aîné

9) I: Edouard, c'est ça nan ?

M-P: Edouard, oui c'est ça.

10) I: Et globalement, il s'entendait bien tous ses frères nan ou il y avait...

M-P: oui, oui, il s'entendait bien avec ses frères, mais si vous voulez, il y a eu des problèmes au niveau de l'association, et l'association, vous avez des lois dans l'association, a été... dissoute et bon voilà... ça ne s'est pas toujours très bien passé

11) I: Sur l'association Bernard Lambert ?

M-P: Oui... Nan pas l'association Bernard Lambert, l'association Edouard, au niveau de la ferme qui a été créée

12) I: parce que ils se sont... ça été dissout en quelle année ?

M-P : en 76-77 par là

13) I: et après, il a repris avec vous, c'est ça ?

M-P: et après, on a continué avec comme seule, seul moyen d'existence le poulailler

14) I: D'accord, et si c'est pas trop indiscret, c'est possible de savoir pourquoi ça s'est pas... ça s'est mal fini

M-P: pourquoi ça s'est mal fini, je pense que il y a des tas de problèmes dans une relation de ce genre, d'abord il y a les problèmes économiques, il y a ensuite des problèmes familiaux, et Edouard était l'aîné, il y avait une sorte de droit d'aînesse et voilà à partir du moment où ils se sentaient remis en cause, il l'a pas accepté quoi.

15) I: Mais Edouard reprochait pas, par exemple, à Bernard, par exemple de passer trop de temps dans le syndicalisme agricole ou des choses comme ça...

M-P: bah toutes les raisons sont bonnes vous savez, à partir du moment où on commence d'avoir des... animosités bah voilà ça se multiplie après

16) I: D'accord, je reviens n petit peu en arrière, par rapport, je crois qu'il a été un peu malade vers la fin, vers 43 je crois

M-P: Oui, il a été deux ans arrêté pour tuberculose

17) I: D'accord et... je crois que ça été très dur pour lui je crois parce qu'il a dû interrompre ses études à cause de ça un moment

M-P: Oui, il a interrompu ses études pendant deux ans, et il a dû rester bah allongé et etc... Pendant deux ans quoi

18) I: Ah carrément allongé d'accord

M-P: Ah oui, il était... il sortait pas, il avait pas le droit de sortir c'était pas possible, dans la maison il pouvait circuler mais il n'avait pas le droit de sortir

19) I: Oui ouais, et vous savez s'il vous a raconté cette période, comment il l'a vécu ou comment il l'a ressenti à ce moment-là ?

M-P: Oh bah vous savez, on n'en a pas parlé particulièrement... vaguement, vous savez c'était pas, je sais pas si vous imaginez, un gamin de 11 ans, il avait à l'époque je crois de 11 à 13, d'être bloqué, de pas pouvoir bougé, etc...quoi c'était pas tellement réjouissant.

20) I: Oui Oui, en plus lui avait un comportement plutôt jovial euh...

M-P: Oui c'est ça et il était assez actif, donc rester bloqué c'est pas spécialement bon quoi

21) I: Il a eu une assez...après il a repris ses études après du coup ?

M-P : Il a repris, mais... c'était... il les avait réalisés à Nantes dans le cadre avec l'aide du diocèse parce qu'ils avaient manifesté un désir de se consacrer à la religion, prêtrise ou quelque chose comme ça donc ils étaient dédiés... mais à partir du mois d'avril de ce je ne sais plus quelle année c'était, il devait avoir 14, 15 ans, il avait plus la vocation, les financements se sont arrêtés en même temps.

22) I: D'accord et... après il me semble qu'il a suivi les cours bah c'est après avoir été, avoir pris la ferme avec son frère, il a suivi des cours au centre d'enseignement à Angers, nan ?

M-P: c'est ça oui... je sais pas s'il était en association avec son frère, il a pris des cours au centre d'Angers oui...

23) I: D'accord, mais il a quand même eu une maîtrise en agriculture c'est ça ouais ?

M-P: Oui c'est ça par correspondance mais il a eu sa maîtrise

24) I: Ouais ça lui tenait à cœur de suivre des études pour lui nan ?

M-P: ah bah oui bien sûr pour lui c'était important, la formation, la lecture, etc... il était abonné au Monde et il le lisait tous les jours, peut-être pas de la première à la dernière page mais enfin les choses les plus importantes

25) I: maintenant une question peut-être plus intime, comment vous vous êtes rencontrés ?

M-P: Nous nous sommes rencontrés à paris puisqu'il était à la JAC, il y était en tant que responsable de la Commission aînée de la JAC et moi j'étais à Paris à la JACF, sur les problèmes d'abord de formation professionnelle pour des jeunes agricultrices et ensuite pour la presse des jeunes

26) I: D'accord, c'était en quelle année ?

M-P: En 57 c'était, 57-58

27) I: Ah oui donc c'est vraiment grâce à la JAC que vous vous êtes mariés ?

M-P: ah bah c'est une grande agence matrimoniale, la JAC, c'était...

28) I: Oui ouais, parce que vous vous venez du Gers et lui de Bretagne du coup

M-P: Bah forcément, quand on s'est rencontré, il savait trouver... il y avait forcément quelque chose qui s'était mis en route pendant ce temps-là oui...

29) I: Et vous avez beaucoup d'amis ou de connaissance qui se sont mariés comme vous ?

M-P: A l'époque il y en eu beaucoup oui de la JAC et de la JACF, plus ou moins, il y en avait pas beaucoup qui sortait... il y en a...

30) I: Vous c'était la JACF, c'est ça ?

M-P: JAC et JACF, oui jeunesse agricole catholique féminine pour les filles, c'est pour ça que c'était JACF, voilà

31) I: et vous vous aviez quelles responsabilités ?

M-P: J'étais d'abord responsable de la formation professionnelle des filles c'est-à-dire... essayer de les amener à se commissionner en tant que productrice et pas simplement attendre le mariage, c'est-à-dire faire un atelier, éventuellement et ensuite... faire le tour des exploitations et ensuite... ils m'ont... j'avais, j'ai été propulsé à ce moment-là il y avait une retraite qui s'appelait "promesse" pour les filles et j'ai été responsable de la relation du (même groupe) de la JACF et .. qui fabriquait le journal

32) I: est-ce que vous savez si... je sais pas si vous en avez parlé, avec Bernard si vous vous êtes engagés dans la JAC pour les mêmes raisons, ou parce qu'il y avait les copains ou voilà...

M-P: je sais... je sais pas du tout, lui il s'est engagé à la JAC pour quoi... parce que il avait des problèmes avec la rigidité de la religion dans l'Ouest et ... moi c'était plus parce que j'avais entendu à la radio, des reportages qu'il y avait eu sur les jeunes, qui étaient monté en 50 à paris au moment du congrès de la JAC et ça m'avait énormément emballé, parce qu'ils... tout d'un coup les paysans n'étaient plus des ploucs... ils étaient capables de réaliser des choses voilà

33) I: Bernard, aussi... il me semblait bah c'est dans la... le livre de René Bourrigaud, et il disait qu'il s'était engagé aussi parce qu'il y avait pas mal d'activités sportives que proposait la JAC

M-P: oui oui aussi oui, il aimait bien le sport ouais

34) I: et d'accord...

M-P: mais ça c'était pas mon cas

35) I: et... comment, et lui était, il était rédacteur d'un journal je crois ?

M-P: euh... je pense que tous les responsables travaillaient... faisaient des articles pour les revues qui sortaient oui, mais il n'était pas chargé d'une rédaction d'un journal, je ne pense pas...

36) I: Ah nan il était à Jeunes Forces Rurales c'est ça nan je sais plus

M-P: Bah il devait sans doute écrire dans Jeunes Forces Rurales comme tous les responsables de l'époque je pense à quelque chose près oui car des sujets qu'il traitait concernait la responsabilité

37) I: Et qu'est-ce que ça représentait pour lui la JAC un à-côté, un... une activité à temps plein ?

M-P: Il y était en permanence... à partir du moment où on était permanent, on avait un salaire et on avait un plein temps

38) I: Ouais et ça lui plaisait vraiment ce qu'il faisait... ?

M-P: Oui parce qu'il y avait beaucoup d'échanges, il y avait une partie de formation aussi en même temps

39) I: Parce que dans les archives après, bah quand il s'exprime dans les années 70-80, il avait une vision je trouvais où il regrettait pas son engagement à la JAC mais il disait que la JAC avait peut-être raté le coche, du moins il la critiquait pour... par exemple pour son non-engagement dans la guerre d'Algérie ou pour son absence d'engagement dans les thèmes plus politiques...

M-P: Oui bah ça c'est resté très présent jusqu'à la fin, on est resté l'un comme l'autre assez critique, on a pas gardé des relations très énormes après et que... avec la JAC et sa suite...

40) I: Ouais... d'accord

M-P: parce la suite normale des gens de la JAC, c'était souvent après de faire partie des adultes qui devaient s'appeler le MFR je crois à l'époque le mouvement familial rural quelque chose comme ça

41) I: Et donc... vous vous êtes mariés en 1959, je crois...

M-P: Oui au mois de janvier.

42) I: Et... on parle souvent de la présence de deux ministres

M-P: Oui !

43) I: Et c'étaient quels ministres déjà je sais plus ?

M-P: Robert Buron, ministre des transports, et Pierre Pflimlin, qui était ministre je ne sais plus dans quoi

44) I: Et pourquoi en fait il étaient là ?

M-P: parce que Bernard faisait partie de leur groupe, puisqu'il était parlementaire... et donc... il était parlementaire, c'est parce qu'il était parlementaire hein autrement ils auraient pas été là

45) I: Mais il était pas, il était avec amis avec eux ou nan ?

M-P: Bah il était assez proche de Buron oui, de Pflimlin sans doute beaucoup moins mais euh... bon bah c'est dans n'importe quel groupe, quand il y a un mariage, il y a des invitations qui se font et... tout le monde vient pas mais certains se sentent concernés d'autres pas... voilà

46) I: C'est un mariage chez vous dans le Gers ?

M-P: Dans le Gers oui.

47) I: D'accord, il s'agissait d'un mariage à l'église ouais ?

M-P: Il s'agissait d'un mariage à l'église oui, il y avait les ministres donc... l'église voulait faire venir l'évêque et j'ai refusé

48) I: et pourquoi vous avez refusé ?

M-P: parce que je trouvais qu'on avait pas besoin de tout ça.

49) I: Et il y avait vos amis jacistes aussi nan ?

M-P: Il y en avait oui, il y en avait certainement oui

50) I: D'accord, maintenant bah je voulais savoir si c'était le rapport à la religion de Bernard, sa foi, est-ce que déjà il pratiquait beaucoup ou il était...

M-P: On a pratiqué un certain temps mais on a arrêté à partir de 1972, on ne pratiquait plus

51) I: D'accord mais avant 72...

M-P: et j'ai pas recommencé depuis

52) I: mais avant 72, dans le sens pratiquer, vous alliez à la messe toutes les semaines

M-P: bah pas... oui on allait... plus ça s'étirait moins on y allait et on avait surtout des rencontres tous les ans dans le cadre du club Jean XXIII, où il y avait une journée de formation avec quelqu'un qui venait de l'extérieur, tel Blancard qui était je crois dominicain, tel père léger des choses comme ça qui étaient très intéressantes et qui posaient les problèmes de manière différente

53) I: et c'est quoi la raison pour laquelle vous avez décidé de ne plus pratiquer, perte de foi ou... ?

M-P: Il y avait trop de contradictions, entre ce qui était... l'Evangile, du moins ce qui était prôné, la charité, etc... et ce qui était pratiqué dans nos communes ou on était prêt à critiquer le moindre truc ou on se sentait pas du tout en relation avec ce qui se passait à l'intérieur de l'Eglise

54) I: D'accord, mais du coup après par rapport à vos enfants, vous leur avez donné un enseignement religieux ou...

M-P: Ils ont fait ce qu'ils ont voulu après, ils ont été baptisé, ils ont tous été baptisé, on était encore pratiquant à ce moment-là, certains ont fait leur communion, d'autres n'ont pas voulu, bon bah, voilà c'est ça hein !

55) I: Vous leur avez laissé une grande liberté

M-P: Ah bah après c'est leur problème, c'est plus le nôtre

56) I: Il me semble, toujours chez René Bourrigaud, j'ai lu qu'il avait lu la Vie de Jésus d'Ernest Renan

M-P: C'est parce qu'il y avait une fille du propriétaire qui pendant qu'il était malade lui descendait les livres qui étaient au château, et donc c'est comme ça qu'il l'a lu

57) I: Et... d'après ce que je lis de René Bourrigaud, il dit que cette lecture l'a beaucoup marquée, parce que c'est vrai ou ?

M-P: Oui il en parlait, je ne peux pas vous dire en quoi ni comment, on a pas, ça pas été un sujet... en tous cas je ne m'en rappelle plus très bien donc je ne peux pas vous dire plus que ça

58) I: D'accord... bah je reviens sur l'épisode sur le séminaire... Pourquoi en fait il a refusé d'entrer au séminaire tout simplement parce qu'il voulait pas...

M-P: Il a dit qu'il avait plus la vocation, il y avait été pour faire des études pas parce qu'il avait une vocation de religieux finalement, parce que à ce moment-là le seul moyen de faire des études dans le cadre de l'enseignement privé, c'était d'avoir la vocation, bon bah voilà...

59) I: Mais dès le départ lui son objectif c'était de faire des études et de pas se consacrer à la prêtrise

M-P: Je pense que c'était plus important pour lui de faire des études oui je crois qu'il était peut-être pas très sûr de lui non plus j'en sais rien... il ne l'a pas dit... on n'en a pas rediscuté.

60) I: Et je trouvais à de nombreuses reprises, qu'il revendiquait son héritage catholique, par exemple, il y avait un article, je sais plus si c'est au Figaro ou quoi, mais il dit, où il justifie son engagement au PSU et il dit alors oui, bah il revendiquait son héritage catholique

M-P: je pense que ça été une base de formation importante parce que la JAC au-delà d'être un mouvement de catholiques, c'était aussi un mouvement d'éducation populaire, puisqu'ils parlaient sur les bases de "voir, juger, agir" je crois que c'était cette formation qui était importante et intéressante.

61) I: Est-ce que vous savez à partir de quand il a commencé à découvrir Marx ou, même pas Marx, mais je veux dire la pensée un peu marxiste en général

M-P: Je pense qu'il a dû, je ne sais pas exactement, il a surtout approfondi après à l'intérieur du PSU, avec les gens qu'il a rencontré à ce moment-là

62) I: Vous savez pas par hasard s'il a lu le Capital, ou d'autres ouvrages comme ça...

M-P: Il a lu le Capital, Il a lu le Capital oui

63) I: et pour lui c'était vraiment un nouveau système de pensée ou... genre comment... quelle vision il avait de son

M-P: ah bah c'était important oui puisque c'était une approche qu'on ne trouvait pas ailleurs hein, c'était...

64) I: Mais pourtant il gardait un regard critique par rapport au marxisme ou je veux dire il adhérait à tout

M-P: ah bah il y a des choses dans le marxisme en tous cas qu'il n'approuvait pas, les problèmes de liberté étaient impropres, un des écueils

65) I: et... je voulais revenir à présent sur le service militaire de 52 à 54, c'est ça ? et il a été rappelé en 56 je crois, est-ce-que vous pouvez un peu raconter comme ça s'est passé son service, bah ce qu'il vous a raconté

M-P: je connaissais pas cette époque-là, euh je sais qu'il l'a fait en Allemagne, et... bon c'est à peu près tout ce que j'en sais hein

66) I: et par contre en 56, ça l'a plus marqué lorsqu'il a été envoyé en Algérie

M-P: ah bah bien sûr, là il avait, il était contre le rappel des anciens d'Algérie, et contre cette guerre donc il a manifesté, il a arrêté des trains, il a été retrouvé dans des équipes disciplinaires, et il a continué après hein...

67) I: Il est resté... Il fait combien de temps en Algérie déjà ?

M-P: Je sais plus moi, écoutez il a été rappelé c'était l'été je crois au mois de juillet août je ne sais plus, il aura fait 7-8 mois vous savez j'ai pas ce genre de dates en tête du tout, vraiment... d'ailleurs on se connaissait par encore à ce moment-là hein... Il a dû être de retour en 57, il était rentré, il a fait, il a été assez malade parce que il a fait une dysenterie amibienne et il avait perdu je sais pas combien de... il avait maigri pas mal et donc il a été, il a été rapatrié, et il a été... il a quitté l'armée quoi, je sais plus comment on dit... bon

68) I: et je veux dire même par rapport... dans les repas de famille ou les choses comme ça... même à ses enfants, à vos enfants je veux dire il en a parlé, il en parlait ou...

M-P: il en parlait oui... de l'Algérie de... et puis après il a fait sa première intervention qu'il a faite à l'Assemblée Nationale, c'était justement sur l'Algérie

69) I: mais du coup pour lui, il en avait tiré une forme de... je sais pas moi de... ça lui a appris des choses dans son engagement politique ou...

M-P: alors là vous m'en demandez trop... appris j'en sais rien, il s'est trouvé en réaction et... il a essayé de se battre avec ça quoi

70) I: Oui ouais... Bah je reviens maintenant sur son engagement à la JAC, bah on en a parlé, ouais ce que je vous disais tout à l'heure, son engagement à la JAC c'est par le biais des activités sportives et... je crois qu'il a fait un stage... toujours dans le Bourrigaud, j'ai trouvé ça... il a fait un stage dans le Finistère où il aurait parcouru 300 kilomètres pour s'y rendre

M-P: Il y avait un stage de JAC, ils faisaient des stages de formation à la JAC, formations qui étaient basées sur l'enquête, le jugement des enquêtes et les actions comme quoi c'était toujours "voir, juger, agir", c'était toujours les mêmes principes, c'étaient des stages de formation de 3 semaines je pense si je ne me trompe pas et il voulait y aller, il n'avait pas les moyens d'y aller donc il est parti en vélo jusque dans le Finistère oui

71) I: ah oui donc... et vous aussi vous aviez ça à la JACF ou les mêmes... les enquêtes ?

M-P: Il y avait ce genre de stages oui je l'ai fait aussi oui, j'ai pas fait en vélo moi, j'y suis allé en train

72) I: ouais lui, bah s'il a parcouru 300 kilomètres en vélo je pense, mais ça lui plaisait vraiment ce qu'il faisait là-bas, même sans parler du stage

M-P: ah bah oui il aimait bien, c'étaient des choses... c'était une formation... c'était quand même intéressant, parce que nous étions l'un et l'autre des autodidactes... nous avons dû arrêter au certificat d'études, lui avait été un peu plus loin mais bon... c'était une manière de réfléchir différente.

73) I: Par rapport aux études qu'il menait, c'était un complément ou ?

M-P: ah oui c'était complètement différent

74) I: Il me semble qu'il devient permanent national c'est ça... après dans les 50 il devient permanent national c'est ça ?

M-P: Il est devenu permanent national en... après de retour d'Algérie, c'est-à-dire dans les années 56-57

75) I: Et est-ce que vous pouvez raconter comment il est sollicité pour être...par qui, comment ? Bah après c'est vrai que...

M-P: ah nan mais là c'est...

76) I: désolé hein...oui parce que vous vous étiez pas encore rencontrés ouais...

M-P: ah bah on s'était pas rencontrés, on s'est rencontré au moment où il est rentré d'Algérie et puis... alors là il y avait des, pendant les week-ends, le samedi et le dimanche... il y avait les garçons parce que bon... chez les filles, il y avait une nana qui faisait la cuisine et on se débrouillait pour faire notre bouffe mais... les maîtres ils allaient dans des restaurants le dimanche, c'était la possibilité d'aller manger dans des restaurants, dans des petits bouibouis du coin qui étaient pas trop chers... et on se retrouvait garçons et filles à ce moment-là et après on faisait un spectacle et il y en avait toujours qui avaient déjà fait le relevé des choses intéressantes et voilà et certains portaient dans un sens, d'autres dans un autre, voir un film, voir autre chose... voilà. Je me suis retrouvé avec lui, aller voir un film sur Van Gogh

77) I: ça c'était en 57 ?

M-P: ça c'était en 57, oui c'est ça en février-mars, 57, au printemps 57

78) I: je crois que c'est en 57 aussi il prononce un discours à Vannes, où il...

M-P: c'est possible oui... parce qu'il avait en même temps que la JAC, dans la JAC il s'était retrouvé, puisqu'il était responsable lui de la branche aînée, et l'objectif de la branche aînée c'était que les paysans s'engageaient au niveau des organisations professionnelles sachant que la FNSEA, était quand même pas tellement d'accord avec ce genre de truc et c'est là que ça été créé, le CNJA, avec Michel Debatisse, il était secrétaire général adjoint je crois.

79) I: D'accord, c'est assez marrant parce que même déjà à Vannes, je crois, je sais plus exactement, il dénonce le système capitaliste, et pourtant un an après il deviendra député MRP

M-P: bah il est devenu MRP parce qu'il y avait pas autre chose, parce que c'est pas lui qui avait été spontanément candidat pour être député, il avait fait plusieurs discours effectivement comme vous l'avez

souligné tout à l'heure, et il était tribun un peu, il arrivait à emballer ses foules, donc il y avait des gens de la zone de Chateaubriant qui voulaient absolument faire sauter, ne pas à avoir, comment il s'appelait... André Maurice comme député et donc ils ont dit tu pourrais être candidat, ils l'ont poussé à être candidat et il a donné son accord à une commission, c'est que les gars s'engagent à faire la campagne pour qu'il soit élu, donc la personne qui était celui qui allait être son suppléant, et qui avait appelé aussi à sa candidature, était docteur de saint-Julien de ... qui était MRP donc voilà. Pour arriver à se mettre dans ce, il fallait, comme toujours il fallait c'était quand même plus simple si on avait un soutien parce qu'ils avaient pas de fric hein donc... il fallait quand même quelqu'un pour accompagner la candidature sinon ce n'est pas possible

80) I: Ouais parce que c'est assez marrant, parce que en fait c'est le MRP qui l'a soutenu spontanément limite...

M-P: Bah oui oui, c'est le suppléant qui faisait partie de son équipe était donc MRP donc voilà...

81) I: Et lui, comment il...

M-P: Il était pas particulièrement enchanté parce qu'il travaillait plus ou moins déjà avec le PSU, mais... le PSU, c'est pas le PSU qui allait le porter, qui allait soutenir la campagne, etc... quoi, c'était pas encore un mouvement politique important

82) I: Ouais parce que c'était à Châteaubriant c'est ça nan ? ouais c'est marrant parce que Teillé c'est au Sud de Nantes, c'est pas du tout proche de Châteaubriant, c'est au Sud de Nantes nan ?

M-P: Nan nan nan, Teillé ça faisait partie de l'arrondissement d'Ancenis

83) I: Ah oui ouais, c'est pas trop dans la région de Châteaubriant, il me semble

M-P: C'est pas la région de Châteaubriant mais il y avait des communes qui étaient, Saint-Mars-la-Jaille faisait partie de la circonscription...

84) I: mais du coup comment ça se fait qu'il ait été appelé à devenir député, bah à poser sa candidature à Chateauriant

M-P: bah je vous ai expliqué, les militants du coin qui voulaient pas qu'André Maurice soit élu, et qui ont manœuvré pour que, parce qu'il avait une bonne gueule, il parlait bien, ils l'ont amené à se présenter

85) I: après il me semble... ouais parce que... bah j'ai trouvé dans les archives de l'association Bernard Lambert, il pense ou il dit lors d'un entretien, qui dit qu'il pense qu'il a été élu grâce à son étiquette catholique, ça c'est vrai vous pensez ? Parce qu'il était étiqueté catholique et je crois qu'il se disait en faveur de l'école libre etc... Alors que bon André Maurice était plus perçu comme un radical...

M-P: Oui Maurice était perçu comme un radical, c'est vrai que oui c'est vrai que bah la JAC était catholique donc voilà c'était ça la limite disons

86) I: et vous savez si... et vous c'était quoi votre rôle à ce moment-là... ou même votre quotidien, vous aviez souvent... vous vous rendiez souvent à Châteaubriant pour faire le porte-à-porte je sais pas

M-P: J'y suis allée une fois ou deux mais j'étais... j'étais à la JAC, à Paris, il y avait du boulot à Paris, donc j'y suis allée quelques fois mais pas souvent, on était pas mariés, on était pas... c'était pas l'époque où on pouvait se fréquenter comme ça impunément sans être mariés il fallait passer d'abord devant le curé...

87) I: D'accord vous respectiez...

M-P: Ah bah à cette époque c'était comme ça c'était pas autrement, ah bah oui mais... on faisait des révolutions mais faut le temps hein...

88) I: ah mais du coup il y avait pas de... vous logiez pas ensemble d'accord

M-P: ah bah pas question nan...

89) I: Du coup vous avez pas vraiment participé à la campagne ?

M-P: ah bah nan... moi j'ai pas participé à la campagne, j'y suis allée à la fin et c'est tout quoi...

90) I: et lui en tirait une forme de fierté le fait d'avoir été désigné par...

M-P: ah bah oui quand même, c'était quand même un peu exceptionnel, le plus jeune député de France... élu alors qu'on avait... face à quelqu'un comme André Morice, c'était quand même un peu un exploit, c'était pas que lui, il y avait tous les militants qui ont parcouru pendant toute la campagne électorale été très actifs.

91) I: Et pourquoi lui et pas d'autres finalement et pas d'autres, bah c'est peut-être un peu bête comme question mais il y avait d'autres talents, il y avait d'autres personnes à la JAC de Loire-Atlantique nan ?

M-P: ah bah oui mais qu'est-ce que vous voulez... il avait... il parlait bien et il pouvait éventuellement remporter l'adhésion des gens la preuve c'est qu'il y ait arrivé mais il savait prendre... il savait s'exprimer en public voilà

92) I: Ouais c'est surtout pour ses qualités rhétoriques ?

M-P: oratoires, oui oui bien sûr

93) I: d'accord et par rapport à ça, il a commencé vraiment à faire des discours à la JAC, c'est ça ?

M-P: il a commencé de faire des discours quand il y a eu des manifestations au moment où il y a eu des problèmes dans l'agriculture dans les années 56, il y a eu des grosses manifestations, si mes souvenirs sont bons, vous devriez retrouver ça quelque part, et il s'était exprimé plusieurs fois et du coup comme il arrivait à emporter la vision des gens, c'est ça qui lui a donné sa réputation.

94) I: Bah j'avais vu du coup le discours de Vannes mais je sais pas s'il y avait eu d'autres discours avant...

M-P: il y en avait plusieurs mais je peux pas vous dire lesquels, encore une fois j'étais pas sur place à ce moment-là

95) I: et est-ce que vous saviez si c'étaient des discours en plutôt très petit comité ou nan, vous savez pas ?

M-P: Nan c'étaient devant des manifs de... 1000 ou 2000 paysans ils se retrouvaient les paysans il y en avait, il y avait 27% de la population et en Bretagne il y en avait déjà pas mal, plus qu'ailleurs, dans le Sud-Ouest, il y en avait moins mais

96) I: et c'est à partir de quand qu'il a commencé à connaître Michel Debatisse

M-P: ah bah la JAC, c'était dans les années 54-55, je sais plus quelque chose comme ça...

97) I: et de lui quel souvenir il en avait ?

M-P: ah bah ils étaient pas tellement d'accord.

98) I: dès le début ils étaient pas d'accord ?

M-P: Ils n'étaient pas d'accord sur les méthodes de fonctionnement parce que Michel Debatisse alors ce qui les séparait entre autres... alors après je vous dirais pas je ne sais pas... mais ce qui les séparait c'était au niveau du fonctionnement, Michel Debatisse cultivait le secret, c'est-à-dire que quand il y avait quelque chose on ne le divulguait pas, et Bernard était tout à fait en dehors de ça

99) I: Il me semble j'ai lu ça bah c'est justement dans l'entretien dans les archives de l'association. Bernard dit que Michel au fond même s'il y avait des actions qui pouvaient aller contre l'objectif au final c'était à long-terme, il gardait l'objectif et lui ça lui allait pas du tout ça.

M-P: ah je sais pas là je peux pas vous dire...

100) I: mais dans le sens où lui le fait d'avoir une position parfois un peu ambiguë ou, je sais pas, de soutenir des gens qui sont pas forcément, qui sont pas forcément dans lignes de pensée, lui ça... bah je veux dire c'était vraiment pas sa méthode

M-P: oui nan bah bien sûr, je sais pas trop hein moi j'avoue que là vous me posez des colles, moi j'ai pas suivi toute sa carrière au début, j'étais pas là

101) I: est-ce que vous savez s'il y avait une forme de rivalité dès le départ ou pas du tout

M-P: Non, au début ils ont travaillé ensemble pour mettre en place le centre des jeunes, le CDJA, et il y avait pas de problème à ce moment-là, c'est après que ça s'est

102) I: et au niveau... je veux dire... de l'entente sur le plan humain je veux dire ça passait bien ou.. sur le plan humain ça passait bien entre Bernard et Michel Debatisse ou pas du tout ?

M-P: oui oui... j'ai pas mal été chez lui dans les années je sais plus 60 je crois

103) I: parce qu'il me semble qu'ils ont même fondé un parti ensemble, bah un petit parti en 59 je crois

M-P: c'est possible oui

104) I: le rassemblement des forces...

M-P: démocratiques, oui c'est possible

105) I: et vous savez pas par rapport à ça si vous avez des choses...

M-P: alors là, j'ai pas d'archives moi, toutes mes archives sont au CHT hein moi j'en ai pas gardées

106) I: je trouvais dans les archives, c'est quelque chose qui revient assez souvent, il avait une image de député-paysan et...

M-P: oui... bah ça il l'a rejetait pas son image de député-paysan

107) I: mais c'est... par rapport à d'autres députés je veux dire, il se positionnait comment, il était... il la revendiquait plus que d'autres cette étiquette ou... ?

M-P: en tous cas il a essayé... il était là pour faire passer les questions agricoles, les projets et... en tous cas c'était son ambition plus qu'autre chose plus qui il connaissait ces problèmes-là

108) I: Il dit que son travail de député lui a apporté beaucoup au sens des méthodes de travail, ça c'est vrai nan ?

M-P: ah bah c'est une bonne école de formation oui

109) I: Il s'agissait plus de faire des discours,

M-P: bah il fallait surtout préparer des dossiers, les travailler, etc... il a fait un discours, le premier qu'il a dû faire c'est sûr l'Algérie, justement sur la guerre d'Algérie, il était intervenu et il demandait à l'époque, il doit y avoir quelque part mais je sais pas où... le discours qu'il avait préparé à l'Assemblée nationale, il se trouve qu'il a pas fini, il a publié ce qu'il n'avait pas pu écrire parce que il y avait donc Le Pen, Lagayette et je ne sais plus qui, qui étaient montés à la tribune et qui le menaçaient de le faire sortir quoi, et donc là ce qu'il n'a pas pu dire, il l'a passé après dans la presse

110) I: et est-ce qu' il avait des collaborateurs pour son travail de député ?

M-P: bah il y avait un secrétariat qui était d'ailleurs à payer, c'était Mme Guillon, c'était la femme de l'instituteur de Teillé

111) I: c'était sa collaboratrice ?

M-P: c'était sa secrétaire qui tenait le courrier etc... bah sinon il avait des conseillers, ou du moins les gens qui étaient au MRP, qui pouvaient l'aider à préparer des dossiers

112) I: et même par rapport à la JAC, il a pas reçu d'aides, ou il a pas été sollicité par la JAC à ce moment-là ?

M-P: bah nan il était plus à la JAC, et moi j'ai arrêté tout de suite aussi, nos relations avec la JAC se sont arrêtés là oui

113) I: ah à partir de 58, bah pas de 58, à partir de 59 vous aviez plus de contacts avec la JAC ?

M-P: bah on pouvait avoir des contacts mais c'était des contacts actuellement je dirais amicaux mais c'est tout quoi... on travaillait plus à la JAC, c'était pour les jeunes agriculteurs, on n'était plus jeunes agriculteurs, là du coup hein

114) I: oui c'était avec l'organisation d'accord ouais

M-P: l'organisation elle est très, la JAC il y avait entre tel âge et tel âge et t'étais agriculteur, ou aides familiaux, qui travaillaient dans l'agriculture

115) I: parce que ouais d'accord vous aviez plus l'âge pour être à la JAC en fait

M-P: bah on était plus paysans donc on n'avait plus de raison d'être à la JAC

116) I: Je trouvais un jour bah c'était dans un article aussi, il disait que son combat finalement il le conçoit un peu comme une troisième voie entre ce qu'il appelait le matérialisme communiste, et le matérialisme capitaliste, ça résume bien sa pensée

M-P: oui oui je pense que c'est bien dans ce sens-là qu'il essayait d'aller, c'était le PSU, c'était tout ce qu'il a pu faire après quoi donc... dans ce sens-là oui

117) I: mais je veux dire par rapport à sa pensée, est-ce... il a évolué dans les années 60-70, mais est-ce que c'était... est-ce que sa pensée politique était vraiment différente dans les années 50 ou même quand il était député je veux dire [...] est-ce que sa pensée politique était différente quand il était député, même dans la JAC jeune paysan, que par rapport aux années 60-70

M-P: comme toutes les pensées ça évolue, tous hein, il y a des choses qui se passent, des analyses qui évoluent, qui sont un peu les mêmes, ça disparaît pas complètement, ce n'est pas tout à fait la même chose, je crois que c'était assez courant nan ?

118) I: mais est-ce que sur un point particulier, il a particulièrement évolué, je veux dire, il a pas radicalement changé d'avis, mais si bah il a changé d'avis sur un point en particulier, est-ce qu'il a changé d'avis, au cours de ces années-là

M-P: bah écoutez apparemment j'en sais rien non il était assez, persévérant dans ce qu'il faisait, donc non non écoutez je sais pas, il a évolué, est-ce qu'il a changé vraiment d'avis, je sais pas je crois pas.

119) I: et sur le plan politique vous pensiez la même chose à peu près ou... il y avait des nuances c'était différent...

M-P: On était très proches, j'ai jamais été encarté dans des partis politiques quels qu'ils soient même si lui y était

120) I: Vous vous rejoigniez tout le temps au niveau politique tous les deux

M-P: Oui, oui mais... moi j'étais pas dans les partis

121) I: par rapport à son... engagement... par rapport à sa défaite en 62... je voulais revenir ça c'était, ça été un choc ou...

M-P: bah on s'y attendait, quand même, c'est arrivé quand même plus vite que prévu, puisque normalement les élections ont été avancées d'un an, donc voilà... c'était, une défaite c'est toujours un choc même si elle était pas énorme mais justement on avait pas prévu assez de temps pour la préparer quoi

122) I: et vous dites que et là par contre il l'a senti venir, ouais il l' a senti venir... sa défaite ?

M-P: ah bah, il la craignait parce que la première élection était un peu une surprise, ça change de comme ça après les gens vous savez ils reviennent sur leur truc hein...

123) I: Ouais mais je veux dire il aurait pu très bien être réélu

M-P: Il a failli être réélu, il lui a pas manqué énormément de voix,

124) I: s'il était à plus de 40% il me semble nan je sais plus

M-P: bah il lui manquait 400 et quelques voix je crois c'est tout hein je crois

125) I: parce que cette fois le MRP l'a pas soutenu

M-P: je sais plus, vous trouverez ça dans les archives, je suis incapable de vous le dire

126) I: et cette fois vous avez pris une part plus active à la campagne ou vous vouliez pas vous...

M-P: bien sûr il y avait des tas de choses à faire au niveau local mais en plus, on avait des enfants et donc, fallait bien que je m'en occupe aussi hein on avait pas quelqu'un pour le prendre en charge

127) I: et... dans un article j'avais vu... bah c'est un peu après, après coup qu'il dit ça, au final il regrette pas trop de ne pas avoir été élu, il disait qu'il serait devenu un notable

M-P: ah bah oui... non mais je sais qu'il l'a dit plus d'une fois... où il disait on est parti on va résister à tout ce que ça représente à la fois les facilités financières, les relations etc... et qu'on se laisse embourber dans ce genre de choses

128) I: mais il voulait, ouais c'était dans son ADN si je puis dire, il voulait vraiment pas devenir un notable comme les autres

M-P: ah il avait pas envie na nan nan... son objectif n'était pas de devenir notable, son objectif était de défendre les paysans et d'être fidèle à ce qu'il avait comme idéal.

129) I: et... pendant son mandat de député, j'ai vu aussi qu'il était un peu déçu par le fait bah il trouvait qu'il répondait un peu aux, bah des fois beaucoup de gens venaient le voir sur le ton d'essayer... de leur donner une petite faveur personnelle parce qu'il pensait que le député pouvait faire ça et du coup apparemment ça l'a beaucoup déçu

M-P: bah il est devenu un peu l'assistante sociale du quartier avant et après... les gens venaient le voir effectivement pour effectivement résoudre leurs problèmes, donc ça le mettait quand même en contact avec les réalités mais c'est vrai qu'il était pas devenu député pour ça quoi, il était devenu député pour essayer de faire avancer les choses sur le plan politique

130) I: mais pour autant à chaque fois il répondait positivement aux...

M-P: ah bah oui il savait pas dire nan

131) I: il était trop généreux... et est-ce qu'il a continué son engagement dans le syndicalisme agricole pendant cette période.

M-P: ah bah après il est reparti sur les problèmes agricoles, il était responsable, il est devenu responsable d'abord des problèmes agricoles à la FDSEA de Loire-Atlantique et puis il est devenu secrétaire général, il a été au niveau régional secrétaire régional également mais donc son grand engagement ça été après l'agriculture oui tout le temps

132) I: d'accord et pendant son mandat de député, aussi son combat c'était l'agriculture ?

M-P: ah oui bien sûr, il a dû faire une intervention sur les problèmes agricoles, mais je ne sais pas quand ni comment je ne m'en rappelle plus.

133) I: et là aussi il avait gardé, il gardait des contacts dans le milieu du syndicat agricole

M-P: du CDJA, oui beaucoup, oui bah... depuis au niveau du CDJA tout à coup il y eu des oppositions aussi hein parce que tout le monde n'était pas sur le même... longueur d'onde non plus au niveau du CDJA

134) I: et est-ce que au niveau de votre quotidien, des facilités, bah des facilités financières que ça apportait... est-ce que ça se voyait au quotidien le fait qu'il était député, c'est peut-être indiscret, vos revenus ont augmenté, c'était plus facile de manière générale nan ?

M-P: ah bah bien sûr il y avait des frais, des charges qui étaient liées au fait qu'il était parlementaire, puisqu'il faisait un bulletin qui devait paraître 3 ou 4 fois dans l'année je ne sais plus, où il expliquait les interventions qu'il faisait pourquoi il les avait faites donc, il fallait le faire et fallait le distribuer etc... donc c'était des charges pas directement liées plus le courrier auquel il fallait répondre, plus les interventions qu'il y avait à faire au niveau de l'Assemblée Nationale et qu'il fallait préparer donc c'étaient des choses quand même qui étaient lourdes et... bah il restait quand même... voilà que c'était quand même plus facile quoi, pendant ce temps-là

135) I: et du coup ça pas été dur après

M-P: ah bah après si après on avait pas trop de revenus

136) I: ça été difficile de se réhabituer

M-P: oh c'était pas impossible, on avait pas pris des goûts de luxe hein...

137) I: ouais vous êtes toujours restés à Teillé, vous vous l'avez rejoint après à Teillé, c'est ça ?

M-P: oui oui quand nous avons été mariés, je l'ai rejoint à Teillé oui

138) I: et du coup-là à partir de ce moment-là il y avait son frère, sa femme et vous deux ?

M-P: oui (...)

139) I: mais vous habitiez quand même dans des maisons différentes

M-P: alors au début, il y avait eu des pièces qui avaient été aménagées dans la maison familiale et donc, nous avons deux pièces, dans la maison de mon frère et de ma belle-sœur

140) I: et ça se passait bien de manière générale... les relations avec le frère et bah... le frère et son épouse ?

M-P: c'était pas toujours facile

141) I: parce que Bernard et son frère s'entendaient pas ou nan je sais pas ?

M-P: mon mari et son frère s'entendaient bien mais ma belle-sœur n'était pas n'était pas du tout sur les mêmes longueurs d'ondes, et des fois ça créait des petits accrochages, comme partout

142) I: et vos enfants sont nés en quelle année

M-P: alors 60, 61, 63 et 66

143) I: d'accord et ils s'appellent comment déjà je sais plus ?

M-P: Béatrice au niveau de ma fille aînée, Agnès la deuxième, Christophe le troisième et Vincent le quatrième

144) I: et... du coup maintenant ils ont une cinquantaine d'années

M-P: ah bah plus, 58 pour ma fille aînée, et les autres suivent

145) I: et ils gardent un bon souvenir de leur père ?

M-P: ah bah oui, ils étaient en admiration devant leur père, il était très, il était très proche de ses enfants même s'il était pas là très très souvent, il avait toujours les gamins à ses trousses parce qu'il les considérait toujours comme des grandes personnes, il leur accordait la même importance

146) I: ah il a jamais voulu les infantiliser

M-P: ah nan nan nan nan et puis, ses neveux et nièces, mes neveux et nièces plutôt, parce que il y avait un échange avec la famille du Gers, les enfants de mon frère et de ma sœur venaient passer des vacances chez nous et les nôtres allaient là-bas, et mes neveux et nièces qui sont... qu'étaient en adoration aussi devant Bernard voilà

147) I: ah même vos neveux et nièces

M-P: ah oui oui oui

148) I: et pourquoi... ?

M-P: parce qu'il les considérait toujours, il leur accordait une considération, ils savent le reconnaître les gamins

149) I: d'accord mais parce qu'il avait un rapport particulier aux enfants ou, je sais pas...

M-P: non, il estimait qu'ils méritaient autant d'attention qu'un adulte

150) I: d'accord ok.. ah c'était pour revenir sur... bah ça coupe un peu désolé, c'était pour revenir sur ses relations, pas qu'avec Michel Debatisse avec les autres syndicalistes, comme Médard Lebot

M-P: ah bah il s'entendait très très bien avec Médard Lebot

151) I: ouais Médard Lebot c'était vraiment son... il y avait Raymond Lacombe et Bernard Thareau aussi j'ai noté

M-P: Bernard Thareau, René Philippot, tout ça c'étaient autant des copains que des collègues syndicaux

152) I: ouais parce qu'il me semble qu'avec Médard Lebot, il a... c'était au début des années 60, il a mené la grève à Saint-Nazaire je crois

M-P: c'est possible je sais pas

153) I: 60 non c'était sûrement pas...

M-P: bah il me semble que c'était pendant son mandat de député mais après je me trompe peut-être

154) I: et est-ce que bah dès les années 50, la fin des années 50, début des années 60, bah il avait cette conception de là de l'alliance entre paysans et ouvriers

M-P: bah il y avait déjà oui, je pense que c'était en tous si c'était pas si avancé, c'était au moins en germe, parce que déjà à la JAC, il y avait déjà des relations et des contacts qui étaient établis au niveau national, entre les JEC, les JAC et les JOC, JAC, JOC, jeunesses ouvrières et JEC jeunesses étudiantes donc ils avaient créés le MIJARC à l'époque qui existe peut-être encore j'en sais rien, j'ai pas suivi les événements là-dessus, ça été longtemps, ça a existé un certain nombre d'années mais je ne sais pas si c'est encore en cours, on avait déjà es rencontres entre toutes ces catégories, il y avait déjà des choses qui existaient

155) I: parce que vous-mêmes, je sais pas si ça existait, mais les JOCF c'est ça ? vous aviez beaucoup de contacts

M-P: non c'étaient surtout les grands responsables, le directeur général, (...)il y avait deux trois personnes qui allaient à ce genre de choses donc tout le monde n'y allait pas

156) I: et est-ce- que vous aviez des sœurs ou des nièces qui y étaient ?

M-P: Non, moi non

157) I: et Bernard de son côté non plus ?

M-P: Bernard de son côté je sais pas, non je crois pas bah si vous voulez revoir tout ça et vous pouvez me rappeler ça vous fait déjà pas mal de choses avec tous les éléments que vous avez

158) I: oui oui bah ouais ça me fait beaucoup de matière oui bah je vous rappellerai dans ce cas-là si j'ai besoin d'autres informations

M-P: entendu

159) I: bah merci beaucoup

ENTRETIEN AVEC MÉDARD LEBOT (25/08/2018)

Entretien réalisé au domicile de l'interviewé

1) I: Déjà comment avez-vous connu Bernard Lambert et dans quelles circonstances ?

ML : Et bah... Bernard Lambert, ça été un jeune paysan de Teillé, c'est une commune à une quinzaine de kilomètres de Saint-Mars-du-désert, qu'est ma commune d'origine et d'Ancenis, et à cette époque-là, dans les années, c'était dans les années, attends on a un an d'écart, moi j'avais 18 ans lui 17 et je suis né en 1930 et lui en 1931 et lors d'une réunion de la JAC à Ancenis, le vicaire de sa paroisse, parce qu'il y avait un vicaire dans toutes les communes, l'abbé Guérin il me dit à la fin de la réunion, il m'a dit "il y a un jeune à Teillé qui est plus intéressé par les filles que par la JAC mais ce serait bien qu'il participe" bah je lui dis "écoutez vous l'amenez à la prochaine réunion" parce qu'on avait des réunions tous les trimestres à peu près sur des thèmes qui étaient souvent des thèmes correspondant à la JAC nationale. La JAC nous envoyait des thèmes chaque année, on y réfléchissait, on en discutait et il est venu à cette réunion, il s'est exprimé, je lui ai donné la possibilité comme j'animais la réunion euh... qu'il s'exprime tout ce qu'il voulait, ce qu'il a fait et bien fait... et on a jamais perdu contact après... et on s'est revu régulièrement, on a beaucoup beaucoup échangé de lettres et tout... et dans toutes les responsabilités... il s'est engagé à la JAC... et il a été très vite sollicité pour être permanent national de la JAC et il est parti à Paris et de là après il est parti en Algérie comme soldat malheureusement et on s'écrivait régulièrement et... presque une lettre par semaine, il m'écrivait de longues lettres et je lui répondais... j'ai conservé une partie seulement de ces lettres, elles sont là et autrement... et puis après il est revenu dans le syndicalisme il était à peine revenu d'Algérie que déjà on lui a confié des responsabilités à la FDSEA de Loire-Atlantique dans la commission des aînés, commission professionnelle parce qu'il n'était pas encore élu local il avait simplement... il devait être adhérent au syndical local mais sans plus quoi... alors depuis on s'est jamais jamais perdu de vue jusqu'à son décès en 1984 et à la fin, les dernières années, c'était plutôt du type anar, il était un peu anarcho avec des cheveux qu'il se faisait couper tous les deux ans ou trois ans, et chaque fois qu'il venait, moi j'étais à la CANA, à la coopérative agricole d'Ancenis comme animateur formateur, on recevait pas mal d'étrangers ou d'économistes pour la formation et tout et souvent souvent je lui téléphonais et je les emmenais, j'emmenais cette personne chez Bernard Lambert à Teillé, et là dans sa cave, autour d'une bouteille bah il y avait une conversation qui s'engageait pendant quelques heures et là, et même à la fin... on était quelques personnes, peut-être cinq, six, sept, qui l'auraient sortis du fossé si on l'avait vu, tellement il s'était foutu à dos un tas de gars, quelques personnes, tellement il était anar, il était anar... bien que les dernières années avec son ami et voisin Bernard Thareau, il avait, il faisait tout ce qu'il fallait pour que des paysans travailleurs, le mouvement des paysans travailleurs dans lequel il était engagé puisse rejoindre la Confédération Paysanne qui était en formation à ce moment-là. Moi j'ai des souvenirs il est passé de nombreuses fois à la maison, il a mangé, dormi et on a roulé beaucoup parce que toutes les réunions qu'il y avait eu à Rennes quand il était engagé à la Fédération Régionale des syndicats agricoles, on faisait route ensemble, et on en a fait de la voiture ensemble et on a discuté...

2) I: Et ça quand vous vous êtes rencontrés c'était en quelle année ?

ML: C'était... la première fois j'avais 18 ans, c'était 1930, 48 ça devait être en 1948 qu'on s'est vu pour la première fois...

3) I: D'accord... Et vous c'était quoi vos responsabilités à la JAC ?

ML: A la JAC ?! moi c'était responsable des adolescents parce qu'on était... on appelait les Semeurs de France à cette époque-là, c'était les 14-18 ans, il y avait trois niveaux, les 14-18 ans, les adolescents, après les jeunes la JAC 18-vingt vingt et quelques années et puis il y avait les aînés, un peu plus de vingt ans, les aînés étaient mariés ou pas, moi j'étais responsable local des adolescents du pays d'Ancenis, responsable départemental et très vite après responsable régional et quand je l'ai rencontré, j'étais responsable départemental des adolescents et en même temps ce qui me permettait d'être dans l'équipe départementale de la JAC. Donc on s'est suivi, lui il était plus branché sur ce qui était professionnel, économique, politique, et moi c'était plus social, humain, spirituel, mais on se complétait bien, on avait plaisir à discuter, à échanger entre nous.

4) I: Et la JAC vous y avez membre de quand à quand ?

ML: J'ai commencé quand, j'avais 16-17 ans c'est-à-dire en 46-47 jusqu'à 23-24 ans parce que j'étais un permanent national à 22-23 ans et comme j'étais malade en 1953, là j'ai été une année en repos et j'étais encore membre de l'équipe mais je participais pas puisque j'étais au lit et j'avais une visite toutes les semaines ou presque il y avait des responsables qui venaient me voir, dont Michel Debatisse, il a dû venir me voir deux fois à Saint-Mars-du-Désert quand j'étais en repos donc j'ai fait de la JAC disons de 16-17 ans à 23-24 ans quoi.

5) I: Est-ce que vous vous êtes engagés à la JAC pour les mêmes raisons que Bernard Lambert ?

ML: Bah c'est-à-dire moi j'étais dans une famille très chrétienne, catho, mes frères, j'avais deux frères aînés qui étaient déjà engagés à la JAC, enfin... plutôt militants de la JAC et j'avais un frère prêtre qui était... séminariste et lui aussi très engagé. Il vit toujours actuellement, il a fait pas mal de choses dans le diocèse et alors que lui était d'une famille, c'était plus libertaire quoi, plus ouvert, tout juste si ses parents allaient à la messe mais sans plus quoi... lui c'était irrégulier tandis que moi j'étais plutôt un fidèle, toutes les messes tous les dimanches, on ne manquait rien de la vie paroissiale quoi. Mais on se retrouvait sur l'essentiel, sur les valeurs à développer, et le monde à construire surtout, c'était la période d'après-guerre et aussitôt, on voulait être des acteurs, des constructeurs et Bernard Lambert disait souvent : le Christ est un acteur de la vie et doit être comme lui, un acteur de la vie parce que dans ses Evangiles, on se retrouvait bien dans... le monde à construire, on voulait être des acteurs et des constructeurs de la société nouvelle qui, après la guerre, et on était en conflit avec nos parents. Mes parents et mes frères moi je n'avais pas à les affronter, lui un peu plus, lui avec ses frères il avait moins de liens... ses frères n'étaient pas engagés, ils n'étaient pas dans la JAC, ils participaient à des réunions, des activités sportives ou des loisirs mais sans plus quoi alors que moi tous mes frères et sœurs, on était à fond dans le mouvement quoi.

6) I: D'accord et... vous avez dit tout à l'heure que Bernard Lambert était plus dans l'économie et que vous vous étiez plus dans le spirituel [avant l'entretien]... mais quelle différence entre vous et Bernard Lambert dans le militantisme au quotidien ?

ML: C'est difficile à dire, c'est difficile parce qu'on se complétait tellement... disons qu'on s'est jamais affronté là-dessus, on s'est pas affronté parce que on se reconnaissait mais on était... mais on avait eu une sensibilité plus proche de ce qu'était le spirituel, la vie de l'Eglise, de l'humain, du social que lui

était plus proche, de ce que... de l'économie, la preuve c'est qu'il s'est engagé ensuite dans une coopérative qui s'appelait la SICA-SAVA, l'économie le politique ça le passionnait davantage mais on se complétait bien là-dessus, je peux pas dire que... on a pas eu d'affrontements, le seul affrontement le plus dur qu'on a eu et là malheureusement j'ai pas conservé sa lettre, j'avais dit un moment, c'était à son retour d'Algérie, je lui ai dit tu n'es plus un paysan, t'es absent la moitié du temps, t'es plus paysan, ça l'avait vexé à un point, il m'a fait une lettre de 10 pages pour m'expliquer ce qu'était un paysan, ce qu'il était lui, et on s'est retrouvé, on s'est expliqué, je lui ai dit : faut qu'on se retrouve pour échanger, d'accord, alors on a passé une heure ou deux à échanger et puis on a déchiré sa lettre et on a dit bon bah c'est fini la page est tournée on en parle plus... nan nan je reconnais que... moi j'étais le permanent des paysans parce que j'étais agriculteur alors que lui était, il est souvent parti quoi, il était très peu sur son exploitation, c'était son frère Edouard qui conduisait l'exploitation laitière, ils avaient des vaches laitières, une trentaine d'hectares à Teillé et c'était son frère qui conduisait l'exploitation mais lui y était le plus souvent possible mais pas souvent quoi... pas souvent

7) I: Je vais revenir sur son élection comme député en 58. En fait, non seulement il était pas de la circonscription, mais apparemment on est allé le chercher, mais c'est qui qui est allé le chercher ?

ML: Bah c'était, je sais plus quel parti politique c'était, c'était le MRP qui plaçait ses candidats et voulait quelqu'un qui soit dans cette orientation sans être adhérent au MRP, et le parti politique n'avait pas de candidat de la circonscription, il y en avaient quelqu'uns qui étaient adhérents comme celui qui était son suppléant, le docteur Ledoze, c'était lui l'adhérent car il était maire et conseiller général... mais comme Bernard était plus proche des socialistes que du MRP, il s'est dit : je vais être un élu politique de gauche, alors c'est un peu comme ça, on lui avait demandé, on avait d'abord demandé à mon frère, Joseph, qui était président départemental des jeunes agriculteurs, qu'était paysan à Nord-sur-Erdre, s'il aurait accepté d'être le candidat parce qu'il était dans la circonscription et Joseph, mon frère a dit : Non-non moi je suis dans le syndicalisme, bon alors, il a dit par contre, si Bernard Lambert veut y aller, moi je le soutiens, on le soutiendra et on va s'organiser pour qu'il soit le candidat et qu'il soit élu si on peut, bon voilà comment ça s'est un peu produit, je me souviens qu'ils étaient en recherche, on avait interrogé le mouvement, je sais plus qui était le responsable départemental, je lui avais demandé s'il acceptait d'être candidat et puis lui il avait même pas tellement besoin qu'on lui demande, il voulait être candidat et je me souviens ce soir-là, il avait dormi à la maison, et le matin vers six-sept heures, très tôt, il se réveille, on dormait dans la même chambre, et il me dit : je vais y aller, ça y est, je me lance, et puis voilà... il a été candidat, et puis très vite, il y a toute une équipe qui s'est constitué, le comité de soutien de la circonscription de Châteaubriant, formés pour la plupart des syndicalistes, des anciens de la JAC, de la JOC, du mouvement, surtout des militants de gauche qui n'étaient pas engagés dans des partis politiques mais qui tous étaient proches du MRP à l'époque, très peu parce que la SFIO, aie aie, c'était pas clair du tout, et puis surtout pas à droite, ça il était pas conservateur, surtout qu'il affrontait André Morice, ancien maire de Nantes, ancien ministre, c'était une autre politique que Bernard développait quoi... Il avait bien préparé, il avait beaucoup lu, beaucoup réfléchi, et tout ça, et puis il avait construit son discours de campagne. Il s'était fait enregistré, on l'avait réécouté, on avait corrigé des points, des noms, « ça ça va pas passer auprès des paysans de la région... par contre ça c'est bon, ça faudrait que tu développes un peu plus », et il avait un peu le même discours qui était bien préparé. Il a fait des réunions tous les soirs, tous les soirs, souvent avec Ledoze et il y avait une équipe qui s'était constituée localement pour qu'il intervienne.

8) I: C'est une fois seulement qu'il a décidé d'être candidat que le comité de soutien s'est formé ?

ML : Voilà, c'est après que le comité de soutien s'est constitué, peut-être que Marie-Paule aurait là-dessus des souvenirs plus précis que les miens, c'est que c'est pas hier... ça fait déjà des années. Mais je me souviens quand même des grandes lignes avec René Philippot, et les autres de la circonscription, enfin on avait plaisir à l'entendre et le jour où il a été élu député, ça été la fête, surtout qu'il batte quelqu'un qui n'est pas de la circonscription, qui n'était vraiment adhérent au parti MRP, et qui est élu député avec l'étiquette MRP, centre-gauche disons, parce que la gauche, la SFIO, et le parti communiste, ça passait pas en milieu rural, alors que le MRP passait mieux quoi, et puis c'était plus catho, c'est plutôt le centre-gauche quoi

9) I : Bah justement j'ai interrogé Marie-Paule et c'était un peu flou, c'était qui en fait ses soutiens ?

ML : Oui disons, comme il avait quand même été responsable syndical, je ne sais plus c'était en quelle année, qu'il a été candidat, en 58, donc il avait déjà des responsabilités syndicales, et il connaissait beaucoup, il était connu, pour son originalité, par de nombreux paysans, et puis à cette époque-là, le monde paysan c'était 25 à 30% des actifs de la population donc il y avait une dominante de paysans et de ruraux. On arrivait autour de 30%, 40% sur certaines communes, et puis il était déjà connu parce que militant syndical, et comme personne ne voulait d'André Morice, il y a eu tout un mouvement qui s'est créé avec le MRP de l'époque, je sais plus qui en était le responsable départemental, mais Le Doze qui était son suppléant, s'était bien engagé pour accompagner ses équipes, alors voilà c'est un peu flou dans ma mémoire mais c'est comme si c'était hier quoi.

10) I : Et il les connaissait personnellement les militants lui ?

ML : Ah bah oui et puis il avait une très grande mémoire, il avait une mémoire assez prodigieuse, il ne vouvoyait personne, il tutoyait tout le monde, quel que soit l'âge, quel que soit la fonction, quelqu'un qui... c'était toujours à tu et à toi... et ça les paysans appréciaient, les syndicalistes appréciaient... le vouvoiement n'existait. Il y avait toute une dynamique, c'était plus de la fraternité que de l'amitié quoi... Pour l'estimer, le soutenir et tout ça et il leur a bien rendu parce qu'une fois élu, il revenait tous les ans, dans les deux années qu'il a été député, dans la commune expliquer ce qu'il faisait... avec partout une participation assez forte, c'est dommage qu'il n'est pas resté parce qu'il s'était mis en travers de... c'était qui à l'époque... il s'est mis dans l'opposition et ça n'a pas passé du tout, un autre a été élu, Hunault, qu'était le maire de Chateaubriand. C'était le militant qui expliquait la vie politique et sa vie à lui et les combats qu'il conduisait mais il ne cherchait pas sa réélection, il n'était pas de ces députés. Je me souviens quand il avait, il y avait une loi qui était passée sur le problème des structures agricoles, et le rapporteur était Le Bault de la Morinière, un député du Maine-et-Loire, des Mauges, et on avait organisé, on s'était réuni à quelqu'uns, il avait dit faudrait que ce jour-là, j'interviendrai à l'Assemblée Nationale comme député mais il faudrait qu'il y ait une manifestation sur le terrain, alors on avait fait une manifestation, on était pas nombreux à Ancenis et puis vers... Le Bault de la Morinière qu'habitait en Maine-et-Loire dans les Mauges, on avait fait une manifestation, c'était pas terrible mais il y avait un peu de monde quand même et tout ça pour appuyer la loi, alors lui il disait regardez il y a une manifestation actuellement dans le pays et qu'ils veulent autre chose, que cette loi soit votée, elle avait été votée en fin de compte mais... on en a passé des heures après une fois qu'il était député pour voir comment concrètement, qu'est-ce qu'on pouvait faire pour mobiliser les gars, faire qu'il y ait un appui aux valeurs qu'il défendait quoi. Ah ça il était très très présent sur le terrain mais après les élections bah... il était tellement généreux qu'il recevait, en permanence il avait quelqu'un... alors des fois on s'organisait, il me disait tiens je vais recevoir quelqu'un, il me passait un coup de fil, le risque c'est que quand il vient, il reste

deux heures quoi... alors il me dit tu me téléphones... tu m'appelles vers telle heure et puis il me répondait "D'accord ok, excusez-moi" et c'était le moyen qu'il foute le camp, l'autre partait et puis il me disait "Bah merci", tu vois c'est comme ça... plusieurs fois j'ai fait le coup il me téléphonait pour que celui qui l'emmerdait qui passait des heures avec lui foute le camp, donc tu vois on s'organisait comme ça.

11) I : Et vous, vous étiez à la CANA à ce moment-là ?

ML : Ah nan nan bah j'étais un syndicaliste, j'étais à la FDSEA mais on se connaissait tellement et on se voyait régulièrement quoi même une fois qu'il a été élu député, on se voyait... je sais pas, j'avais amené, j'avais contribué aussi à amener les responsables départementaux de la FDSEA à le soutenir alors qu'on ne faisait pas de politique mais enfin... à soutenir le candidat élu, celui qui avait été élu, un des nôtres qui avait été élu, ça faisait partie des combats qu'on menait. Hors organisation, je faisais pas tout ça au titre de la FDSEA, du syndicalisme mais à titre personnel quoi.

12) I : Et à un moment je crois qu'il a essayé de fonder un parti avec Debatisse, le Rassemblement Démocratique je crois ?

ML : Oui, il y a eu une réunion qui a été organisée à Paris, j'y étais, j'en faisais partie, avec plusieurs de la JAC, de l'ACJF, Rémi Montagne entre autres je me souviens, il y avait Rémi Montagne... et Debatisse en faisait partie lui aussi, Marcel Faure qui était permanent national de la JAC, il devait être le rédacteur de *Jeunes Forces Rurales*, et on avait essayé de former un parti, un parti politique de centre-gauche, humaniste, mais pas de gauche quand même ni de droite, ah ça a pas marché. Il n'a pas fonctionné. Par contre Rémi Montagne, qui était président de l'ACJF, s'était porté candidat face à Mendès-France, et il avait été élu à la place de Mendès-France, alors ça nous avait un peu remué, je sais plus quelle étiquette il avait pris, mais il fallait surtout... Mendès-France était proche de la SFIO et du parti communiste, il était vraiment de gauche, ah ça passait pas ça et Debatisse n'en voulait pas. Bernard Lambert était à fond derrière Mendès-France, mais pas derrière Rémi Montagne, je me souviens mais ce qui est dommage là aussi, on avait rapporté tout un dossier qu'avait rédigé Marcel Faure, ça a disparu tout ça, il y avait des valeurs dedans, ça aurait pu faire un mouvement, disons c'était les anciens de la JAC, de la JOC, de la JEC, c'est-à-dire de l'ACJF adulte, qui voulaient créer un nouveau parti politique et ça n'a pas abouti...

13) I : Et pourquoi ça a pas fonctionné ?

ML : Il y avait pas d'enracinement, il y avait pas d'enracinement, c'est-à-dire que les militants dont on faisait partie ne se retrouvaient dans cette formation qui était ni centriste, ni de gauche ni de droite, mais enfin... il y a pas eu de soutien de masse, alors qu'au MRP, il y avait quand même des équipes, qui fonctionnaient, qui se réunissaient, engagées, la SFIO aussi, mais pas dans le monde paysan, c'était un monde plutôt urbain, le PC pareil. Le rural c'était plutôt le MRP, pour les progressistes, et puis la droite, les conservateurs... oui les conservateurs, la droite.

14) I : Là je change un peu de sujet, on parle souvent d'"entrisme" de la JAC au CNJA, ouais ça c'est vrai, je veux dire dans le sens...

ML : Tout à fait, et on voulait que, le CNJA, était reconnu comme une force à l'intérieur de la FNSEA dont on partageait pas toutes les orientations parce que la FNSEA était dirigée par les gens du bassin parisien, par la région parisienne, la dominante, les céréaliers... La FNSEA, la FNSEA c'étaient plutôt des dirigeants alors que le CNJA, il y avait plus des gens du terrain, comme Hubert Buchou des Pyrénées-

Atlantique je crois, des gars de chez nous comme, en Bretagne il y en avait plusieurs qui se retrouvaient, Bernard Thareau et tout ça, alors ça nous a intéressé d'être, de soutenir le CNJA, qui se retrouvait, ou la Fédération Régionale, on s'y retrouvait beaucoup. Alors à tel point que là-dessus, une histoire c'est que Bernard Lambert, lui il voulait une responsabilité nationale, et très vite alors, c'est là... il était pas au CNJA, il était plutôt à la FDSEA de Loire-Atlantique, et il avait vu, obtenu de mon frère, et j'étais intervenu auprès de mon frère qui était président du CDJA, que Bernard soit candidat pour être au comité national du CNJA, alors mon frère a dit "après tout moi j'ai pas l'intention d'être président j'ai pas l'intention d'être candidat, si Bernard Lambert veut, je le connais, un peu vaguement, mais tu le connais mieux que moi si tu penses qu'il peut faire un syndicaliste utile et bien faut y aller, faut le laisser partir", alors mon frère a joué le jeu, il a réuni l'équipe départementale du CDJA dont il était président, pour que Bernard Lambert soit mandaté par le CDJA de Loire-Atlantique pour être candidat au CDJA national et ça a marché... alors que Bernard n'était pas l'élu du CDJA... il était en âge... mais être élu dans sa commune dans son secteur c'était pas important, pour lui c'était important d'être élu là où se prennent les décisions, et il était plus intéressé d'être au CNJA national, régional et tout... pas la région, la région c'était plutôt Bernard Thareau... Il y avait tout un mouvement à cette époque des années 60, ouais c'était les années 65-70, où on faisait de l'entrisme, on se battait pour que un tel entre à la responsabilité, même, moi je vois en Loire-Atlantique, Germain Bouton qui était président départemental des producteurs de lait, on l'a poussé pour être président national, il a réussi, régional d'abord et national. On forçait un peu la main pour que ceux qu'on estimait, et qui partageaient nos valeurs accèdent aux responsabilités... ah c'était pas très clair mais et puis ça ne se disait guère...

15) I : Et ouais bah du coup, on était aux relations entre la JAC et le CNJA, et il y avait des conflits aussi parfois ?

ML : Oui mais j'avais pas tellement en mémoire des conflits parce que les responsables de la JAC de cette époque se retrouvaient tout à fait dans les orientations du CNJA et comme la plupart des responsables des CNJA étaient des anciens de la JAC, j'ai pas mémoire de conflits entre les deux organisations. Là-dessus nan je ne vois pas... rien ne me vient en mémoire là-dessus.

16) I : C'est un chercheur que je cite dans mon mémoire et il dit bah au début il y avait de l'entrisme et après il y a eu des conflits c'est pour ça que je dis ça

ML : Il y en a toujours eu, c'est normal mais je sais pas de quelle nature étaient ces conflits, il y en avait sûrement parce que même des responsables de la JAC de la région et avec les responsables du CRJA, bah c'était pas les mêmes organisations, il y avait un mouvement plutôt d'église, et puis l'autre c'était un syndicat professionnel, j'ai pas mémoire, non... après là où ça été sérieux, c'est quand la JAC a disparu pour être remplacé par le MRJC, là c'était différent, parce que ceux qui étaient à la JAC et qui ont quitté la JAC pour créer le MRJC, étaient sur une base plus idéologique de gauche que ceux qui étaient au CNJA

17) I : Ouais alors que la JAC était pas...

ML : Ah nan, la JAC c'était un mouvement qui a formé des jeunes spirituellement, humainement, professionnellement, mais pas politiquement. La JAC n'apportait pas de formation politique parce que la politique, ça divisait, alors on ne faisait pas de réflexions politiques, non non le politique c'est des gars comme Bernard Lambert, Bernard Thareau, Debatisse qui se sont engagés dans le politique mais on n'avait pas de formation politique. Autant on avait une formation spirituelle, humaine, professionnelle,

mais politique non. Alors que les jeunes de la JAC qui ont quitté la JAC pour former le MRJC étaient idéologiquement beaucoup plus à gauche et puis même beaucoup plus indépendants par rapport à l'Eglise, à l'Eglise l'institution. Et puis ce n'était plus... la JAC était un mouvement de jeunesse et un mouvement, il y avait du monde quoi... alors que le MRJC était beaucoup plus sélectif beaucoup moins de militants, il y avait pas les mêmes équipes locales que dans la JAC, la JAC, il y avait des militants partout, on diffusait le journal Jeunes Forces Rurales aux militants à l'Action, énormément, et c'était un mouvement de masse alors que le MRJC à mon avis n'était pas un mouvement de masse enfin. Je sais pas ce qu'en dirait ceux qui y ont été mais pour moi ça ne me paraissait pas être un mouvement de masse.

18) I : Et... c'est pas ce qui rebutait justement Bernard Lambert le fait que la JAC ne se prononçait pas...

ML : C'est sûr que Bernard se retrouvait beaucoup plus dans la réflexion du MRJC que dans la réflexion de la JAC de cette époque, c'était en quelle année ça ? La fin de la JAC, de l'ACJF, ça devait être dans les années 60-70-72, il y a des gars comme Henri Nallet, qui a été secrétaire général de la JEC, qui est devenu ministre de l'Agriculture, c'était un copain... Eux ils ont quitté l'ACJF pour se retrouver ailleurs, plutôt dans les mouvements de gauche plutôt que à la JEC, et à la JAC c'est pareil. C'est pas que ça a disparu mais ça s'est effacé, sans disparaître mais ça s'est effacé et puis il faut dire aussi qu'il y avait moins de jeunes, restant en agriculture. A notre époque, tous les jeunes, on était tous pareils, des fils de paysans sortis de l'école à 12 ou 14 ans et on travaillait à la ferme, alors qu'après les jeunes sont allés à l'école jusqu'à 17 ans parfois plus, et étant étudiant, ils n'avaient plus les mêmes besoins, les mêmes aspirations que 10-15-20 ans plus tôt et puis c'est, surtout aujourd'hui, il y a plus de jeunes paysans, c'était des fils de paysans, qui sont étudiants, mais qui se retrouvent au MRJC, des fils ou des filles, mais c'est plus des jeunes qui travaillent à la ferme quoi... C'est autre chose c'est tout à fait autre chose...

19) I : Et à la JAC il y avait aussi des ruraux, qui voulaient pas devenir paysans...

ML : Ah bah si, il y avait une branche à la JAC qui était la branche des artisans, des jeunes artisans et commerçants, qui n'étaient pas paysans, qui étaient dans le mouvement et ils formaient une branche, il y avait une branche artisans-commerçants enfin ce qu'on veut, et puis une branche de la JAC, des adultes, des semeurs, des adolescents... mais il y avait une branche des artisans qui se retrouvaient à la JAC, dans le mouvement

20) I : Et il y a eu combien de branches en tout ?

ML : Je sais plus, il y avait les adolescents, les jeunes, 17-20 et quelques années, 17-20 ans parce qu'il y avait le service militaire, et puis les aînés, et puis les artisans et commerçants, les fils d'artisans, il y avait 4-5 branches, c'est tout, à la JAC... de cette époque-là... enfin c'est comme ça que je me souviens

21) I : Mais une branche servait à quoi dans le fonctionnement ?

ML : ça permettait d'avoir une réflexion de la profession, ou de ce que vivaient ces jeunes quoi, les adolescents, c'était une ouverture à la vie, à la société, on apprenait à téléphoner par exemple, à correspondre pour se situer dans la vie, les jeunes dans la JAC, bah c'était plus des réflexions sur la profession, sur l'Eglise, mais surtout sur la profession et les aînés, c'est ceux qui se préparaient pour être agriculteurs demain, et pour quel type d'agriculteur, on ne parlait pas du tout à ce moment-là d'agriculture biologique, ça n'existait pas, c'était le productivisme, fallait développer... on passait des vaches 2000 Litres de lait par vache on passait à 7-8000 litres de lait, c'était l'objectif, des rendements en blé de 20-25 quintaux/

hectare, il fallait atteindre les 70-80 quintaux, c'était la réflexion des anciens, des aînés, c'était ça quoi, des années ça allait... autour du régiment 21-22 ans, certains se retrouvaient dans le mouvement chrétien du Maine-et-Loire, le MFR et puis d'autres pas, tu vois c'était un peu ça et puis les artisans, c'était pareil, ils réfléchissaient à leur métier d'artisan, autre chose que d'être agriculteur mais c'est vague tout ça, très très vague dans ma tête...

22) I : Est-ce que vous pouvez revenir sur, bah Bernard Lambert a codirigé la CEVEL vous avez dit ?

ML : au départ, il a été cofondateur de la CEVEL, qui veut dire coopérative des éleveurs... je sais plus trop dont le président était un de ses voisins Jean Richard de Teillé, et avec un autre, un gars qui a été, le directeur ou l'animateur, comment il s'appelait déjà... ah là là et Bernard Lambert faisait partie de cette équipe parce que leur exploitation, il y avait des vaches... il fallait bien les vendre quelque part mais sans plus. Il était pauvre qu'on organise la coopération animale, parce que je me souviens d'une réunion qui s'était tenue à la fédération dans les années 65-68, avec Bruel, Marcel Bruel et c'était le tout début des coopératives viandes, élevage et viande, parce qu'il y avait des coopératives d'élevage et d'insémination artificielle et ça c'était pour l'insémination artificielle et ça c'était pour l'insémination artificielle pour les animaux, les coopératives laitières, mais les coopératives de viande n'avaient pas et c'est comme ça, la CEVEL s'est organisée après en coopérative, comment ça s'appelait, dont Jean Batard en a pris la présidence, Jean Batard qui est devenu après... qui est un ancien de la JAC, ancien président de la JAC départementale, et il a été président de la Caisse Régionale de Crédit Agricole, et il était dans, dans le syndicalisme il était le secrétaire national de l'élevage bovin, la FNP, la Fédération Nationale Bovine, on a créé une coopérative de viande, qui n'a pas... ça n'a pas duré longtemps puisqu'elle a rejoint très vite la CANA, la CANA disons l'a absorbé, c'est devenu une filiale de la coopérative d'Ancenis, mais Bernard Lambert s'est beaucoup plus penché vers l'aviculture, il a pris son autonomie et il a créé un élevage de volaille, bon je sais plus avec combien de poulets, avec ces poulets-là, ça lui a permis d'être membre et adhérent de la SICA-SAVA de Challans, et il en a été le président

23) I : Ah oui, la CEVEL c'était pour les bovins et la SICA-SAVA c'était pour les volailles...

ML : C'est autre chose, la CEVEL c'était pour les bovins, c'était une initiative qui a pas duré longtemps sous l'appellation CEVEL, c'est passé sous un autre nom qui m'échappe qui a été absorbé rapidement par la CANA

24) I : Mais les deux coopératives, CEVEL et SICA-SAVA, ça avait quand même pour objectif d'avoir une auto-distribution ?

ML : L'idéal à cette époque-là, c'était la revendication syndicale dans lequel j'étais engagé, c'était former les militants, les adhérents, si on est pas formé bah on peut pas assumer des responsabilités, c'était organiser la profession ça veut dire créer des CUMA, des coopératives, s'organiser pour être maître et maîtriser la production le plus loin possible, comme pour le lait, c'était la coopérative la plus ancienne, mais la coopérative viande-avicole, pour aller le plus loin possible et vendre directement au producteur, au magasin, c'était un peu ça le rôle du syndicalisme et là-dessus, Bernard Lambert et bah il était avec d'autres on partageait ces mêmes valeurs, organiser la production syndicalement mais ça ne suffisait, c'était économiquement, faut que la profession s'organise pour commercialiser ce qu'on produisait quoi et lui c'est comme ça qu'il a été amené à présider la SICA-SAVA, comme ça et la CANA aussi il était engagé, il était à la CANA, adhérent de la CANA mais il était pas engagé à la CANA

25) I : Et pourquoi lui personnellement il est passé de la production bovine à...

ML : Bah c'est-à-dire que son frère, il avait... probablement plus besoin de lui sur l'exploitation puisqu'il était plus là une fois qu'il était député, bah il avait... Je sais pas quelle année... Marie-Paule le dirait... mais pourquoi il s'est lancé dans l'aviculture, parce que c'était l'époque aussi où il fallait développer les poulaillers, c'était l'époque où on commençait à avoir des poulaillers industriels quoi, et ça lui disait de créer une élevage avec des poulets et il les commercialisait avec un groupe économique parce qu'actuellement la SICA-SAVA ça a disparu, c'est Doux le grand industriel en Bretagne, qu'existe mais qui est encore en difficulté, qui le relaie quoi, c'était pas évident, la coopération avicole, aïe aïe aïe, c'était léger, c'était pas évident. Les coopératives viande ont mieux tenu lorsqu'elles étaient rattachées à des coopératives comme la CANA qu'étaient des coopératives polyvalentes, des coopératives laitières, qui faisait tout sauf les maraîchers, et sauf l'aviculture et après très vite la CANA, est devenue une coopérative, une section de la CANA qu'était avicole, et la SICA-SAVA, une partie a rejoint la section avicole de la CANA, c'était une époque où il fallait organiser la profession, l'organiser en mutuelle, en crédit agricole, et là vraiment on faisait de l'entrisme dans les caisses de crédit agricole pour que les syndicalistes entrent aux responsabilités au Crédit Agricole, qu'il entre aux responsabilités aux mutuelles, qu'ils créent des CUMA, on voulait organiser la profession, on a fait ça... J'ai dû faire un document là-dessus

26) I : Je change un peu de sujet, encore. C'était dans l'Ouest, il y avait pas mal de manifestations dans les années 60, le slogan c'était "l'Ouest veut vivre"... quelle place vous aviez dans ces manifestations ?

ML : Il y a eu deux choses, il y a eu les manifestations paysannes, comme en 67 je crois à Redon, on avait rassemblé je sais plus combien de milliers de paysans, et puis quand Gourvennec et Léon avaient été emprisonnés, il y avait eu tout un mouvement important, des manifestations presque dans tous les départements pour les libérer, le jour où ils ont été jugés et libérés. Dans les années 66-67 avec les ouvriers, les organisations ouvrières, CFDT, CGT, Force Ouvrière, la FEN et je me souviens on s'était réunis à Baden dans le Morbihan en 1967 pour réfléchir ensemble sur quel avenir de l'Ouest et on avait dit c'est important que en avril 1968, on organise dans tout le département des manifestations paysans-ouvriers, des grandes manifs... dans tous les départements, avec une prise de parole dans chaque manifestation, des neuf départements, et ça ça été le lancement de, disons du mouvement 68, il y a des départements comme la Loire-Atlantique, qui a continué à accompagner les ouvriers en grève, et puis d'autres qui n'ont pas continué quoi, il y a ceux qui ont rejoint plutôt la FNSEA, qui voulaient d'un syndicalisme autonome, paysan uniquement paysan et puis d'autres comme la Loire-Atlantique, un petit peu les centres des jeunes agriculteurs et déjà les membres qui se trouvaient paysans-travailleurs ou confédération paysanne, qui disaient qu'il faut se battre avec tous les autres, si on veut que l'Ouest vive, ce n'est pas que les paysans, c'est l'Ouest avec tous ceux qui composent l'Ouest, il y a des manifestations historiques, moi je me souviens d'avoir été en tête des manifestants, bras dessus bras dessous avec les ouvriers, et à Nantes, il y avait eu 15 ou 20 000 personnes dans les rues, ah bah c'était important.

27) I : Et pourquoi est-ce qu'il y avait une tonalité régionale en fait ?

ML : Parce que l'Ouest, il y avait déjà pas mal d'exode rural, des paysans qui partaient ouvriers, surtout les enfants, et comme il y avait, on se disait faut qu'on se batte pour que les jeunes, ceux qui quittent l'agriculture, trouvent du boulot sur place, dans la région. C'était ça l'Ouest veut vivre, on voulait des industries à l'Ouest, des usines à l'Ouest, on voulait ça parce que l'Ouest c'était quand même... c'était l'époque où toute la région Bretagne avec Pleven qu'était au gouvernement et puis je sais plus quel autre

ministre, on a obtenu qu'il y ait pas de route à péage en Bretagne, le dernier péage c'est Ancenis pour aller en Bretagne, ou Rennes, Rennes et Ancenis, et toute la Bretagne, pas de péage, on avait obtenu ça, on voulait que l'Ouest, la Bretagne était quand même, population assez forte et assez nombreuse, et on avait pas les mêmes atouts que la région Rhône-Alpes ou Alsace qu'étaient plus proches de l'Europe, c'était le début de l'Europe, fallait se battre pour qu'on reste à l'Ouest. On a pas mal d'amis qui sont partis... et puis il y avait un service à la FDSEA qu'étaient les migrations rurales, qui devait permettre à ceux qui voulaient partir, agriculteur dans une autre région de France, bah qui pouvait le faire, les aider, financièrement, à faire leur dossier, tout ça, pour qu'il soit accueilli là où ils allaient. C'était une époque

28) I : C'était quoi la place de Bernard Lambert dans ces manifestations ?

ML : Ah bah il était toujours à 120 à l'heure là-dedans, ah lalala oui avec tous les syndicats ouvriers, il était très politique à ce niveau-là et puis dans son élection, les syndicalistes ouvriers de la région de Chateaubriand l'ont soutenu à fond, autant que les syndicalistes paysans et il a toujours été très très proche du mouvement ouvrier, plutôt CFDT que CGT, la CGT c'était lié avec le parti communiste à l'époque alors que la CFDT était plus ouverte avec nous, c'était plus facile, FO difficile, très difficile, c'étaient les fonctionnaires, mais la CDT et la FDSEA, la FRESAO au contraire, on allait en confiance quoi, et c'est vrai que la plupart de ces responsables étaient des anciens de la JOC pour la CFDT et les anciens de la JAC pour la FDSEA quoi.

29) I : Et ouais Bernard Lambert a pris la tête de ces...

ML : Il était dedans, il était dans le peloton de tête disons, on peut pas dire qu'il était vraiment le grand responsable, mais il était dans le peloton de tête et puis je me souviens, de réunions aux régionales qu'on avait avec Bernard Lambert, on allait en voitures ensemble, et après il y avait toujours une conférence de presse et aux conférences de presse, il savait présenter aux journalistes, d'une façon vivante, que les journalistes appréciaient beaucoup parce que au moins il y avait des idées et même des choses sur lesquelles on avait tout juste pris position mais il savait le dire et c'était bien expliqué par le journal, ce qui fait, il disait encore "on les a encore baisé les anciens là", les Bretons qui n'étaient pas centre-gauche, qu'étaient plutôt politique à droite mais plus proches de la FDSEA que du mouvement progressiste qu'on représentait jusqu'en 68 parce qu'après 68 ça été fini tout ça, ça été différent quoi...

30) I : Et 68 ça été vraiment le point de convergence ?

ML : Ah bah oui, c'est sûr que ça été, les paysans n'en ont pas été présents, ou très mal, je me souviens on avait préparé, et là-dessus dans le dossier que je te remets, Bernard Lambert avait rédigé, on avait proposé une autre politique agricole, une politique qui apportait un revenu aux agriculteurs, aux agriculteurs organisés, on voulait l'organisation dans tous les secteurs de la profession et avec un engagement de l'Etat pour soutenir le prix agricole qui donnait un revenu aux paysans, et on avait fait une proposition, de la route parce qu'on a présenté au ministre de l'Agriculture qu'était Edgar Faure une délégation de la région, on était allé à Bruxelles présenter à Raymond Barre, qu'était commissaire européen, il avait dit bah après tout il y avait des idées dans ce projet, et puis il se trouve qu'on a présenté ça, et la FNSEA n'a pas voulu et au congrès de la FNSEA à Lyon en 69, Bernard Lambert avait présenté, soutenu par Bernard Lambert et toute une équipe notre projet, qu'a été mis en minorité, et là Bernard Lambert avait été, administrateur de la FNSEA il n'a pas été élu, à ce moment-là, c'était le bassin parisien surtout et c'est là que en 69 dans la foulée de 68, la FNSEA a vraiment franchi le cap à droite, et la confédération paysanne est née à cette époque-là et en Loire-Atlantique, on a même constaté, puisqu'on

était le seul département où la Confédération Paysanne avait élu à la chambre d'agriculture, ce n'est plus le cas maintenant, la Chambre d'Agriculture était formé de membres de la Confédération Paysanne, mais ça y est plus maintenant. 68 a été un tel éclatement, il y avait ceux qui se reconnaissaient dans le mouvement de 68 et Bernard Lambert y était à 120% et puis ceux qui voulaient autre chose, qui ne voulaient pas

31) I : Ah c'est à partir de mai 68 que la FNSEA vire à droite, bah ou pas à droite mais...

ML : 68-69 quoi c'est dans la foulée de 68, Debatisse là-dessus ne s'est pas engagé pourtant il y avait une relation permanente quand il était au CNJA avec Eugène Descamps de la CFDT et il avait des réflexions communes mais le jour où il a été élu secrétaire général de FNSEA puis président, terminé parce que sous l'influence des céréaliers qui finançaient la FNSEA et des dirigeants agricoles de la région Parisienne qu'étaient les maîtres d'œuvre à la FNSEA et l'Ouest on se retrouvait pas à tel point que nous l'Ouest Fédération Régionale, on avait organisé une journée de réflexion à Brive, avec les régions qui s'organisaient, il y avait Midi-Pyrénées, il y avait l'Ouest et puis il y avait Poitou-Charentes, on avait trois régions syndicales qui s'étaient structurées régionalement mais Debatisse voulait pas parce qu'il dit "nan si on donne du pouvoir aux régions, ça va atténuer la force de la FNSEA et pour avoir une politique agricole, il faut que... on puisse avoir l'unité syndicale", ce qui fait que pendant longtemps jusqu'en 81, c'est la FNSEA qui dictait la politique agricole de France.

32) I : Mais... dans la FRSEAO, c'est la Fédération de Loire-Atlantique qui était en tête

ML : Oui... comme on avait beaucoup de militants qu'avaient des responsabilités nationales et régionales, on jouait un rôle important, on était quand même assez bien soutenu par des anciens de la JAC, syndicalistes du Maine-et-Loire, surtout du Finistère et du Morbihan par exemple Gilles Boissémé, a été président de la FDSEA du Morbihan, Joseph Gainanté, pareil c'est des gars qu'ont été au CNJA, anciens de la JAC et on s'entendait assez bien l'équipe Bernard Lambert et l'équipe Loire-Atlantique s'entendait bien, et en Finistère, il y a tout une équipe comme Guy Lefure et d'autres qu'a été président départemental qui s'affrontait à Alexis Gourvenec, qu'était lui plus le dirigeant conservateur du Nord Finistère, et là on avait un appui sur des militants de Morbihan, de Finistère et de Mayenne. La Sarthe, le Maine-et-Loire, ah, c'était plus proche de la FNSEA, il y avait quelques difficultés à nous rejoindre mais enfin, on arrivait quand même à avoir une certaine unité pour des actions communes et pour des revendications communes, on faisait des démarches, on a fait plusieurs fois des démarches pour porter nos revendications à la FNSEA et pour les porter au Ministère, on allait carrément voir, on passait par-dessus la tête de la FNSEA pour rencontrer directement le ministre de l'Agriculture, ce qui ne plaisait pas beaucoup à la FNSEA

33) I : On en a parlé tout à l'heure, c'est quoi la raison de la création de la FRSEAO, c'est mieux se défendre au niveau régional ?

ML : Oui c'était, on disait un département ça ne pèse pas lourd dans des revendications justifiées, ça ne pèse pas lourd auprès du gouvernement et du Ministère, par contre si on fait une Fédération régionale, on sera plus solide, c'est plus costaud pour présenter nos revendications à ceux qui décident des politiques et avec, surtout si en même temps on avait soit des manifestations départementales pour appuyer sur les problèmes économiques, fonciers etc... et puis si on organisait des actions communes, je me souviens par exemple une des premières actions importantes de la FRSEAO, c'était une manifestation qui se tenait à Redon sur la politique de l'élevage, il était question à ce moment-là, qu'il allait venir, une

certaine libération au niveau de Bruxelles pour les viandes importées, et importées du Brésil ou d'ailleurs et ça on ne voulait pas alors on avait organisé une action à Redon, sans la Confédération Nationale de l'élevage, la CNE qui était présidée Hervieux, le père de Bertrand Hervieux qu'est un copain et on avait organisé, qu'avait rassemblé 10 ou 15 000 paysans à Redon et là-dessus la FNSEA avait mal digéré cette action, la FNSEA, les céréaliers, et on avait invité à cette manifestation aucun responsable national de la FNSEA, on avait fait nous-mêmes et on avait obtenu gain de cause puisque dans la foulée, une délégation s'était rendue à Bruxelles. On avait obtenu l'annulation de décisions qui devaient amener les bovins en France, on avait obtenu gain de cause, on avait des résultats, et c'était... la Fédération régionale devenait une force pour les politiques économiques surtout, et on avait même avec Louis Malassis, qui était économiste, ingénieur-économiste à l'université de Rennes et avec lui on avait fait un truc vraiment original, une structure qui n'a pas fonctionné, entre syndicalistes, coopératives et Universités, et ça... on voulait qu'il y ait un groupe de l'Ouest, de tout l'Ouest qui comprenait les syndicalistes, les coopératives et l'Université, le mouvement économique, là-dessus il y a les fédérations qui n'ont pas suivi mais Lambert était 100% pour, au contraire il était avec Malassis, c'était vraiment comme ça. Tu vois, c'est des combats...

34) I: la FRSEAO, c'est aussi parce que l'Ouest veut vivre, ça avait bien réussi ?

ML : Tout à fait et là-dessus on se retrouvait tout à fait avec les syndicalistes ouvriers pour porter une action de l'Ouest veut vivre en avril 68, et il y a eu un militant de Loire-Atlantique, CFDT, qui vient d'écrire un livre, qui l'a présenté il y a un peu plus d'un mois ou deux, à Nantes, sur toute l'action de Loire-Atlantique sur l'Ouest veut vivre et il a dit que le démarrage de l'action pour la Loire-Atlantique, pour l'Ouest, c'était le 8 avril, le jour de ces manifestations ouvriers et paysans dans l'Ouest...

35) I : Et vos c'était quoi vos relations avec Michel Debatisse et Bernard Thareau ?

ML : Et bah Bernard Thareau, il y avait pas de problème on a toujours été très lié avec les Thareau, c'était un peu la famille, je n'ai pas mémoire d'avoir eu des affrontements avec Bernard Thareau, à tel point que quand il a été élu député, et que moi j'ai pris ma retraite, je suis parti en retraite à 56 ans, c'était l'époque du FNE, c'est-à-dire que si quelqu'un prenait sa retraite, il y avait un remplaçant, alors à la CANA, on était une cinquantaine concernée, et il y en a 45 qui sont partis, dont je faisais partis, donc... des jeunes, et là du coup je me suis trouvé un peu libre et Bernard Thareau était député européen alors il m'a demandé d'être son organisateur local, parce qu'il avait en permanence des délégations des autres pays, j'étais le chauffeur, j'allais chercher les gens à l'aéroport, j'organisais les réunions locales, et avec Bernard on a mené une action à tel point que ces dernières années où il avait... j'allais le voir, je m'arrangeais pour aller le voir une fois par semaine, à la Roussière parce que c'était pas loin, 12 kilomètres d'Ancenis, et à chaque coup, il fumait et puis il buvait bien, alors il y avait toujours un petit verre de... ah... du whisky et puis deux verres, fallait jamais partir avec un verre, heureusement qu'il y avait pas de contrôle sur la route, on aurait pas passé, et puis il avait tendance, je l'ai aidé à déménager, quand il a été élu député, il avait loué, à Paris, une location au deux ou troisième étage, c'est moi qui avait emmené tout ce matériel, j'avais loué un camion à la CANA et on avait chargé tout ça et puis on l'avait installé et puis dans ce bureau faut dire, parce que déjà Jospin avait un peu pensé à lui, ou même Rocard, pour être secrétaire d'Etat à l'agriculture à défaut d'être ministre quoi et ce soir-là, un jour il avait réuni dans cette maison tous ses amis politiques, Jospin, Rocard, Fabius et compagnie, et il y avait... qui l'avait emmené de la CANA, et ce soir-là il était un peu dérangé, ce qui fait que pour Jospin, terminé, il a dit non, quelqu'un qui n'est pas totalement maître lui, ne peut pas être ministre, Bernard bah il se rendait

pas compte, il était tellement généreux, il passait du monde, et cette chambre qu'il avait à Paris était en permanence occupée, qu'il prêtait à des amis d'Ancenis...

36) I : C'était en quelle année, c'était quand Jospin était premier ministre ?

ML : Oui c'est ça, c'était à cette époque, lui était député européen, et Jospin premier ministre, enfin c'était la grande époque de la gauche française au pouvoir. Alors là-dessus, alors qu'avec Debatisse je n'ai pas eu de relations. Au CNJA, quand il était au CNJA, il m'est arrivé de le rencontrer. "Bonjour Michel" "Bonjour Médard" ça se passait bien mais le jour où il a été à la FNSEA, secrétaire général et président, moi à la fédération régionale, animateur régional de la FRSEAO, tout juste si on se saluait. J'étais son adversaire parce que J'exerçais un certain rôle dans l'Ouest

37) I : La FNSEA voulait pas entendre parler de la FRSEAO ?

ML : Bah ne voulait pas, bah non parce qu'on partageait pas les mêmes actions, Debatisse ne voulait d'actions organisées syndicalement, nous, c'était important, alors le jour où Debatisse n'a plus été président de la FNSEA, qu'il a été président de sa coopérative, coopérative de Louverne, il a été le président. Moi j'étais à la CANA à ce moment-là, bah on se retrouvait comme des frères, parce qu'on a quand même été au secrétariat national de la JAC ensemble. C'est lui qui était secrétaire général de la JAC quand j'étais permanent. Il nous faisait bosser, oh il nous faisait bosser. Je me souviens un jour j'avais fait un article parce qu'on se partageait le boulot, et il déchire, "hop tu le réécris" ! fallait l'article pour le lendemain matin, bah j'avais passé une partie de la nuit à le réécrire, il nous obligeait, il nous faisait travailler parce que, on avait tous un livre à lire. C'était le même livre, qu'on achetait ou que la JAC nous prêtait, et on se retrouvait pour discuter sur ce livre. Il nous faisait... faut reconnaître qu'il nous faisait bosser. Moi j'ai un excellent souvenir et quand j'ai été malade, il est venu une ou deux fois me voir à Saint-Mars-du-Désert. Donc on avait une liaison mais au niveau syndical ça n'a pas été... c'est pour ça. "J'en apprend Médard, j'en apprend avec ce que tu dis (intervention de son épouse)"

38) I : Bernard Lambert il s'est engagé au PSU au milieu des années 60 je crois ?

ML : Il a dû s'engager au PSU dans la lignée de Rocard...

39) I : Ah oui il connaissait déjà Rocard ?

ML : Ah bah très bien, ah bah Rocard on l'a connu ensemble, on l'a connu quand on était dans le syndicalisme au début parce qu'on avait des réunions de formation, et Rocard parfois était le conférencier qui venait nous apporter de la réflexion économique et politique. Là-dessus Michel on a lié vraiment une amitié, vraie, réelle. Quand Rocard... Bernard a écrit son livre Les Paysans dans la lutte des classes, c'étaient dans les années 69 je crois bien, je me souviens très bien qu'Henri Nallet et Michel Gervais, on devait relire son livre, et il y a qui voulaient modifier, ces gars-là disaient "nan laissez c'est Bernard qui l'a écrit, c'est la plume d'un paysan faut rien modifier" parce qu'il y a des choses qui leur convenaient pas trop dans le livre quoi et Michel Rocard c'est lui qui avait préfacé son livre, il avait demandé à préfacer, on avait déjà une relation confiante, presque fraternelle avec Michel Rocard à cette époque-là. Bernard s'est très vite engagé, à tel point qu'il se voyait parfois le premier secrétaire du PSU, oh plusieurs fois il m'a dit "il a toujours eu de l'ambition hein" (intervention de son épouse), il y avait autant de courants de pensées qu'il y avait de militants. Bernard Lambert voulait "je représente les paysans, les jeunes, un peu le milieu ouvrier, allez", il aurait voulu être premier secrétaire, mais ça n'a pas passé.

40) I: Et le PSU était pas très implanté dans l'Ouest ?

ML: Non non c'était un mouvement de... moi j'ai pas adhéré au PSU, j'ai pas adhéré mais j'étais tout à fait dans l'orientation. Aucun problème on se retrouvait tout à fait, les valeurs exprimées dans le PSU, j'avais des lectures, parce qu'il y avait des lectures, et j'étais un des lecteurs.

41) I: Je voulais savoir aussi par rapport à son... rapport à la religion, je trouvais qu'il était intermittent, des fois il revendiquait son héritage catholique et des fois...

ML: C'est-à-dire qu'il n'était pas... Il a jamais été dans un mouvement d'Eglise, comme moi non plus du reste j'ai pas été au CMR, je n'ai pas été au mouvement chrétien des... Comment ça s'appelait. Lui n'y était pas non plus, il était assez critique et on a fait une fois avec Bernard Lambert, j'étais étudiant à l'ESA à Angers. Il y avait le père Grumaud qu'était le supérieure de l'école, un jésuite, il s'arrangeait pour que la plupart de ses élèves de son orientation, parce qu'il était très corporatiste, il croyait à la corporation, il les plaçait dans des fonctions importantes dans les départements, Chambre d'Agriculture, FDSEA, etc... et ça n'allait pas dans le sens du combat qu'on menait nous en Loire-Atlantique et dans la région. Alors un jour on discutait, Bernard Lambert dit "faut qu'on fasse une démarche auprès, c'est un jésuite, une école de catholique, elle dépend des évêques, il y a un président des évêques de l'Ouest, l'évêque de Rennes, le cardinal je sais plus, comment il s'appelait ce cardinal. Alors il m'a dit "on demande un rdv et on va les voir" alors on est allé ensemble, une délégation, lui moi, on était trois ou quatre. Il nous avait reçu et Bernard là-dessus. On explique à ce cardinal qu'il y avait un membre de l'Eglise qui n'allait pas du tout dans le sens des valeurs portés par les mouvements de jeunesse dont on faisait partie, dont on était issus. Alors il nous a écouté et deux mois plus tard De Mouron a été mandaté à Madagascar, il a quitté à la grande surprise de tout le monde. Il l'a déplacé et ça correspond à la démarche qu'on avait fait. Alors Bernard Lambert fallait toujours voir le patron, il est allé plusieurs fois voir aussi le rédacteur en chef du Monde, qui était à l'époque je ne sais plus. Ah mais rien ne l'arrêtait, il a dû rencontrer Jean-Paul Sartre une fois, il allait discuté... parce qu'il lui présentait les paysans, le mouvement des paysans, "on est une force". Il faut pas se cacher. Il dormait pas beaucoup. Il disait, j'ai vu dans les réunions qu'on a fait des fois, parce qu'on faisait des formations ensemble, on a fait plusieurs formations avec Economie et Humanisme, il lui arrivait de lire jusqu'à trois heures la nuit, deux trois heures et lendemain ça y est, le livre il l'a lu, il était en forme la journée. Ce qui fait qu'on a passé de très agréables moments dans les journées de formations, les sessions de formations, notamment avec François-Régis Hutet, qui était dans nos âges, qu'est devenu le PDG de Ouest-France, vraiment le grand patron de Ouest-France pendant de nombreuses années. Ah Bernard Lambert c'était une moto, une moto qui est toujours, il part tout seule bien à l'aise tout seul, et il disait "putain il y a personne derrière, ça suit pas" ah il faisait demi-tour, fallait que ça suive

42) I: Parce que vous dites qu'il était dans aucun mais Marie-Paule m'a dit qu'il était au cercle Jean XXIII

ML: Le cercle Jean XXIII c'était un groupe de réflexion de Nantes, qu'était animé par, je me rappelle plus il est mort il y a pas longtemps, un universitaire. Il avait créé un groupe de réflexion et on se réunissait tous les mois, et on invitait des personnalités qui venaient échanger avec nous le soir. C'était plutôt le dimanche. ça me fait penser aussi à autre chose. On avait organisé aussi... on disait "il faut que les gens soient formés, formés idéologiquement et tout", on avait organisé, on était le tandem qui organisait ça, des journées de réflexion, on a dû en faire 7 ou 8, une fois par an, en mars au mois de mars-avril, avec des militants de Loire-Atlantique, on était 40-50 ça dépendait des fois, on a fait venir le père

Congar, le père Léger. Les jésuites les plus en vus dans l'Eglise en France. Un moment on avait dit "on va inviter le pape mais il viendra pas", ça se passait dans une maison de Loire-Atlantique, on passait une journée de réflexion mais de fond, avec ces théologiens-chercheurs. C'était un peu tous les deux qu'on fournissait les programmes, qu'on fournissait les conférenciers. ON voulait ça on le faisait bien et au cercle Jean XXIII. Là c'est pareil, le cercle c'était un groupe de catholiques, de chrétiens, pas forcément pratiquants, issus de la JAC, de la JOC, de plusieurs mouvements.

43) I: Vous étiez nombreux au cercle Jean XXIII ?

ML: Jean XXIII, oh on se retrouvait 20 ou 30, ça dépendait des fois, une bonne vingtaine. Et puis on faisait, il y avait un compte-rendu qu'était fait quoi, qui nous était restitué.

44) I: C'était un peu les principales figures du militantisme chrétien ?

ML: Absolument, des militants chrétiens en Loire-Atlantique, mais les ouvriers, il y avait quelqu'un mais pas tellement. C'était plus des professeurs d'université de Nantes, et des paysans. ça nous plaisait, on aimait bien. Ce qu'on voulait, avec Bernard là-dessus on s'accordait, on avait l'habitude de se retrouver entre paysans toujours parce qu'on était du monde paysan, et le fait que le cercle Jean XXIII, c'était... on rassemblait des gens un peu de toutes confessions, l'adhésion à des partis politiques, c'était pareil. Parti politique, il y avait des ouvriers, des universitaires, des paysans, on sortait de nos milieux corporatistes, et Bernard Lambert était un anti-corporatiste, alors là on peut vraiment dire anti. C'était la société, c'était le monde en mouvement, le monde est mouvement, il faut être dans ce monde en mouvement. Sacrée période

45) I: J'ai vu qu'il avait quitté le PSU et le cercle Jean XXIII en 72, mais il y avait une rupture à ce moment-là ?

ML: C'est l'année où j'ai quitté le syndicalisme pour passer à la CANA, ça tanguait pas mal, il y a pas mal de choses qui se sont séparées. Et puis des gars comme René Bourrigaud ont contribué à faire éclater tout ça, parce que c'était pas assez à gauche, pas assez basiste. L'idéologie a pris le dessus pour beaucoup de choses.

46) I: Parce que même Marie-Paule m'a dit qu'il avait arrêté de pratiquer en 72.

ML: C'est possible, qu'il y ait eu une rupture, parce que moi j'avais quitté le syndicalisme. J'avais été dans ce groupe de réflexion autour d'Economie et Humanisme, c'était fini, et puis on est venu habiter Ancenis, avant j'habitais Nord-sur-Erdre. C'est vrai la période 71-72, il y a eu comme un éclatement. Lui a quitté l'Eglise, le PSU et puis moi j'ai quitté la FDSEA, la FRSEAO et tout ça quoi. On a mené des actions, un tandem quoi, oh putin mais quel bonheur !

47) I: Et lui par contre vous vous avez continué de pratiquer ?

ML: ah bah lui, Marie-Paule c'est pareils, non il se retrouvaient pas. Moi j'ai continué parce que j'ai une femme qui est très croyante, comme elle animait des messes, maintenant, quand elle est demandée, des sépulture ("je lâche, je lâche, je lâche, je suis fatiguée" intervention de son épouse). Bah oui parce qu'on peut pas tout faire à ton âge mais comme elle chante bien et qu'elle aime bien chanter, alors ça permet... Non ce n'est pas une corvée de pratiquer surtout quand je me retrouve avec des prêtres que j'aime bien.

47) I: Ah parce que je sais plus où j'ai vu ça, mais limite Marie-Paule était plus à gauche que lui... peut-être sur certains sujets ?

ML: Ah c'est pas impossible ! Marie-Paule était une forte personnalité, très aimée et très appréciée. Ah on a eu des moments très très forts. Ensemble, qui c'est qu'on avait reçu déjà. Henri Nallet, c'était le ministre de l'Agriculture, alors Bernard Lambert était toujours de la rencontre quand on recevait quelqu'un, il venait, et chez lui c'est pareil, il y avait souvent quelqu'un des rencontres à Teillé dans leur maison, on y était souvent. On avait plaisir à se retrouver et à partager nos convictions, avec les gens qui passaient par là. On avait reçu Jacques Delors aussi, Jacques Delors on le rencontrait dans le cadre du parti socialiste. Bernard Lambert n'a jamais été engagé au parti socialiste. Il était très lié, très proche des militants socialistes paysans, Bernard Thareau mais comme... pas mal de gars, mais c'était lui, le parti socialiste n'était pas assez à gauche... Marie-Paule, c'est vrai aurait été encore plus dans la ligne ("ah bah oui bien sûr" intervention de son épouse). C'était qu'il fallait changer la société.

48) I: Mais justement, tout à l'heure vous disiez qu'il était pas, qu'ils étaient plus... qu'il était assez politique comme personnalité, et pourtant il a pas voulu s'engager après le PSU.

ML: Pour s'engager faut être demandé et puis il était pas demandé ("il y en a qui se méfiaient" intervention de son épouse) après avoir été député... qu'il a été battu bah, quand il a été élu, mais une fois qu'il a été élu ah c'est pas pareil, la FDSEA de Loire-Atlantique s'est séparée de la FNSEA, et Bernard Lambert n'était pas étranger à ce mouvement. Il était à un poste économique, président de SICA-SAVA et puis les dernières années, c'était l'anar le plus complet, mais l'anar, tout !! le style, la tenue. Il est toujours resté le même, toujours aussi ouvert, sympathique et tout mais lui c'était un cas... sacré Bernard. Il y avait un match de foot qui s'est prolongé, il est resté à la télé, il y avait un de ses enfants, qu'il devait aller chercher à la gare d'Angers, il a cru pouvoir voir le match jusqu'à la fin et puis après à fond sur la route, puis c'est là qu'il est rentré dans un arbre. Alors moi je me souviens, on apprend, c'était Jean Cadiot, un copain qui téléphone "Bernard Lambert est mort" "C'est pas possible !". Alors je suis allé le soir même, ahh je l'ai vu dans sa chambre, je suis sorti, je l'ai vu mort, j'ai dit je peux pas. A son enterrement, on m'a demandé d'intervenir tu verras tout ça, c'est écrit dans un document.

49) I: Et je voulais revenir sur le Larzac, il s'est précipité directement ou après ?

ML: De lui-même, il est allé parce qu'il a ressenti qu'il y avait des forces syndicales qu'il partageait là-bas, et des gars qu'il avait connu au parti politique, député, enfin bref, il s'est engagé... mais j'ai pas eu l'occasion de l'accompagner parce que j'étais à ce moment-là, le Larzac, c'était en quelle année, 73 je crois donc je venais d'être embauché à la CANA et je ne pouvais pas me permettre ça. Parce que oh là là... la CANA fallait pas trop s'engager, alors si bien que lui il y est allé, et puis il a eu son succès, il s'est exprimé devant je sais plus combien de milliers de personnes, et puis, "paysans et ouvriers" il avait une phrase, sur Versailles et tout, il avait une phrase que j'ai souvent entendu mais dont je m'en souviens plus. Ah Bernard Lambert, c'était un cas, et puis enfin de compte, il a reconnu il a reconnu que le combat du Larzac a été gagné parce que Mitterrand a été élu président de la République, si Mitterrand n'avait pas été élu, le Larzac, il se serait fait, mais Mitterrand a été élu, il avait dit non. Il a jamais été, il soutenait Mitterrand mais sans plus alors que moi je faisais campagne pour Mitterrand, j'étais à la commission nationale agricole socialiste, et lui était plutôt PSU quoi, PSU dans ce qu'il en existait encore quoi, enfin. Il a quand même reconnu, quand il a été élu bah c'était la gauche qui était arrivée au pouvoir. C'était pour lui une fête aussi quoi.

50) I: C'est pas à ce moment-là qu'il a rencontré par hasard José Bové ?

ML: Oh si c'est au Larzac qu'ils se sont retrouvés, et puis c'était à peu près les mêmes, les mêmes profils, les mêmes combattants. Des gars qui savaient te faire des discours et puis qui savaient parler aux paysans, ah faut reconnaître... Ah oui !

51) I: Vous savez quelle relation ils entretenaient, entre eux ?

ML: Il en parlait mais sans plus, et puis Bové n'était pas encore tellement connu dans l'Ouest, il savait qu'il existait, un de ces conférenciers comme il y en avait d'autres mais non on avait pas... j'ai aucune mémoire des relations entre Lambert et Bové... avec Debatisse ça d'accord. Lambert et puis d'autres militants syndicaux... Il y en avait avec qui il s'entendait, comme Hubert Buchou, qui a été président du CNJA, et bah ils avaient encore une relation confiante entre eux. Hubert Buchou qu'était dans le Sud-Ouest de la France, apportait des valeurs que Bernard partageait, oh bah ça faisait partie des combats de cette époque, c'est autre chose qu'aujourd'hui...

52) I: Au Larzac, il y avait les ouvriers de Lip aussi ? Il vous en a parlé un peu ?!

ML: Sans plus, après il était très autogestionnaire, tout à fait autogestionnaire, il souhaitait que les ouvriers, les paysans, enfin, il avait contribué avec Bernard Thareau à ce qu'il y ait des salariés au conseil d'administration de la CANA, il y avait quatre salariés élus, administrateurs de la CANA. Il avait contribué, avec les syndicats, Bernard Thareau, il était pour, tout à fait pour.. ça fait partie des souvenirs haha.

ANNEXES :

1-Tableau socio-politique de la circonscription de Châteaubriant, issu des travaux de René Bourreau :

	CIRCONSCRIPTION DE CHATEAUBRIANT								Catégories socio-professionnelles et pratique religieuse en 1954 et en valeur relative (%)	
	Ag.H.	Ag.F.	Ou.H	Ou.F.	Pa.H.	Pa.F.	Me.H	Me.F.		
44.03.015 BLAIN	42	57	28	8	25	34	21	25		
44.03.023 BOUVRON	50	62	25	5	62	64	57	60		
44.03.056 FAY/BRET.	62	72	13	2	59	64	55	59		
44.03.062 GAVRE	40	56	21	4	59	68	28	59		
44.03.111 N.D.LANDES	66	70	8	2	65	79	49	61		
	50	63	22	5	45	52	38	44		
44.07.036 CHATEAUBR.	7	13	52	20	19	34	19	32		
44.07.148 RUFFIGNE	54	64	11	2	50	63	27	34		
44.07.153 St AUBIN	59	67	10	2	70	68	68	66		
44.07.199 SOUDAN	50	54	12	3	/	/	/	/		
	25	38	36	11	28	41	25	37		
44.11.051 DERVAL	49	57	16	8	53	66	46	62		
44.11.076 JANS	59	66	9	4	69	89	52	65		
44.11.086 LUSANGER	55	63	11	3	49	59	35	49		
44.11.105 MOUAIS	55	67	13	6	65	61	62	66		
44.11.193 St VINCENT	55	65	16	3	30	77	23	56		
44.11.197 SION/MINES	56	57	12	3	34	51	28	51		
	54	61	13	5	47	66	38	57		
44.12.044 CONQUEREUIL	47	59	8	4	72	70	72	70		
44.12.067 GUEMENE	44	58	14	4	30	76	25	56		
44.12.091 MARSAC/DON	60	73	13	4	65	70	62	68		
44.12.092 MASSERAC	54	65	11	2	50	57	27	42		
44.12.123 PIERRIC	60	65	8	5	48	49	24	35		
	49	62	12	4	44	70	36	56		
44.19.065 Gd AUVERNE	58	73	5	1	61	74	57	72		
44.19.075 ISSE	43	57	20	5	53	53	43	45		
44.19.085 LOUISFERT	50	73	18	1	70	76	66	73		
44.19.095 MEILLERAYE	37	59	12	5	40	54	28	43		
44.19.099 MOISDON	50	69	12	4	44	56	38	49		
	47	65	13	3	51	59	43	52		
44.22.001 ABBARETZ	43	57	23	5	28	81	23	43		
44.22.113 NOZAY	32	52	25	11	36	47	33	40		
44.22.138 PUCEUL	57	70	15	3	48	71	48	66		
44.22.149 SAFFRE	55	66	13	4	33	56	24	44		
44.22.208 TREFFIEUX	44	53	14	0	62	86	31	55		
44.22.214 VAY	57	70	13	2	32	34	23	34		
44.22.221 CHEVALLER.	54	63	15	1	52	62	48	59		
44.22.224 GRIGONNAIS	/	/	/	/	/	/	/	/		
	47	62	18	4	40	61	32	46		
44.28.058 FERCE	61	62	9	0	44	64	46	61		
44.28.112 NOYAL/BRUZ	47	71	18	3	57	74	55	74		
44.28.146 ROUGE	51	69	18	3	33	54	28	54		
44.28.200 SOULVACHE	38	61	29	1	23	48	24	47		
44.28.218 VILLEPOT	63	74	8	2	70	73	68	71		
	53	69	16	2	42	60	36	59		
44.31.031 CHAPELLE G.	47	73	9	0	/	/	/	/		
44.31.054 ERBRAY	52	66	19	3	32	44	25	33		
44.31.078 JUIGNE/M.	39	63	24	2	50	55	42	48		
44.31.121 Pt AUVERNE	58	72	8	2	61	79	52	66		
44.31.170 St JULIEN	48	63	10	3	54	63	47	61		
	50	67	14	2	45	56	37	47		
44.32.017 BONNOEUVRE	51	73	17	4	66	73	48	59		
44.32.093 MAUMUSSON	58	69	6	3	62	62	55	55		
44.32.124 LE PIN	58	47	6	5	/	/	/	/		
44.32.180 St MARS	24	38	26	14	52	64	32	52		
44.32.191 St SULPICE	52	72	9	3	/	/	/	/		
44.32.219 VRITZ	62	70	10	3	76	97	51	69		
	49	64	13	6	62	72	44	57		

2-Tableau des résultats électoraux dans la circonscription de Châteaubriant pour les élections législatives de 1958 et de 1962, issu des travaux de René Bourreau :

Résultats élections (?) - 1958 et 1962

CIRCONSCRIPTION DE CHATEAUBRIANT	1958			1962			Mun	au	LT	Xavi
	Morice	BL	PCF	PCF	BL					
44.03.015 BLAIN	45,86	50,03	4,11	3,26	48,23	44,51				
44.03.023 BOUVRON	34,62	63,87	1,51	3,64	43,30	47,06				
44.03.056 FAY/BRET.	34,60	64,64	0,075	1,42	45,98	52,60				
44.03.062 GAVRE	46,89	45,59	9,03	0,77	40,10	50,12				
44.03.111 N.D.LANDES	30,06	63,47	1,45	4,75	64,82	30,33				
44.07.036 CHATEAUBR.	39,93	57,06	3	5,41	49,20	45,37				
44.07.148 RUFFIGNE	54,40	32,43	13,16	12,87	16,07	71,05				
44.07.153 St AUBIN	65,51	31,03	3,44	6,21	34,05	62,73				
44.07.199 SOUDAN	56,74	41,61	1,63	2,82	45,21	51,36				
	47,25	48,68	4,06	4,53	45,84	49,62				
	54,33	35,73	9,93	10,52	23,35	66,12				
44.11.051 Derval	57,08	41,65	1,25	2,05	39,08	58,86				
44.11.078 JANS	41,25	55,22	0,52	4,11	36,62	53,26				
44.11.086 LUSANGER	37,79	35,77	6,42	6,82	45,45	47,73				
44.11.105 MOUAIS	45,73	46,63	7,62	13,59	43,46	36,36				
44.11.193 St VINCENT	54,49	41,52	4,00	5,21	44,10	50,69				
44.11.197 SION/MINES	70,31	27,29	2,39	8,52	36,34	53,14				
	58,26	38,94	2,74	5,37	40,64	53,37				
44.12.044 CONQUEREUIL	51,47	46,34	2,17	4,84	55,91	30,25				
44.12.067 GUÉMENE	39,17	55,37	5,45	10,22	52,33	37,45				
44.12.091 MARSAC/DON	50,47	43,11	0,40	1,04	47,04	51,94				
44.12.092 MASSERAC	33,87	57,99	8,13	12,39	63,75	23,87				
44.12.123 PIERRIC	38,32	60,58	1,09	1,83	57,96	40,81				
	41,83	54,10	4,05	7,63	53,30	39,06				
44.19.065 Gd AUVERNE	48,92	43,64	1,43	2,02	42,34	55,64				
44.19.075 ISSE	54,03	43,40	2,56	3,50	42,43	54,07				
44.19.085 LOUISFERT	49,52	42,27	8,20	10,65	33,33	56,01				
44.19.095 MEILLERAYE	47,57	41,58	10,84	12,32	40,07	47,61				
44.19.099 MOISDON	44,39	54,79	0,80	1,60	36,20	62,20				
	48,74	47,17	4,08	4,89	39,29	55,71				
44.22.001 ABBARETZ	52,84	41,57	5,57	9,94	48,68	41,88				
44.22.113 NOZAY	46,01	51,24	2,73	6,74	35,29	57,96				
44.22.138 PUCEUL	31,79	64,94	3,26	4,79	43,11	52,09				
44.22.149 SAFPRE	43,67	50,00	6,22	11,12	47,44	41,44				
44.22.208 TREFFIEUX	45,30	50,80	3,89	6,19	46,65	47,16				
44.22.214 VAY	41,34	56,70	1,96	3,03	60,60	36,36				
44.22.221 CHEVALLER.	45,36	54,63	0	3,60	49,28	47,12				
44.22.224 GRIGONNAIS				1,51	49,25	49,25				
	44,70	51,60	3,68	6,92	45,54	47,53				
44.28.058 FERCE	44,98	52,59	2,42	1,62	32,39	65,89				
44.28.112 NOYAL/BRUZ	52,37	43,81	3,61	4,56	36,93	58,52				
44.28.146 ROUGE	52,62	44,34	3,03	2,37	38,48	59,15				
44.28.200 SOULVACHE	63,97	31,64	4,37	8,85	29,23	61,92				
44.28.218 VILLEPOT	40,65	58,04	1,20	2,92	40,05	57,03				
	50,67	46,50	2,82	3,48	36,55	59,85				
44.31.031 CHAPELLE G.	40,30	59,16	0,34	0,99	51,29	47,71				
44.31.054 ERBRAY	39,95	55,82	4,23	9,45	41,09	46,46				
44.31.078 JUIGNE/M.	40,15	56,82	3,03	3,25	57,32	39,43				
44.31.121 Pt AUVERNE	31,01	67,83	1,16	0,35	51,40	48,25				
44.31.170 St JULIEN	45,64	52,32	2,04	2,87	46,31	50,82				
	40,09	57,55	2,35	4,37	48,49	47,13				
44.32.017 BONNOEUVRE	56,60	41,51	1,89	2,54	56,88	40,58				
44.32.093 MAUMUSSON	36,71	62,39	0,90	0,48	73,78	25,73				
44.32.124 LE PIN	41,75	57,39	8,56	2,39	43,62	53,99				
44.32.180 St MARS	66,20	33,05	0,75	3,66	35,08	61,26				
44.32.191 St SULPICE	45,89	53,73	0,38	0,68	61,82	37,50				
44.32.219 VRITZ	30,48	68,20	1,31	3,12	65,62	31,25				
	47,78	30,19	9,92	2,36	52,88	45,11				

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES PRINCIPAUX SIGLES.....	p.2
INTRODUCTION.....	p.3
Bilan Historiographique.....	p.6
Sources.....	p.24
Axes de recherche et problématique.....	p. 27

PREMIÈRE PARTIE : « FILS DE LA JAC »

CHAPITRE 1 : Bernard Lambert, l'éveil politique et militant.....	p.31
Introduction.....	p.32
I-Un enfant de la petite paysannerie nantaise.....	p. 33
II-La JAC ou les débuts de l'engagement.....	p.38
III-Les premiers pas.....	p. 48
Conclusion.....	p.56
CHAPITRE 2 : Bernard Lambert, député paysan (1958-1962).....	p.57
Introduction.....	p.58
I-Les campagnes dans la campagne.....	p.60
II-Bernard Lambert : député du castelbriantais.....	p.69
III-L'émergence d'un leader paysan.....	p.76

Conclusion.....	p. 80
-----------------	-------

DEUXIÈME PARTIE : « LES ANNÉES 68 »

CHAPITRE 3 : Les illusions perdues (1962-1968).....	p.82
--	-------------

Introduction.....	p.83
-------------------	------

I-Fin d'un statut, début d'une stature.....	p.84
---	------

II-Retour aux sources, retour au syndicalisme.....	p.88
--	------

III-L'engagement politique.....	p.97
---------------------------------	------

Conclusion.....	p.103
-----------------	-------

CHAPITRE 4 : Bernard Lambert, figure des « années 68 » dans l'Ouest (1968- 1973).....	p.104
--	--------------

Introduction.....	p.105
-------------------	-------

I-1968 chez les paysans.....	p.107
------------------------------	-------

II-L'onde de choc de mai 68 : l'unité syndicale se lézarde.....	p.116
---	-------

III- <i>Les Paysans dans la lutte des classes</i> : le petit livre rouge des paysans ?.....	p.125
---	-------

Conclusion.....	p.135
-----------------	-------

CHAPITRE 5 : Bernard Lambert : portrait-robot politique (1968- 1973).....	p.136
--	--------------

Introduction.....	p.137
I-Bernard Lambert : engagement spirituel et engagement temporel.....	p.138
II-Bernard Lambert : le politique et la politique.....	p.142
III-Bernard Lambert, leader de la « nouvelle gauche paysanne » ?.....	p.148
Conclusion.....	p.156

TROISIÈME PARTIE : VERS UN SYNDICAT DE LA GAUCHE PAYSANNE

CHAPITRE 6 : Bernard Lambert et les hésitations de la « nouvelle gauche paysanne » (1973-1981).....

Introduction.....	p.157
I-Une nouvelle forme d’action syndicale.....	p.160
II-Les succès et les échecs.....	p.167
III-La médiation paysanne.....	p.177
Conclusion.....	p.183

CHAPITRE 7 : Les derniers combats (1978-1984).....

Introduction.....	p.186
I-Haro sur le veau.....	p.187
II-La réunification syndicale : l’œuvre inachevée de Bernard Lambert.....	p.194
Conclusion.....	p.205

CONCLUSION.....p.206
BBIBLIOGRAPHIE.....p.211
SOURCES.....p.219